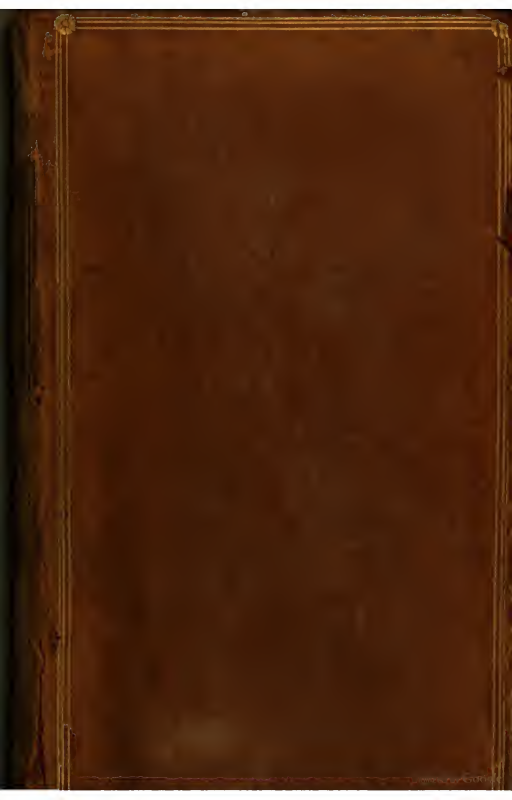






L'HISTOIRE

DU REGNE

DE L'EMPEREUR

CHARLES-QUINT.

L'HISTOIRE

DU REGNE

DE L'EMPEREUR

CHARLES-QUINT,

Précédée d'un Tableau des progrès de la Société en Europe, depuis la destruction de l'Empire Romain jusqu'au commencement du seizieme siecle.

Par M. Robertson, Docteur en Théologie, Principal de l'Université d'Edimbourg, & Historiographe de Sa Majesté Britannique, pour l'Ecosse;

OUVRAGE TRADUIT DE L'ANGLOIS.

TOME CINQUIEME.




A AMSTERDAM;

Et se trouve à Paris,

Chez { Saillant & Nyon, rue du Jardinet, quartier St-André-des-Arcs.
Pissot, quai des Augustins.
Desaint, rue du Foin-St-Jacques.

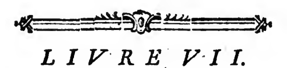
M. DCC. LXXI.







L'HISTOIRE
DU REGNE DE L'EMPEREUR CHARLES-QUINT.



LIVRE VII.

1541.

François renouvelle ses hostilités; ses motifs.

L'EMPEREUR essuya dans sa malheureuse entreprise contre les Algériens de grandes pertes, que le bruit public ne manquoit pas de grossir à mesure qu'il s'éloignoit du théâtre de cette catastrophe. François en profita pour commencer les hostili-

tés qu'il méditoit depuis quelque
1541. temps ; mais il ne crut pas qu'il fût prudent de donner pour motif de cette résolution, ni ses anciennes prétentions au duché de Milan, ni la promesse tant de fois violée par l'empereur, de restituer ce pays. Le premier de ces motifs, qui auroit été suffisant pour l'empêcher de conclure la treve de Nice, ne l'étoit pas pour la rompre, & il ne pouvoit alléguer le dernier sans exposer la foiblesse de sa crédulité, en démasquant la mauvaise foi de son ennemi. Un des généraux de l'Empire lui fournit un meilleur prétexte de prendre les armes, par un attentat qui ne pouvoit manquer d'exciter son ressentiment, eût-il autant aimé la paix qu'il avoit d'ardeur pour la guerre. François I avoit bien prévu qu'en signant la treve de Nice sans consulter Soliman, il offenseroit ce monarque altier, qui regardoit une alliance avec la Porte, comme un honneur dont les princes chrétiens

devoient s'énorgueillir. L'entrevue du roi de France avec l'empereur en Provence, & l'accueil qu'on fit à Charles, furent accompagnés de tant de démonstrations affectueuses de confiance, que le Sultan soupçonna les deux rivaux d'avoir enfin oublié leur ancienne inimitié, pour former contre la puissance Ottomane, cette confédération générale, desirée depuis si long-temps dans la Chrétienté, & toujours vainement tentée. Charles avec ses artifices ordinaires, s'efforçoit de confirmer & de fortifier ces soupçons, en recommandant aux émissaires qu'il avoit à Constantinople & dans toutes les cours où Soliman entretenoit des liaisons, de publier que François & lui étoient si bien d'accord, qu'ils n'auroient plus à l'avenir que des sentimens, des vues & des projets communs (*a*). Ce ne fut pas sans difficulté que le 1541.

(*a*) *Mémoires de Ribier, tom.* 1, *p.* 501.

roi parvint à détruire ces impref-
1541. fions ; mais l'adreffe de Rincon fon ambaffadeur à la Porte, & l'avantage manifefte qui réfultoit pour cette cour de commencer, de concert avec la France, des hoftilités contre la maifon d'Autriche, déterminerent enfin Soliman à s'unir plus étroitement que jamais avec François. Rincon retourna vers fon maître, chargé de lui communiquer un projet du Sultan pour engager les Vénitiens dans leur parti contre l'empereur. Soliman qui venoit de conclure avec cette république une paix, à laquelle la médiation de François & les bons offices de Rincon avoient beaucoup contribué, penfa qu'il n'étoit pas impoffible de gagner le Sénat par des offres avantageufes, qui, jointes à l'exemple du roi de France, l'emporteroient dans l'efprit des Vénitiens fur quelques motifs de retenue & de bienféance. François faifit avidement cette ouverture ; il dépêche de nouveau Rincon à Conf-

tantinople, lui enjoint de passer par Venise, avec Frégose, Génois, exilé de sa patrie; & donne à ces deux ministres plein pouvoir de poursuivre auprès du sénat, la négociation qu'un envoyé de Soliman avoit déja entamée (*a*). Cependant le marquis du Guast, gouverneur du Milanès, habile officier, mais capable d'entreprendre & d'exécuter les violences les plus atroces, eut avis de ce dessein & de la destination des ambassadeurs. Il savoit combien son maître desiroit de pénétrer les intentions du roi de France, & de quelle conséquence il étoit d'en retarder l'exécution. Il aposta donc quelques soldats de la garnison de Pavie, qui surprirent Rincon & Frégose, lorsqu'ils s'embarquoient sur le Pô, les massacrerent, eux & une grande partie de leur suite, & se saisirent de leurs papiers. Lorsque François re-

1541.

Le meurtre des ambassadeurs de France est le prétexte de la guerre.

(*a*) *Hist. di venet. da Purata*, 4, 125.

çut la nouvelle d'un ſi horrible at-
1541. tentat, commis durant la treve & ſur des perſonnes dont le caractere étoit ſacré, même chez les nations barbares, la douleur qu'il reçut de la perte funeſte de deux ſerviteurs fideles, l'inquiétude de voir ſes projets ſuſpendus, enfin tous les autres mouvemens de ſon ame ſe confondirent dans le reſſentiment de l'affront fait à ſa couronne. Il accuſa hautement du Guaſt, qui, malgré ſon audace à ſe diſculper de ce crime, en eut toute la honte ſans en retirer aucun fruit; car les ambaſſadeurs avoient laiſſé derriere eux leurs inſtructions & tous les autres papiers d'importance. Le roi de France envoya vers l'empereur pour lui demander réparation d'une inſulte, que le dernier & le plus lâche des ſouverains n'auroit pu ſe réſoudre à ſouffrir patiemment. Charles alors preſſé de partir pour ſon expédition d'Afrique, eſſaya d'éluder les inſtances de François par des réponſes ambiguës; mais

celui-ci en appella à toutes les cours de l'Europe, & mit en évidence l'atrocité de l'injure, la modération de sa conduite, & l'injustice de l'empereur qui sembloit mépriser ses plaintes. 1541.

Malgré l'assurance avec laquelle du Guast protesta de son innocence, l'accusation du roi eut plus de poids que tous ses sermens. Du Bellay, qui commandoit pour la France en Piémont, vint à bout par ses soins & son adresse, de se procurer un détail circonstancié du complot; ce qui, joint au témoignage d'un grand nombre de parties intéressées, équivaloit presque à une preuve légale contre le coupable. D'après l'opinion du public, fortifiée par cette nouvelle découverte, les plaintes de François parurent évidemment fondées sur la justice; & ses préparatifs de guerre ne furent point attribués à l'ambition ou au ressentiment, mais à la nécessité indispensable de venger

l'honneur de sa couronne (*a*).

1541. Cependant, quelle que fût la justice de sa cause, & malgré l'appui du Sultan, ce prince ne négligea pas de chercher d'autres alliés, pour contrebalancer les forces supérieures de l'empereur ; mais ses négociations eurent peu de succès. Henri VIII, attaché de plus en plus à ses projets contre l'Ecosse, qu'il n'ignoroit pas de voir rompre ses liaisons avec la France, étoit plus disposé à prendre parti pour l'empereur, qu'à favoriser les entreprises de François. Le pape s'en tenoit inviolablement à son systême de neutralité, & son exemple étoit suivi par les Vénitiens, malgré les sollicitations de Soliman. Les Allemands satisfaits de la liberté de conscience qu'on leur avoit laissée, se trouvoient intéressés à ménager l'empereur, plutôt qu'à lui dé-

(*a*) Du Bellay, 367, &c. Jovii, *hist. lib.* 40, 268.

plaire. Les ſeuls alliés de François furent d'abord les rois de Danemarck & de Suede, qui, dans ce nouveau démêlé avoient été flattés de prendre part aux querelles des plus puiſſans monarques du midi, & en ſecond lieu, le duc de Cleves qui étoit en diſpute avec Charles, pour la poſſeſſion de Gueldres; mais les Etats des deux premiers ſouverains étoient ſi loin du théâtre de la guerre, & la puiſſance du dernier étoit ſi peu conſidérable, que François ne gagna pas beaucoup à leur alliance. 1541.

Activité de François dans ſes préparatifs de guerre.

Cependant il ſuppléa par ſon activité aux reſſources qui lui manquoient. Attaqué pour lors d'une maladie produite par ſes débauches, & qui devoit en arrêter le cours, il eut tout le loiſir de s'appliquer aux affaires avec plus d'ardeur qu'auparavant. Mais ce même mal, en le ſevrant des plaiſirs, le rendit auſſi plus chagrin & plus difficile avec ſes miniſtres. Sa mauvaiſe humeur s'aigriſſant encore par

la considération des fausses démarches où l'on venoit de l'entraîner & des insultes qu'il avoit reçues, quelques-uns de ceux en qui il avoit le plus de confiance, se virent privés de leurs emplois. A la fin, il disgracia Montmorency lui-même, qui depuis long-temps gouvernoit ses affaires civiles & militaires, avec toute l'autorité d'un ministre aussi chéri qu'estimé de son maître ; & François, jaloux de montrer que la vigueur ni la prudence de son administration ne souffriroient point de l'éloignement d'un si puissant favori, redoubla de diligence pour se préparer à ouvrir la campagne par quelque action d'éclat.

1541.

1542. Il met cinq armées en campagne.

Il forma donc cinq armées ; l'une devoit agir dans le Luxembourg, sous les ordres du duc d'Orléans, secondé du duc de Lorraine, qui étoit chargé de le guider dans l'art de la guerre ; une autre, commandée par le dauphin, marcha vers les frontieres d'Espagne. Le

Brabant fut le théâtre de la troisieme ; elle étoit conduite par Van-Rossen, maréchal de Gueldres, & composée en grande partie des troupes de Cleves ; la quatrieme qui avoit pour général le duc de Vendôme, bornoit les confins de la Flandre ; & la derniere, formée des troupes cantonnées dans le Piémont, fut confiée à l'amiral Annebaut. Par cette disposition, le dauphin & son frere se trouvoient placés dans le plus vaste champ des conquêtes & de la gloire. L'armée du premier montoit à quarante mille hommes, & celle du dernier à trente mille. On ne peut s'empêcher d'être surpris que François avec un appareil si nombreux & si formidable, ne se soit pas jetté sur le Milanès qui avoit été si long-temps l'objet de ses desirs & de ses entreprises ; mais le souvenir des désastres qu'il y avoit essuyés dans ses premieres expéditions, & la difficulté de soutenir la guerre à une si grande distance de ses Etats, avoient insen- 1542.

1542. ſiblement rallenti cette ardeur de s'établir en Italie. Il crut devoir eſſayer d'un autre côté la fortune de ſes armes ; comme il n'y avoit ſur les frontieres d'Eſpagne qu'un petit nombre de villes en état de réſiſter, & point d'armée à lui oppoſer, il ſe flattoit d'y arriver, avant que Charles pût arrêter ſes progrès, & de reprendre, ſans obſtacle, le comté de Rouſſillon, démembré depuis peu de la couronne de France. La néceſſité de ſoutenir ſon allié le duc de Cleves, & l'eſpérance d'avoir par ſon moyen, un corps conſidérable de troupes Allemandes, le déterminerent à agir avec vigueur dans les Pays-Bas.

Juin. Opérations de ces armées.

Le Dauphin & le duc d'Orléans ouvrirent la campagne preſque en même-temps. Le premier mit le ſiege devant Perpignan, capitale du Rouſſillon ; & le ſecond entra dans le Luxembourg. Le duc pouſſa ſes opérations avec autant de rapidité que de bonheur ; à peine une ville étoit emportée, qu'une autre avoit

le même fort, jusqu'à ce qu'enfin dans tout ce vaste duché il ne resta plus que Thionville à l'empereur. Les provinces voisines même n'auroient pu lui résister s'il ne se fût arrêté dans le cours de ses succès. Le bruit se répandit que Charles vouloit hasarder une bataille pour sauver Perpignan; soudain, le duc poussé par une ardeur de jeunesse, ou peut-être par sa jalousie contre un frere qu'il haïssoit, abandonna toutes ses conquêtes, & courut vers le Roussillon afin de partager l'honneur de la victoire. 1542.

Après son départ, une partie de ses soldats se débanda; d'autres déserterent; & ce qui en resta, réduit à l'inaction, se cantonna dans les villes déja prises. Cette conduite qui laisse une tache flétrissante sur l'esprit ou sur le cœur de ce prince, & peut-être sur l'un & sur l'autre, non-seulement lui enleva toutes les belles espérances d'une campagne si bien commencée, mais encore donna le temps à l'ennemi de

recouvrer avant la fin de l'été, tout
1542. ce qu'il avoit perdu. L'empereur étoit trop prudent pour risquer sur les frontieres d'Espagne une bataille dont la perte pouvoit mettre en danger ce royaume. Perpignan étoit mal fortifié, vivement attaqué; mais il se trouvoit bien muni de provisions de guerre & de bouche, par la vigilance de Doria (*a*); & le duc d'Albe, que son caractere opiniâtre rendoit propre à soutenir un siege jusqu'à la derniere extrémité, défendit cette place avec tant de vigueur, qu'à la fin les François affoiblis par les maladies, repoussés dans plusieurs assauts & désespérant du succès, abandonnerent leur entreprise après six mois de fatigue, & se retirerent dans leur pays (*a*). Ainsi, soit défaut de conduite de sa part, soit supériorité de prudence & de forces dans

(*a*) Sigon. *vita. A. Doria*, p. 1151.
(*b*) Sandov. *hist. tom.* 2, 315.

ſon rival, François après ces grands préparatifs qui lui avoient coûté tant d'argent & de travaux, n'en recueillit aucun fruit qui répondît à ſes eſpérances & à l'attente de l'Europe. Le ſeul avantage ſolide de cette campagne, fut l'acquiſition de quelques villes du Piémont, que du Bellay emporta plutôt par ſtratagême & par adreſſe, que par la force des armes (*a*). 1542.

1543. Préparatifs pour une autre campagne.

Cependant l'empereur & le roi de France, quoique tous deux épuiſés par tant d'inutiles efforts, ne ſentoient point ralentir leur animoſité mutuelle. Chacun d'eux employa de ſon côté ſa vigilance & ſon induſtrie à ſe faire de nouveaux alliés qui fuſſent capables de lui donner la ſupériorité dans la campagne ſuivante. Charles profitant de la terreur qu'avoit cauſée aux Eſpagnols la ſubite invaſion de leur

(*a*) Sandov. *hiſt.* 2, 318. Du Bellay, 387, &c. Ferrer. 9, 237.

1543. pays, obtint des Etats de plusieurs de ses royaumes, des subsides plus considérables que les subsides ordinaires (*a*). En même-temps il emprunta une grosse somme à Jean, roi de Portugal, & pour sûreté de cette dette, il le mit en possession des isles Moluques, lui abandonnant le commerce précieux des épiceries que fournit cette partie du globe. Non content de ces mesures, il traita du mariage de Philippe, son fils unique, alors dans sa seizieme année, avec Marie, fille de ce monarque, qui lui donna une dot telle qu'on pouvoit l'attendre du prince le plus riche de l'Europe. Ensuite il engagea les Cortès d'Aragon & de Valence à reconnoître Philippe pour l'héritier de ces deux couronnes, & il en obtint le don accoutumé dans ces sortes d'occa-

(*a*) Ferreras, 238, 241. Jovii, *hist. lib.* 42, 298, 6.

ſions. Ces ſubſides extraordinaires le mirent en état de groſſir ſes armées d'Eſpagne, au point d'en pouvoir détacher un grand corps vers les Pays-Bas, & d'en laiſſer cependant aſſez pour la défenſe du royaume. Après avoir ainſi pourvu à la ſûreté de l'Eſpagne, dont il confia le gouvernement à ſon fils, il s'embarqua pour aller en Allemagne par l'Italie. Mais malgré ſon attention à ſe procurer des fonds pour ſoutenir la guerre, il ſçut pourtant réſiſter aux offres artificieuſes de Paul III, qui n'ignoroit pas combien ce prince avoit beſoin d'argent. Ce pontife ambitieux qui épioit & ſaiſiſſoit toutes les occaſions d'élever ſa famille, ſollicita l'inveſtiture du duché de Milan pour ſon petit-fils Octave, déja gendre de l'empereur; & il tenta ce prince par l'appas d'une ſomme qui pouvoit ſuffire aux frais de ſon armement. Mais celui-ci déterminé à ne point aliéner une ſi belle province, & d'ailleurs mécontent du

1543.

Mai.

1543. pape qui avoit toujours refusé de se joindre à lui contre François, rejetta nettement ses propositions. Il porta même le ressentiment jusqu'à s'opposer au dessein de Paul, qui vouloit détacher Parme & Plaisance du patrimoine de S. Pierre, pour les donner à son fils & à son petit-fils, à titre de fief relevant du Saint-Siege. Comme il ne lui restoit plus aucun moyen de tirer de l'argent des Etats d'Italie, il rappella les garnisons qu'il avoit tenues jusqu'alors dans les citadelles de Florence & de Livourne ; ce qui lui valut un présent considérable de Côme de Médicis, qui vit par-là son indépendance assurée & se trouva maître de deux forts, nommés avec raison les entraves de la Toscane (*a*).

Mais les vues de Charles s'éten-

(*a*) Adriani *Istoria*, 1, 195. Sleid. 312 Jovii, *hist. lib.* 43, p. 310. *Vita di Cos. Medici, di Baldini*, p. 34.

doient plus loin, & la ligue offensive qu'il avoit conclue avec Henri VIII, pouvoit lui procurer de plus grands avantages que tous ses préparatifs. Quelques petits démêlés dont j'ai déja parlé, avoient commencé à dégoûter ce roi, de l'alliance de François; & de nouveaux incidens concoururent à l'en détacher tout-à-fait. Henri aussi ardent pour établir l'uniformité de religion en Angleterre, que jaloux de faire des prosélytes de ses opinions, avoit formé le dessein de persuader à son neveu le roi d'Ecosse, de rejetter la suprématie du pape, & d'adopter la réformation qu'il venoit de faire recevoir dans son royaume. Il suivit ce projet avec son impétuosité naturelle; & comme il ne croyoit pas Jacques fort scrupuleux sur l'article de la religion, il lui fit des propositions si avantageuses, qu'il ne douta presque point du succès. Elles furent en effet reçues de maniere à flatter ses espérances. Mais le clergé d'Ecosse prévoyant que la

1543.

Négociations de l'empereur avec Henri VIII.

Rupture de Henri avec la France & l'Ecosse.

ruine de l'église suivroit bientôt
1543. l'union de leur roi avec l'Angleterre ; les partisans de la France craignant de leur côté que cette couronne ne perdît toute son influence sur les affaires de l'Ecosse, ces deux factions se lierent, & par leurs insinuations & leurs brigues, détruisirent entierement le plan de Henri, au moment même où il en attendoit l'effet. Ce monarque trop altier pour souffrir cet affront, qu'il attribuoit aux artifices des François autant qu'à la légéreté de Jacques, prit aussi-tôt les armes, & menaça de dépouiller de son royaume un prince dont il ne pouvoit s'assurer l'amitié. En même-temps, par animosité contre François, il se hâta de négocier avec l'empereur une alliance qui fut aussi-tôt acceptée qu'offerte. Mais avant que ce traité fût entierement conclu, pendant que le roi d'Angleterre faisoit la guerre en Ecosse, Jacques V mourut, & laissa la couronne à Marie, sa fille uni-

que, encore en bas âge. Cet événement changea tous les projets de Henri sur ce royaume. Renonçant à celui de le conquérir, il jugea plus avantageux & plus facile de l'unir au sien par le mariage de son fils unique, Edouard, avec la jeune reine. Mais il avoit à craindre une opposition vigoureuse de la faction Françoise en Ecosse, qui commençoit déja à intriguer pour déconcerter toutes ses mesures. La nécessité de prévenir cette faction & d'empêcher François de lui prêter du secours, confirma de plus en plus Henri dans la résolution de rompre avec ce prince, & l'obligea de mettre la derniere main à son traité d'alliance avec l'empereur. 1543.

Les premiers articles de cette ligue tendoient à assurer d'abord l'amitié entre les deux souverains, & leur défense mutuelle. On stipuloit ensuite les demandes qu'ils devoient faire au roi de France, chacun de son côté, & l'on régloit le plan de leurs démarches, en cas

Le 2 Fév. Alliance entre Charles & Henri.

qu'il refusât de leur donner satisfaction. Ils convinrent donc d'exiger de François, que non-seulement il renonceroit à l'alliance des Turcs qui avoit été la source de tant de maux pour la chrétienté, mais encore qu'il accorderoit des réparations pour les dommages que cette union illégitime avoit occasionnés ; que de plus, il rendroit la Bourgogne à l'empereur, & cesseroit immédiatement toute hostilité, afin de laisser Charles en liberté de s'opposer à l'ennemi commun de la foi ; qu'enfin il paieroit sans délai les sommes dues à Henri, ou qu'il lui livreroit quelques villes pour nantissement de la dette. S'il n'acquiesçoit pas à tous ces articles dans l'espace de quarante jours, les deux monarques s'engageoient à entrer en France, chacun à la tête de vingt mille hommes d'infanterie & de cinq mille chevaux, avec la promesse de ne point quitter les armes qu'ils n'eussent recouvré, l'un la Bourgogne

1543.

& les villes de la Somme ; l'autre, la Normandie & la Guyenne, ou même toute la France (*a*). Des hérauts furent chargés de ces impérieuses propositions, & quoiqu'ils ne pussent entrer dans ce royaume, les deux souverains se crurent en droit d'exécuter leurs conventions. 1543.

Négociations de François avec Soliman.

François de son côté, ne mettoit pas moins de diligence dans ses préparatifs pour la campagne prochaine. Il s'appercevoit depuis longtemps du mécontentement de Henri ; tous ses efforts pour le ramener ayant été inutiles, il s'attendit d'après la connoissance qu'il avoit de son caractere, que des hostilités déclarées suivroient bientôt son refroidissement. Sa ressource fut donc de redoubler d'instances auprès de Soliman, afin d'en obtenir un secours suffisant pour balancer l'union des forces de l'em-

(*a*) Rym. XIV. 768. Herb. 238.

pereur & de l'Angleterre. Comme
1543. il s'agissoit de remplacer les deux ambassadeurs assassinés par du Guast, il envoya d'abord à Venise, & de cette ville à Constantinople, Paulin, capitaine d'infanterie. François le jugea propre à cette commission importante, sur la recommandation de du Bellay, qui avoit fait l'épreuve de ses talens & de son adresse dans plusieurs négociations. Paulin ne trompa point l'opinion qu'on avoit de son courage & de son habileté. Les dangers de la route ne l'arrêterent pas. Dès qu'il fut arrivé à Constantinople, il insista si vivement sur les demandes de son maître, & sçut si bien se prévaloir des circonstances, qu'il leva toutes les difficultés qu'opposoit le Sultan. Les Pachas même qui s'étoient déclarés au Divan contre l'alliance avec les François, soit que ce fût leur opinion, soit qu'ils fussent gagnés par les émissaires de l'empereur, se virent contraints au silence

ilence (*a*). Barberousse reçut ordre
le s'embarquer avec une puissante 1543.
lotte, & de diriger toutes ses opé-
ations sur celles du roi de France.
Mais ce monarque ne fut pas si
ieureux dans ses tentatives auprès
les princes de l'empire. Dans le
lessein de manifester son zele pour
a foi catholique, afin d'effacer les
nauvaises impressions qu'avoit fai-
es son alliance avec les Turcs, il
voit cru nécessaire de punir avec
ine extrême rigueur ceux de ses su-
ets qui avoient embrassé la reli-
ion protestante; mais il ne fit par-
à qu'élever une barriere entre lui
c ceux des Allemands qui étoient
ortés par inclination & par inté-
êt à le seconder (*a*). Il avoit ce-
endant un avantage réel sur l'em-
ereur : la contiguité de tous ses

(*a*) Sandov. *hist. tom.* 2, 346. Jovius, *ist. lib.* 41, 285, &c. 300, &c. Bran-
ome.

(*b*) Seck. *lib.* 3, 403.

1543. Etats & l'étendue de l'autorité royale en France, le garantiſſoient des délais & des contretemps qui ſont inévitables par-tout où le peuple pourvoit aux frais de la guerre par des ſubſides précaires & ſouvent trop modiques. Ainſi ſes préparatifs ſe faiſoient avec vigueur & célérité, tandis que ceux de Charles étoient toujours lents & ſuſpendus, à moins que des ſecours étrangers, ou quelque expédient extraordinaire, ne vînt le tirer d'embarras.

Ouverture de la campagne dans les Pays-Bas.

François portant toutes ſes forces dans les Pays-Bas, y tint la campagne avant que l'ennemi s'y préſentât. Il ſe rendit maître de Landrecy, & fit fortifier cette place avec grand ſoin, parce qu'elle étoit la clef du Hainaut. De-là, tournant à droite, il entra dans le duché de Luxembourg, qu'il trouva ſans défenſe, comme l'année précédente. Cependant l'empereur ayant compoſé une armée de troupes ramaſſées dans les différens pays de ſa domination, ſe jetta ſur le terri-

:oire du duc de Cleves, duquel il ıvoit juré de tirer une vengeance 1543. ɜxemplaire. Ce prince, dont la po- ition & la conduite rappelloient 'état où l'on avoit vu Robert de a Marck dans la premiere guerre ɜntre Charles & François, eut aussi e même sort. Comme il n'avoit ›as assez de troupes pour faire face l'empereur qui s'avançoit à la tê- e de quarante-quatre mille hom- nes, il se retira à son approche, ẋ les Impériaux, maîtres de la ampagne, investirent aussi-tôt Du- en. Cette ville, quoique vigoureu- ement défendue, fut prise d'assaut; ɔus les habitans furent passés au fil e l'épée, & les maisons réduites n cendres. Ce terrible exemple de ɛ́vérité répandit aux environs une onsternation si générale, que tou- ɜs les autres villes, même celles ui étoient en état de résister, en- oyerent leurs clefs à l'empereur. .e duc lui-même, avant qu'un dé- ıchement françois pût arriver à

L'empereur s'empare du duché de Cleves.

son secours, fut obligé de lui faire une soumission qui dégradoit sa
1543. dignité de souverain. Admis en la présence de ce monarque, il se mit à genoux avec huit de ses principaux sujets, pour implorer sa clémence. Charles le laissa dans cette posture humiliante, & le fixant d'un air fier & implacable, le renvoya à ses ministres. Mais les conditions qu'on lui prescrivit ne furent pas aussi rigoureuses qu'il devoit l'attendre d'une pareille réception;
Le 7 Sept. on l'obligea de renoncer à toutes prétentions sur le duché de Gueldres, & à rompre son alliance avec la France & le Danemarck, pour s'unir à l'empereur & au roi des Romains. Tous ses Etats héréditaires lui furent restitués à ce prix, excepté deux villes que Charles garda comme des ôtages de sa fidélité pendant la guerre; ensuite on le rétablit dans tous ses privileges de prince de l'empire. Peu de temps après, l'empereur pour gage d'une sincere réconciliation, lui

onna en mariage une des filles de
ɔn frere Ferdinand (*a*). 1543.

Après le châtiment du duc de Siege de
leves, qui, en privant François Landrecy.
'un de ses alliés, ajoutoit aux omaines de Charles une grande rovince, contiguë à ses Etats des ays-Bas, ce prince s'avança dans : Hainaut, & mit le siege devant .andrecy. Il y fut joint par un corps e six mille Anglois, sous le commandement du chevalier Jean Walɔp; c'étoit-là le premier fruit de ɔn alliance avec Henri. La garnion composée de vieux soldats commandés par de la Lande & Dessé, fficiers de réputation, fit une vioureuse résistance. François marha avec toutes ses forces au seours de la place; Charles couvroit e siege. Tous deux étoient déterninés à hasarder une action décive, & l'Europe entiere s'attendoit

(*a*) Haræus, *annal. Brabant.* tom. 1, 628. *Recueil des traités*, 2, 225.

1543. à voir finir de si longs démêlés par une bataille entre deux grandes armées, que ces souverains commandoient en personne. Mais l'espace qui séparoit les deux camps étoit disposé de maniere que le désavantage devoit être pour celui qui tenteroit l'attaque, & ni l'un ni l'autre n'en voulut courir le risque. Au milieu des mouvemens que faisoit chacun d'eux pour attirer son ennemi dans le piege, ou pour l'éviter, François se conduisit avec tant de bonheur & d'habileté, qu'il parvint à faire entrer des troupes fraîches dans la ville avec un convoi de provisions. L'empereur désespérant alors du succès, prit ses quartiers d'hiver (*a*) pour se garantir des rigueurs de la saison qui auroit causé la ruine de son armée.

Soliman entre dans la Hongrie.

Cependant Soliman, fidele à tous ses engagemens avec la France, entra dans la Hongrie à la tête

(*a*) Du Bellay, 405, &c.

l'une nombreuse armée. Les prinées de l'empire voyant Charles employer toutes ses forces contre François, ne firent pas de grands efforts pour sauver un pays qu'il sembloit vouloir sacrifier ; de sorte qu'il ne se trouva aucun corps de troupes pour arrêter les progrès du Sultan. Il assiégea l'une après l'autre, Cinq-églises, Albe & Gran ; ces trois villes, les plus considérables de la Hongrie, appartenoient à Ferdinand. La premiere fut prise d'assaut, les deux autres se rendirent, & presque tout le royaume se soumit au joug des Turcs (*a*). Vers le même temps, Barberousse s'étant embarqué avec une flotte de cent dix galeres, côtoya la Calabre, fit une descente à Reggio, qu'il saccagea & brûla ; de-là s'avançant à l'embouchure du Tibre, il s'y arrêta pour faire eau. Les habitans de Rome ignorant la destination de cet armement, fu-

1543.

Descente de Barberousse en Italie.

(*a*) Istuanhaff. *hist. Hung.* l. 15, 167.

rent saisis d'une si grande terreur, qu'ils s'enfuirent avec précipitation. La ville alloit rester déserte, si Paulin, l'envoyé de France, ne leur eût rendu le courage par des lettres, où il protestoit qu'aucun Etat allié du roi son maître, n'avoit à craindre ni violence ni insulte de la part des Ottomans (*a*). D'Ostie, Barberousse fit voile pour Marseille. Il y fut joint par la flotte françoise qui portoit un corps de troupes, commandé par le comte d'Enguien, jeune & vaillant prince de la maison de Bourbon. Ces flottes dirigerent ensemble leur route vers Nice, dernier asyle de l'infortuné duc de Savoie. Ce fut-là qu'au grand scandale de toute la chrétienté, on vit les lis de la France & le croissant de Mahomet, s'unir contre une forteresse où la croix de Savoie étoit arborée. Cependant la

1543.

10 Août.

(*a*) Jovii, *hist. l.* 43, 304, &c. Pallavic. 160.

ille fut vigoureusement défendue ontre les deux armées, par Montort, gentilhomme Savoyard, qui outint un assaut général, & fit perre beaucoup de monde aux ennenis avant de se retirer dans le châeau. Ce fort situé sur un rocher, ne ouvoit être entamé ni par l'artilerie ni par les mines. Il tint si ong-temps que Doria eut le loisir e s'en approcher avec sa flotte, & e marquis du Guast avec un corps de roupes de Milan. Dès que les Franois & les Turcs eurent avis de ces enforts, ils leverent le siege (*a*); & e roi, pour se dédommager de l'oprobre dont il s'étoit couvert par une elle alliance, n'eut pas même la onsolation du succès. 1543. 8 Sept.

En considérant le peu de progrès qu'on avoit fait de part & l'autre durant cette campagne, on levoit s'attendre à voir traîner la Préparatifs pour une nouvelle campagne.

(*a*) Guichenon, *histoire de Savoie*, tom. , *p*. 651. Du Bellay, 425, &c.

guerre en longueur entre deux mo-
1543. narques dont les forces étoient dans une sorte d'équilibre, & qui trouvoient dans leurs talens & leur activité des ressources inépuisables. Chacun d'eux pouvoit ruiner ses propres Etats, avant de conquérir ceux de son adversaire. Ainsi Charles & François eussent desiré la paix, s'ils n'avoient consulté que leur intérêt ou la prudence; mais l'animosité personnelle qui se mêloit dans tous leurs différends, étoit devenue si violente & si implacable, que le plaisir de la satisfaire l'emportoit sur toute autre considération, & que chacun s'occupoit plus à nuire à son ennemi qu'à chercher son propre avantage. La saison ne les eut pas plutôt forcés à suspendre les hostilités, que sans aucun égard ni aux sollicitations réitérées du pape, ni à ses paternelles exhortations pour le rétablissement de la paix, ils commencerent à préparer les opérations de la campagne suivante avec une ardeur qui

croissoit en proportion de leur haine. Charles s'attacha d'abord à gagner les princes de l'empire, & s'efforça de soulever contre François la masse pesante du Corps germanique. Mais pour bien entendre les démarches qu'il fit à ce sujet, il est nécessaire de reprendre l'histoire de l'Allemagne depuis la diete de Ratisbonne, tenue en mille cinq cent quarante & un.

1543.

Affaires d'Allemagne.

Vers le temps où cette assemblée se rompit, Maurice succéda à son pere Henri dans la partie de la Saxe qui appartenoit à la branche Albertine de la maison souveraine de cet électorat. Ce jeune prince qui n'avoit encore que vingt ans, montroit déja les grands talens qui devoient lui donner tant de part aux affaires d'Allemagne. Dès qu'il prit le timon du gouvernement, il dédaigna les routes ordinaires, & les premiers pas annoncerent de grands desseins. Quoique scrupuleusement attaché par son éducation & ses principes au protestantisme, il re-

Maurice de Saxe succéde à son pere.

Projets & conduite de ce jeune prince.

fusa d'entrer dans la ligue de Smalkalde. Il vouloit, disoit-il, maintenir la pureté de la religion, mais non s'embarrasser dans les démêlés politiques & dans les cabales qu'elle enfantoit. Il prévoyoit dès-lors la rupture qui alloit éclater entre Charles & les confédérés, & présumant lequel l'emporteroit des deux partis, au lieu de témoigner à l'empereur de l'inquiétude & des soupçons comme les autres protestans, il affecta de lui montrer une confiance sans bornes, & lui fit sa cour avec la plus grande assiduité. En 1542, lorsque les réformés refuserent, ou du moins n'accorderent qu'avec peine de foibles secours à Ferdinand pour défendre la Hongrie, Maurice alla se joindre à lui, & se signala par son zele & son courage. Dès la premiere campagne de Charles, il lui amena un corps de ses propres troupes. Les agrémens de sa personne, sa dextérité dans tous les exercices militaires, & cette intrépidité naturelle qui le ren-

1543.

oit avide de dangers, le distinuoient encore moins que l'habileé & l'adresse avec laquelle il sçut 'insinuer dans la faveur de l'emereur (*a*). Tandis que par une con-uite qui paroissoit étrange à tous eux de sa religion, Maurice capivoit ainsi les bonnes graces de ce nonarque, il commençoit à monrer de la jalousie contre son couin l'électeur de Saxe. Cette pasion secrete qui devint dans la suie si fatale au dernier, avoit déja presque occasionné une rupture enre ces deux princes. Dès que Maurice fut parvenu au gouvernement, ls prirent les armes l'un contre l'autre avec une égale fureur, pour un vain droit de jurisdiction dans une petite ville des bords de la Moldave. Mais au moment d'en venir aux mains, il furent arrêtés par la médiation du Landgrave de 1543.

(*a*) Sleid. 317. Seck. l. 3, 371, 386, 428.

Hesse, & par la puissante autorité des remontrances de Luther (*a*).

1543.

Le pape propose d'assembler un concile général à Trente.

Cependant le pape quoique très-irrité des concessions que l'empereur avoit faites aux réformés à la diete de Ratisbonne, étoit si vivement sollicité d'assembler un concile, soit par les partisans zélés du Saint-siege, soit par des personnes même dont les opinions & les desseins pouvoient lui être suspects, qu'il ne crut pas pouvoir différer davantage à le convoquer. Plus on avoit eu de peine à l'obtenir, plus on attendoit avec impatience l'effet de ses décisions. Mais voulant du moins y donner la loi & diriger toutes les opérations de l'assemblée, le pontife ne perdit pas de vue sa premiere résolution de choisir pour cet objet, une ville d'Italie où les ecclésiastiques à ses gages & dépendans de sa faveur, pussent se rendre sans peine & à moins

Le 3 Mars.

(*a*) Sleid. 292. Seck. *lib.* 3, 403.

le frais. Il donna au nonce qu'il avoit à la diete de Spire, en 1542, 1543.
l'ordre de renouveller cette proposition si souvent rejettée des Allemands, & l'autorisa, s'il trouvoit toujours la même répugnance dans les esprits, à proposer pour le lieu du concile la ville de Trente dans le Tirol, soumise au roi des Romains, & située sur les confins de l'Allemagne & de l'Italie. Les princes catholiques, après avoir représenté dans la diete que le choix de Ratisbonne, Cologne, ou quelques autres grandes villes de l'empire, eût été plus avantageux pour le bien général, finirent par s'en tenir à la derniere offre de Paul. Mais les protestans témoignerent un mécontentement universel, & déclarerent qu'ils ne reconnoîtroient point un concile convoqué hors des limites de l'Empire par l'autorité du pape, & dans lequel il se réservoit le droit de présider (*a*).

(*a*) Sleid. 291. Seck. *lib.* 3, 283.

1543. Le 22 Mai. 1542. Il convoque le concile par une bulle.

Paul sans s'inquiéter de cette opposition, publia la bulle du concile, nomma trois cardinaux pour y assister comme ses légats, & leur prescrivit de se rendre à Trente avant le premier de novembre, jour qu'il avoit fixé pour l'ouverture de cette assemblée. Mais s'il eût desiré le concile aussi sincérement qu'il le prétendoit, il n'auroit pas choisi pour le tenir, un temps si peu convenable. On ne pouvoit guere s'attendre en ce moment à voir régner dans les esprits ce concert & ce calme, qui seuls peuvent assurer la liberté & l'autorité des délibérations : d'ailleurs la guerre cruelle qui étoit alors allumée entre l'empereur & François, ne permettoit pas aux ecclésiastiques de la plus grande partie de l'Europe, d'arriver tranquillement à Trente. Les légats y demeurerent plusieurs mois sans qu'il y parût personne, si ce n'est quelques prélats des Etats du pape ; & ce pontife se vit contraint pour éviter le

dicule & le mépris aux yeux des nnemis de l'église, de rappeller ›s cardinaux & de différer le conile (*a*).

1543. Il est forcé de le différer.

Malheureusement pour la cour .e Rome, pendant que les protesans d'Allemagne saisissoient toutes es occasions de décrier son autorié, l'empereur & le roi des Romains jugerent qu'il étoit de leur ntérêt de ne les pas réprimer x même de se les attacher par le nouveaux actes d'indulgence. Dans la même diete de Spire, où ils avoient protesté de la maniere la plus insultante contre la tenue du concile à Trente, Ferdinand qui avoit besoin de leur secours dans la Hongrie, permit que leurs protestations fussent insérées dans les registres de cette assemblée; & renouvellant en leur faveur les priviléges qu'ils avoient obtenus à Ratisbonne, il y ajouta

L'empereur cherche à gagner les Protestans.

(*a*) Fra-Paolo, p. 97 Sleid. 296.

toutes les sûretés qu'ils pouvoient demander. Entr'autres choses, il leur accorda la suspension d'un décret de la chambre impériale contre la ville de Goslar, qui étoit entrée dans la ligue de Smalkalde & avoit saisi les revenus du clergé dans ses domaines. Il fut enjoint à Henri, duc de Brunswick, de se désister de l'exécution de ce décret. Mais ce prince qui poussoit le zele jusqu'au fanatisme, aussi téméraire qu'obstiné dans ses entreprises, ne cessa point ses incursions dans le territoire de Goslar. L'électeur de Saxe & le landgrave de Hesse, ne pouvant souffrir qu'on opprimât les membres de la ligue, assemblerent leurs forces, déclarerent la guerre à Henri, & dans l'espace de quelques semaines, l'ayant dépouillé de ses Etats, l'obligerent à chercher un refuge à la cour de Baviere. Cet acte d'une vengeance prompte & févere fit trembler toute l'Allemagne; & les confédérés de Smalkalde montrerent, dès

1543.

Acte de vigueur de cette ligue.

e premier essai de leurs armes, u'ils avoient & le courage & le ouvoir de protéger leurs asso- 1543.
iés (*a*).

Enhardis par tant de concessions x par les progrès que faisoient de our en jour leurs opinions, les rinces de la ligue de Smalkalde rent une protestation solennelle ontre la chambre impériale, & ne oulurent plus reconnoître sa juris-iction, sous prétexte que cette our n'avoit point été visitée ou ré-ormée selon le décret de Ratis-onne, & qu'elle continuoit à mon-rer la partialité la plus indécente lans tous ses procédés. Peu de temps près, ils firent encore un pas plus ardi, & protestant contre le recès l'une diete tenue à Nuremberg, ui avoit pourvu à la défense de

(*a*) Sleid. *commemoratio succincta cau-arum Belli, &c. & Smalcadiçis contrà Henri Brunsw. ab iisdem adita. Ap. Scar-lium*, tom. 2, p. 307.

1543. Le 23 Avril 1543.

la Hongrie, ils refuserent de fournir leur contingent pour cet objet, à moins que la Chambre impériale ne fût réformée, & qu'on ne leur accordât une sûreté entiere sur tous les points qui concernoient la religion (*a*).

Diete de Spire. 1544.

Tels étoient les mesures des Protestans, & la confiance qu'ils avoient dans leur pouvoir, lorsque Charles revint des Pays-Bas pour tenir la diete qu'il avoit convoquée à Spire. Le respect pour la majesté impériale, & l'importance des affaires qu'on avoit à traiter, rendirent cette assemblée très-nombreuse. Tous les électeurs, beaucoup de princes ecclésiastiques & séculiers, & les députés des villes y furent présens. Charles sentit bien que ce n'étoit pas-là le moment de soulever l'esprit inquiet des réformés, en soutenant avec hauteur la doctrine de l'église, ou en portant la moin-

(*a*) Sleid. 304, 307. Seck, *lib.* 3, 404, 405.

re atteinte aux privileges dont ils
puissoient; mais qu'au contraire, 1544.
our obtenir d'eux quelques secours,
. falloit les tranquilliser par de
ouvelles faveurs & donner plus
l'extension que jamais à la liberté
le conscience. Aussi s'appliqua-t-il
recherchar l'amitié de l'électeur
le Saxe & du landgrave de Hesse,
hef du parti Protestant; & leur
édant sur quelques points, pro-
nettant tout sur les autres articles,
l se mit à l'abri des obstacles qu'ils
uroient pu lui susciter. Cette pré-
aution prise, il crut pouvoir s'ex-
pliquer dans la diete sans aucun
nénagement. Il commença par van-
er son zele & ses travaux infa-
igables à l'égard des deux objets
es plus importans pour la chré-
ienté; l'un, avoit été de procurer
in concile général pour appaiser les
lisputes de religion qui désoloient
'Allemagne; & l'autre de pren-
dre de justes mesures pour arrêter
les progrès formidables des armées
Ottomanes. Mais tous ses pieux

L'empereur réclame du secours contre la France.

desseins, disoit-il, avoient été ren-
1544. versés par l'injuste ambition du roi de France, qui ayant gratuitement rallumé en Europe une guerre qu'on croyoit éteinte par la treve de Nice, avoit empêché les peres de l'église d'arriver au concile, ou d'y délibérer en sûreté ; & l'avoit obligé lui-même à employer toutes ses troupes à sa défense, quoiqu'il eût mieux aimé, pour l'honneur de la chrétienté & pour sa propre satisfaction, les tourner contre les infideles. Il ajouta que François, non content d'avoir fait avorter son projet, venoit par une impiété sans exemple d'attirer les Turcs au cœur des États catholiques ; & que joignant ses armes aux leurs, il avoit attaqué ouvertement le duc de Savoie, membre de l'empire ; que la flotte de Barberousse étoit actuellement dans un des ports de la France, n'attendant que le retour du printemps pour porter la terreur & la désolation chez les chrétiens ; que, dans de semblables circons-

nces, ce seroit une folie que de
nser à faire des expéditions au
in contre les Ottomans, ou à les 1544.
asser de la Hongrie, tandis qu'un
ssi puissant allié que François leur
onnoit un asyle au centre de
Europe; qu'il étoit de la prudence
s'opposer d'abord au danger le
us voisin & le plus pressant, &
ar conséquent d'humilier la Fran-
, afin de priver Soliman des avan-
ges qu'il tiroit de cette union
eu naturelle avec un monarque,
ui s'arrogeoit encore le titre de
ès-chrétien; qu'au reste la guer-
contre le roi de France étoit la
ême que contre le Sultan, puis-
u'on ne pouvoit affoiblir le pre-
ier, sans porter un coup sensible
u dernier. Il finissoit par deman-
er à l'assemblée des secours con-
e François, qui non-seulement
ttaquoit le Corps germanique &
on chef, mais encore se déclaroit
allié des infideles & l'ennemi pu-
lic de la chrétienté.

Pour donner plus de poids à ces

violentes invectives de l'empereur; le roi des Romains se leva & fit un récit des conquêtes rapides de Soliman dans la Hongrie; on en voyoit la cause, disoit-il, dans la fatale nécessité où s'étoit trouvé son frere, de tourner toutes ses forces contre la France. D'un autre côté, les envoyés du duc de Savoie parlerent fort au long des opérations de Barberousse à Nice, & des ravages qu'il avoit faits sur cette côte. Ces plaintes jointes à l'indignation générale qu'excitoit en Europe cette alliance sans exemple du roi de France avec les Turcs, firent sur la diete toute l'impression que l'empereur desiroit, & disposerent la plupart de ses membres, à lui accorder de puissans secours. On ne permit pas aux ambassadeurs que François envoyoit pour expliquer les motifs de sa conduite, d'entrer dans les terres de l'Empire. En vain ils publierent l'apologie de leur maître & tenterent de justifier son alliance avec Soliman par des exemples tirés de l'écri-

1544.

ture

re & de la conduite des princes rétiens ; ils ne gagnerent rien r des esprits déja irrités & trop révenus contre ce monarque, pour re en état d'écouter aucune raison ı sa faveur. 1544.

Charles, considérant cette dispo- ion de l'Allemagne, sentit qu'il pouvoit plus trouver d'obstacle ses projets, que dans les craintes les défiances des Réformés ; il se étermina donc à calmer leurs in- iétudes, en leur accordant tout qu'ils pouvoient desirer pour leur reté. Dans ce dessein, il consen- à un arrêté qui suspendoit tous décrets portés jusqu'alors contre x ; on convint qu'il se tiendroit un ncile général ou national pour le tablissement de la paix dans l'é- se ; que l'empereur tâcheroit le faire convoquer le plutôt 'il seroit possible ; qu'en atten- nt, les Protestans jouiroient libre exercice de leur reli- on ; que la Chambre impériale pourroit plus les inquiéter, &

¶ Il accorde de grands privilèges aux Protestans pour se les concilier.

1544. que les juges de cette cour, à l'expiration du terme de leur office, feroient remplacés par d'autres personnes compétentes, fans aucune diftinction de religion. Les Réformés touchés de ces actes de condefcendance, s'engagerent à s'unir aux autres membres de la diete, pour déclarer la guerre à François au nom de l'empereur. Ils accorderent à Charles un corps de vingt-quatre mille hommes de pied & de quatre mille chevaux, qui devoient être entretenus pendant fix mois aux dépens de la confédération. En même temps la diete impofa dans toute l'Allemagne une taxe par tête, fans aucune exception, pour fubvenir aux frais de la guerre contre les Turcs.

Secours accordés à l'empereur par la diete.

Négociations de Charles avec le Danemarck & l'Angleterre.

Tandis que Charles fuivoit avec une extrême attention le fil des affaires les plus compliquées, au milieu d'une diete nombreufe, où il s'agiffoit de faire concourir tant d'intérêts divers au but de fa politique ambitieufe, il négocioit d'un autre

ôté sa paix particuliere avec le roi
e Danemarck qui, sans avoir 1544.
ncore rien tenté de considérable
our François son allié, pouvoit
ependant faire une diversion for-
idable en sa faveur (a). En mê-
ne tems il agissoit auprès du roi
'Angleterre pour l'engager à faire
e plus vigoureux efforts contre
ur ennemi commun. Le temps
oit bien propre à tout obtenir:
qui venoit d'arriver en Ecosse,
nimoit Henri du plus violent res-
ntiment contre François. Après
oir conclu avec le Parlement de
royaume un traité de mariage
ntre son fils & la jeune reine
arie, il croyoit voir bientôt tous
s desirs remplis par l'union des
ux monarchies, projet chéri de
prédécesseurs & toujours suivi
ns succès. Mais la reine mere,
arie de Guise, le cardinal Béa-

(a) Dumont, *corps diplom. tom.* 4
11, *p.* 274.

1544. toun & les autres partisans de la France, vinrent à bout, non-seulement de rompre cette alliance, mais encore d'aliéner entiérement la nation Ecossoise des Anglois, & de redoubler son ancien attachement pour la France. Henri ne renonça pas cependant à un objet de cette importance. Outre le plaisir de se venger d'un ennemi qui avoit fait échouer le dessein qui lui tenoit le plus au cœur, il lui sembla qu'humilier François, étoit le meilleur moyen de ramener les Ecossois au traité qu'ils avoient rejetté. Il étoit si entêté de ce projet, que Charles le trouva prêt à le seconder dans tout ce qu'il voudroit entreprendre contre le roi de France. Tel étoit le plan qu'ils concerterent ensemble, que son exécution, entraînant infailliblement la perte de la France, auroit agrandi les Etats de l'empereur, & même élevé sa puissance au point de devenir fatale à la liberté de l'Europe. Les deux monarques con-

inrent d'entrer en France, cha-
un avec une armée de vingt-qua- 1544.
e mille hommes, & sans perdre
u temps à assiéger les villes fron-
ieres, de pénétrer au cœur du
oyaume pour unir leurs forces près
e Paris (*a*).

Les François ouvrent la campagne dans le Piémont.

Cependant François restoit seul ontre tant d'ennemis que Charles ui suscitoit; Soliman étoit l'unique llié qui ne l'eût point abandonné: Mais cette alliance avoit rendu e roi si odieux à toute la chrétienté, qu'il aima mieux en perdre es avantages que d'être plus longemps l'objet de la haîne & de 'exécration publique. En conséquence, dès l'entrée de l'hiver, l renvoya Barberousse, qui dans on retour à Constantinople, raagea les côtes de la Toscane & le Naples. Comme François ne se lattoit pas d'égaler les forces de on rival, il voulut y suppléer par

(*a*) Herbert, 245; Du Bellay, 448.

1544. Ils investissent Carignan.

la célérité, en prenant les devants pour l'ouverture de la campagne. Dès le commencement du printemps, le comte d'Enguin investit Carignan, ville du Piémont, que le Marquis du Guast, après s'en être emparé la premiere année de la guerre, avoit jugée assez importante pour la fortifier à grands frais. Le compte poussa ce siege avec tant de vigueur, que du Guast, jaloux de sa conquête, ne vit pas d'autre moyen de la sauver des mains des François, que de hasarder une bataille. Il accourut de Milan, comme il ne cherchoit pas à cacher son dessein, on le sçut bientôt dans le camp ennemi. Enguien, jeune, entreprenant, plein de valeur, desiroit passionnément d'éprouver la fortune dans un combat; ses troupes ne le souhaitoient pas avec moins d'ardeur; mais le roi retenu par la situation critique de ses affaires, & l'esprit encore rempli de ses premiers désastres, avoit lié les mains au prince, en lui défendant

Les impériaux marchent au secours de cette place.

xpressément de risquer une action
;énérale. Celui-ci ne voulut cepen- 1544.
:ant pas abandonner Carignan au
noment où cette place étoit près
.e se rendre; mais brûlant de se dis-
inguer par quelque action d'éclat,
l dépêcha Monluc à la cour pour
epréſenter au roi les avantages
'un combat & l'eſpoir qu'il avoit
e la victoire. François remit cette
ffaire à la discussion de son con-
eil. Tous les ministres, l'un après
autre, opinerent contre la bataille,
ppuyant leur avis de raisons très-
lausibles. Monluc qui étoit présent
leurs délibérations, parut si mé-
ontent de tout ce qu'il entendoit,
c montra tant d'impatience de par-
er à son tour, que le roi frappé
e ses gestes, l'appella & lui de-
landa ce qu'il pouvoit opposer
un avis si général & si juste.
Monluc, simple soldat, mais vif
c d'un courage reconnu, repré-
enta le bon état des troupes,
ardeur qu'elles montroient d'aller
l'ennemi, la confiance qu'elles

1544. avoient en leurs officiers; enfin l'infamie éternelle dont le refus d'une bataille couvriroit les armes Françoises. Ces raisons furent soutenues d'une chaleur si naturelle, d'une éloquence militaire si rapide, qu'il entraîna non-seulement le roi, toujours passionné pour les actions hardies, mais encore plusieurs membres du conseil. François, saisi du même enthousiasme qui animoit ses troupes, tressaillit, & levant les mains au ciel : » Allez, dit-il à Monluc; » retournez en Piémont & combattez au nom de Dieu (a) «.

Bataille de Cérisoles.

Dès qu'on sçut cette réponse du monarque, une ardeur martiale s'emparant de la noblesse, la cour resta déserte; tous ceux qui pouvoient servir ou qui vouloient se distinguer, allerent en Piémont partager, comme volontaires, les dangers & la gloire d'une action géné-

(a) *Mémoires de Monluc.*

rale. Encouragé par l'arrivée de tant de braves officiers, Enguien se prépara aussi-tôt à une bataille que du Guast ne refusa point. La cavalerie étoit à-peu-près égale dans les deux partis : mais l'infanterie des impériaux l'emportoit au moins de dix mille hommes sur celle des François. On se rencontra près de Cérisoles, dans une plaine ouverte dont le terrein ne mettoit l'avantage d'aucun côté, & où les armées eurent toute la facilité de se ranger en bataille. Le premier choc fut tel qu'on devoit l'attendre de vieilles troupes, pleines d'acharnement & de bravoure. La cavalerie françoise chargea avec son impétuosité ordinaire, renversant tout ce qui osoit l'arrêter ; mais, d'un autre côté, la discipline & la valeur de l'infanterie Espagnole, ayant fait plier le corps qu'elle avoit en tête, la victoire balança, prête à se déclarer pour le général qui sçauroit le mieux se conduire dans ce moment critique. Du Guast qui

1544.

Le 11 Avril.

1544. se trouvoit parmi les troupes qui avoient été rompues, craignant de tomber entre les mains des François qui pouvoient venger sur lui le meurtre de Rincon & de Frégose, perdit sa présence d'esprit, & oublia de faire avancer son grand corps de réserve. Cependant enguien, avec un courage & une prudence admirable, soutient à la tête de ses gendarmes, le corps de troupes qui avoit commencé à plier. En même-temps il ordonne à son corps de Suisses, qui n'avoit jamais combattu sans vaincre, de tomber sur les Espagnols. Ce mouvement fut décisif: on ne vit plus que confusion & que carnage. Le marquis du Guast, blessé à la cuisse, ne dut son salut qu'à la vîtesse de son cheval. La victoire des François fut complette: dix mille impériaux furent tués, & il y en eut un grand nombre de pris, avec les tentes, le bagage & l'artillerie. Du côté des vainqueurs la joie fut sans mélange, & dans le peu de monde

qu'ils perdirent, il ne se trouva pas un seul officier de distinction (*a*). 1544.

Effets de cette victoire.

Cette brillante journée, en couvrant de gloire les François, les délivra du plus grand danger. Du Guast ne se proposoit pas moins que d'envahir avec son armée, tout le pays qui est entre le Rhône & la Saone, où il ne se trouvoit ni villes fortes, ni troupes réglées à lui opposer. Mais il n'étoit pas au pouvoir de François de pousser ses avantages avec assez de vigueur pour recueillir tous les fruits de cette victoire. Quoique le Milanès restât sans défense, & que ses habitans qui, depuis long-temps murmuroient sous la dureté du gouvernement des impériaux, fussent tout prêts à secouer le joug; quoique le comte d'Enguien, animé par son succès, pressât vivement le

(*a*) Du Bellay, 429, &c. *Mémoires de Monluc*. Jovii, *hist. lib.* 44, *p.* 317, 6.

1544. roi de saisir l'heureuse occasion de recouvrer un pays dont il avoit toujours ambitionné la possession; cependant il fallut sacrifier toute idée de conquête à la sûreté de l'Etat. François fut obligé de rappeller douze mille hommes des meilleures troupes qui servoient sous Enguien pour venir au secours du royaume, où l'empereur & le roi d'Angleterre étoient près d'entrer, chacun par une frontiere opposée & avec des forces supérieures. Ainsi les opérations de ce prince ne firent plus que languir. La réduction de Carignan & de quelques autres villes du Piémont, fut tout ce que lui valut sa grande victoire de Cérisoles (*a*).

Ouverture de la campagne dans les Pays-Bas.

L'empereur, selon sa coutume, fut le dernier à se mettre en campagne; mais enfin il parut vers le commencement de Juin à la tête de l'armée la plus nombreuse & la

(*a*) Du Bellay, 438, &c.

mieux pourvue qu'il eût encore rassemblée contre la France. Elle montoit à environ cinquante mille hommes. Une partie s'étoit déja emparée du Luxembourg & de quelques villes des Pays-Bas, avant que Charles l'eût jointe. Il marcha avec l'armée entiere vers les frontieres de la Champagne. Il auroit dû, comme il en étoit convenu avec le roi d'Angleterre, aller droit à Paris. Le dauphin qui commandoit les seules troupes auxquelles François pût se fier du salut de son royaume, n'étoit pas en état de faire tête à l'empereur. Mais le succès des François en défendant la Provence en 1536, leur avoit appris le plus sûr moyen d'embarrasser un ennemi qui fait une invasion. La Champagne, qui produit plus de vin que de blé, ne pouvoit fournir à l'entretien d'une grande armée; & l'on avoit eu soin, avant l'approche de l'empereur, d'emporter ou de détruire le peu de provisions qui s'y trouvoient. La

1544.

Juin.

1544. ressource de Charles fut de chercher à s'emparer de quelques places fortes, afin d'assurer les convois d'où dépendoit sa subsistance. Les villes frontieres étoient en si mauvais état, qu'il se flatta de s'en saisir promptement & sans peine. Il attaqua d'abord Ligny & Commercy, qui ne firent que peu de résistance; ensuite il investit Saint-Dizier, qui n'avoit rien de tout ce qu'il falloit pour soutenir un siege, quoique cette place gardât un passage important sur la Marne. Mais le comte de Sancerre & M. de la Lande, qui avoient acquis tant de gloire à la défense de Landrecy, se jetterent généreusement dans la ville, résolus de la conserver à leur maître jusqu'à la derniere extrémité. L'empereur qui sçavoit de quoi ils étoient capables, désespérant d'emporter cette place d'emblée, se détermina à l'assiéger en forme; & comme il étoit dans son caractere de ne jamais abandonner une entreprise où il étoit une fois

L'empereur fait le siege de St. Dizier le 8 Juillet.

engagé, il suivit celle-ci avec plus d'obstination que de prudence. 1544.

Les préparatifs du roi d'Angleterre pour la campagne, étoient faits bien avant ceux de l'empereur; mais ne voulant ni attaquer seul toutes les forces de la France, ni laisser ses troupes dans l'inaction, Henri prit cette occasion de châtier les Ecossois, & dépêcha sa flotte avec une partie considérable de son infanterie sous le comte d'Hertford pour faire une descente dans ce royaume. Hertford exécuta ses ordres avec vigueur, pilla & brûla Edimbourg & Leith, fit du dégât dans le pays, & se rembarqua avec tant de diligence que la flotte rejoignit le roi, aussi-tôt après son passage en France. L'empereur qui étoit alors occupé au siege de saint Dizier, envoya un ambassadeur à Henri pour le féliciter de son heureuse arrivée, & le presser de marcher directement à Paris, selon les termes de leur traité. Mais Charles en employant son temps & ses

Henri VIII investit Boulogne.

Le 14 Juil.

1544. forces à prendre des villes pour son propre compte, donnoit un si mauvais exemple à son allié, que celui-ci crut pouvoir l'imiter & s'emparer aussi de son côté des places qui étoient à sa bienséance. Sans aucun égard pour les instances de l'empereur, il investit aussi-tôt Boulogne, & ordonna au duc de Norfolk de pousser le siege de Montreuil, qui avoit été commencé avant son arrivée par un corps de Flamands, joint à quelques troupes Angloises. Mais tandis que Charles & Henri s'occupoient chacun de son intérêt particulier, la cause commune en souffroit. Au lieu de cette union & de cette confiance si nécessaires à l'exécution du grand projet qu'ils avoient concerté, ils montrerent bien-tôt une jalousie mutuelle, qui peu-à-peu engendra les soupçons & finit par une haîne ouverte (*a*).

(*a*) Herbert.

1544. Brave défense de St. Dizier.

Cependant François à force de soins, venoit de rassembler une armée qui, par le nombre & la valeur des troupes pouvoit faire tête à l'ennemi. Le dauphin en habile général, évitoit prudemment une bataille dont la perte auroit mis le royaume en danger, & se contentoit de fatiguer l'empereur avec des troupes légeres, de couper le chemin à ses convois & de dévaster le pays autour de lui. Malgré l'embarras où ces opérations réduisoient Charles, il poussoit toujours le siege de Saint Dizier, que Sancerre défendoit avec une valeur & une habileté surprenante; cet officier soutint plusieurs assauts qu'il repoussa tous; & la mort du brave la Lande, qui fut tué d'un coup de canon, n'ébranla ni sa fermeté ni son courage. Après cinq semaines, il étoit encore en état de tenir quelque temps, lorsqu'un artifice de Granvelle l'obligea de se rendre. Cet habile politique ayant intercepté la clé du chiffre

dont le duc de Guise se servoit
1544. dans sa correspondance avec Sancerre, forgea une lettre au nom de ce duc, qui autorisoit le gouverneur à capituler, sous prétexte que le roi, quoique très-satisfait de sa conduite, ne jugeoit pas prudent de risquer une bataille pour le secourir. Cette lettre fut portée dans la ville de maniere à ne donner aucun soupçon, & Sancerre tomba dans le piege : mais en se rendant, il obtint des conditions dignes de sa valeur ; entr'autres une suspension d'armes pendant huit jours. Ce terme expiré, il s'obligeoit à ouvrir lui-même les portes à l'ennemi, si François dans cet intervalle n'attaquoit point l'armée impériale & ne jettoit pas de troupes dans la ville (*a*). Ainsi Sancerre en arrêtant si long-temps l'empereur devant une place de peu d'importance, donna le loisir à son souverain de rassembler

(*a*) Brantome, *tom.* 4, 489.

toutes ses forces, & jouit d'une gloire assez rare dans un commandant subalterne, celle de sauver sa patrie. 1544.

Dès que Saint-Dizier se fut rendu, l'empereur s'avança dans le cœur de la Champagne; mais l'opiniâtre résistance qu'il venoit d'éprouver lui avoit ôté toute espérance de pénétrer jusqu'à Paris, en lui faisant pressentir ce que lui coûteroit le siege des villes plus fortes & mieux gardées. D'ailleurs la difficulté de pourvoir à ses subsistances, croissoit à mesure qu'il s'éloignoit de ses frontieres. Il avoit perdu une grande partie de ses meilleures troupes au siege de Saint-Dizier; chaque jour elles diminuoient dans des escarmouches qu'il ne pouvoit éviter, & qui ruinoient insensiblement son armée, sans amener une action décisive. Cependant la saison s'avançoit, & Charles n'avoit pu gagner assez de terrein, ni prendre des villes assez considérables pour assurer ses quartiers d'hiver dans le

Le 17 Août. L'empereur pénétre au cœur de la France.

pays ennemi ; ses soldats à qui il
1544. devoit plusieurs mois de solde,
étoient prêts à se mutiner, & les
fonds lui manquoient pour les payer.
Toutes ces considérations le déterminerent à écouter les ouvertures de paix que la reine de France, sa sœur, lui fit faire par l'entremise secrete de deux dominicains, qui étoient leurs confesseurs. En conséquence, des plénipotentiaires furent nommés des deux côtés, & commencerent leurs conférences à Chaussé, petit village près de Châlons. Mais Charles, soit qu'il voulût faire un dernier effort contre la France, soit qu'il ne cherchât qu'un prétexte d'abandonner son allié & de conclure une paix séparée, envoya un ambassadeur à Henri pour le sommer formellement d'avancer vers Paris selon les clauses de leur traité. Tandis qu'il attendoit la réponse du roi d'Angleterre & l'issue des conférences de Chaussé, il continua de marcher en avant malgré le manque de provi-

ſions; enfin, ſoit habileté ou bonheur de ſa part, ſoit qu'il y eût 1544.
de la négligence ou quelque trahiſon chez les ennemis, il ſurprit d'abord Epernay, & enſuite Château-Thierri, où étoient des magaſins conſidérables. Dès qu'on ſçut la priſe de ces deux villes, dont la derniere n'eſt qu'à deux journées de Paris, la conſternation ſe répandit dans cette capitale ſans défenſe, ou l'alarme s'accrut à proportion de ſon étendue. Les habitans livrés au déſeſpoir, fuyoient, comme s'ils euſſent vu déja l'empereur à leurs portes. Pluſieurs envoyerent leurs femmes & leurs enfans à Rouen par la Seine; d'autres à Orléans & dans les villes ſur la Loire. François lui même, plus affligé de cet événement que d'aucun autre malheur de ſon regne, également ſenſible au triomphe de ſon rival prêt à venir l'inſulter dans ſa capitale, & au danger où tout ſon royaume alloit être expoſé, ne put s'empêcher dans le premier mouvement de ſa ſurpri-

se & de son chagrin, de s'écrier :
1544. » O Dieu ! que tu me fais payer » cher cette couronne que je croyois » avoir reçue de ta main comme » un don (*a*) «. Mais se reprochant bientôt ce transport de douleur & de murmure, il ajouta avec un retour de piété : » Que ta vo-» lonté soit faite « ; & reprenant sa premiere tranquillité, il donna des ordres pour s'opposer à l'ennemi. Le dauphin détacha vers Paris huit mille hommes, qui ranimerent le courage des habitans. Il jetta une forte garnison dans la ville de Meaux, & par une marche forcée gagna la Ferté, qui se trouvoit entre les impériaux & la capitale.

Il est forcé de se retirer.

L'empereur, à qui la disette se faisoit sentir de nouveau, voyant que le dauphin évitoit toujours la bataille, & n'osant l'attaquer dans son camp avec des troupes haras-

(*a*) Brantome, *tom.* 6, 381.

ſées & beaucoup diminuées, tourna promptement à droite & ſe retira vers Soiſſons. Ce fut alors qu'ayant reçu la réponſe de Henri, qui refuſoit d'abandonner le ſiege de Boulogne & de Montreuil, dont il étoit près de ſe rendre maître, Charles ſe crut quitte envers lui de toutes les conditions de leur traité, & libre de ne conſulter que ſon intérêt. Il conſentit donc à renouer la conférence que la ſurpriſe d'Epernay avoit rompue. La paix n'étoit pas difficile à conclure entre deux princes dont l'un la deſiroit ardemment, & l'autre en avoit le plus grand beſoin. Elle fut ſignée à Creſpy, petite ville près de Meaux, le dix-huit de ſeptembre. Les principaux articles furent, que des deux côtés on ſe reſtitueroit toutes les conquêtes faites depuis la treve de Nice; que l'empereur donneroit en mariage au duc d'Orléans, ſa fille aînée, ou la ſeconde fille de ſon frere Ferdinand; que ſi c'étoit la ſienne, il lui céderoit à titre de

1544.

Paix conclue à Creſpy.

1544. dot, les provinces des Pays-Bas en toute souveraineté, pour passer aux enfans mâles qui naîtroient de ce mariage ; que s'il préféroit de donner sa niece, elle apporteroit à son mari l'investiture du duché de Milan avec ses dépendances ; que l'empereur déclareroit dans l'espace de quatre mois le choix qu'il auroit fait entre les deux princesses, & que les conditions respectives pour la conclusion du mariage auroient lieu dans un an, à compter du jour de la date du traité ; qu'aussi-tôt que le duc d'Orléans seroit en possession des Pays-Bas ou de Milan, François rendroit au duc de Savoie tout ce qu'il lui avoit pris, excepté Pignerol & Montmélian ; que ce monarque renonceroit à toutes ses prétentions sur le royaume de Naples, ou sur la souveraineté de la Flandre & de l'Artois ; & que Charles en retour abandonneroit les siennes sur le duché de Bourgogne & le comté de Charolois ; que François ne donneroit aucun

un secours au roi de Navarre dans sa retraite; enfin que les deux monarques feroient conjointement la guerre aux Turcs, & que pour cet objet le roi fourniroit, quand il en seroit requis par l'empereur, & l'empire, six mille gendarmes & dix mille hommes d'infanterie (*a*). 1544.

Motifs de Charles pour la conclure.

Sans parler des fâcheuses extrémités où le défaut de subsistances réduisoit l'armée impériale, de la difficulté d'assurer sa retraite, ou de l'impossibilité de faire hiverner ses troupes en France, Charles avoit encore, pour desirer de conclure la paix, d'autres motifs qui, pour être plus indirects n'en étoient pas moins puissans. Le pape étoit extrêmement irrité contre lui, tant des concessions faites aux protestans dans la derniere diete, que de la promesse qu'il avoit donnée de procurer l'assemblée d'un

(*a*) *Recueil des traités*, tom. 7, 227, Belius *de causis pacis crepiac. in actis erudit. Lips* 1763.

concile & de permettre en Allemagne des disputes publiques sur
1544. les points de controverse. Ces deux prétendus attentats sur la jurisdiction & les droits du saint siege, parurent à Paul autant de sacrileges. Il écrivit à Charles une réprimande plutôt qu'une lettre. Le style en étoit si hautain & si rempli d'amertume, qu'on y voyoit plutôt l'envie de chercher querelle à ce prince que le desir de le ramener. Ce ressentiment étoit encore aigri par la ligue de l'empereur avec Henri. L'alliance d'un hérétique excommunié par le saint siege, étoit aux yeux du pape une espece de profanation aussi odieuse que l'union de François avec Soliman. D'un autre côté son fils & son petit-fils déclamoient hautement contre Charles, parce qu'il avoit refusé qu'on alienât en leur faveur Parme & Plaisance, & leur haine contribuoit à irriter de plus en plus celle de Paul. Ajoutez à tout cela le puissant appas des flateries &

des promesses que François ne ceßsoit d'employer auprès de ce pontife pour le gagner. Quoique dans l'intention de conserver son systême de neutralité, le pape eût jusqu'alors étouffé son ressentiment, éludé les artifices de sa famille & résisté aux sollicitations du roi de France, on ne pouvoit cependant guere compter sur la fermeté d'un homme qui avoit à lutter contre ses passions, ses amis & son intérêt. Charles n'ignoroit point que l'union du pape avec la France, mettroit en danger ses Etats d'Italie; il prévoyoit que les Vénitiens ne manqueroient pas de suivre l'exemple d'un pontife, regardé par les Italiens comme un modele de politique; & dans une situation où il supportoit à peine le fardeau de la guerre, il sentoit qu'une nouvelle ligue formée contre lui pouvoit enfin l'accabler (*a*). Dans ce

1544.

(*a*) Fra-Paolo, 100. Pallavic, 163.

1544. même temps, les Turcs, n'ayant point trouvé de résistance en Hongrie, en avoient emporté presque toutes les villes, & ils s'approchoient rapidement de l'Autriche (*a*). Mais ce qui exigeoit la principale attention de l'empereur, étoit le progrès extraordinaire de la doctrine des réformés en Allemagne, & la dangereuse confédération formée par les princes de cette communion. Près de la moitié des Allemands avoient secoué le joug de l'Eglise catholique, & la fidélité du reste étoit fort ébranlée. La noblesse Autrichienne avoit demandé à Ferdinand le libre exercice du protestantisme (*b*). Les Bohémiens qui conservoient toujours quelque semence de la doctrine de Jean Hus, favorisoient ouvertement les nouvelles opinions. L'archevêque de Cologne animé d'un zele rare parmi

(*a*) Istuanhaffii, *hist. Hung.* 177.
(*b*) Sleid. 28.

les eccléſiaſtiques, avoit déja commencé la réforme de ſon diocèſe. 1544. Il n'étoit donc pas poſſible, à moins qu'on ne reprimât à propos cet eſprit d'innovation, de prévoir où il pourroit s'arrêter. Charles avoit été lui-même témoin, dans la derniere diete, du ton déciſif & tranchant que les proteſtans y avoient pris. Il avoit vu que pleins de confiance dans leur nombre & leur union, ils dédaignoient d'employer le ſtyle ſoumis de leurs premieres requêtes, & qu'ils pouſſoient la hardieſſe juſqu'à mépriſer ouvertement le pape, ſans montrer beaucoup plus de reſpect pour la dignité impériale. S'il vouloit donc maintenir l'ancienne religion, ou ſa propre autorité, & ne pas ſe contenter du vain titre de chef de l'empire, il lui falloit faire un vigoureux effort, mais qui devenoit impoſſible pendant qu'il auroit à ſoutenir une guerre au dehors contre un ennemi puiſſant.

1544. Tels étoient les motifs de Charles pour faire la paix. Il avoit eu l'adresse de diriger le plan du traité de Crespy conformément à ses vues. Les conditions faites avec François, privoient le pape de tous les avantages qu'il se promettoit en préférant l'amitié de ce monarque à celle de l'empereur; par l'article qui regardoit la guerre avec les Turcs, Charles tournoit contre Soliman les armes d'un allié qu'il lui enlevoit; enfin par une clause particuliere qu'on n'inséra pas dans le traité, de peur d'exciter mal-à-propos des alarmes, l'empereur convint avec François qu'ils employeroient tous deux leur crédit & leur pouvoir à procurer un concile général, pour affermir leur autorité & détruire l'hérésie protestante dans leurs Etats. Ce dernier article ôtoit aux confédérés de Smalkalde toute espérance de secours de la part du roi de France (*a*). Mais de peur

(*a*) Seck. *lib.* 3, 496.

que leurs sollicitations ou la jalousie contre un ancien rival, ne fissent oublier à François ses engagemens, Charles le laissa engagé dans une guerre avec les Anglois, qui le mettoit hors d'état de prendre aucune part aux affaires d'Allemagne. 1544.

Henri, de tout temps prévenu d'une haute idée de son importance & de son pouvoir, sentit vivement le peu d'égard que lui avoit témoigné l'empereur en faisant la paix sans sa participation. Cependant il trouvoit dans la situation actuelle de ses affaires quelque adoucissement à son dépit. A la vérité, les troupes Flamandes ayant reçu l'ordre de se retirer, il avoit été obligé de rappeller le duc de Norfolk du siege de Montreuil; mais d'un autre côté, Boulogne s'étoit rendue avant que la négociation de Crespy fût terminée. Henri plein de l'orgueil que lui inspiroit sa conquête, étoit encore dans la chaleur de son ressentiment contre l'empereur,

La guerre continue entre la France & l'Angleterre.

Le 14 Sept.

lorſque les Ambaſſadeurs de Fran-
1544. çois arriverent avec des ouvertures de paix; de ſorte qu'ils le trouverent peu diſpoſé à accorder des conditions juſtes & modérées. Ses prétentions extravagantes, qu'il déclara d'un ton de conquérant, étoient que le roi de France renonçât à ſon alliance avec l'Ecoſſe, & lui payât non-ſeulement les arrérages de ſes dettes anciennes, mais encore le rembourſement de tous les frais de la guerre. François, quoiqu'il voulût aſſez ſincérement la paix pour y faire de grands ſacrifices, n'ayant plus cependant l'empereur à combattre, rejetta avec dédain ces propoſitions ignominieuſes. Henri partit pour l'Angleterre, & les hoſtilités continuerent entre les deux nations (*a*).

Le dauphin eſt mécontent de la paix de Creſpy.

Le traité de Creſpy ſi avantageux aux François, qu'il délivroit d'un

---

(*a*) *Mém de Ribier*, tom. 1, p. 672. Herbert, 244.

ennemi déja au cœur du royaume, fut pourtant censuré hautement par le dauphin, qui le regardoit comme une preuve manifeste de la prédilection du roi pour son jeune frere le duc d'Orléans. Il se plaignit que son pere sacrifioit l'honneur de l'Etat & d'anciens droits de la couronne, à l'empressement d'établir un fils qui avoit toute sa faveur. Mais comme il n'osoit risquer d'offenser le roi par le refus de ratifier ce traité, & que cependant il vouloit pouvoir réclamer un jour toute aliénation faite à son désavantage, il protesta secretement en présence de quelques-uns de ses partisans contre ce traité, déclarant nul d'avance tout ce qu'il feroit forcé de faire pour le confirmer. Le parlement de Toulouse suivit son exemple, probablement à l'instigation des créatures de ce prince (*a*). Mais François ratifia 1544.

(*a*) *Recueil des traités*, t. 2, 235, 238.

cette paix avec la plus grande joie.
1544. Aussi content d'avoir délivré ses sujets des malheurs d'une invasion que de la perspective d'acquérir une souveraineté pour son second fils, il ne crut pas acheter trop cher tant d'avantages, en renonçant à des acquisitions illégitimes, à des titres jusqu'alors ruineux & funestes à sa nation, & à des droits qui, faute de possession, n'étoient plus d'aucune valeur. Charles, au temps prescrit par le traité, déclara l'intention où il étoit de donner en mariage au duc d'Orléans, la fille de Ferdinand avec le Milanès (*a*). Tout sembloit promettre la durée de la paix : l'empereur cruellement tourmenté de la goutte, paroissoit hors d'état de faire aucune entreprise qui demandât une grande vigueur de corps ou d'esprit. Il le sentoit lui-même, ou du moins il souhaitoit qu'on le crût. Lorsqu'il étoit le plus

(*a*) *Recueil des traités*, tom. 2, 228.

accablé de cette maladie doulou-
reuſe, un ambaſſadeur de France arriva à Bruxelles pour aſſiſter à la ratification de la paix. Charles ſignant ſon nom avec beaucoup de peine, dit qu'on ne devoit point craindre qu'il violât ce traité, & qu'une main qui pouvoit à peine tenir une plume, n'étoit guere propre à manier la lance. 1544.

Deſſeins de l'empereur ſur l'Allemagne.

L'indiſpoſition de l'empereur le retint pluſieurs mois à Bruxelles. Ce fut du moins en apparence la cauſe qui lui fit différer l'exécution du vaſte plan qu'il avoit formé pour humilier en Allemagne le parti proteſtant. Mais il avoit encore d'autres raiſons de ce délai. Malgré l'importance des motifs qui l'avoient déterminé à cette entrepriſe, la ligue formidable qu'il avoit à combattre, & la ſituation de ſes propres affaires le mettoient dans la néceſſité de délibérer mûrement, de procéder avec circonſpection & de ne pas jetter trop bruſquement le maſque ſous lequel il cachoit ſes

sentimens réels & ses projets.
1544. Il voyoit les protestans, malgré leur confiance dans leurs propres forces, montrer une inquiétude continuelle sur ses desseins. Aussi prompts à prendre l'alarme, que prêts à se défendre, ils joignoient la jalousie d'une faction foible, à l'audace d'un parti puissant. D'un autre côté l'empereur, toujours embarrassé dans sa guerre contre les Turcs & voulant s'en délivrer, avoit pris le parti d'envoyer à la Porte un ambassadeur chargé de propositions de paix, très-soumises; mais les résolutions de cette cour impérieuse, étoient incertaines; & avant de les bien connoître, c'eût été de la part de Charles une haute imprudence que d'allumer le feu d'une guerre civile dans ses propres Etats.

Le pape convoque un concile général à Trente. Le 19 Nov.

Dans ces circonstances, le pape publia, aussitôt après la paix de Cressy, une bulle pour convoquer l'assemblée d'un concile général à Trente, au commencement du

printemps, exhortant tous les princes chrétiens à profiter de l'heureuse tranquillité de l'Europe pour extirper les hérésies qui menaçoient de renverser tout ce que le christianisme avoit de plus sacré. L'empereur parut d'abord mécontent de cette précipitation : cependant après avoir affecté de blâmer le pape, afin de mieux en imposer, il approuva ce concile qui pouvoit devenir utile à ses desseins, & non-seulement nomma des ambassadeurs pour y assister en son nom, mais encore ordonna aux ecclésiastiques de ses Etats de s'y rendre au temps prescrit (*a*). 1544.

Telles étoient les vues de l'empereur, lorsqu'après plusieurs prorogations la diete impériale s'ouvrit à Worms. Les protestans qui jouissoient de la liberté de conscience, mais d'une maniere précaire & sans autre garant que le recès de la der- 1545. Une diete s'assemble à Worms le 24 Mars.

(*a*) Fra-Paolo, 104.

niere diete, qui même ne pouvoit
1545. avoir de force que jusqu'à la tenue d'un concile, souhaitoient ardemment d'établir cet important privilege sur un fondement solide & qui leur en assurât la perpétuité. Mais loin de leur offrir de nouvelles sûretés, les deux points principaux que Ferdinand proposa à la considération de la diete, furent la continuation de la guerre avec les Turcs, & l'état de la religion. Il dit que le premier étoit d'autant plus urgent, que Soliman après avoir conquis la plus grande partie de la Hongrie étoit près de tomber sur les provinces d'Autriche; que l'empereur qui, dès le commencement de son regne, au risque même de sa propre vie, s'étoit occupé à repousser les attaques de ce formidable Sultan, étoit toujours animé du même zele & venoit d'arrêter volontairement le cours de ses succès en France, afin d'employer de concert avec son ancien rival toutes ses forces contre l'ennemi commun de la foi; qu'il

étoit également & du devoir & de l'intérêt de tous les membres de l'empire, de seconder les religieux efforts de leur chef, en lui fournissant des secours dans ce besoin pressant; qu'à l'égard des controverses en matiere de religion, elles étoient si embrouillées & d'une discussion si pénible, qu'on ne pouvoit espérer d'en voir de si-tôt l'issue; que les sollicitations réitérées & la persévérance de l'empereur avoient enfin obtenu du pape la tenue d'un concile qu'on desiroit & demandoit depuis si long-temps; & que le moment fixé pour cette assemblée étant arrivé, les deux partis devoient attendre ses décrets avec l'intention de s'y soumettre comme aux décisions de l'église universelle.

1545.

Ferdinand presse les Allemands de reconnoître l'autorité du concile.

Les catholiques de la Diete reçurent cette déclaration de Ferdinand avec de grands applaudissemens, & répondirent qu'ils consentiroient à toutes ses demandes. Mais les protestans témoignerent

beaucoup de ſurpriſe à des propo-
1545. ſitions ſi ouvertement contraires au recès de la précédente diete. Ils ſoutinrent que par l'importance de leur objet, les diſcuſſions de doctrine devoient être miſes les premieres en délibération; que malgré les alarmes que cauſoient à toute l'Allemagne les progrès des Turcs, l'aſſurance du libre exercice de leur religion les touchoit encore de plus près, & qu'ils ne pouvoient s'engager dans une guerre étrangere, tandis que leur tranquillité domeſtique ſeroit menacée; que cependant ſi l'on vouloit faire ceſſer leurs craintes à cet égard, ils ne montreroient pas moins de zele que leurs compatriotes à repouſſer l'ennemi commun de la chrétienté; mais que ſi le danger qu'on avoit à craindre de la part des Turcs étoit ſi grand, qu'il ne permît point de s'occuper d'autres objets en ce moment, ils demandoient au moins qu'on aſſemblât inceſſamment une diete pour décider en dernier reſſort les

difputes de religion, & qu'en même temps le décret de la premiere diete fur cet article effentiel, fût clairement expliqué. Par le recès de Spire on étoit convenu qu'ils jouiroient paifiblement de l'exercice public de leur religion jufqu'à la convocation légale d'un concile; mais le pape venant d'en indiquer un auquel Ferdinand exigeoit qu'on fe foumît, ils commencerent à foupçonner leurs adverfaires de chercher à tirer avantage de quelques termes équivoques du recès, & d'en conclure que le terme de la liberté de confcience devoit expirer à l'ouverture du concile. Pour prévenir une pareille interprétation, ils renouvellerent leurs proteftations contre une affemblée convoquée hors des limites de l'empire, par la feule autorité du pape, & à laquelle il fe réfervoit le droit de préfider; ils déclarerent que malgré la convocation illégale de ce concile, ils regardoient le recès de la derniere diete comme étant encore dans toute fa force. 1545.

Jufqu'à ce moment, tandis que

1545.
L'empereur arrive à Worms.

l'empereur avoit cru de son intérêt d'adoucir & de gagner les protestans, il avoit su trouver des expédiens pour les satisfaire sur des pretentions déraisonnables en apparence; mais ses vues ayant entiérement changé, il avoit obligé Ferdinand à s'en tenir à ses premieres propositions, & à ne rien accorder qui pût donner la moindre atteinte à la légitimité ou à l'autorité du concile. Les réformés de leur côté ne furent pas moins inflexibles, & de part & d'autre on employa beaucoup de temps & d'efforts à se bien convaincre que la conciliation étoit impossible. La présence même de l'empereur, qui, après sa guérison se rendit à Worms, ne contribua pas à rendre les protestans plus dociles : persuadés qu'ils soutenoient la cause de Dieu & de la vérité, également supérieurs à l'appas de l'intérêt & aux impressions de la crainte, soit que l'empereur redoublât ses sollicitations, soit qu'il laissât entrevoir ses desseins mena-

Le 15 Mai.

çans, il ne fit qu'accroître leur hardiesse. Ils déclarerent enfin ouvertement qu'ils ne daigneroient pas faire leur apologie dans un concile, convoqué, non pour examiner leur doctrine, mais pour la condamner; qu'ils regardoient comme nulle une assemblée dirigée par l'autorité d'un pontife, qui s'étoit ôté le droit de les juger en qualifiant d'avance d'hérésie leurs opinions, & en abusant d'un pouvoir usurpé pour les accabler du poids de ses censures (*a*).

1545. Les Protestans refusent d'avoir aucune communication avec le concile.

Pendant que les protestans, toujours plus fermes dans leur union, refusoient toute communication avec le concile, & des secours à l'empereur contre les Turcs, Maurice de Saxe se montra seul prêt à satisfaire les desirs de ce prince. Malgré son attachement inviolable pour la réformation, affectant une modération

Conduite de Maurice de Saxe dans la diete.

(*a*) Sleid. 343, &c. Seck. 3, 543, &c. Thuan. *hist. lib.* 2, p. 56.

utile à ses vues, il confirma de plus
1545. en plus l'empereur dans les préventions qu'il lui avoit inspirées en sa faveur ; & par-là, il se fraya le chemin à l'exécution des grands desseins que méditoit sans cesse son ame active & ambitieuse (*a*). Son exemple n'eut pourtant que très-peu d'influence sur les autres protestans; & Charles comprit qu'il ne pouvoit espérer ni d'en tirer des secours pour la guerre contre les Turcs, ni de calmer leurs craintes & leur défiance sur l'article de leur religion. Mais ses projets n'étant pas encore mûrs, ni ses préparatifs assez avancés pour les forcer à l'obéissance ou pour châtier leur obstination, il eut l'adresse de cacher ses intentions. Dans le dessein de leur donner de la confiance, il indiqua pour le commencement de l'année suivante, une diete à Ratisbonne où se décideroient les points con-

(*a*) Seck. 3, 571.

teſtés au moyen des conférences d'un certain nombre d'eccléſiaſtiques de chaque parti qui devoient s'y rendre (*a*). 1545.

Les Proteſtans commencent à ſuſpecter l'empereur.

Mais quelque envie qu'eût l'empereur d'en impoſer aux proteſtans par ces apparences de modération, il n'étoit pas capable d'une diſſimulation aſſez conſtante pour leur dérober ſes dangereux deſſeins. Hermant, comte de Wied, archevêque & électeur de Cologne, prélat recommandable par ſes vertus & par une antique ſimplicité de mœurs, mais d'ailleurs auſſi peu ſçavant que tous les nobles qui poſſédoient alors les grands bénéfices de l'Allemagne, étoit devenu un proſélite de la doctrine des réformateurs. Il avoit commencé, dès l'année 1543, avec l'aſſiſtance de Mélanchton & de Bucer, à abolir l'ancien culte dans ſon diocèſe, pour y introduire celui des pro-

(*a*) Sleid. 351.

testans. Les chanoines de sa ca-
1545. thédrale, prévenus contre cet esprit d'innovation, & sentant combien l'égalité évangélique de la nouvelle secte seroit préjudiciable à leurs dignités & à leurs richesses, s'opposerent aux entreprises inouïes de leur archevêque, avec toute la chaleur que l'intérêt pouvoit ajouter à leur zele pour les anciennes institutions. Ce prélat ne voyant dans les obstacles qu'il rencontroit, qu'une nouvelle preuve de la nécessité d'établir la réformation, ne se relâcha ni dans sa résolution ni dans sa fermeté. Enfin les chanoines ayant éprouvé l'inutilité de leur résistance, protesterent solennellement contre les entreprises de leur archevêque, & en appellerent au pape & à l'empereur, l'un son juge ecclésiastique, & l'autre son seigneur temporel. Cet appel fut porté devant l'empereur pendant qu'il étoit à Worms; il prit aussi-tôt les chanoines de Cologne sous sa protection, leur enjoignant de pro-

céder en toute rigueur contre ceux qui oseroient secouer le joug de l'église Romaine, défendit à l'archevêque de faire aucune innovation dans son diocèse, & le somma de comparoître à Bruxelles dans l'espace de trente jours pour y répondre aux accusations intentées contre lui (*a*). 1545.

Charles ne se contenta pas de manifester aux protestans ses sentimens de haine par ce coup d'autorité; il persécuta sans relâche dans ses Etats héréditaires des Pays-Bas, tout ce qui étoit suspect de luthéranisme. Dès son arrivée à Worms, il imposa silence aux prédicateurs protestans de cette ville. Il souffrit même que dans la chaire de sa propre chapelle, un moine Italien déclamât contre les luthériens, & le désignât comme élu de Dieu pour exterminer leur dangereuse hérésie. En mê-

(*a*) Sleid. 310, 340, 351. Seckend, 3, 443, 553.

1545. me temps il dépêcha à Constantinople l'ambassade dont on a déja parlé avec des ouvertures de paix, afin de se délivrer de toute appréhension du côté des Turcs. Ni ces démarches ni leurs dangereuses conséquences ne purent échapper à l'inquiete curiosité des protestans ; leurs alarmes se réveillerent, & leur vigilance s'accrut à proportion du péril.

Mort du duc d'Orléans.

Cependant la fortune de Charles, qui dominoit en toute occasion celle de son rival, le tira d'un mauvais pas dont toute sa sagacité & son adresse n'auroient pu le dégager. Le duc d'Orléans, dans le temps même où il devoit épouser la fille de Ferdinand & prendre possession du Milanès, mourut d'une fievre maligne. Cet événement délivra l'empereur de l'obligation d'abandonner une province si importante à son ennemi, ou de la honte de manquer à un engagement récent & solennel, dont la violation auroit bien-tôt occasionné une ruptu-

Le 8 Sept.

re

te avec la France. Il affecta pourtant de témoigner beaucoup de chagrin de la mort prématurée d'un jeune prince qui devoit lui être allié de si près ; mais il évita soigneusement d'entrer dans de nouvelles discussions sur le Milanès, & ne voulut jamais qu'on changeât rien au traité de Crespy, malgré les instances de François, qui demandoit quelques dédommagemens des avantages qu'il avoit perdus par la mort de son fils. Dans les temps glorieux & florissans du regne de ce monarque, une déclaration de guerre auroit sans doute bientôt suivi cet injuste refus ; mais l'affoiblissement de sa santé, l'épuisement de son royaume, & la nécessité de repousser les forces de l'Angleterre, l'obligerent de dissimuler son ressentiment & de remettre ses projets de vengeance à un moment plus favorable. Cependant comme le duc de Savoie ne devoit recouvrer ses Etats que par les conditions du mariage stipulé dans le 1545.

traité de Crefpy, les droits ou les
1545. prétentions de la France anéantirent les efpérances de ce malheureux prince, & refterent à cette couronne pour fervir de prétextes à de nouvelles guerres (*a*).

En effet les confédérés de Smalkalde fe flatterent que les altercations qui alloient fuivre la mort du duc d'Orléans produiroient une rupture entre les deux monarques, & leur laifferoient le temps de refpirer ; mais ils fe tromperent dans cette conjecture, comme dans celle qu'ils formerent fur un événement qui fembloit être le prélude d'une querelle entre l'empereur & le pape. La paffion de Paul pour l'agrandiffement de fa famille, croiffoit avec l'âge, d'autant plus qu'il voyoit la dignité & la puiffance attachées à la tiare décliner de jour en jour. Comme il favoit que l'em-

Le pape donne à fon fils les duchés de Parme & de Plaifance.

(*a*) Belcarius, *comment. 769.* Paruta, *hift. venet.* 4, *p.* 177.

pereur ne se prêteroit pas aux vues de son ambition, il hasarda, au risque d'offenser ce monarque, de donner à son fils Pierre-Louis, l'investiture de Parme & de Plaisance. Cette élévation singuliere d'un homme dont la naissance illégitime étoit une tache pour le pape, & dont la vie licencieuse excitoit l'indignation de tous les honnêtes gens, causa un scandale universel, sur-tout dans un moment où la plus grande partie de l'Europe déclamoit ouvertement contre les mœurs corrompues & le pouvoir exorbitant du clergé, désordres si criants qu'un des principaux objets de l'assemblée du concile étoit de les réformer. Quelques cardinaux attachés à l'empereur firent des remontrances à Paul sur cette aliénation indécente du patrimoine de l'église. L'ambassadeur d'Espagne ne voulut pas être présent à la solennité de cette installation; & Charles refusa nettement de confirmer l'acte de l'investiture, sous

1545.

1545. prétexte que Parme & Plaisance faisoient partie du Milanès. Mais l'empereur & le pape, tous deux attentifs aux affaires d'Allemagne, sacrifiant leurs passions particulieres à la cause publique, étoufferent leur jalousie & leur ressentiment pour s'occuper d'intérêts qu'ils jugeoient d'une plus grande importance (*a*).

Henri de Brunswick allume la guerre en Allemagne.

Vers le même temps, la paix de l'Allemagne fut interrompue par une invasion de Henri duc de Brunswick. Ce prince, privé de ses Etats que l'empereur tenoit en sequestre jusqu'à ce qu'on eût accommodé ses différends avec les confédérés de Smalkalde, avoit cependant un si grand crédit en Allemagne, qu'il s'engagea d'y lever un corps considérable de troupes pour le service du roi de France contre l'Angleterre. François fournit l'argent d'avance; les troupes

(*a*) Paruta, *hist. venet.* 4, 178. Pallavic, 180.

furent levées : mais au lieu de les conduire en France, le duc de Brunswick entra tout-à-coup à la tête de ce corps dans ses propres Etats, espérant de les recouvrer, avant qu'on pût lui opposer une armée. Cette attaque inattendue surprit les confédérés, & François fut encore plus étonné d'un artifice si bas & si indigne d'un prince. Mais le landgrave de Hesse assembla avec une promptitude incroyable tout ce qu'il put de soldats pour arrêter les progrès des troupes indisciplinées de Henri. Bientôt, avec le secours de son gendre Maurice & quelques renforts de l'électeur de Saxe, il remporta plusieurs avantages sur l'ennemi. Le duc, prompt & hardi à former des projets, mais foible & irrésolu dans l'exécution, fut obligé de se rendre lui-même à discrétion avec son fils aîné. Il resta confiné dans une étroite prison jusqu'à ce qu'un changement dans 1545.

la situation des affaires lui rendit la
1546. liberté (*a*).

1546. Réformation du Palatinat.

Le succès du landgrave accrut la réputation des armes des Protestans, & la réformation du Palatinat donna une nouvelle force à leur parti. Frédéric, qui avoit succédé à son frere Louis dans cet électorat, après avoir été soupçonné depuis long-temps d'un penchant secret pour la doctrine des Réformés, ne balança plus à le montrer ouvertement dès qu'il fut souverain. Cependant comme il espéroit que le fruit de tant de dietes, de conférences & de négociations, ameneroit enfin l'établissement de sa religion, il n'osa d'abord tenter aucune innovation publique dans ses Etats; mais las d'une attente
Le 10 Janv. inutile, il crut qu'il étoit enfin obligé de soutenir de toute son autorité la doctrine qu'il approuvoit, & de se rendre aux vœux

(*a*) Sleid. 352. Seck. 3, 567.

de ses sujets, qui, par leur commerce avec les Etats protestans, s'étoient universellement imbus de leurs opinions. Comme la chaleur & l'impétuosité des premiers efforts de la réformation, s'étoient un peu ralenties, le changement du Palatinat se fit avec beaucoup d'ordre & de régularité; l'ancien culte fut aboli, & le nouveau s'introduisit sans violence & sans aucun trouble. Quoique Frédéric adoptât les dogmes des Protestans, il imita l'exemple de Maurice, & ne voulut point entrer dans la ligue de Smalkalde (*a*). 1546.

Quelques semaines avant la révolution arrivée dans le Palatinat, le concile général s'ouvrit à Trente, avec les solennités d'usage. Les Etats Catholiques mettoient toutes leurs espérances dans cette assemblée, & dès le commencement des troubles de l'église, ils l'avoient regardée

Le concile s'assemble à Trente.

(*a*) Sleid, 356. Seck. l. 3., 616.

comme le meilleur remede qu'on
1546. y pût appliquer ; mais beaucoup de gens craignoient qu'il ne fût trop tard, & qu'un mal qui avoit fait de si violens progrès pendant 28 ans, ne fût trop invétéré. Quoique le pape, par sa derniere bulle de convocation, eût fixé la premiere séance du concile au mois de Mars, il avoit des vues si différentes de celles de l'empereur, que l'année se passa presque toute entiere en négociations. Charles prévoyant que la rigueur des décrets du concile mettroit les Protestans sur la défensive & porteroit peut-être leur ressentiment à quelque résolution désespérée, faisoit tous ses efforts pour la différer, jusqu'à ce que ses préparatifs l'eussent mis en état d'en soutenir les décisions par la force des armes. D'un autre côté le pape, qui s'étoit pressé d'envoyer ses légats à Trente pour y présider en son nom, craignoit d'exposer au mépris son autorité, ou de faire suspecter ses intentions, si, dans

un moment où le danger de l'église demandoit des remedes prompts & 1546.
vigoureux, les peres du concile demeuroient dans l'inaction. Il insista donc avec Charles, ou pour transporter cette assemblée dans quelque ville d'Italie, ou pour en suspendre les opérations pendant quelque temps, ou bien enfin pour l'autoriser à commencer sur-le-champ ses délibérations. L'empereur rejetta les deux premieres propositions comme également offensantes pour les Allemands, & protestans & catholiques ; mais sentant qu'il étoit impossible d'éluder la derniere, il se restreignoit à demander qu'on travaillât dans le concile à la réforme des désordres de l'église, avant de procéder à l'examen ou à la décision des articles de foi. C'étoit précisément ce que la cour de Rome craignoit le plus ; & le but de tous ces artifices étoit d'éviter une recherche si dangereuse. Paul, quoiqu'il eût été moins inflexible que quelques-uns de ses prédécef-

1546. ſeurs ſur la convocation d'un concile, n'en étoit pas moins jaloux de ſon autorité. Il preſſentoit qu'un pareil début ſeroit un ſujet de triomphe pour les hérétiques. Il appréhendoit tout ce qui pouvoit s'enſuivre d'humiliant ou de funeſte pour le Saint-Siege, ſi le concile regardoit la réforme des abus comme ſon unique affaire, & ſi les prélats du ſecond ordre pouvoient, au gré de leurs deſirs & de leur humeur, preſcrire des loix à ceux qui, par la puiſſance & les dignités, étoient au-deſſus d'eux. Ainſi ſans écouter les propoſitions inſidieuſes de l'empereur, il donna des inſtructions à ſes légats pour ouvrir le concile.

Le 18 Janv. Opérations du concile. La premiere ſeſſion ſe paſſa en pures formalités. Dans la ſuivante on convint que ce qu'il y avoit de plus preſſant étoit de dreſſer une confeſſion de foi qui contiendroit tous les articles dont l'égliſe ordonnoit la croyance, mais qu'en même-temps on porteroit ſon at-

tention sur les moyens de réformer les mœurs & la discipline du clergé. Ce premier pas, qui montroit déja quel seroit le fruit du concile, le ton impérieux des légats qui y présidoient, & la déférence aveugle de la plupart des membres qui suivoient l'impulsion des chefs, firent prévoir aisément aux Protestans à quelles décisions ils devoient s'attendre. Ils furent étonnés cependant de voir quarante prélats, (car il n'y en avoit pas un plus grand nombre au concile), s'arroger l'autorité de représentans de l'église universelle, & juger en son nom les points les plus importans de la foi. Frappée elle-même de cette indécence & du ridicule qui pouvoit en résulter, l'assemblée fut très-lente dans ses opérations, & pendant quelque temps elle n'y procéda que d'une maniere foible & languissante (*a*). Dès que les

1546.

(*a*) Fra-Paolo, 120, &c. Pallavic. p. 180, &c.

1546. confédérés de Smalkalde eurent appris l'ouverture du concile, ils publierent un long manifeste contenant de nouvelles protestations contre cette assemblée & les raisons qui les déterminoient à ne point reconnoître sa jurisdiction (*a*). Cependant le pape & l'empereur s'embarrassoient si peu d'en presser les opérations, qu'on s'apperçut aisément qu'ils étoient occupés de quelqu'intérêt de plus grande conséquence.

Appréhensions des Protestans.

Mais les Protestans ne pouvoient être tranquilles spectateurs des mouvemens du pontife & de Charles; leurs soupçons croissoient de jour en jour, par les avis qu'ils recevoient de tous côtés, des trames qu'on ourdissoit contr'eux. Le roi d'Angleterre les informa que l'empereur résolu depuis long-temps de détruire leur secte, ne manqueroit pas de saisir cet intervalle du

(*a*) Seck. l 3, 602, &c.

repos de l'Allemagne, comme la conjoncture la plus favorable pour l'exécution de son dessein. Les négocians d'Ausbourg, qui étoit dès-lors une ville du plus grand commerce, furent avertis par leurs correspondans d'Italie, dont quelques-uns favorisoient secrettement le protestantisme (*a*), que le pape & l'empereur préparoient contre les Réformés une dangereuse confédération. Ils reçurent en même-temps des Pays-Bas l'avis que Charles avoit donné des ordres d'y lever des troupes ainsi que dans d'autres parties de ses Etats, mais avec toutes sortes de précautions pour cacher ses mesures. Tous ces avis réveillant les défiances & la vigilance des Protestans, ne leur laisserent aucun doute sur les intentions de l'empereur; ils prirent l'alarme; les députés de la ligue de Smalkalde s'assemblerent à Francfort, &

1546.

Leurs délibérations.

(*a*) Seck. lib. 3, 579.

ſe communiquant mutuellement
1546. leurs informations, ils ſe convainquirent de plus en plus du danger qui les menaçoit. Cependant leur union n'étoit pas auſſi ſolide que l'exigeoient leur ſituation & les préparatifs de leurs ennemis. Cette ligue ſubſiſtoit déja depuis dix ans; mais les territoires de la plupart des princes confédérés étoient enclavés les uns dans les autres; des mariages entre leurs familles, des alliances & des contrats de différente eſpece avoient, ſelon la coutume d'Allemagne, établi des droits & des prétentions réciproques; & c'étoient autant de ſujets inévitables de jalouſie & de diſcorde. Les uns, attachés au duc de Brunſvick, en vouloient ouvertement au landgrave, de la rigueur qu'il avoit exercée contre ce prince auſſi malheureux qu'imprudent. D'autres accuſoient l'électeur de Saxe & le landgrave, qui étoient les chefs de la ligue, d'avoir par leurs profuſions ou leur manque d'économie,

engagé les confédérés dans des dépenses inutiles & exhorbitantes. Ces 1546.
deux grands princes qui, par la supériorité de leur puissance & de leur autorité, gouvernoient entiérement le corps de la confédération, avoient pourtant des vues si différentes, que toutes leurs opérations languirent au moment où elles avoient besoin de la plus prompte vigueur. Le langrave étoit un homme violent & d'un caractere entreprenant; mais, comme son zele pour sa religion ne lui faisoit point oublier les intérêts de la politique, il soutint que dans le danger inévitable dont ils étoient menacés, ils n'avoient pas de plus sûr moyen de s'en garantir que de rechercher la protection des rois de France & d'Angleterre, ou de s'allier avec les cantons Protestans de la Suisse, dont ils pouvoient tirer une assistance telle que le demandoit leur situation. L'électeur d'un autre côté, qui avoit plus de droiture qu'aucun prince de ce sié-

1546. cle, ne manquoit pas de talens pour gouverner ſagement dans des temps de tranquillité; mais il avoit une vénération ſuperſtitieuſe pour la doctrine de Luther, & portoit le fanatiſme pour tous ſes dogmes juſqu'à déteſter toute alliance avec ceux dont la croyance eût différé de la ſienne ſur un ſeul article. Ainſi ſon entêtement pour le luthéraniſme le rendoit incapable de le défendre dans des temps de troubles & de danger. Sans doute il penſoit que les intérêts de religion devoient ſe traiter par des maximes & des principes bien différens de ceux de la prudence humaine; & ſe laiſſant égarer par les opinions de Luther, qui non-ſeulement ignoroit les regles de la politique, mais les mépriſoit, il montra ſouvent une inflexibilité d'eſprit, qui devint préjudiciable au parti même qu'il vouloit ſoutenir. Guidé dans cette occaſion par la morale ſévere de ce réformateur, il refuſa d'entrer en alliance avec

François, sous prétexte qu'il persécutoit le parti de la vérité, de s'attacher au parti de Henri qu'il regardoit comme aussi impie que le pape, & même de s'allier avec les Suisses, parce qu'ils n'étoient pas de son sentiment dans quelques articles de foi qui lui paroissoient essentiels. Cette différence dans la façon de penser sur un objet de cette importance, produisit l'effet qu'on en devoit attendre. On se blâmoit & on se condamnoit secrétement de part & d'autre. Le landgrave ne voyoit dans l'électeur qu'un esprit rétreci par des préjugés indignes d'un prince appellé à jouer le premier rôle sur un grand théâtre. L'électeur accusoit le landgrave de principes relâchés & de vues d'ambition, qui s'accordoient mal avec les intérêts sacrés de la cause où ils se trouvoient engagés. Mais quoique les scrupules de l'électeur eussent fait perdre le moment de tirer des secours du dehors, & que la jalousie & le mé- 1546.

1546. contentement des autres princes eussent empêché de renouveller la ligue dont le terme étoit sur le point d'expirer, cependant le sentiment du danger commun réunit les confédérés sur d'autres articles; ils convinrent en particulier de ne point reconnoître l'assemblée de l'église à Trente pour un concile légitime, & de ne point consentir à laisser opprimer l'archevêque de Cologne, parce qu'il avoit voulu établir la réforme dans son diocèse (*a*).

Leurs négociations avec l'empereur.

Le landgrave qui vouloit pénétrer les intentions de l'empereur, sachant que Granvelle étoit bien instruit des projets de son maître, lui écrivit pour l'informer de plusieurs particularités qui avoient donné des soupçons aux Protestans, & pour lui demander une déclaration précise de ce qu'ils avoient à crain-

(*a*) Seck. l. 3, 556, 570, 613. Sleid. 355.

dre ou à espérer. Granvelle lui répondit que les avis qu'ils avoient reçus des armemens de l'empereur étoient exagérés, & leurs alarmes destituées de fondement ; qu'à la vérité Charles pour préserver ses frontieres de toute insulte de la part de la France ou de l'Angleterre, avoit donné des ordres pour lever quelques troupes dans les Pays-Bas, mais qu'il desiroit autant que jamais, de maintenir la tranquillité en Allemagne (*a*). 1546.

La conduite de l'empereur ne fut pourtant pas d'accord avec ces protestations. Au lieu de nommer des hommes d'un caractere pacifique & modéré pour défendre la doctrine catholique dans les conférences dont on étoit convenu, il choisit des dévots emportés & d'une obstination si aveugle pour leurs opinions, qu'on perdit toute espérance de conciliation entre les deux

(*a*) Sleid. 356.

partis. Malvenda, ecclésiastique Espagnol, qui s'étoit chargé de soutenir la cause des catholiques, la défendit avec toute la subtilité d'un métaphysicien de l'école, plus occupé d'embarrasser ses adversaires, que de les convaincre, & de pallier l'erreur que de découvrir la vérité. Les Protestans indignés & de ses sophismes & de la partialité des réglemens que Charles avoit prescrits dans cette dispute, rompirent brusquement la conférence, trop convaincus que l'empereur ne vouloit que les amuser & gagner du temps pour laisser mûrir ses projets (a).

1546.

(a) Sleid. 258. Seck. l. 3, 620.

Fin du VII Livre.



L'HISTOIRE
DU REGNE DE L'EMPEREUR CHARLES-QUINT,



LIVRE VIII.

1546. Mort de Luther.

TANDIS que le péril sembloit croître de jour en jour, & que la tempête après avoir si long-temps grondé sur l'église protestante, étoit près d'éclater dans toute sa fureur, la mort vint à propos dérober Luther au spectacle doulou-

reux de cette rage destructive. Le
1546. dépérissement de sa santé n'ayant
pu l'empêcher d'aller dans une saison rigoureuse à Eysleben, lieu de sa naissance, pour y appaiser par son crédit une dissension élevée entre les comtes de Mansfield, il y fut attaqué d'une violente inflammation d'entrailles, dont il mourut en peu de jours dans la
Le 18 Fév. soixante-troisieme année de son
âge. Destiné par la providence à opérer une des plus grandes & des plus intéressantes révolutions que l'histoire nous ait transmise, jamais homme ne fut peint avec des couleurs plus opposées. Les jugemens de son siecle furent extrêmes sur son caractere. Les uns outrés & indignés de le voir d'une main hardie renverser tout ce que leurs préjugés ou leur intérêt appelloient sacré,* lui imputerent non-seulement tous les vices d'un homme, mais la perversité même d'un démon. Les autres dans les transports de l'admiration & de la

reconnoiſſance, le conſidérant comme le flambeau de l'égliſe & le reſtaurateur de ſa liberté, lui attribuerent des vertus au-deſſus de l'humanité, & regarderent toutes ſes actions avec cette vénération religieuſe qu'on ne devroit accorder qu'aux hommes inſpirés du ciel. 1546.

Son caractere.

Mais c'eſt ſur ſa propre conduite & non ſur la cenſure ou les éloges exagérés de ſes contemporains, que doit ſe régler le jugement du ſiecle préſent. Il réunit le plus grand zele pour ce qu'il croyoit la vérité; un courage intrépide pour la publier; tout ce que la nature & l'étude peuvent donner d'habileté à la défendre; une activité infatigable pour en accélérer les progrès; & il poſſéda ces qualités dans un ſi haut degré, que ſes ennemis même n'ont pu les lui diſputer. Ajoutons à ces traits une grande pureté de mœurs & même cette auſtérité qui convient au caractere d'un réformateur; une régularité de vie qui donnoit du crédit à ſa

1546. doctrine, & ce parfait désintéressement qui ne laisse aucun doute sur sa bonne foi. Du reste supérieur à toutes considérations personnelles & méprisant le luxe & les plaisirs, il abandona les honneurs & les revenus de l'église à ses disciples, & se contenta toujours de son premier état de professeur dans l'université de Vittemberg & de pasteur de cette ville, avec les appointemens modiques qui y étoient attachés. Cependant ces qualités extraordinaires étoient flétries par quelques-unes des imperfections inséparables de la fragilité humaine; mais ces défauts, loin de pouvoir être imputés à la méchanceté ou à la corruption de son cœur, sembloient prendre leur source dans ses vertus mêmes. Son ame naturellement forte & véhémente, lorsqu'elle se trouvoit excitée par de grands objets ou emportée par quelque passion violente, s'élançoit pour ainsi dire hors d'elle-même avec cette impétuosité qui

étonna

étonna toujours les esprits foibles & pusillanimes, ou les hommes que la fortune a placés dans une situation tranquille. Plusieurs de ses grandes qualités portées à l'excès, franchissant quelquefois les limites du bien, l'entraînerent à des actions qui n'étoient pas sans reproche. Sa confiance en ses opinions tenoit de l'arrogance; son courage à les avancer, de la témérité; sa fermeté à ne s'en jamais départir, de l'obstination; & son zele pour confondre ses adversaires, d'une fureur qui s'exhaloit en injures grossieres. Accoutumé à tout subordonner à la vérité, il exigeoit des autres hommes le même respect pour elle; & sans aucune indulgence pour leurs foiblesses ou leurs préjugés, il invectivoit avec mépris contre tous ceux qui ne pensoient pas comme lui. Lorsque sa doctrine étoit attaquée, il tomboit sur tous ses adversaires avec une égale fureur, n'ayant aucun égard à la distinction du rang ou du mérite.

1546.

Ni la dignité royale de Henri
1546. VIII, ni les talens & l'érudition d'Erafme, ne purent les garantir des mêmes injures dont il accabloit Tetzel ou Eccius. Cependant cette indécence ne doit pas être uniquement attribuée au caractere emporté de Luther ; c'étoit en partie le vice de fon fiecle. Chez un peuple groffier, où l'on ignoroit ces maximes qui, réprimant fans ceffe les mouvemens des paffions, poliffent la fociété & la rendent plus douce, la chaleur des difputes devoit être extrême ; les émotions fortes s'exprimoient dans leur langage naturel, fans délicateffe & fans ménagement. Comme alors tous les ouvrages des favans étoient compofés en latin, on étoit autorifé par l'exemple des meilleurs écrivains de cette langue, à employer contre fes adverfaires les railleries les plus infultantes ; d'ailleurs les indécences paroiffent moins choquantes dans une langue morte que dans les langues vivantes, dont

; termes étant plus familiers ren-
:nt aussi les injures plus grossieres. 1546.
Quand il s'agit d'apprécier le
ractere d'un homme, il faut le
ger sur les principes & les maxi-
es de son siecle; car si la vertu
le vice sont de tous temps les
êmes, les mœurs & les cou-
.mes varient continuellement.
e qui nous paroît répréhensible
ıns la conduite de Luther, ne
:toit pas pour ses contemporains.
:e fut même quelques-uns de ces
ccès que nous lui reprochons au-
ourd'hui, qui avancerent la ré-
olution qu'il avoit entreprise.
our réveiller le genre humain
longé dans l'ignorance ou la su-
erstition, il falloit un zele impé-
ueux, un caractere plein d'audace.
)e douces invitations n'auroient
oint attiré ni remué les ames.
Jn esprit plus aimable, mais moins
igoureux que celui de Luther au-
oit craint ces dangers qu'il sçut
›raver & surmonter. Vers la fin de
a vie, ses infirmités, sans affoi-

1546. blir ſon courage & ſes talens, altérerent ſon tempérament & le rendirent plus chagrin, plus colere, plus impatient dans la contradiction. Il jouit du ſuccès de ſon zele, & vit une grande partie de l'Europe embraſſer ſa doctrine; il vit chanceler les fondemens de la puiſſance des papes, devant qui les plus grands monarques avoient tremblé, & il ne put ſe défendre de quelques mouvemens de vanité & d'amour propre. Il auroit été ſans doute plus qu'homme, s'il eût pu contempler ſans orgueil les grandes choſes qu'il avoit opérées (*a*).

(*a*) On trouve dans ſes dernieres diſpoſitions un exemple frappant de ſa vanité, ainſi que de l'élévation ſinguliere de ſes ſentimens. Quoique les effets qu'il pouvoit léguer, fuſſent très-peu conſidérables, il crut devoir faire un teſtament, & il dédaigna d'y ſuivre les formalités légales. *Notus ſum*, dit-il, *in cœlo, in terra & in inferno, & autoritatem ad hoc ſufficientem habeo, ut mihi ſoli credatur, cùm Deus mihi, homini licet damnabili,*

Quelque temps avant sa mort, il sentit diminuer ses forces; sa constitution étoit déja fort épuisée par une multiplicité prodigieuse d'affaires, jointes aux travaux sans relâche qu'exigeoient les fonctions de son ministere, & à la fatigue de ses études continuelles, d'où sortirent des ouvrages aussi volumineux, qu'il en eût pu composer dans le calme de la retraite. Aux approches de son dernier moment, sa fermeté naturelle ne l'abandonna point. Il entretint ses amis du 1546.

& miserabili peccatori, ex paterna misericordia evangelium filii sui crediderit, dederitque ut in eo verax & fidelis fuerim, ità ut multi in mundo illud per me acceperint, & me pro doctore veritatis agnoverint, spreto banno papæ, Cæsaris regum, principum & sacerdotum, immo omnium dæmonum odio. Quidni, igitur, ad dispositionem hanc, in re exigua, sufficiat, si aasit manus meæ testimonium, & dici possit hæc scripsit. D. Martinus Luther, notarius Dei, & testis evangelii ejus. Seck. lib. 3. p. 651.

1546. bonheur réſervé aux juſtes dans une vie à venir, & ce fut avec toute la ferveur & le raviſſement d'une ame qui ſoupire après l'inſtant d'en jouir (*a*). La nouvelle de ſa mort fut reçue des Catholiques avec une joie exceſſive & même indécente, mais elle découragea tous ſes sectateurs ; aucun des deux partis ne croyant ſa doctrine aſſez fortement enracinée, pour ſe ſoutenir ſans l'appui de la main qui en avoit jetté les premieres ſemences. L'électeur de Saxe fit célébrer ſes funérailles avec une pompe extraordinaire. Luther laiſſa pluſieurs enfans de ſa femme Catherine Bore, qui lui ſurvécut ; & vers la fin du dernier ſiecle, il y avoit encore en Saxe quelques-uns de ſes deſcendans, qui occupoient des places diſtinguées (*b*).

Cependant l'empereur, ſuivant toujours ſon ſyſtême de diſſimu-

(*a*) Sleid. 362. Seck. *lib.* 3, 632, &c.
(*b*) Seck. *l.* 3, 651.

lation, se servoit de toute son adresse pour amuser les Protestans & pour calmer leurs craintes & leurs méfiances. Il imagina même, pour les mieux tromper, d'avoir une entrevue avec le landgrave, le plus actif des confédérés & le plus en garde contre ses desseins. Il lui parla si vivement de l'intérêt qu'il prenoit à la prospérité de l'Allemagne, & de l'aversion qu'il avoit pour les moyens violens; il se défendit si positivement d'être entré dans aucune ligue, ou d'avoir fait aucun préparatif qui pût donner des alarmes aux réformés, que le landgrave n'eut plus d'inquiétude, & se retira bien convaincu des intentions pacifiques de ce monarque. Cet artifice de Charles eut les heureuses suites qu'il en avoit espérées. Le landgrave, au sortir de cette entrevue, qui s'étoit faite à Spire, alla à Worms où la ligue de Smalkalde étoit assemblée, & fit beaucoup valoir les favorables

1546.

L'empereur cherche à amuser & à tromper les Protestans.

Le 28 Mars.

1546. dispositions de l'empereur. Ainsi par un effet du sang froid naturel de la nation Allemande, ou par cet esprit de lenteur & d'indécision qui domine les grands corps dans les délibérations, les confédérés crurent qu'il étoit inutile de prendre des mesures subites contre un danger qui paroissoit éloigné ou même imaginaire (a).

Procédés du concile contre les Protestans.

Mais de nouveaux événemens ébranlerent bientôt la confiance des Réformés dans les promesses de l'empereur. Le concile de Trente, quoiqu'il ne fût composé que d'un petit nombre de prelats Italiens & Espagnols, sans un seul député de plusieurs Etats qu'il prétendoit soumettre à ses décrets, comme s'il eût été honteux de sa longue inaction, voulut décider des articles de la plus grande importance. On examina d'abord le principal objet

(a) Sleid. *hist.* 367, 373.

de la conteſtation entre l'égliſe romaine & les Proteſtans, concernant la regle déciſive en matiere de foi. Le concile décida, en vertu de ſon infaillible autorité, que les livres déſignés juſqu'alors ſous le nom d'apocryphes, auroient la même autorité que les autres livres de la Bible, regardés comme canoniques du temps des Juifs & des premiers Chrétiens; que les traditions tranſmiſes & conſervées dans l'égliſe depuis le ſiecle des apôtres, avoient droit à la même vénération que le texte même des auteurs ſacrés; que la traduction latine des écritures, faite ou revue par ſaint Jérôme & connue ſous le nom de Vulgate, ſeroit reçue comme authentique dans les égliſes & les écoles. On prononça des anathêmes, au nom du ſaint Eſprit, contre tous ceux qui refuſeroient leur conſentement à la vérité de ces articles. Cette déciſion qui ſapoit par les fondemens la doctrine de Luther, fit preſſentir clairement aux Réformés tout

1546. Le 8 Avril.

1546. ce qu'ils devoient attendre du concile, dès qu'il auroit le loisir d'examiner en détail chacun des points de leur croyance (*a*).

Autant cette assemblée avoit montré de précipitation à condamner leurs dogmes, autant le pape en mit à punir ceux qui les avoient embrassés. L'appel des chanoines de Cologne contre leur archevêque ayant été porté à Rome, Paul saisit aussi-tôt cette occasion de déployer l'étendue de son autorité & d'apprendre au clergé d'Allemagne combien il étoit dangereux de résister à l'église Romaine. Personne ne paroissant au nom de l'archevêque, on le tint pour convaincu du crime d'hérésie; le pape publia une bulle qui le privoit de ses dignités ecclésiastiques, portoit contre lui la sentence d'excommunication & délioit ses sujets du serment de la fidélité qu'ils lui devoient

Le 16 Avril.

(*a*) Fra-Paolo, 141. pallav. 206.

comme à leur prince temporel : la protection que ce prélat avoit donné à l'hérésie Luthérienne, fut le seul titre de sa condamnation, & l'unique motif sur lequel on appuya la rigueur de ce décret. Malgré tout le zele de Paul pour défendre les droits de l'église & pour humilier ceux qui osoient y attenter, les Protestans ne purent croire qu'il se fût porté à de telles extrémités contre un prince & un électeur de l'empire, sans s'être assuré d'avance une protection assez puissante pour donner à ses censures tout le poids & l'effet qu'il vouloit y attacher. Ils furent vivement alarmés de cette sentence, où ils voyoient des preuves certaines des mauvaises intentions non-seulement du pape, mais encore de l'empereur contre tout leur parti (*a*). 1546.

Ce fut avec cette fureur qui ac-

(*a*) Sleid. 354. Fra-Paolo, 155. Pallavic. 224.

1546. compagne toujours la honte de s'être laissé tromper, que les réformés se réveillerent de leur fausse sécurité. Charles sentit alors qu'il lui falloit lever le masque, & déclarer ouvertement quel parti il vouloit suivre. Quoique l'exécution de ses desseins ne fût pas encore entiérement prête, cependant à force d'artifices & de détours, il avoit gagné du temps pour l'avancer. Le pape par ses procédés contre l'électeur de Cologne, ainsi que par les décrets du concile, avoit amené les affaires au point que la rupture entre l'empereur & les protestans devenoit presque inévitable. Ainsi Charles n'avoit plus que le choix, ou de prendre parti pour la réformation en s'opposant aux décisions de l'église Romaine, ou bien de soutenir à main armée la religion catholique. Mais ce n'étoit pas assez pour le pape que d'avoir mis l'empereur dans la nécessité de se déclarer; il pressa ce prince de commencer ses opérations, & lui promit de le

Charles se prépare à commencer ses hostilités contre les Protestans.

Ses négociations avec le pape.

seconder avec une vigueur qui lui répondroit du succès. Transporté d'un zele aveugle contre l'hérésie, il ne se souvint plus qu'une des maximes politiques du saint siege, étoit d'empêcher l'autorité impériale d'empiéter au-delà de ses bornes; & dans le dessein d'accabler les Luthériens, il contribua à se donner un maître qui pouvoit lui devenir redoutable ainsi qu'au reste de l'Italie. 1546.

Charles ne craignoit plus alors de voir traverser ses desseins par les Turcs. Ses négociations à la Porte, qui n'avoient point cessé depuis la paix de Crespy, étoient sur le point d'être heureusement terminées. Le roi de France qui vouloit se délivrer de la honteuse obligation de se joindre à l'empereur contre le sultan, son ancien allié, travailla de tout son pouvoir à un accommodement entre ces deux monarques; & Soliman, autant par complaisance pour François, que par ce qu'il se trouvoit dans la né-

Il conclut une treve avec Soliman.

1546. cessité de tourner ses armes contre les Persans, qui menaçoient d'envahir ses Etats, consentit sans peine à une treve de cinq ans. Le principal article de ce traité fut, que des deux côtés on garderoit tout ce qu'on possédoit dans la Hongrie ; & Ferdinand pour accorder quelque chose à l'orgueil du sultan, se soumit à lui payer un tribut annuel de cinquante mille écus (*a*).

Il gagne Maurice & d'autres princes d'Allemagne.

Mais l'empereur mettoit sur-tout sa plus grande confiance dans le secours qu'il espéroit de l'Allemagne. Il sçavoit que le vaste corps Germanique, invincible lorsqu'il étoit uni, ne pouvoit être dompté qu'en tournant ses propres forces contre lui-même. Heureusement pour Charles, la structure de ce corps étoit si foible, l'union de ses membres si lâche, & toutes ses parties tendoient si fortement à se séparer

(*a*) Istuanhaffii, *hist. hung.* 180. *Mém. de Ribier*, tom. 2, 582.

l'une de l'autre, qu'il étoit presque impossible de les voir se réunir pour un effort de vigueur. 1546.
Les semences de discorde étoient alors plus multipliées que jamais. Les catholiques Romains voyant leur religion détruite dans plusieurs provinces, & sur le point de l'être dans d'autres; animés pour sa défense, d'un zele proportionné à la fureur de leurs adversaires, se montrerent prêts à seconder toute entreprise contre ces novateurs. Jean & Albert de Brandebourg ainsi que d'autres princes, irrités des hauteurs & de la dureté que les confédérés de Smalkalde avoient fait essuyer au duc de Brunsvick, étoient impatiens de le tirer de prison & de le venger de ses ennemis. Charles observoit avec satisfaction le progrès de leur ressentiment, & les regardant déja comme dévoués à ses volontés, il crut devoir modérer leur animosité, plutôt que de l'enflamer.

Telle étoit la situation des af-

1546. Assemblée d'une diete à Ratisbonne.

faires, & la prévoyance de l'empereur contre tous les événemens, lorsque la diete de l'empire s'ouvrit à Ratisbonne. La plupart des membres catholiques y parurent en personne; mais plusieurs des confédérés de Smalkalde n'y envoyerent que des députés, sous prétexte de ne pouvoir supporter la dépense qu'occasionnoient ces assemblées aussi fréquentes qu'inutiles. La véritable raison qui les empêcha de s'y rendre, fut leur défiance de l'empereur, & la crainte qu'on n'employât la violence pour les obliger d'approuver les propositions qui se feroient à la diete. Cependant Charles l'ouvrit par un discours extrêmement artificieux. Après avoir témoigné en termes généraux, l'intérêt qu'il prenoit à la prospérité du corps Germanique; après avoir déclaré que, dans l'intention d'y rétablir l'ordre & la tranquillité, il abandonnoit des soins qui le touchoient de plus près, & se re-

fusoit aux sollicitations de ses autres sujets, qui le pressoient de résider parmi eux; il ajouta avec une sorte d'indignation que malgré cet exemple de désintéressement digne d'être imité, plusieurs des membres s'étoient exemptés de se trouver à une assemblée où lui-même s'étoit rendu au préjudice de ses propres affaires; ensuite il parla des malheureuses dissensions de religion, se plaignit du peu de succès de ses efforts pour les appaiser, & de la brusque dissolution de la derniere conférence. Il finit par demander l'avis de la diete sur le moyen le plus efficace de rétablir l'union dans les églises d'Allemagne, & cet heureux accord en matiere de foi, sicher à leurs ancêtres, qui ne le croyoient pas moins utile à leurs intérêts temporels, que nécessaire au christianisme qu'ils professoient. 1546.

Cette maniere agréable & populaire de consulter les membres de la diete, au lieu de leur imposer sa

propre opinion, donnoit à l'empe-
1546. reur l'air d'une grande modération. Il évitoit par là de découvrir ses sentimens, & sembloit ne se réserver que le droit de mettre en exécution ce qu'ils auroient arrêté. Mais s'il témoignoit ainsi de l'estime & de la déférence pour leurs avis, c'est qu'il étoit bien sûr de les trouver conformes à ses vues. Les catholiques excités par leur propre zele, ou prévenus par ses intrigues, se joignirent tous ensemble pour lui représenter que l'autorité du concile assemblé à Trente, devoit décider en dernier ressort sur tous les points de controverse; que tout chrétien étoit obligé de se soumettre à ses décrets, comme à une regle infaillible de foi. Ils supplioient donc l'empereur d'employer le pouvoir qu'il tenoit de la providence à protéger cette assemblée, & à forcer les protestans de s'en tenir à ses décisions. Ceux-ci d'un autre côté présenterent un mémoire, où après avoir répété

1rs objections contre le concile
: Trente, ils propofoient com- 1546.
e l'unique voie de terminer
utes les difputes, d'affembler en
llemagne un concile, foit général,
it national, dans lequel un cer-
in nombre d'eccléfiaftiques nom-
és par chaque parti, examineroient
décideroient les articles de foi. Ils
ppelloient enfuite le récès de plu-
eurs dietes, favorables à leurs pro-
ɔfitions, & d'où ils avoient con-
ı l'efpérance de voir terminer à
ımiable tous les différens; enfin ils
ɔnjurerent l'empereur de ne point
ioler fes promeffes, parce qu'en
ɔrçant les confciences, il ne feroit
u'ouvrir en Allemagne une fource
e calamités, dont la feule idée
empliffoit d'horreur tous ceux qui
imoient fincérement la patrie.
Charles reçut ce mémoire avec un
ourire dédaigneux, & n'y eut
ucun égard. Sa derniere réfolution
toit déja prife; convaincu que la
orce feule pouvoit l'emporter fur
es proteftans, il dépêcha le cardi-

1546. nal de Trente à Rome, pour y conclure avec le pape, une alliance dont les conditions étoient d'avance arrêtées. Il fit lever dans les Pays-Bas, un corps de troupes pour marcher en Allemagne, & chargea plusieurs officiers de recruter des soldats en différentes parties de l'empire; ensuite il avertit Jean & Albert de Brandebourg, que le moment favorable étoit venu de travailler à la délivrance de leur allié, Henri de Brunsvick (a).

Le 9 Juin.

Alarmes des Protestans.

Tous ces mouvemens ne pouvoient se faire à l'insçu des réformés, le secret étoit en trop de mains; & quoique l'empereur cachât toujours artificieusement ses desseins, ses officiers n'ayant pas même réserve, on en parloit ouvertement parmi ses alliés & ses sujets. Les députés des confédérés, alarmés de tous ces bruits & des préparatifs de guerre qu'ils avoient sous les

(a) Sleid. 374. Seck. 3, 658.

yeux, solliciterent une audience de Charles, & lui demanderent au nom de leurs maîtres, si c'étoit par son ordre qu'on levoit des troupes, à quel dessein & contre quel ennemi? Une question si directe, dans un temps où il n'étoit plus possible de nier les faits, exigeoient une réponse précise. Aussi l'empereur avoua-t-il que ces ordres venoient de lui; mais il protesta qu'il n'inquiéteroit sur l'article de la religion, aucun de ceux qui se conduiroient en sujets soumis; il déclara qu'il vouloit seulement maintenir les droits & les prérogatives de la dignité impériale, en punissant quelques membres factieux, dont la conduite irréguliere & licencieuse, tendoit à corrompre ou à renverser l'ancienne constitution de l'empire. Quoique Charles ne nommât pas les personnes sur qui tomboient ses accusations & ses menaces, il étoit facile de voir qu'il en vouloit à l'électeur de Saxe, & au landgrave de Hesse. Leurs députés, re- 1546.

1546. gardant tout ce qu'il venoit de dire, comme une déclaration de guerre, se retirerent aussi-tôt de Ratisbonne (*a*).

Traité de l'empereur avec le pape.

Le cardinal de Trente ne trouva nulle difficulté à traiter avec le pape, qui, content d'avoir enfin réussi à faire adopter son plan à l'empereur, consentit de grand cœur à tout ce qu'on lui proposa de sa part.

Le 26 Juil. La ligue fut signée, peu de jours après l'arrivée du cardinal à Rome. Les dangereuses hérésies qui inondoient l'Allemagne, l'obstination des protestans à ne point reconnoître le saint concile de Trente, la nécessité de maintenir dans leur pureté, la doctrine & la discipline de l'église, furent les motifs publics de cette union : on y disoit qu'afin d'arrêter les progrès du mal & punir l'impiété de ceux qui avoient contribué à le répandre, l'empereur après avoir depuis long-

(*a*) Sleid. 376.

temps essayé sans succès des remedes plus doux, se mettroit incessamment en campagne avec une armée capable de forcer ceux qui rejettoient le concile, ou qui avoient abandonné la religion de leurs peres, à rentrer dans le sein de l'église & sous l'obéissance due au saint siege. Il s'obligeoit aussi à ne point conclure de six mois la paix avec les hérétiques, sans le consentement du pape, & sans lui assigner une part dans les conquêtes qu'il feroit sur eux; même après ce terme, il ne pouvoit entrer dans aucun accommodement préjudiciable aux intérêts de l'église ou de la religion. De son côté, le pape promettoit de déposer une grosse somme à la banque de Venise pour les frais de la guerre; d'entretenir à ses dépens, durant l'espace de six mois, douze mille hommes d'infanterie & cinq cens de cavalerie, d'accorder à l'empereur pour une année, la moitié des revenus ecclésiastiques de l'Espagne; de l'auto- 1546.

1546. riser par une bulle à aliéner dans ce royaume pour cinq cent mille écus de terres appartenantes aux maisons religieuses ; enfin d'employer non-seulement les censures spirituelles, mais encore la force des armes contre tout prince qui tenteroit de s'opposer à l'exécution de ce traité (*a*).

Nouveaux artifices de l'empereur pour cacher ses desseins aux Protestans.

Quoiqu'on y donnât pour motif de la guerre, l'extirpation de l'hérésie, Charles voulut toujours persuader aux Allemands qu'il n'attenteroit point à leur liberté de conscience, & qu'il ne pensoit uniquement qu'à venger son autorité de l'insolence de certains réfractaires. Il écrivit à la plupart des princes & des villes libres, qui avoient embrassé le protestantisme, des lettres circulaires conformes à sa réponse aux députés de Ratisbonne, déclarant encore qu'il prenoit les

(*a*) Sleid. 381, Pallav. 255. Dumont. *corps diplom.* 2.

armes,

armes, non pour une querelle de religion, mais pour les dissensions civiles, & qu'il ne confondroit 1546.
point des sujets paisibles & soumis avec ces esprits séditieux qui oublioient la subordination qu'ils lui devoient, comme au chef du Corps germanique. Quelque grossier que fût cet artifice, & tout facile qu'il étoit de le pénétrer à quiconque examinoit la conduite de l'empereur, il le crut cependant nécessaire, & le mit en œuvre avec assez de confiance & de dextérité pour en retirer les plus grands avantages. S'il eût avoué tout d'un coup le dessein qu'il avoit formé de renverser l'église Protestante, & de faire rentrer toute l'Allemagne sous l'ancien joug du saint siege, ni les villes, ni les princes qui suivoient es nouvelles opinions, ne feroient lemeurés neutres; encore moins uroient-ils osé seconder l'empereur ans une pareille entreprise. Mais : déguisement ou le désaveu de s intentions, d'une part, empê-

1546. choit une ligue de tous les Etats Proteſtans, dont les forces réunies auroient pu l'accabler; de l'autre, il fourniſſoit au plus timides de leur parti un prétexte pour reſter dans l'inaction, & aux ambitieux un motif pour ſe joindre à lui, ſans encourir la honte ou d'avoir abandonné leurs principes, ou de prêter une main ſacrilege à leur deſtruction. L'empereur avoit bien prévu que ſi par le ſecours des Réformés, il pouvoit abattre l'électeur de Saxe & le landgrave, il ſeroit enſuite le maître de preſcrire telles conditions qu'il lui plairoit aux foibles reſtes d'un parti ſans union, ſans chef, & qui déploreroit alors, mais trop tard, la faute d'avoir abandonné ſes aſſociés pour ſe fier à lui.

Ils ſont dévoilés par le pape.

Mais il s'en fallut peu que le pape par une oſtentation précipitée de ſon zele, ne déconcertât toutes les meſures que Charles avoit priſes avec tant d'art & de ſoins. Paul auſſi vain que ſatisfait de ſe

voir l'auteur d'une confédération si formidable contre l'héréſie de Luther, & d'imaginer que la gloire de l'extirper étoit réſervée à ſon pontificat, divulgua les articles de ſa ligue avec l'empereur, comme une preuve de leurs pieuſes intentions & des efforts extraordinaires qu'il alloit faire lui-même pour maintenir la foi dans toute ſa pureté. Bientôt après il publia une bulle d'indulgences pour tous ceux qui s'engageroient dans cette ſainte entrepriſe, exhortant en même temps les fideles qui ne pouvoient y concourir, à redoubler la ferveur de leurs prieres & l'auſtérité de leurs mortifications pour attirer la bénédiction du ciel ſur les armes des catholiques (*a*). Mais, en faiſant des déclarations ſi contraires aux raiſons que l'empereur donnoit de ſon armement, Paul n'avoit pas uniquement pour guide le zele de 1546.

(*a*) Dumont, *corps diplom.*

la religion. Il étoit scandalisé de
1546. la dissimulation de Charles, qui paroissant rougir de son dévouement pour l'église, s'efforçoit de persuader qu'il faisoit une guerre de politique, quand il auroit dû se glorifier de ne consacrer ses armes qu'à la défense de la foi. Mais plus l'empereur travailloit à déguiser l'objet réel de la confédération, plus le pape s'empressoit à le mettre dans tout son jour, voulant amener ce prince à une rupture éclatante & sans retour avec les Protestans, afin qu'il ne pût être tenté de trahir les intérêts de l'église par quelqu'accommodement dont les avantages ne fussent que pour lui seul (*a*).

L'empereur, quoique fort offensé de l'indiscrétion ou de la malice du pontife qui divulguoit ses secrets, n'en suivit pas son projet avec moins de hardiesse, & affirma

(*a*) Fra-Paolo, 188. Thuan., *hist*, 1, 61.

toujours que ses intentions n'étoient point changés. Plusieurs des Etats Réformés, qu'il avoit déja séduits, se crurent en droit, d'après ces protestations, de lui donner du secours. 1546.

Préparatifs des Protestans pour se mettre en défense.

Mais cet artifice n'en imposa point à la plus grande & la plus saine partie des confédérés Protestans. Ils demeurerent convaincus que l'empereur ne prenoit les armes que contre la réformation, & que s'il pouvoit être assez fort pour exécuter ses desseins dans toute leur étendue, il détruiroit non-seulement leur religion, mais avec elle les libertés de l'Allemagne. Aussi se préparerent-ils à se défendre, ne voulant renoncer ni aux vérités célestes que Dieu leur avoit fait connoître par des voies si merveilleuses, ni aux droits temporels qui leur avoient été transmis par leurs ancêtres. Cependant pour prendre de justes mesures, leurs députés, après être partis brusquement de Ratisbonne, se rendirent à Ulm où

1546. les délibérations se firent avec autant de vigueur & d'unanimité que l'exigeoit un danger si pressant. Le contingent de troupes que chacun devoit fournir, ayant été fixé dans l'origine par le traité d'union, on donna des ordres pour le mettre aussi-tôt en campagne. Les confédérés s'apperçurent que les vains scrupules de quelques-uns d'entr'eux, & l'imprudente sécurité des autres, leur avoient fait négliger trop long-temps de chercher de l'appui dans des alliances étrangeres, & ils s'empresserent de demander du secours aux Vénitiens & aux Suisses.

Ils demandent des secours aux Vénitiens.

Ils représenterent aux premiers que le dessein de l'empereur étant de renverser le systême actuel de l'Allemagne & de s'y frayer un chemin au pouvoir absolu par les secours étrangers que lui fournissoit le pape, le succès de cet attentat ne pouvoit manquer d'être funeste à la liberté de l'Italie; & que Charles parvenant une fois à une autorité illimitée dans un pays,

ne tarderoit pas à faire sentir son despotisme dans l'autre. Enfin ils supplioient les Vénitiens de refuser du moins le passage à des troupes qu'on devoit regarder comme ennemies, puisqu'en subjuguant l'Allemagne, elles préparoient des fers au reste de l'Europe. Ces réflexions n'avoient point échappé à la sagacité de ces prudens républicains. Ils avoient déja fait leurs efforts pour dissuader le pape d'une alliance qui tendoit à augmenter la puissance d'un monarque dont il connoissoit trop bien l'ambition démesurée. Mais Paul étoit si entêté de la poursuite de ses projets, qu'il méprisa toutes leurs remontrances. Cependant la connoissance du danger ne put engager les Vénitiens à tenter de s'en garantir. Ils répondirent aux confédérés de Smalkalde, qu'ils ne pouvoient em- 1546.

(a) Adriani, *Istoria di suoi tempi*, *lib.* 5, p. 332.

1546. pêcher les troupes du pape de passer par un pays ouvert, à moins de lever une armée assez forte pour les arrêter, mais qu'une telle démarche les exposeroit à tout le poids de l'indignation du pontife & de l'empereur. Par la même raison, ils refuserent de prêter une somme d'argent à l'électeur de Saxe & au Landgrave pour le soutien de la guerre (*a*).

Ils s'adressent ensuite aux Suisses.

A l'égard des Suisses, les Protestans ne se bornerent pas à les prier de fermer l'entrée de l'Allemagne à des troupes étrangeres; ils espéroient d'un peuple qui étoit leur plus proche voisin & l'allié naturel de l'empire, qu'il prendroit en main avec sa vigueur ordinaire, la cause de la liberté, & ne demeureroit pas spectateur oisif

(*a*) Sleid, 381. Paruta, *istor. venet. tom.* 4, 180. Lambertus Hortentius *de bello germanico, apud Scardium, vol.* 2., *p.* 547.

de l'oppreſſion & des chaînes qu'on préparoit à ſes freres. Mais quelque diſpoſés que fuſſent les cantons Réformés à ſecourir les confédérés, le corps Helvétique lui-même étoit ſi diviſé ſur les matieres de religion, que les Proteſtans n'oſoient faire un pas ſans conſulter les cantons catholiques. Telle étoit d'ailleurs l'influence des émiſſaires du pape & de l'empereur auprès des Suiſſes, que tout ce qu'on put promettre fut de garder dans cette guerre une exacte neutralité (*a*). 1546.

Ils s'adreſſent à François I & à Henri VIII.

Leurs eſpérances ſe trouvant ainſi trompées de ces deux côtés, les Proteſtans ne tarderent pas à recourir aux rois de France & d'Angleterre. L'approche du danger avoit vaincu les ſcrupules de l'électeur de Saxe, & le força de céder aux importunités des confédérés. La ſituation des deux monarques donnoit quelqu'eſpoir à la ligue.

(*a*) Sleid. 392.

1546. Après la paix de Crefpy, les hoftilités avoient continué quelque temps entre les Anglois & les François; mais enfin las d'une guerre dont ils ne tiroient ni profit ni gloire, ils venoient de terminer tous leurs différends par une paix conclue à Campe, auprès d'Ardres. François avoit eu beaucoup de peine à faire comprendre dans le traité, les Ecoffois fes alliés; & pour prix de cette condefcendance, il s'étoit engagé à payer une groffe fomme que Henri prétendoit lui être due à plufieurs titres. Le roi de France laiffa même Boulogne entre les mains des Anglois comme une caution de cette dette. Mais quoique le rétabliffement de la paix donnât le loifir à ces deux fouverains de s'occuper des affaires d'Allemagne, les Proteftans ne purent tirer aucun avantage de cette favorable circonftance. Henri mettoit fon alliance à des conditions qui l'auroient rendu non-feulement le chef, mais le maître abfolu de

la ligue. On n'étoit point tenté de lui accorder cette prééminence : ses opinions en matiere de foi, différoient trop de celles des Réformés d'Allemagne pour qu'il pût se former une union bien cimentée entr'eux & ce monarque (*a*). François, par des vues politiques, étoit plus disposé à secourir les Protestans ; mais comme il voyoit son royaume déja épuisé par une longue guerre, & que d'ailleurs il craignoit d'irriter le pape en s'alliant à des hérétiques excommuniés, il n'osa risquer de protéger la ligue. Ainsi une prudence hors de saison, ou des scrupules de religion qui autrefois ne l'eussent pas arrêté, firent perdre à ce prince la plus heureuse occasion qui se fût présentée durant son regne, d'embarrasser & d'humilier son rival.

1546.

Les Protestans mettent une grande armée en campagne.

Mais si les confédérés négocierent sans succès dans les cours étran-

(*a*) Rymer, XV, 93. Herbert 258.

1546. geres, au moins réussirent-ils facilement chez eux à lever une armée suffisante pour tenir la campagne. L'Allemagne étoit alors très-peuplée, les loix féodales y subsistant dans toute leur force, mettoient les nobles en état de rassembler leurs nombreux vassaux & de les faire marcher au premier signal; l'esprit guerrier des Allemands n'étoit point encore énervé par l'introduction du commerce & des arts; il avoit même acquis une nouvelle vigueur dans les guerres continuelles où ils avoient servi l'espace d'un demi-siecle, à la solde des empereurs ou des rois de France. Dès qu'il étoit question de prendre les armes, on les y voyoit courir avec transport, & la vue seule d'un drapeau attiroit une foule de volontaires (*a*). La religion secondoit encore, en cette occasion, leur ardeur naturelle. Les principes de la réformation

(*a*) Seck. *l.* 3, 161.

avoient fait sur eux cette vive impression que fait la vérité, dès qu'elle 1546.
se montre, & ils se préparerent à la soutenir avec une vigueur proportionnée à leur zele. C'eût été d'ailleurs une infamie chez un peuple guerrier que de rester oisif quand la défense de la foi faisoit prendre les armes. Un événement concourut alors à faciliter la levée des soldats pour les confédérés. Le roi de France, prêt à conclure la paix avec l'Angleterre, avoit renvoyé un nombre considérable d'Allemands à sa solde; ils vinrent se réunir en un seul corps sous l'étendart des Protestans (*a*). Ce concours favorable de circonstances mit donc cette ligue en état d'assembler, dans l'espace de quelques semaines, une armée de soixante-dix mille hommes d'infanterie & de quinze mille de cavalerie, pourvue d'une artillerie de

(*a*) Thuan. *lib.* 1, *p.* 68.

cent vingt canons, de huit cent
1546. charriots de munitions, de huit mille bêtes de somme & de six mille pionniers (*a*). Cette armée ne fut cependant ni la plus nombreuse ni la plus formidable que ce siecle vit lever en Europe par les efforts réunis des protestans. Les seules puissances qui contribuerent à ce grand armement, furent l'électeur de Saxe, le landgrave de Hesse, le duc de Virtemberg, les prince d'Anhalt, & les villes impériales d'Ausbourg, Ulm & Strasbourg. Mais les électeurs de Cologne, de Brandebourg & le comte Palatin, intimidés par les menaces de l'empereur, ou trompés par ses protestations, demeurerent neutres. Jean de Brandebourg-Bareith, & Albert de Brandebourg-Anspach, quoique tous deux attachés au lu-

(*a*) Thuan. *l.* 1, 601. Ludovici ab Avila & Zunga *commentariorum de bel. germ. duo Antw*, 1550. 12°. *p.* 13. A.

théranisme dès son origine, se mirent ouvertement au service de Charles, sous prétexte qu'il leur avoit promis de ne point attenter à la sûreté de la religion réformée; Maurice de Saxe suivit aussi-tôt leur exemple. 1546.

L'armée formidable des confédérés, & l'étonnante rapidité avec laquelle on l'avoit rassemblée, surprit l'empereur & lui donna d'autant plus d'inquiétude qu'il ne se trouvoit pas en état de lui résister. Renfermé dans Ratisbonne, ville peu fortifiée & dont les habitans, la plupart Luthériens, étoient plus disposés à le trahir qu'à le secourir; n'ayant d'ailleurs avec lui que trois mille hommes d'infanterie espagnole qu'il avoit rappellés des frontieres de la Hongrie, & environ cinq mille Allemands arrivés de différentes parties de l'empire, il ne pouvoit qu'être consterné de l'approche d'un ennemi qui ne lui laissoit le choix ni du combat ni de la retraite. D'un

L'empereur n'a point de forces suffisantes à leur opposer.

1546. autre côté les troupes du pape qui venoient à son secours, étoient à peine à l'entrée de l'Allemagne; celles qu'il attendoit des Pays-Bas, n'étoient pas même complettes (*a*). Cependant sa position demandoit une prompte assistance, & il ne pouvoit gueres se reposer sur l'arrivée de ces troupes encore si éloignées & dont la jonction paroissoit si incertaine.

Les Protestans entrent en négociation au lieu d'agir.

Heureusement pour Charles, les confédérés ne sçurent pas se prévaloir de leur avantage. Dans les guerres civiles, les premiers pas sont toujours timides & chancelans. C'est alors qu'affectant des dehors de modération & d'équité, on cherche à gagner des partisans par une apparence d'attachement aux formes établies. On ne se hasarde pas à violer tout d'un coup d'anciennes institutions qu'on révéroit dans des temps de calme. Ainsi les démarches sont souvent

(*a*) Sleid. 389. Avila, 8. A.

foibles & lentes, lorsqu'elles exigeroient de la vigueur & de la célérité. Ces considérations qui, heureusement pour la paix des Etats, ont tant d'influence sur l'esprit humain, firent que les confédérés ne purent oublier ce qu'ils devoient au chef de l'empire, jusqu'à prendre les armes contre lui, sans en appeller solennellement à son équité & au jugement impartial de la nation. Ils adresserent donc une lettre à l'empereur, & un manifeste à toute l'Allemagne. Ces deux pieces contenoient les mêmes motifs. Ils y protestoient de leur fidélité & de leur soumission pour les droits temporels de la couronne impériale; ils rappelloient l'union inviolable dans laquelle ils avoient vécu avec leurs chefs, & les preuves récentes de bienveillance & de gratitude dont il les avoit honorés. Ils assuroient que la religion étoit la seule cause de la guerre qu'il méditoit contre eux, & les preuves

1546.

Le 15 Juil.

1546. qu'ils en donnoient, ne pouvoient manquer de convaincre ceux qui avoient été assez foibles pour se laisser tromper par les artifices de Charles. Enfin ils déclaroient qu'ils étoient résolus de tout risquer pour maintenir leurs droits religieux, & prédisoient la ruine entiere du Corps germanique, si l'empereur l'emportoit sur la ligue (*a*).

L'empereur met les deux chefs de la ligue au ban de l'empire.

Charles dont les sentimens devoient être plus modérés dans une si périlleuse situation, parut inflexible & altier, comme s'il eût été en état de donner la loi. Son unique réponse à la lettre & au manifeste des Protestans, fut de publier le ban de l'Empire contre l'électeur de Saxe & le landgrave de Hesse, chefs de la confédération, & contre tous ceux qui leur donneroient du secours. En vertu de cette sentence, la plus rigou-

(*a*) Sleid. 384.

reuse que le droit public d'Allemagne ait décernée contre les traîtres ou les ennemis de la patrie, ils furent déclarés rebelles & proscrits, dépouillés des privileges dont ils jouissoient comme membres de l'Empire; leurs biens furent confisqués, & leurs sujets absous du serment de fidélité; enfin il fut non-seulement permis, mais louable d'envahir leur territoire. Cependant la noblesse & les villes libres, à qui l'on devoit la forme ou la perfection des loix du Corps germanique, n'avoient pas assez négligé leur sûreté pour confier à l'empereur une jurisdiction si formidable. Il falloit la décision d'une diete de l'Empire pour mettre au ban quelqu'un de ses membres. Mais quand Charles passa par dessus cette formalité, il sçavoit bien que si la guerre lui réussissoit, personne alors n'auroit assez de pouvoir ni de courage, pour lui demander compte de cette violation 1546.

1546. des loix (*a*). Cependant ce prince, loin de donner pour motif de ses procédés envers l'électeur & le landgrave, leur révolte contre l'église, ou leur conduite en matiere de religion, affecta de n'alléguer que des raisons d'état, qu'il exprima en termes généraux & ambigus, sans spécifier la nature ou les circonstances de leur délit; de sorte que cet acte paroissoit plutôt l'effet d'une autorité despotique que d'une jurisdiction légale. Au reste, s'il employa des expressions équivoques, c'est qu'il n'osoit motiver sa sentence d'une maniere trop précise, de peur que les mêmes griefs dont il eût fait un crime à l'électeur & au landgrave, ne servissent à la condamnation de ceux des Protestans qu'il avoit intérêt de traiter en sujets fi-

(*a*) Sleid. 386. Dumont, *corps diplom.* 4, p. 11, 314. Pfeffel, *hist. abrégée du droit publ. de l'Allemagne.*

deles, pour se ménager leur attachement ou leur neutralité.

1546.

Ils déclarent la guerre à Charles.

Après avoir perdu toute espérance d'accommodement, les confédérés n'avoient plus que le choix ou de se soumettre sans réserve aux volontés de l'empereur, ou de commencer au plutôt les hostilités. Le zèle & la résolution ne leur manquerent pas en cette occasion. Peu de jours après la publication du ban de l'Empire, ils envoyerent un héraut, selon la coutume, au camp impérial, pour déclarer solennellement la guerre à Charles; à qui ils ne donnoient plus d'autre titre que celui de prétendu empereur, abjurant la soumission & la fidélité qu'ils lui avoient gardée jusqu'à ce moment. Mais ayant cette formalité, une partie de leurs troupes avoit commencé d'agir. La ville d'Ausbourg ayant levé un corps considérable, on en donna le commandement à Sébastien Schertel, officier de fortune, qui avoit fait un grand butin au pillage de Rome

Leurs premieres opérations.

par les impériaux. Ses richeſſes,
1546. jointes au mérite de ſes longs ſervices, lui donnoient une autorité qui le mettoit de pair avec la principale nobleſſe d'Allemagne. Ce vieux guerrier plein de courage, avant de joindre la grande armée des confédérés, voulut tenter quelqu'action digne de ſa premiere renommée & de l'attente de ſes compatriotes. Pendant que les troupes du pape s'avançoient en hâte vers le Tirol pour pénétrer en Allemagne à travers cet étroit paſſage des Alpes, Schertel les prévint & ſe ſaiſit d'Ehremberg & de Cuffstein, deux châteaux forts qui dominoient les principaux défilés. Sans perdre un moment, il continua ſa marche vers Inſpruck. Cette place, s'il l'eût emportée, auroit arrêté les Italiens ; & gardée par une poignée de ſoldats, elle eût pu réſiſter aux plus grandes armées. Mais Caſtlealto, gouverneur de Trente, voyant tous les projets de l'empereur ruinés, ſi le chemin étoit fer-

mé à ses troupes auxiliaires, leva promptement un petit corps & se jetta dans la ville. Cependant Schertel n'abandonna point son entreprise, & se préparoit à attaquer la place, lorsque la nouvelle de l'approche des Italiens & les ordres de l'électeur & du landgrave l'obligerent d'y renoncer. Par sa retraite le passage resta libre, & les troupes du pape entrerent en Allemagne, sans trouver d'autres obstacles que les garnisons placées par Schertel dans Ehremberg & Cuffstein, qui n'ayant point d'espérance d'être secourues, ne tarderent pas à se rendre (a) *.

1546.

(a) Seckend, lib. 2, 70. Adriani *istoria di suoi tempi. lib.* 335.

* Seckendorf, cet habile auteur du *commentarius apologeticus de lutheranismo*, que j'ai suivi comme un guide sûr dans les affaires de l'Allemagne, étoit un des descendans de Schertel. Il a publié avec tout le soin & la minutieuse exactitude d'un Allemand, qui veut prouver sa noblesse, une longue dissertation sur ses ancêtres, où il montre principalement com-

1546. Mauvaise conduite des généraux.

Le rappel de Schertel, ne fut pas la seule faute que firent les confédérés. Par les conventions de la ligue de Smalkalde, le commandement général de l'armée étant donné à l'électeur de Saxe & au landgrave de Hesse, on sentit bientôt tous les inconvéniens qui résultoient de ce partage d'autorité, toujours funeste aux opérations de la guerre.

L'electeur aussi prodigue de sa personne, qu'ardent pour la cause commune, étoit lent à délibérer; incertain

---

ment Schertel s'étoit élevé, & les alliances que sa postérité avoit contractées avec les plus anciennes familles de l'empire. Entr'autres particularités curieuses sur ce guerrier, il nous fait un calcul de ses richesses, dont la source venoit du pillage de Rome. Ses fonds de terre furent vendus par ses petits-fils pour la somme de six cent mille florins. On peut sur cela se former une idée des richesses immenses amassées par les *Condottieri* ou commandans des troupes mercenaires, dans ce siecle. A la prise de Rome, Schertel n'étoit que simple capitaine. Seckend. lib. 2, 73.

incertain, irrésolu dans ses déterminations ; préférant toujours la 1546.
circonspection & la sûreté dans ses mesures, à une hardiesse tranchante & décisive. Le landgrave au contraire d'un esprit plus actif & plus entreprenant, formoit des résolutions soudaines, en poursuivoit l'exécution avec chaleur, & choisissoit toujours les moyens les plus expéditifs. Ainsi ces deux généraux, qui étoient entrés dans cette guerre par des vues bien différentes ne s'accordoient pas mieux dans leurs opérations que dans leurs motifs. Cette opposition perpétuelle de sentimens éleva insensiblement entr'eux de la jalousie & de l'animosité ; & les dissensions qui naissoient de l'incompatibilité de leur caractere, s'accrurent de plus en plus. Cependant les autres membres de la ligue, qui n'étoient subordonnés à l'électeur & au landgrave qu'en conséquence des articles d'une confédération volontaire, cesserent bientôt d'obéir à des chefs, qui mettoient

1546. si peu de concert dans le commandement. Ainsi cette nombreuse armée de Protestans, semblable à une grande machine dont les parties sont mal combinées & qui manque d'un ressort pour animer & régler ses mouvemens, n'eut plus qu'une action dénuée de vigueur & d'effet.

Les troupes du pape joignent l'empereur. L'empereur qui craignoit que son séjour à Ratisbonne ne mît les troupes du pape dans l'impossibilité de le joindre, s'étant avancé hardiment jusqu'à Landshut, sur l'Iser, les confédérés perdirent quelques jours à délibérer s'ils le suivroient dans le territoire du duc de Baviere, qui gardoit la neutralité. Enfin ils surmonterent ce scrupule, & commencerent à marcher vers son camp; mais tout-à-coup ils abandonnerent ce projet pour aller attaquer Ratisbonne, où Charles n'avoit laissé qu'une petite garnison. Cependant les troupes du pape, bien complettes, gagnerent Landshut, & furent bientôt suivies

de six mille hommes de vieilles bandes espagnoles, tirées de Naples. 1546.
Depuis la courageuse mais inutile expédition de Shertel, on eût dit que les confédérés vouloient laisser tous ces renforts arriver tranquillement à leur rendez-vous, au lieu d'attaquer séparément, ou ces corps de troupes, ou l'empereur lui-même avant leur réunion. (*a*). L'armée impériale qui montoit alors à 36000 hommes, étoit encore plus formidable par la discipline & la valeur des troupes que par leur nombre. Avila, commandeur d'Alcantara, recommandable pour s'être trouvé à toutes les guerres de Charles & pour avoir servi dans les armées qui gagnerent la mémorable victoire de Pavie, qui conquirent Tunis & qui envahirent la France, prétend qu'il n'en avoit jamais vu d'aussi redoutable que

(*a*) Adriani, *historia di suoi tempi*, *lib.* 5, 340.

celle qu'oppoſoit l'empereur aux
1546. Proteſtans d'Allemagne (a). Octave Farneſe, petit fils du pape, ſecondé d'habiles officiers, qui s'étoient formés dans les longues guerres de Charles avec François, commandoit les troupes d'Italie. Son frere, le cardinal Farneſe, l'accompagnoit en qualité de légat du pape. Ce prélat voulant faire de cette guerre une affaire de religion, propoſa de marcher à la tête de l'armée, précédé d'une croix, & de publier des indulgences pour tous ceux qui lui fourniroient du ſecours, comme on avoit fait au temps des croiſades. Mais Charles s'oppoſa fortement à cet excès de zele, incompatible avec les promeſſes qu'il avoit faites aux Proteſtans de ſon parti ; & le légat ſurpris de voir pratiquer librement, au milieu du camp impérial, une religion dont l'anéantiſſement pa-

(a) Avila, 18.

roissoit être l'objet de la guerre, reprit avec dépit la route de l'Italie (*a*). 1546.

L'arrivée de ces troupes mit l'empereur en état de renforcer la garnison de Ratisbonne, de maniere que les confédérés perdant toute espérance de prendre cette ville, marcherent vers Ingolstadt sur le Danube, où Charles étoit alors campé. On ne cessoit cependant de se récrier contre ce prince, qui violoit hautement les loix & les constitutions de l'empire, en appellant des étrangers pour le dévaster & pour opprimer ses libertés. Comme dans ce siecle la domination du saint siege étoit si odieuse aux Protestans que le nom seul du pape mêlé dans une entreprise, suffisoit pour en donner de l'horreur, ils en vinrent à croire que Paul, non content de les attaquer à force ouverte, avoit dispersé ses

(*a*) Fra-Paolo, 191.

émissaires par toute l'Allemagne
1546. pour mettre le feu dans leurs villes & leurs magasins, & pour empoisonner les puits & les fontaines. Ce bruit, dont l'extravagance ne sembloit propre qu'à amuser la crédulité du vulgaire, trouva pourtant du crédit jusques dans l'esprit des chefs du parti. Aveuglés par leurs préventions, ils publierent un manifeste dans lequel ils accusoient le pape d'avoir employé contre eux ces ressources infernales *(a)*. Si quelque chose eût pu justifier de pareils soupçons, c'étoit la conduite des troupes de Paul, qui, persuadées qu'il n'y avoit point d'atrocité qui ne fût permise contre des hérétiques excommuniés, commettoient les plus grands excès dans les Etats Luthériens, aggravant les calamités de la guerre par toutes les fureurs du fanatisme.

Mais les opérations des deux ar-

(*a*) Sleid. 309.

mées ne répondirent point à la haine violente dont les esprits étoient animés de part & d'autre. L'empereur avoit pris la sage résolution d'éviter le combat avec des ennemis qui avoient sur lui l'avantage du nombre (*a*), prévoyant d'ailleurs qu'un corps composé de membres si mal assortis, ne pouvoit manquer de se dissoudre, à moins que par une attaque brusque & inconsidérée, on n'en forçât les parties à s'unir plus fortement. Cependant quoique les confédérés sentissent bien ce qu'ils perdoient par chaque instant de délai, la foiblesse ou la division de leurs chefs les empêcha d'agir avec la vigueur que demandoient leur situation & l'ardeur des soldats. Arrivés à Ingolstadt, ils trouverent Charles dans un camp, qui, sans être fort avantageux par lui-même, n'étoit environné que d'un léger retranche-

1546.

Les confédérés s'avancent vers l'armée impériale.

Le 19 Août.

(*a*) Avila, 78. A.

ment. Devant le camp, étoit une
1546. plaine d'une si grande étendue, qu'elle pouvoit contenir leur armée toute entiere, & laisser encore de l'espace à ses mouvemens. Tout engageoit les confédérés à saisir cette occasion d'attaquer l'empereur ; la supériorité du nombre, le courage impatient des troupes & la fermeté de l'infanterie Allemande en bataille, leur étoient autant de garans de la victoire. Le landgrave vouloit absolument le combat, déclarant que s'il en étoit le maître, le sort des deux partis seroit bientôt décidé. Mais l'électeur réfléchissant sur la bravoure & la discipline des ennemis, qui étoient animés par la présence de l'empereur & conduits par les meilleurs officiers qu'il y eût alors, n'osoit risquer une action générale contre de vieilles troupes, retranchées dans un camp qu'elles avoient choisi & dont les fortifications quoiqu'imparfaites leur donnoient de l'avantage. Malgré son irrésolution & ses

montrances, on convint de s'a-ncer en ordre de bataille vers les 1546.
ıpériaux, & d'essayer si cette in-lte & le feu violent de l'artille-ɜ, pourroient les faire sortir de urs retranchemens. Mais l'empe-ur trop habile pour donner dans piege, suivoit toujours son sys-me; &, plaçant ses soldats der-ere les tranchées, tous prêts à re-:voir les confédérés, s'ils osoient nter l'assaut, il attendit tranquil-ment leur approche, & défendit son armée de faire aucun mou-ɜment qui pût engager le combat. ;ependant il parcouroit les lignes, : s'adressant à ses troupes compo-:es de différentes nations, il par-ɔit à chacune sa langue; il les ıcourageoit soit par sa gaieté, soit ar sa contenance assurée au milieu es périls, & s'exposoit au plus rand feu de l'artillerie, la plus ombreuse qu'on eût encore mise n campagne. A la vue de cet exem-ıle, personne n'osa quitter son ang: c'eût été une infamie que de

L'empe-reur refuse

1546. montrer de la crainte devant un monarque intrépide, qui prouvoit assez hautement que le refus de la bataille n'étoit point un effet de sa timidité, mais de sa prudence. Les confédérés, après avoir fait feu durant plusieurs heures sur les impériaux, avec plus de bruit que de succès, n'ayant plus d'espérance de les engager au combat, se retirerent dans leur camp. L'empereur employa la nuit à fortifier le sien avec une si grande diligence, que les ennemis disposés le lendemain à faire quelque tentative plus hardie, s'apperçurent qu'ils en avoient perdu le moment (*a*).

Les troupes flamandes joignent l'empereur.

Après ce vain essai, qui ne montra que leur indécision & la fermeté de l'empereur, ils s'occuperent uniquement des moyens de prévenir l'arrivée d'un puissant renfort de dix mille hommes de pied

(*a*) Sleid. 395, 397. Avila 27. A. Lamb. Hortens. *ap. Leard. II.*

e de quatre mille chevaux, que le
omte de Buren amenoit des Pays-
as. Mais quoique ce général eût à 1546.
ire une longue route à travers des
tats, dont quelques-uns étoient
ispofés à favorifer fes ennemis;
uoique ceux-ci même avertis de
on approche, euffent pu fans rif-
ue détacher de leur grande armée
es forces fuffifantes pour l'acca-
ler, cependant il marcha avec
nt de rapidité, & concerta fi bien
s mouvemens, auxquels on n'op-
ofoit que des lenteurs & de la mal-
dreffe, qu'il parvint à conduire
s troupes au camp des impériaux Le 10 Sept.
ns avoir effuyé la moindre per-
e (*a*).

L'arrivée des Flamands, en qui
empereur mettoit la plus grande
onfiance, changea en grande par-
e le plan de fes opérations. Il
oulut jouer le rôle d'agreffeur à
on tour, mais en évitant toujours

(*a*) Sleid. 403.

1546. le sort d'une bataille. Il se rendit maître de Neubourg, Dillingen & Donawert sur le Danube, de Norlingue, & de plusieurs autres villes situées sur les plus grandes rivieres qui tombent dans ce vaste fleuve. Mais s'il s'empara d'une si grande étendue de pays, ce ne fut pas sans essuyer des combats très-vifs, où la fortune ne lui fut pas toujours favorable. L'automne se passa ainsi tout entier sans qu'aucun des deux partis pût prendre de supériorité sur l'autre; & rien n'annonçoit encore quelle seroit l'issue de cette guerre. L'empereur avoit souvent prédit que la discorde & le besoin d'argent forceroient les confédérés à disperser les membres de ce corps pesant, qu'ils n'avoient ni l'habileté de conduire, ni les moyens de soutenir (*a*). Mais quoiqu'il attendît

Etat des deux armées.

(*a*) *Belli Smalkaldici commentarius græco sermone scriptus à Joach. Camerario ap. Freherum, vol. 3, p. 479.*

avec impatience cet événement, il n'y avoit guères d'apparence qu'il 1546.
pût être si prochain. Les fourages & les provisions commençoient à lui manquer. Les provinces Catholiques même étoient si indignées de voir des troupes étrangeres au cœur de l'Empire, qu'elles ne leur fournissoient des vivres qu'avec répugnance, tandis que l'abondance régnoit dans le camp des confédérés par l'empressement & la libéralité des amis que le zele leur faisoit trouver dans les pays voisins. Les maladies, causées sans doute par le changement de climat ou de nourriture (*a*), avoient mis un grand nombre d'Italiens & d'Espagnols hors d'état de servir. Des arrérages considérables étoient dûs aux troupes, qui, depuis le commencement de la campagne, avoient à peine reçu quelque argent. L'empereur éprouva dans

(*a*) Camerar. *ap. Freher.* 483.

cette occasion comme dans d'autres, que sa domination étoit plus étendue que son revenu, & que si l'une le mettoit en état de lever beaucoup de troupes, l'autre ne pouvoit suffire à les entretenir. Il sentit lui-même la difficulté de tenir plus long-temps son armée en campagne. Quelques-uns de ses plus habiles généraux, & même le duc d'Albe, qui ne se désistoit guères d'une entreprise, lui conseillerent de disperser ses troupes en quartier d'hiver. Mais l'empereur, que les meilleures raisons ne pouvoient fléchir quand il avoit pris une résolution, loin d'écouter leur avis, s'obstina à fatiguer les confédérés par sa persévérance, persuadé que s'il pouvoit une fois obliger ce grand corps à se séparer, il n'y avoit guères d'apparence qu'il pût se réunir (*a*). Cependant il étoit difficile de prévoir lequel devoit se

1546.

(*a*) Thuan. 83.

aſſer le plutôt, de la conſtance de Charles ou du zele de la ligue, & lequel des deux partis en diviſant ſes forces donneroit l'avantage à l'autre, lorſqu'un événement inattendu cauſa une révolution funeſte dans les affaires des confédérés. 1546.

Projets de Maurice de Saxe.

Maurice de Saxe, par les artifices dont on a déja parlé, s'étant inſinué dans la confiance de l'empereur, ne vit pas plutôt les hoſtilités prêtes à commencer entre les Proteſtans & ce monarque, qu'il en eſpéra le plus grand ſuccès pour ſes vaſtes deſſeins. La portion de la Saxe qu'il tenoit de ſes ancêtres, étoit loin de ſuffire à ſon ambition. Il envisageoit avec joie l'approche d'une guerre civile, dont les révolutions ou les convulſions fourniſſent aux audacieux les occaſions d'avancer leur fortune, occaſions ſi rares & ſi lentes dans un tems calme. Comme il étoit parfaitement inſtruit de la ſituation des deux partis & des talens de leurs chefs, il ne balança pas à ſe ranger du côté qui

1546. pouvoit lui procurer le plus d'avantage. Dès qu'il eut résolu de s'attacher à l'empereur, il se fit un mérite de se déclarer des premiers, afin d'avoir plus de part à ses libéralités. Dans ce dessein, il s'étoit rendu à Ratisbonne au mois de Mai, sous prétexte d'assister à la diète; après bien des conférences avec Charles ou avec ses ministres, il se fit un traité secret, par lequel Maurice promit de servir l'empereur en sujet fidele; & le monarque à ce prix lui destina toutes les dépouilles de l'électeur de Saxe, soit dignités ou domaines (*a*). A peine pourroit-on trouver dans l'histoire un traité qui violât plus manifestement tous les principes qui doivent diriger les hommes. Maurice, Protestant déclaré, dans un temps où le zele de la religion avoit tant d'influence

Il traite avec l'empereur.

(*a*) Haræc. *annal. Brabant. vol.* 1, 638. Struvii, *corp.* 1048. Thuan, 84.

ur les esprits, s'oblige cependant
servir dans une guerre qui n'a- 1546.
voit d'autre objet que de détruire
a réformation; il s'engage à prendre
es armes contre son beau-pere, &
à déposséder son plus proche parent de ses Etats & de ses titres; enfin il se joint à un ami peu sûr contre un bienfaiteur auquel il avoit des obligations considérables & toutes récentes. Ce prince n'étoit pourtant pas un de ces politiques sans pudeur, qui, dès que leur intérêt l'exige, méprisent les devoirs les plus sacrés, jusqu'à se glorifier de braver les loix de l'honneur ou de la décence. La conduite de Maurice, si l'on doit l'attribuer uniquement à la politique, fut plus adroite. Il parvint à exécuter son plan dans toutes ses parties, en s'efforçant toujours de donner à ses démarches l'apparence de l'honnêteté & de la vertu. Il est probable par la suite de ses actions, qu'au moins à l'égard de la religion Protestante, ses intentions étoient

pures, & qu'il n'eut à se reprocher
1546. qu'une imprudente confiance dans les promesses de l'empereur. Sans doute il eut le destin de ceux qui, voulant mettre trop de subtilité en politique, marchent dans des sentiers obscurs & tortueux ; Maurice en cherchant à tromper les autres, se trouva trompé lui-même.

Il cache artificieusement ses desseins.

Son premier soin cependant fut de tenir cachés ses engagemens ; il sçut même pousser si loin l'art de la dissimulation, que les confédérés, malgré son refus de se liguer avec eux, & son assiduité marquée auprès de l'empereur, n'eurent aucun soupçon de ses desseins. L'électeur de Saxe même, lorsqu'il partit dès le commencement de la campagne pour se joindre à ses associés, mit ses Etats sous la protection de Maurice, qui, avec une trompeuse apparence d'amitié, lui promit de les défendre (*a*). Mais à peine l'é-

(*a*) Struvii *corp.* 1046.

ecteur en fut-il éloigné, que Maurice prit des mesures secrettes avec le 1546.
oi des Romains, pour s'emparer du épôt qu'on lui avoit confié. L'empeeur lui envoya bientôt une copie du an de l'Empire porté contre l'éleceur & le landgrave. C'étoit à Maurice, comme étant le plus proche éritier, à sauver ces Etats de toute nvasion, & Charles le somma par 'obéissance qu'il devoit au chef de 'Empire, sans parler de son intérêt ersonnel, de se saisir incessamment les terres confisquées de l'électorat, 'avertissant en même temps que 'il refusoit d'exécuter cet ordre, l se rendroit complice des crimes le son parent & s'exposeroit aux nêmes peines (*a*).

Cet artifice fut vraisemblablenent suggéré par Maurice, afin de aire passer sa conduite à l'égard de 'électeur pour un acte forcé d'obéisance, au lieu d'un attentat contre

(*a*) Sleid. 391. Thuan. 84.

1546. les droits du sang. Mais pour couvrir son ambition de prétextes encore plus spécieux, aussi-tôt après son retour de Ratisbonne, il assembla les Etats de sa principauté, & leur dit, que la guerre étant inévitable entre l'empereur & les confédérés de Smalkalde, il avoit besoin de leur avis pour se bien conduire dans cette circonstance. Préparés sans doute à cette demande, & disposés à plaire à leur prince, les Etats chercherent à se conformer à ses vues, en lui conseillant d'offrir sa médiation aux deux partis; & si on la rejettoit, ils étoient d'avis qu'en stipulant une entiere sûreté pour la religion Potestante, il obéît à l'empereur. Maurice ayant sur ces entrefaites, reçu le rescrit impérial, ainsi que le ban contre l'électeur & le landgrave, convoqua une seconde fois les Etats, leur exposa les ordres qu'il venoit de recevoir, & la peine dont on le menaçoit en cas de désobéissance;

ensuite il les informa que les confédérés avoient refusé sa médiation, & que l'empereur lui avoit fait les promesses les plus satisfaisantes à l'égard de la religion. Il parla de l'intérêt qu'il avoit à mettre à couvert les terres de l'électorat, & du danger de laisser des étrangers s'établir dans la Saxe; enfin, dit-il, comme ses sujets n'y étoient pas moins intéressés que lui-même, il vouloit régler sur leurs avis la conduite qu'il tiendroit dans cette conjoncture épineuse & délicate. Les Etats, toujours soumis & complaisans, se fiant aux promesses de l'empereur pour la liberté de conscience, proposerent, avant d'en venir à des mesures violentes, d'écrire au nom de l'assemblée à l'électeur, pour lui représenter que le meilleur moyen d'appaiser l'empereur & de garantir ses domaines d'être saisis par voie de confiscation ou de conquête, étoit de consentir que Maurice en prît possession paisiblement & à l'a- 1546.

miable. Ce prince ſeconda lui-même
1546. leurs inſtances, dans une lettre qu'il écrivit au landgrave ſon beau-pere. Une propoſition ſi extravagante fut rejettée avec le dedain & l'indignation qu'elle méritoit. Le landgrave dans ſa réponſe à Maurice, lui reprocha ſa trahiſon & ſon injuſtice envers un bienfaiteur, & lui montra le plus grand mépris pour ſon affectation à exécuter le ban de l'Empire, dont la forme illégale & arbitraire ne pouvoit pas lui laiſſer douter de ſa nullité; enfin il le pria de ne pas ſe laiſſer aveugler par l'ambition juſqu'à oublier tout ce qu'il devoit à l'honneur & à l'amitié, ou juſqu'à trahir la religion Proteſtante, qu'on ſe propoſoit dans cette guerre, de l'aveu même du pape, d'éteindre & d'abolir par toute l'Allemagne (*a*).

(*a*) Sleid. 405, &c. Thuan. 85. Camerar. 484.

Mais Maurice s'étoit engagé trop avant pour être arrêté par des raisons ou par des reproches. Le seul parti qu'il eût à prendre, étoit d'exécuter avec vigueur ce qu'il avoit préparé par l'artifice & la dissimulation. Aussi hardi à consommer son projet qu'il avoit été adroit à le former, il assembla environ douze mille hommes. Il envahit une partie de l'électorat, tandis que Ferdinand avec une armée de Bohémiens & de Hongrois se jettoit sur l'autre. Maurice en deux combats sanglans, défit les troupes que l'électeur avoit laissées pour la garde de ses Etats; &, profitant de ses avantages, il se rendit maître en personne de tout l'électorat, à l'exception de Wittemberg, Gotha & Eisenach, places fortes, qui, défendues par de bonnes garnisons, refuserent d'ouvrir leurs portes. La nouvelle de ces conquêtes rapides parvint bientôt aux deux camps des impériaux & des confédérés. Dans le premier, elle fut reçue avec des démonstra-

1546.

Il s'empare de l'électorat de Saxe. Novemb.

tions de la joie proportionnées à l'im-
1546. portance dont on avoit jugé ce succès; mais l'autre parti fut saisi d'étonnement & de terreur. Le nom de Maurice devint en exécration; on le regarda comme un apostat de sa religion, un traître à la liberté germanique, un perfide en un mot qui avoit violé les droits les plus sacrés. La rage & l'esprit de parti se déchaînerent contre lui; satires, invectives, libelles, déclamations dans les chaires & dans les écrits, avec toute la grossiéreté du style de ce siecle, rien ne fut épargné pour le noircir & le rendre odieux. Cependant, se confiant toujours dans son adresse ordinaire, comme si sa conduite eût pu se justifier, il publia un manifeste qui contenoit toutes les raisons frivoles qu'il avoit d'abord alléguées dans l'assemblée de ses Etats, & dans sa lettre au landgrave (z).

(z) Sleid. 410.

L'électeur

L'électeur, au premier avis qu'il reçut des mouvemens de Maurice, se proposoit de marcher avec des troupes au secours de la Saxe ; mais les députés de la ligue assemblée à Ulm, obtinrent de lui en ce moment, qu'il préféreroit la cause commune à la sûreté de ses Etats. Enfin, touché des souffrances & des plaintes réitérées de ses sujets, l'électeur montra la plus vive impatience d'aller les délivrer de l'oppression de Maurice & de la cruauté des Hongrois, qui faisoient la guerre avec cette espece de barbarie qu'on croyoit légitime contre les Turcs, & qui commettoient par-tout les plus grands excès de violence & de rapine. Le desir de l'électeur étoit si naturel, & il y mit tant de chaleur, que les députés d'Ulm n'oserent refuser entierement d'y condescendre, quoiqu'ils prévissent les malheureuses conséquences qui résulteroient de la division de l'armée. Cependant, avant de rien arrêter, ils se rendirent au camp

1546.

Les confédérés proposent un accomodement avec l'empereur.

1546. des confédérés à Giengen sur la Brentz, afin de les consulter. Ceux-ci ne furent pas moins embarrassés sur le parti qu'ils devoient prendre dans une conjoncture si critique. Ils voyoient d'un côté la désertion ouverte d'une partie de leurs alliés; la froideur & l'indifférence de plusieurs autres qui n'avoient jusqu'ici contribué en rien aux charges de la guerre, & la pesanteur du fardeau qui alloit retomber tout entier sur les défenseurs zèlés de la cause commune : d'un autre côté, le peu de succès de tous leurs efforts pour obtenir des secours étrangers, & la rigueur de la saison qui obligeoit un si grand nombre de soldats & même d'officiers à quitter le service. Toutes ces considérations leur firent conclure qu'il ne leur restoit d'autre ressource que de forcer les impériaux au combat par une attaque soudaine, ou bien d'entrer en négociation d'accommodement avec l'empereur. Mais l'abattement & la consternation s'étoient si fort

emparés de tous les esprits, qu'entre ces deux partis ils choisirent le moins courageux, & donnerent pouvoir au ministre de l'électeur de Brandebourg, de faire en leur nom des ouvertures de paix. 1546.

Dès que l'empereur s'apperçut que cette fiere ligue, qui l'avoit menacé de le chasser de l'Allemagne, s'abaissoit jusqu'à faire les premieres avances, il jugea qu'elle avoit perdu sa vigueur avec l'esprit d'union. Prenant aussi-tôt le ton de vainqueur, comme si les confédérés étoient déja à sa merci, il ne voulut point entendre parler de négociation, à moins que, pour préliminaire, l'électeur de Saxe ne consentît à s'abandonner entierement, lui & ses Etats, à sa disposition (*a*). Ces honteuses conditions n'eussent pas été supportables, même dans la situation la plus dés-

Charles s'y refuse.

(*a*) Hortensius. *ap. Scard.* 2, 485.

espérée ; aussi furent-elles rejettées par un parti qui étoit plutôt déconcerté que subjugué. Mais, en refusant de se soumettre lâchement à la volonté de l'empereur, ils n'eurent pas assez de vigueur pour prendre l'unique moyen de conserver leur indépendance ; c'étoit de rester unis en un seul corps : jusqu'alors cette union avoit rendu la confédération formidable, au point que les impériaux avoient pensé plus d'une fois à se retirer. Cependant les confédérés qui, s'ils fussent restés unis, auroient toujours tenu l'empereur en respect, malgré leur diversion en Saxe ; après avoir cédé aux instances de l'électeur, consentirent à diviser l'armée. Neuf mille hommes furent laissés dans le duché de Wittemberg pour défendre cette province, ainsi que les villes de la Haute-Allemagne. Un corps considérable marcha vers la Saxe avec l'électeur ; mais la plupart des confédérés retournerent avec leurs chefs

1546.

Les troupes confédérées se séparent.

dans leur pays, où ils se disperserent (*a*).

1546.

La plupart se soumettent à l'empereur.

Dès que la confédération eut séparé ses forces, on cessa de la craindre, & chacun de ses membres, qui trouvoit auparavant sa sûreté particuliere dans l'union générale, commença à trembler en se voyant exposé seul à tout le poids de la vengeance de l'empereur. Il ne leur laissa pas le temps de se reconnoître, ni de former une nouvelle ligue. Quoique ce fût au plus fort de l'hiver, à peine furent-ils dispersés, qu'il mit son armée en marche, résolu de tenir la campagne, & de profiter d'une conjoncture favorable qu'il attendoit depuis si long-temps. Quelques petites places où l'ennemi avoit laissé des garnisons, lui ouvrirent leurs portes. Nordlingen, Rottemberg & Halle, villes de l'Empire, se soumirent bientôt

(*a*) Sleid. 411.

1546. après. Cependant Charles ne put empêcher l'électeur de lever en se retirant de fortes contributions sur l'archevêque de Mayence, l'abbé de Fulde, & d'autres ecclésiastiques (*a*). Mais ce désagrément fut plus que compensé par la reddition d'Ulm, l'une des principales villes de la Souabe, & distinguée par son zele pour la ligue. Il ne fallut qu'un exemple de désertion dans la cause commune pour entraîner le reste des membres ; chacun voulut rentrer des premiers dans son devoir, afin d'obtenir une meilleure composition. L'électeur Palatin, malgré sa promesse de rester neutre, avoit envoyé aux confédérés quatre mille chevaux ; c'étoit un secours si léger qu'à peine pouvoit-il être compté ; mais ce fut une assez grande faute aux yeux de l'empereur qui obligea ce prince foible à en faire la réparation la plus humi-

(*a*) Thuan. 88.

liante. Les habitans d'Ausbourg, ébranlés par la déroute générale, 1546. chasserent de leur ville le brave Shertel, & subirent les conditions que leur prescrivit le chef de l'Empire.

Le duc de Virtemberg, quoiqu'il eût été des premiers à se soumettre, fut obligé d'implorer son pardon à genoux; encore ne l'obtint-il qu'avec peine (*a*).

Memmingen & d'autres villes 1547. libres dans le cercle de la Souabe, se voyant abandonnées de leurs premiers associés, ne virent de sûreté qu'à se soumettre à la discrétion de l'empereur. Strasbourg & Francfort sur le Mein, places éloignées du danger, n'en montrerent pas plus de fermeté. Ainsi cette ligue, dont la puissance menaçoit d'ébranler le trône impérial même, fut dispersée & détruite en peu de semaines. Presqu'aucun des confédérés ne resta sous les armes, ex-

(*a*) *Mémoires de Ribier, tom.* 1, 589.

cepté l'électeur & le landgrave ; que l'empereur ne se mit pas en peine de ramener, les ayant dès le commencement dévoués à ses vengeances. Mais ceux mêmes qui se soumirent, n'obtinrent pas un pardon généreux & sans condition ; Charles abusa de sa supériorité pour les traiter avec hauteur & sans ménagement. Tous les princes & les députés des villes se virent forcés d'implorer sa clémence dans la posture humiliante de supplians. Comme il avoit alors le plus grand besoin d'argent, il leur imposa de grosses amendes qu'il leva sans la moindre remise. Le duc de Virtemberg paya trois cens mille écus, la ville d'Ausbourg, cent cinquante mille, Ulm, cent mille, Francfort, quatre-vingt mille, Memmingen, cinquante mille, & les autres États à proportion de leurs richesses & selon le degré de leur faute. De plus ils furent obligés de renoncer à la ligue de Smalkalde ; de fournir des secours, s'ils en étoient

1547.

Charles leur impose de rigoureuses conditions.

requis pour l'exécution du ban de l'empire contre l'électeur & le landgrave ; d'abandonner à Charles toute leur artillerie & toutes leurs munitions ; de recevoir garnison dans leurs principales villes & forteresses : & dans cet état de dépendance & de désarmement, il leur fallut attendre la derniere sentence que l'empereur s'étoit réservé de prononcer à la fin de la guerre (*a*). Mais en leur dictant ainsi des loix à son gré, ce prince eut toujours l'adresse de ne rien déclarer qui intéressât la religion ; & les confédérés, dans leur consternation, oubliant le zele dont ils avoient été jusqu'alors animés, ne s'occuperent que de leur sûreté particuliere, sans oser faire mention d'un article sur lequel l'empereur leur imposoit silence par son exemple. Les habitans de Memmingen furent les 1547.

(*a*) Sleid. 411, &c. Thuan, *lib.* 4, *p.* 125. *Mémoires de Ribier, tom.* 1, 606.

seuls qui risquerent quelques foibles
1547. efforts pour obtenir la promesse d'être protégés dans l'exercice du protestantisme ; mais les ministres de l'empereur reçurent leur demande d'une maniere qui les en fit bientôt désister.

L'électeur de Cologne qui, malgré la sentence que le pape avoit portée contre lui, étoit resté, du consentement de Charles, en possession de son archevêché, fut alors sommé par l'empereur même de se soumettre aux censures de l'é-
25 Janv. glise. Mais ce prélat vertueux & désintéressé, craignant d'exposer ses sujets aux malheurs de la guerre, résigna volontairement sa place. Par un esprit de modération, convenable à son âge & à son ministere, il aima mieux jouir de la vérité & de l'exercice de la religion dans la solitude d'une vie privée, que de troubler la société, en risquant le sort douteux des combats pour conserver son rang (*a*).

(*a*) Sleid. 418. Thuan. *lib.* 4, 128.

Cependant l'électeur de Saxe se présenta aux frontieres de ses Etats ; & comme Maurice ne put assembler assez de troupes pour l'arrêter, il recouvra promptement la possession de ses domaines, prit sur son rival la Misnie, & le dépouilla de tous ses territoires, à l'exception de Dresde & de Leipsic, villes assez fortes pour résister quelque temps. Obligé de quitter la campagne & de s'enfermer dans sa capitale, Maurice dépêcha courier sur courier à l'empereur, pour l'informer du danger où il se trouvoit, & le presser vivement de marcher à son secours. Mais Charles occupé pour lors à prescrire des conditions aux membres de la ligue qui rentroient successivement dans leur devoir, crut qu'il suffisoit de détacher vers la Saxe Albert, marquis de Brandebourg-Anspach, à la tête de trois mille hommes. Cet officier, quoique très-propre à une pareille expédition, se laissa surprendre par l'électeur, qui lui tua la plus grande partie

1547. L'électeur retourne en Saxe & recouvre ses Etats.

1547. de ses troupes, mit en fuite le reste, & le fit lui-même prisonnier (*a*). Ainsi Maurice se trouvoit plus en danger que jamais, & sa ruine étoit inévitable, si son ennemi eût sçu profiter de l'occasion. Mais l'électeur toujours arrêté par sa lenteur & son irrésolution, soit qu'il eût seul ou qu'il partageât le commandement, ne donna d'autre preuve d'activité que celle d'avoir surpris Albert. Au lieu de marcher droit à Maurice, que la défaite de son renfort avoit déconcerté, il eut l'imprudence d'écouter des ouvertures d'accommodement de la part d'un ennemi insidieux, qui ne vouloit que l'amuser & traîner la guerre en longueur.

L'empereur se trouve hors d'état d'attaquer l'électeur & le Landgrave.

La situation des affaires de l'empereur ne lui permettoit pas, en ce moment, d'aller au secours de son allié. Pour se dispenser d'en-

(*a*) D'Avila, 836. *Mém. de Ribier, tom.* 2, 592.

tretenir un nombre superflu de troupes, il avoit, après la dispersion de l'armée des confédérés, congédié le comte de Buren avec ses Flamands (*a*), croyant que les Espagnols & les Allemands, joints aux forces du pape, suffiroient pour réprimer les derniers efforts des membres de la ligue. Mais Paul commençoit, quoique trop tard, à se repentir d'avoir fait une alliance, dont les plus sages Vénitiens s'étoient efforcés en vain de le détourner. Ce furent les rapides progrès de l'armée impériale & la prompte destruction de la ligue protestante qui lui firent ouvrir les yeux. Dès ce moment, il oublia tous les avantages qu'il s'étoit promis d'un triomphe complet sur l'hérésie, & ne vit plus que la faute qu'il avoit faite, en contribuant à étendre la puissance de l'empe- 1547.

(*a*) D'Avila, 83, 6. *Mém. de Ribier, tom.* 1, 592.

1547. reur, au point de lui frayer par l'oppreſſion de la liberté de l'Allemagne un chemin à la domination abſolue ſur toute l'Italie. Dès qu'il ſe fut apperçu de ſon imprudence, il tâcha de la réparer. Sans informer l'empereur de ſes intentions, il ordonna à Farneſe ſon petit-fils de revenir au plutôt avec les troupes qu'il commandoit, & il retira la permiſſion qu'il avoit donnée à Charles de s'approprier en Eſpagne une grande portion des terres du clergé. Il ne manquoit pas de prétextes pour juſtifier cette bruſque déſertion. Le terme de ſix mois auquel ſe bornoient les ſtipulations de ſon traité avec l'empereur, venoit d'expirer. La ligue que leur alliance avoit pour but de détruire, ſembloit être entierement diſſipée. D'un autre côté, Charles dans toutes ſes négociations avec les villes & les princes qui s'étoient ſoumis, n'avoit jamais conſulté le pape, ni penſé à lui aſſigner la moindre part dans ſes conquêtes & dans

Le pape rappelle ſes troupes.

les énormes contributions qu'il avoit levées. Enfin il n'avoit fait aucune démarche pour la destruction de l'héréſie ou pour le rétabliſſement de la religion catholique, deux objets que Paul s'étoit propoſés en lui ouvrant ſi libéralement les tréſors de l'égliſe. Ces prétextes quelque ſpécieux qu'ils fuſſent, n'en imposerent point à l'empereur ſur la ſecrette jalouſie qui étoit le vrai motif de la conduite du pontife. Mais, comme l'ordre expédié pour le rappel des troupes d'Italie étoit auſſi abſolu qu'imprévu, il fut impoſſible de les retenir. Charles ſe récria hautement contre la trahiſon du pape qui l'abandonnoit ſans ſujet au moment de terminer une guerre entrepriſe à ſa ſollicitation, & dont le ſuccès, s'il étoit heureux, devoit rapporter tant de gloire & d'avantages à l'égliſe. A ces plaintes, il ajouta les menaces & les reproches; mais Paul n'en fut pas moins inflexible: ſes troupes continuerent leur marche vers l'Etat

1547.

1547. ecclésiastique; il publia en même-temps un mémoire fait avec art pour son apologie, dans lequel on voyoit encore plus combien il étoit détaché de l'empereur, & combien il redoutoit sa puissance (*a*). Charles, dont l'armée étoit déja diminuée de toutes les garnisons qu'il avoit été obligé de mettre dans les villes qui s'étoient rendues, la voyant encore affoiblie par la retraite des Italiens, jugea nécessaire de se renforcer par de nouvelles levées, avant de se hasarder à marcher en personne vers la Saxe.

Conspiration à Gênes, pour y changer le gouvernement.

Le bruit & l'éclat des succès de l'empereur, lui auroient sans doute attiré de tous les pays qui venoient de reconnoître son autorité, assez de soldats pour le mettre en état de marcher contre l'électeur; mais il fut arrêté par une conspiration qui éclata tout-à-coup à Gênes. Les

(*a*) Fra-Paolo, 208. Pallavic. *par.* 2, *p.* 5. Thuan. 126.

grandes révolutions que sembloit présager cet événement enveloppé de mystere, l'obligerent d'en découvrir la source & d'en pénétrer le but, avant d'entamer de nouvelles opérations en Allemagne. Quoique la forme de gouvernement établie à Gênes dans le temps où André Doria rendit la liberté à sa patrie, fût propre à y faire oublier les premieres dissensions, & que d'abord elle y eût été reçue avec une approbation universelle, cependant après une épreuve de plus de vingt années, elle ne put satisfaire l'inquiétude de ces républicains turbulens & factieux. L'administration des affaires se trouvant alors restreinte à un certain nombre de familles nobles, les autres leur envierent cette prééminence & desirerent le rétablissement du gouvernement populaire auquel ils avoient été accoutumés. Le respect même qu'imprimoit la vertu désintéressée de Doria, & l'admiration qu'on avoit pour ses talens, n'empêchoient

1547.

Objet des mécontens.

pas qu'on ne fût jaloux de l'ascendant qu'il avoit pris dans tous
1547. les conseils de la république. Cependant son âge, sa modération & son amour de la liberté, devoient convaincre ses compatriotes qu'il n'abuseroit jamais de son pouvoir & ne risqueroit point de souiller la fin de ses jours, en renversant cet édifice qui avoit été le travail & la gloire de toute sa vie : mais les Génois prévoyoient que cette autorité & cette influence, toujours pures dans ses mains, deviendroient aisément funestes à la nation, si quelque citoyen s'en emparoit avec plus d'ambition & moins de vertu; & un homme en effet avoit déja formé cette prétention, avec quelque espoir de succès. Giannetino Doria, à qui son grand-oncle André avoit destiné ses biens, espéroit en même-temps de lui succéder dans sa place. Son caractere hautain, insolent & tyrannique, qu'à peine on eût pu tolérer dans l'héritier d'un trône, étoit encore plus insupportable dans

le citoyen d'une république ; & les plus clairvoyans des Génois le craignoient & le haïssoient comme l'ennemi de cette liberté dont ils étoient redevables à son oncle. Cependant André lui-même, aveuglé par cette affection forte & involontaire, qui attache souvent les vieillards aux plus jeunes rejettons de leur race, ne mettoit point de bornes à son indulgence pour lui, & il sembloit moins occupé d'assurer & de perpétuer le bonheur de l'Etat, que de favoriser l'élévation de cet indigne neveu. 1547.

Fiesque, comte de Lavagne, est le chef de la conjuration.

Mais quoiqu'on suspectât les desseins de Doria, & qu'on blâmât le système actuel de l'administration, tous ces motifs n'auroient sans doute produit que des plaintes & des murmures, si Jean Louis de Fiesque, comte de Lavagne, qui observoit les progrès du mécontentement pour en profiter, n'eût tenté une entreprise des plus hardies dont l'histoire fasse mention. Ce jeune gentilhomme, le plus riche & le

plus diſtingué des ſujets de la ré-
1547. publique, poſſédoit au plus haut degré toutes les qualités qui gagnent les cœurs, imprimant le reſpect, & ſe concilient l'attachement. La grace & la nobleſſe brilloient dans ſa perſonne; magnifique juſqu'à la profuſion, ſa générosité prévenoit les deſirs de ſes amis & ſurpaſſoit l'attente des étrangers; à une adreſſe inſinuante, il joignoit des manieres aimables, & une affabilité ſans affectation. Mais ſous l'apparence de ces qualités intéreſſantes, faites pour être l'ornement & les délices de la ſociété, il cachoit toutes les diſpoſitions qui peuvent mettre un homme à la tête des conſpirations les plus dangereuſes; c'étoit une ambition inquiete & inſatiable, un courage au-deſſus de toute crainte, un eſprit ennemi de la ſubordination. Un pareil caractere n'étoit pas fait pour l'état de dépendance, où le ſort l'avoit placé. Fieſque enviant l'autorité que le vieux Doria s'étoit

acquise, ne pouvoit penser sans indignation, qu'elle descendroit un jour à Giannetino, comme un bien héréditaire. Ces sentimens divers agissoient si vivement sur cet homme turbulent & audacieux, qu'il prit la résolution de renverser cette domination, à laquelle son orgueil ne pouvoit se soumettre. 1547.

Intrigues & préparatifs des conjurés.

Pour y mieux réussir, il crut d'abord devoir s'allier avec François I; il en fit même la proposition à l'ambassadeur que ce prince avoit à Rome. Son dessein étoit, après avoir chassé Doria & la faction impériale par un si puissant appui, de mettre la république encore une fois sous la protection de la France, se flattant qu'en récompense de ce service, il obtiendroit la premiere place dans l'administration du gouvernement; mais ayant communiqué son projet à quelques-uns de ses confidens intimes, Verrina le principal d'entr'eux, homme qu'une fortune ruinée rendoit capable de

projetter & d'exécuter les actions
1547. les plus hardies, lui remontra avec chaleur la folie de s'expofer à un grand danger dont un autre recueilleroit tous les fruits. Il l'exhorta à prétendre lui-même au gouvernement de fa patrie, auquel fon illustre naiffance, la voix de fes concitoyens & le zele de fes amis pouvoient aifément l'élever. Ce langage offrit au génie ardent de Fiefque, une fi brillante perfpective, qu'abandonnant auffi-tôt fon plan, il adopta celui de Verrina. Tous ceux qui étoient préfens, quoique perfuadés du danger de l'entreprife, n'oferent condamner ce que leur protecteur avoit fi vivement approuvé. A l'inftant il fut réfolu dans cette noire cabale, d'affaffiner les deux Doria & les principaux de leurs partifans, de changer le fyftême d'adminiftration dans Gênes, & de placer Fiefque fur le trône ducal. Cependant il falloit un certain temps pour mettre ce projet à exécution, & tandis qu'on fai-

ſoit tous les préparatifs néceſſaires, Fieſque prenoit toutes les meſures 1547.
poſſibles pour cacher ſon ſecret & ne point donner de ſoupçons. Le rôle qu'il joua étoit en effet impénétrable. Il affecta de s'abandonner entierement aux plaiſirs & à la diſſipation. La joie & les amuſemens de ſon âge & de ſon rang, occupoient en apparence tout ſon temps & toutes ſes penſées. Mais au milieu de ce tourbillon, il ſuivoit ſon projet avec l'attention la plus réfléchie, ſans y mettre ni la lenteur de la timidité, ni la précipitation de l'impatience. Il continua ſa correſpondance avec l'ambaſſadeur de France auprès du Saint-Siege, dans le deſſein de s'aſſurer de la protection de ſon maître, ſi par la ſuite il avoit beſoin de ſecours; mais il eut l'adreſſe de lui dérober ſes véritables intentions. Il fit une ligue ſecrette avec Farneſe duc de Parme, qui toujours irrité contre l'empereur pour le refus de l'inveſtiture de ce duché, étoit diſ-

posé à s'en venger sur la famille de
1547. Doria qui étoit dévouée à ce monarque, dont il cherchoit à diminuer l'influence en Italie. Fiesque n'ignorant pas que dans un Etat maritime, il falloit sur-tout s'assurer des forces navales, demanda quatre galeres au pape qui probablement étoit instruit de son complot & ne le désapprouvoit pas. Sous prétexte d'armer une de ces galeres pour croiser contre les Turcs, il assembla un grand nombre de ses propres vassaux & même une grande quantité d'aventuriers hardis que la treve conclue entre l'empereur & Soliman avoit laissés sans occupation & sans subsistance.

Tandis que Fiesque s'occupoit de ces mesures importantes, il paroissoit toujours n'avoir d'autre soin que celui du plaisir. Assidu à faire sa cour aux deux Doria, il sut en imposer non-seulement à la candeur de l'oncle, mais encore à la finesse du neveu, que ses propres intrigues rendoient

doient plus disposé à se défier de celles d'autrui. Tout étoit prêt ; il ne restoit qu'à frapper le coup. Fiesque délibéra plusieurs fois avec ses confidens sur les moyens d'assurer le succès de leur complot. D'abord on proposa de massacrer les Doria & leurs principaux partisans pendant la célébration de la grand-messe à la cathédrale ; mais comme André n'y assistoit guere à cause de son âge avancé, ce projet fut abandonné. Ensuite on convint que Fiesque inviteroit chez lui l'oncle & le neveu avec tous leurs amis déja proscrits par les conjurés, & qu'il seroit aisé de s'en défaire sans risque, ni résistance ; mais Giannetino ayant été obligé d'aller hors de la ville, le jour même qu'ils avoient choisi, il fallut encore changer de mesures. Enfin ils résolurent de tenter à force ouverte ce que la ruse ne pouvoit effectuer, & fixerent la nuit du deux au trois de Janvier pour l'exécution de leur entreprise. Le

1547.

moment étoit favorable : le doge
1547. de l'année précédente devoit, selon la coutume, quitter sa charge le premier de ce mois, & son successeur ne pouvoit pas être élu avant le quatre. La république, pendant cet intervalle, étant dans une sorte d'anarchie, Fiesque pouvoit, avec plus de facilité, s'emparer de cette dignité vacante.

Ils s'assemblent pour exécuter leur projet.

Le jour fixé pour la conjuration, Fiesque employa la matinée à visiter ses amis, & il montra partout le même enjouement & la même liberté d'esprit qu'à l'ordinaire. Le soir il fit sa cour aux Doria, toujours avec le même air d'empressement & de respect, mais épiant leur contenance avec l'attention qu'exigeoit un moment si critique ; il fut assez heureux pour les trouver dans une profonde sécurité, & sans le moindre soupçon de l'orage qui se formoit depuis long-temps & qu'il alloit faire éclater sur leur tête.

De leur palais, il courut au sien

qui étoit isolé au milieu d'une grande cour, fermée de hautes murailles. 1547.
Les portes en avoient été ouvertes dès le matin, & l'on avoit permis à tout le monde sans distinction d'y entrer, mais on avoit posté des gardes pour empêcher d'en sortir. Cependant Verrina & le petit nombre des confidens de la conspiration, qui avoient conduit par pelotons au palais les vassaux de Fiesque & les troupes de ses galeres, les disperserent sans bruit dans toute la ville. Ensuite au nom de leur patron, ils inviterent à un festin les principaux citoyens qui étoient mécontens de l'administration des Doria, & qui montroient, avec du penchant pour une révolution, le courage de la tenter. La plupart de ceux qui remplissoient le palais, ignoroient pourquoi on les y avoit rassemblés; le reste étonné de voir, au lieu des préparatifs d'un festin, une cour pleine d'hommes armés, & des appartemens munis d'ins-

1547. trumens de guerre, se regardoient les uns les autres, avec une curiosité mêlée d'impatience & de terreur.

Fiesque les prépare par ses discours

Au milieu de cette incertitude où flottoient les esprits, Fiesque parut avec un air de gaieté & de confiance; il adressa la parole aux personnes les plus distinguées, & leur dit qu'il ne les avoit point fait appeller aux plaisirs d'une fête, mais à partager la gloire d'une grande action, dont le fruit seroit la liberté, suivie d'un renom immortel. En même-temps il leur mit devant les yeux l'autorité aussi excessive qu'intolérable du vieux Doria, laquelle tendoit tous les jours à s'accroître & à se perpétuer par l'ambition de Giannetino & par la faveur déclarée de l'empereur pour une famille bien plus dévouée à ce prince étranger qu'à la patrie. Mais il est en votre pouvoir, continua-t-il, de renverser cette injuste domination. Massacrons les tyrans; mes mesures sont prises; mes associés sont en grand nombre; je puis au besoin

compter ſur des alliés & des protecteurs. J'ai tout prévu, & nos tyrans dorment dans la ſécurité. Un inſolent mépris pour leurs concitoyens a banni de leur eſprit la défiance & cette timidité qui d'ordinaire rend les coupables clairvoyans, & les met en garde contre la vengeance qu'ils méritent. Ils ſentiront le coup avant qu'ils voient le bras levé ſur eux. Allons, par un effort généreux que n'accompagne preſque aucun danger, allons délivrer notre patrie. Ce diſcours prononcé avec cet enthouſiaſme irréſiſtible qui anime l'ame lorſqu'elle eſt échauffée par de grands objets, fit ſur l'aſſemblée l'impreſſion la plus vive. Les vaſſaux de Fieſque, toujours prêts à marcher à ſes ordres, lui répondirent par un murmure d'applaudiſſement. Beaucoup de gens dont la fortune étoit ruinée, entrevirent l'eſpoir de la rétablir dans la licence & le tumulte d'un ſoulévement. Mais ceux que leur rang ou leur vertu élevoit audeſſus des autres, n'oſerent montrer

1547.

toute la surprise & l'horreur que leur
1547. inspiroit un attentat si atroce ; chacun craignant que son voisin ne fût dans le secret de la conspiration, ne voyoit autour de soi que des hommes prêts, au moindre signal de leur chef, à se porter aux plus grands excès. Tous applaudirent donc ou feignirent d'applaudir.

Son entrevue avec sa femme.

Dès qu'il eut ainsi disposé & encouragé ses complices, avant de leur donner ses derniers ordres, il courut à l'appartement de sa femme. Cette dame, de l'illustre maison de Cibo, avoit inspiré à son mari la plus vive passion, & sa vertu l'en rendoit aussi digne que sa beauté. Le bruit des gens armés qui remplissoient la cour & le palais, étant déja parvenu à ses oreilles, elle vit qu'il se tramoit quelque complot périlleux, & elle trembla pour les jours de son époux. Il la trouve plongée dans les allarmes & la consternation ; il se hâte de lui avouer un dessein qu'il ne pouvoit plus lui tenir caché. L'approche de tant

d'horreurs & de dangers acheve de la troubler; elle prévoit la fatale issue de ce dessein, & s'efforce par ses larmes, ses prieres & son désespoir, d'en détourner son mari. Fiesque, après avoir tenté vainement de la calmer & de lui inspirer toute sa confiance, rompit promptement une entrevue où l'avoit imprudemment entraîné un excès de tendresse, mais qui ne put ébranler sa résolution. » Adieu, lui cria-t-il » en la quittant; ou vous ne me re- » verrez jamais, ou demain tout dans » Gênes sera soumis à votre pouvoir«.

1547.

Les conjurés attaquent la ville.

Dès qu'il eut rejoint ses compagnons, il donna ses ordres à chacun d'eux. Les uns devoient s'emparer à force ouverte de toutes les portes de la ville; d'autres des principales rues ou des forteresses. Fiesque se réserva l'attaque du port, où étoient les galeres de Doria, comme le poste le plus important & le plus périlleux. Il étoit alors minuit, & les citoyens dormoient dans une tranquille sé-

curité, lorsque cette nombreuse
1547. troupe de conjurés bien armés, se mit en mouvement pour exécuter son plan. Ils s'emparerent sans résistance de quelques portes, & forcerent les autres après un combat furieux avec les gardes. Verrina employa une des galeres qui étoient destinées contre les Turcs, à bloquer l'entrée de la Darsene, ou du petit port qui contenoit la flotte de Doria. Cette précaution ôtant aux habitans tout moyen de s'échapper, Fiesque tenta de monter dans les galeres de la république par la rive où elles étoient amarrées; sans armes, sans agrets, & n'ayant à bord que des forçats enchaînés à la rame, elles n'étoient pas en état de résister. Bientôt le trouble & le tumulte se répandirent dans la ville; on entendoit crier dans toutes les rues : *Fiesque & liberté*.. A ce mot si chéri, la populace prit les armes & se joignit aux conjurés. Les nobles & les partisans de l'aristocratie, saisis d'étonnement & de frayeur, fer-

merent les portes de leurs maisons & ne songerent qu'à se garantir du pillage. A la fin, le bruit de ce désordre parvient au Palais de Doria. Giannetino saute à l'instant de son lit, & s'imaginant qu'il n'étoit question que de quelque mutinerie de la part des matelots, il sort avec quelques personnes & marche vers le port. Comme il devoit passer par la porte Saint-Thomas, les conjurés qui s'en étoient emparés, se jetterent sur lui avec fureur & le massacrerent sur la place, au moment qu'il y parut. Le vieux Doria eût sans doute éprouvé le même sort, si Jérôme de Fiesque avoit attaqué subitement son palais, suivant le plan du comte de Lavagne son frere; mais dans la crainte que le pillage ne frustrât son avarice d'un riche butin, il défendit à ses gens de s'avancer. André, instruit de la mort de son neveu, & du danger qu'il couroit lui-même, monta promptement à cheval, & se déroba par

1547.

la fuite à ses ennemis. Cependant
1547. quelques Sénateurs eurent le courage de s'assembler dans le palais de la république (*a*). D'abord quelques-uns oserent tenter de rallier les soldats dispersés & d'attaquer un corps de conjurés ; mais se voyant repoussés avec perte, ils prirent le parti de négocier avec un parti auquel ils ne pouvoient résister. En conséquence, on envoya des députés à Fiesque pour sçavoir de lui quelles étoient ses prétentions, ou plutôt pour se soumettre à toutes les conditions qu'il lui plairoit de prescrire.

Cause du mauvais succès de leur entreprise.

Mais déja ce chef des conjurés n'étoit plus. A l'instant même où après s'être emparé de la flotte, il étoit prêt à revenir joindre ses compagnons victorieux, un bruit extraordinaire se fit entendre à bord de la galere amirale. Dans cette allarme, craignant que les forçats ne rompissent leurs chaînes pour accabler ses gens, il y cou-

(*a*) *Il Pallazo della Signoria.*

rut ; mais la planche sur laquelle il passoit avec précipitation du rivage au vaisseau s'étant renversée, il tomba dans la mer. Le poids de son armure le fit couler à fond. Il périt au moment même où il alloit jouir du succès de son ambition. Verrina fut le premier qui s'apperçut de ce funeste accident. Il en prévit à l'instant toutes les conséquences, & n'en avertit qu'un petit nombre de conjurés. Au milieu des ténebres & de la confusion de la nuit, il ne leur étoit pas difficile de tenir ce secret caché, jusqu'à ce qu'un traité avec les Sénateurs eût mis la ville en leur pouvoir. Mais tout leur espoir fut bientôt détruit par l'imprudence de Jérôme de Fiesque. Les députés chargés des propositions du sénat, lui ayant demandé où étoit le comte de Lavagne, il leur répondit avec une vanité puérile : » C'est moi qui le suis maintenant, » & c'est avec moi que vous devez » traiter «. Ce peu de mots éclairant

1547.

tout à la fois & ses amis & ses en-
1547. nemis, fit sur les uns & les autres l'impression qu'on en devoit attendre. Les députés encouragés par cet événement, le seul qui pût tourner la révolution à leur avantage, changerent de ton avec une présence d'esprit admirable, & réglerent leurs demandes sur la faveur des circonstances. Mais tandis qu'ils cherchoient à prolonger la négociation, les autres magistrats s'occupoient à rassembler leurs partisans pour en former un corps qui pût défendre le palais du sénat. D'un autre côté, les conjurés, consternés de la mort d'un homme qui étoit leur espoir & leur idole, n'ayant aucune confiance pour Jérôme qui n'avoit que l'étourderie & la présomption de la jeunesse, perdirent courage, & les armes leur tomberent des mains. Ainsi le secret si profond & si surprenant qui jusqu'alors avoit contribué au succès de la conspiration, fut la principale cause qui la fit échouer. Le chef étoit mort,

La plupart de ceux qu'il faisoit agir ne connoissoient ni les confidens de son dessein, ni le but où il aspiroit. Aucun d'entr'eux n'avoit assez d'autorité ou de talens pour prendre la place de Fiesque, & pour achever son ouvrage. Privé de l'esprit qui l'animoit, le corps entier resta sans force, sans mouvement. Plusieurs des conjurés se retirerent dans leurs maisons, espérant que les ténebres de la nuit qui couvroient leur crime, auroient caché leur personne; d'autres chercherent leur sûreté dans une prompte retraite; enfin avant qu'il fût jour, tous s'enfuirent avec précipitation d'une ville, qui peu d'heures auparavant, étoit prête à les recevoir pour maîtres.

1547.

Dès le matin suivant, tout fut tranquille dans Gênes. On n'y vit pas un ennemi; à peine y parut-il quelque trace du désordre de la nuit. Cette conspiration avoit causé plus de tumulte que de carnage, & la surprise avoit mieux servi les conjurés que la force. Vers le soir,

La tranquillité est rétablie dans Gênes.

André Doria rentra dans la ville aux
1547. acclamations de joie des habitans, qui coururent au-devant de lui. Quoiqu'il eût encore l'esprit rempli du trouble & du danger de la nuit précédente ; quoiqu'il eût sous les yeux le corps sanglant de son neveu ; telle fut sa modération & sa magnanimité que le décret porté par le sénat contre les conspirateurs, n'excéda point les bornes de la juste sévérité qu'exigeoit le soutien du gouvernement, & que rien n'y fut dicté par le ressentiment ni par l'animosité de la vengeance (*a*). *

(*a*) Thuan. 93. Sigonius, *vita Andreæ Doria*, 1196. La conjuration du comte de Fiesque, par le cardinal de Retz. Adriani, *Istoria, lib. 6*, 369. *Folietæ conjuratio jo. Lud. Fiesci. ap. Grav. Thes. Ital.* 1, 883.

* Une chose digne de remarque, c'est que le cardinal de Retz, qui avoit écrit à l'âge de dix-huit ans l'histoire de cette conjuration, y montre tant d'admiration pour Fiesque, qu'il n'est pas étonnant qu'un ministre aussi pénétrant & aussi absolu que Richelieu, ait prédit à la lecture de cet ouvrage, que ce jeune ecclésiastique seroit un esprit turbulent & dangereux.

Dès qu'on eut pris de ſages précautions pour empêcher qu'un feu ſi heureuſement éteint ne ſe rallumât de nouveau, le premier ſoin du ſénat fut d'envoyer à Charles un ambaſſadeur chargé de l'informer des détails de cet événement & de lui demander du ſecours pour attaquer Montobbio, forteresse conſidérable dans les domaines héréditaires de la maiſon de Fieſque, où Jérôme s'étoit renfermé. L'empereur ne fut pas moins allarmé qu'étonné d'une entrepriſe ſi extraordinaire. Il ne pouvoit croire que le comte de Lavagne, tout ambitieux & téméraire qu'il étoit, eût oſé la riſquer ſans les ſuggeſtions ou l'encouragement de quelque puiſſance étrangere. Dès qu'il ſçut que le duc de Parme étoit inſtruit du plan de la conjuration, il ſuppoſa dans l'inſtant que le pape n'ignoroit pas un projet que favoriſoit ſon fils. Cette conjecture le conduiſit à une autre plus éloignée, mais que la conduite po-

1547.

Allarmes de l'empereur ſur cette conjuration.

litique de Paul rendoit assez probable : c'étoit que le pontife étoit d'accord avec le roi de France, pour profiter des suites de cette révolution. Dès-lors Charles craignit que cette étincelle ne rallumât l'embrasement qui avoit causé tant de ravages en Italie. Comme la guerre d'Allemagne lui avoit fait retirer ses troupes de ses Etats ultramontains, & qu'il ne pouvoit pas y prévenir une invasion, il falloit du moins qu'à la premiere apparence de danger, il fût en état d'y porter la plus grande partie de ses forces. Dans cette situation, c'eût été sans doute une imprudence de sa part que de marcher en personne contre l'électeur, sans avoir quelque certitude qu'il ne se préparoit pas en Italie une révolution, qui l'empêcheroit de tenir la campagne en Saxe avec des forces suffisantes.

1547.

Il suspend ses opérations en Allemagne.

Fin du VIII Livre.



L'HISTOIRE
DU REGNE
DE L'EMPEREUR
CHARLES-QUINT.



LIVRE IX.

1547. François est jaloux de la puissance & des succès de l'empereur.

LA crainte que l'empereur avoit conçue des dispositions de guerre du pape & du roi de France, n'étoit pas fondée sur des soupçons imagnaires & frivoles. Paul lui avoit déja donné des preuves non équivoques de sa jalousie & de sa

haine ; & Charles ne pouvoit pas
1547. espérer que ses succès contre les Protestans confédérés ne feroient pas renaître dans l'ame de François l'ancienne inimitié qui les avoit divisés si long-temps. L'événement justifia cette conjecture. François avoit vu avec douleur les progrès rapides des armes de l'empereur ; les circonstances dont on a parlé, l'avoient empêché jusqu'alors de s'y opposer ; mais il sentit enfin que s'il ne faisoit pas quelque effort extraordinaire, son rival alloit acquérir un degré de puissance qui le mettroit en état de donner la loi au reste de l'Europe. D'après cette idée, qui n'avoit pas sa source dans la seule jalousie de la rivalité, mais qui étoit celle des plus habiles politiques du siecle, il chercha différens expédiens pour suspendre le cours des victoires de l'empereur, & pour former par degrés une ligue capable de l'arrêter dans sa carriere.

Dans cette vue, François char-

gea ses émissaires en Allemagne d'employer tous leurs soins à ranimer le courage des confédérés, & à les empêcher de se soumettre à l'empereur. Il offrit tous ses secours : il lia une correspondance suivie avec l'électeur & le landgrave, les deux princes les plus zélés & les plus puissans de tous le corps; il leur fit valoir toutes les raisons & tous les avantages qui pouvoient ou les confirmer dans la crainte qu'ils avoient des projets de l'empereur, ou les déterminer à ne pas imiter la crédulité de leurs associés, en livrant à sa discrétion leur religion & leur liberté.

1547. Il négocie avec les Protestans.

Tandis qu'il employoit ce moyen pour faire durer la guerre civile qui divisoit l'Allemagne, il s'occupoit d'un autre côté à susciter contre l'empereur des ennemis étrangers. Il sollicita Soliman de saisir cette occasion favorable d'entrer en Hongrie, d'où l'on avoit tiré toutes les troupes qui auroient pu la défendre, afin de rassembler une armée

Avec Soliman.

contre les confédérés de Smalkalde.

1547. Il exhorta le pape à profiter de ce moment pour réparer, par un effort vigoureux, la faute qu'il avoit commise en contribuant à élever l'empereur à un degré si formidable de puissance ; Paul, qui sentoit toute l'étendue de cette faute & qui en craignoit les conséquences, reçut avec plaisir ces ouvertures, & François fit valoir les dispositions favorables du pape pour gagner les Vénitiens. Il s'efforça de leur persuader que le seul moyen de sauver l'Italie, & même l'Europe, de l'oppression & de la servitude, c'étoit de se réunir avec le pape & lui, pour former une confédération générale, dont le but seroit d'abaisser la puissance d'un potentat ambitieux, qu'ils avoient tous une égale raison de redouter.

Avec le pape & avec les Vénitiens.

Lorsqu'il eut entamé ces négociations dans les cours du midi de l'Europe, il porta son attention vers celles du nord. Comme le roi de Danemarck avoit des raisons

Avec le roi de Danemarck.

particulieres de se plaindre de l'empereur, François ne douta pas que ce prince n'approuvât la ligue projettée ; & pour balancer toutes les considérations de prudence qui auroient pu l'empêcher de s'y joindre, la jeune reine d'Ecosse fut offerte en mariage à son fils (*a*). D'un autre côté, les ministres qui gouvernoient l'Angleterre au nom d'Edouard VI, s'étoient ouvertement déclarés partisans des opinions des réformateurs, dès que la mort de Henri leur eut laissé la liberté de quitter le masque que son impitoyable fanatisme les avoit forcés de prendre. François se flatta que leur zele ne leur permettroit pas de rester spectateurs oisifs de la ruine & de la destruction de ceux qui professoient la même religion qu'eux-mêmes ; il espéra que, malgré les troubles de faction qu'entraîne une minorité, & malgré l'ap- 1547.

(*a*) *Mém. de Ribier*, t. 1, *p.* 600, 606

1547. parence d'une rupture prochaine avec l'Ecoſſe, il pourroit détermi-ner les miniſtres Anglois à prendre part à la cauſe commune (*a*).

Tandis que François avoit recours à tous ces expédiens, & s'occupoit avec une activité ſi extraordinaire à exciter la jalouſie des différens Etats de l'Europe contre ſon rival, il ne négligeoit aucun des moyens qui dépendoient de lui ſeul. Il leva des troupes dans toutes les parties de ſon royaume; il ramaſſa des munitions de guerre; il fit marché avec les cantons Suiſſes pour avoir un corps nombreux de troupes; il établit un ordre admirable dans ſes finances; il fit paſſer à l'électeur & au landgrave des ſommes conſidérables; il prit enfin toutes les meſures néceſſaires pour être en état de commencer avec vigueur les hoſtilités, dès que les

(*a*) *Mém. de Ribier, t. 1, p. 635.*

circonſtances l'exigeroient (*a*).

Il étoit impoſſible de dérober à la connoiſſance de l'empereur des opérations ſi compliquées, & qui demandoient le concours de tant d'inſtrumens divers. Il fut bientôt inſtruit des intrigues de François dans les différentes cours, ainſi que de ſes préparatifs intérieurs; convaincu qu'une guerre étrangere porteroit un coup fatal à l'exécution de ſes projets en Allemagne, l'idée de cet événement le faiſoit trembler. Le danger cependant lui paroiſſoit auſſi inévitable qu'il étoit terrible. Il connoiſſoit l'ambition inſatiable mais prévoyante de Soliman; il ſçavoit que cet habile ſultan choiſiſſoit le moment de commencer ſes opérations militaires avec une prudence égale à la valeur qui les dirigeoit. Il avoit de bonnes raiſons pour croire que le pape ne manque-

1547. Allarmes de l'empereur.

(*a*) *Mém. de Ribier, t.* 1, *p.* 595.

1547. roit pas de prétextes pour justifier une rupture, & qu'il n'auroit aucune répugance à commencer les hostilités en effet. Paul avoit laissé entrevoir ses sentimens, en témoignant une joie peu convenable au chef de l'église, lorsqu'il avoit appris la nouvelle de l'avantage remporté par l'électeur de Saxe sur Albert de Brandebourg ; & comme il se voyoit alors assuré de trouver dans le roi de France un allié assez puissant pour le soutenir, il ne cherchoit pas même à cacher la violence & l'étendue de sa haine (*a*). Charles sçavoit d'ailleurs que les Vénitiens voyoient depuis long-temps l'accroissement de son pouvoir avec un sentiment de jalousie, qui donnoit une nouvelle force aux sollicitations & aux promesses de la France ; & il craignoit que, malgré la lenteur & la circonspection ordinaire de leurs résolutions, ces républicains

(*a*) *Mém. de Ribier, tom. 1, p. 637.*

publicains ne prissent à la fin un parti décisif. Il étoit évident que les Danois & les Anglois avoient de leur côté des raisons particulieres de mécontentement, & des motifs très-puissans pour se liguer contre lui; mais il craignoit pardessus tout la jalousie active de François lui-même, qu'il regardoit comme l'ame & le mobile de la confédération. Ce monarque ayant accordé sa protection à Verrina, qui s'étoit embarqué pour Marseille au moment même où la conspiration de Fiesque avoit été découverte, Charles s'attendoit à chaque instant à voir commencer en Italie les hostilités, dont il croyoit que la révolte de Gênes n'étoit que le prélude. 1547.

Dans cet état d'inquiétude & de perplexité, Charles appercevoit cependant une circonstance qui lui laissoit quelqu'espoir d'échapper au danger qui le menaçoit. La santé du roi de France commençoit à s'affoiblir; une maladie, qui

Espérances que donne à Charles l'affoiblissement de la santé de François.

étoit le fruit de l'intempérance & de
1547. l'excès des plaisirs, detruisoit sourdement & par degrés sa constitution. Les préparatifs de guerre & les négociations entamées dans les différentes cours, tomboient dans la langueur, comme l'esprit du monarque
Mars. qui en étoit le mobile. Pendant cet intervalle, les Génois soumirent Montobbio, firent prisonnier Jérôme de Fiesque, &, par sa mort & celle de ses principaux complices, éteignirent les restes de la conspiration. Plusieurs villes impériales, en Allemagne, désespérant de recevoir à temps du secours de la France, se soumirent à l'empereur. Le Landgrave lui-même parut disposé à abandonner l'électeur, & à entrer en accommodement, aux conditions qu'il pourroit obtenir. Charles, de son côté, attendoit avec impatience l'issue d'une maladie qui devoit décider s'il se désisteroit de tous ses autres projets, pour se préparer à combattre une confédération de la plus grande partie des

princes de l'Europe contre lui, ou s'il devoit, ſans ſe laiſſer arrêter par aucune conſidération ni intimider par aucun danger, ſuivre le plan qu'il avoit formé d'entrer en Saxe. 1547.

Mort de François; réflexions ſur ſon caractere & ſa rivalité avec Charles.

Ce bonheur ſingulier, qui a diſtingué Charles & ſa famille d'une maniere ſi remarquable que certains hiſtoriens l'ont appellé l'étoile de la maiſon d'Autriche, ne ſe démentit pas en cette occaſion. François I. mourut à Rambouillet le dernier jour du mois de Mars, dans la cinquante-troiſieme année de ſon âge & la vingt-troiſieme de ſon regne. Pendant vingt-huit ans de ce regne, une animoſité déclarée diviſa ce prince & l'empereur, & enveloppa non-ſeulement leurs propres Etats, mais encore la plus grande partie de l'Europe, dans des guerres, ſoutenues avec un acharnement plus violent & plus durable qu'aucune de celles qui s'étoient faites dans les tems antérieurs. Pluſieurs circonſtances y contribuoient :

1547. la rivalité de ces princes étoit fondée fur une oppofition d'intérêts, excitée par la jaloufie perfonnelle, & envenimée par des infultes réciproques. En même-temps, fi l'un des deux paroiffoit avoir quelqu'avantage propre à lui donner la fupériorité, cet avantage fe trouvoit balancé par quelque circonftance favorable à l'autre. Les domaines de l'empereur étoient plus étendus; ceux du roi de France étoient plus réunis. François gouvernoit fon royaume avec une autorité abfolue; Charles n'avoit qu'un pouvoir limité, mais il y fuppléoit par fon adreffe. Les troupes du premier avoient plus d'audace & d'impétuofité; celles du fecond étoient plus patientes & mieux difciplinées. Il y avoit dans les talens des deux monarques autant de différence que dans les avantages refpectifs dont ils jouiffoient, & cette différence ne contribua pas peu à prolonger leurs querelles. François prenoit une réfolution avec célérité, la

ſoutenoit d'abord avec chaleur & en pourſuivoit l'exécution avec audace 1547.
& activité ; mais il manquoit de la perſévérance néceſſaire pour ſurmonter les difficultés, & ſouvent il abandonnoit ſes projets ou ſe relâchoit dans l'exécution, ſoit par impatience, ſoit par légéreté. Charles délibéroit froidement & ſe décidoit lentement ; mais lorſqu'une fois il avoit arrêté ſon plan, il le ſuivoit avec une obſtination inflexible ; & ni le danger ni les obſtacles ne pouvoient le détourner dans l'exécution. L'influence de leurs caracteres ſur leurs entrepriſes dut mettre une égale différence dans les ſuccès. François, par ſon impétueuſe activité, déconcerta ſouvent les plans de l'empereur les mieux concertés. Charles en ſuivant ſes vues avec plus de ſang froid, mais avec fermeté, arrêta ſouvent ſon rival dans ſa carriere rapide, & repouſſa ſes plus vigoureux efforts. Le premier, à l'ouverture d'une guerre ou d'une campagne, fondoit ſur ſon ennemi

1547. avec la violence d'un torrent, & entraînoit tout ce qui se trouvoit devant lui; le second attendant pour agir que les forces de son rival commençassent à diminuer, recouvroit à la fin tout ce qu'il avoit perdu, & faisoit souvent de nouvelles acquisitions. Le roi de France forma différens projets de conquêtes; mais quelque brillans que fussent les commencemens de ses entreprises, la fin en fut rarement heureuse; plusieurs des entreprises de l'empereur, qu'on jugeoit impraticables & désespérées, se terminerent avec le plus grand succès. François se laissoit éblouir de l'éclat d'un projet; Charles n'étoit séduit que par la perspective des avantages qu'il pouvoit en recueillir. Le degré de leur mérite & de leur réputation respective n'a cependant été encore fixé ni par un examen scrupuleux de leurs talens pour le gouvernement, ni par la considération impartiale de la grandeur & du succès de leurs entreprises; François est un de ces

princes dont la renommée eſt au-deſſus de leur génie & de leurs actions; & cette préférence eſt l'effet de plusieurs circonſtances réunies. La ſupériorité que donna à Charles la victoire de Pavie, & qu'il conſerva dès lors juſqu'à la fin de ſon regne, étoit ſi manifeſte que les efforts de François pour affoiblir la puiſſance énorme & toujours croiſſante de ſon rival, furent jugés par la plupart des autres Etats, non-ſeulement avec la partialité qu'inſpirent naturellement ceux qui ſoutiennent avec courage un combat inégal, mais même avec la faveur que méritoit celui qui attaquoit un ennemi commun, & tâchoit de réprimer le pouvoir d'un ſouverain également formidable à tous les autres. D'ailleurs la réputation des princes, ſurtout aux yeux de leurs contemporains, dépend autant de leurs qualités perſonnelles que de leurs talens pour le gouvernement. François commit des fautes graves & multipliées, & dans ſa conduite politi- 1547.

1547. que, & dans son administration intérieure; mais il fut humain, bienfaisant, généreux; il avoit de la dignité sans orgueil, de l'affabilité sans bassesse, & de la politesse sans fausseté; il étoit aimé & respecté de tous ceux qui approchoient de sa personne, & tout homme de mérite avoit accès auprès de lui. Séduits par les qualités de l'homme, ses sujets oublierent les défauts du monarque; ils l'admiroient comme le gentilhomme le plus accompli de son royaume, & ils se soumirent sans murmure à des actes d'administration vigoureuse, qu'ils n'auroient pas pardonnés à un prince moins aimable. Il semble cependant que cette admiration auroit dû n'être que momentanée & mourir avec les courtisans de ce monarque; l'illusion qui naissoit de ses vertus privées a dû se dissiper, & la postérité devroit juger sa conduite publique avec son impartialité ordinaire; mais cet effet naturel a été contrebalancé par une

autre cicconſtance, & le nom de François a paſſé à la poſtérité avec 1547. une gloire dont le temps n'a fait qu'augmenter l'éclat. Avant ſon regne les ſciences & les arts avoient fait peu de progrès en France; à peine commençoient-ils à franchir les limites de l'Italie; où ils venoient de renaître & qui avoit été, juſqu'alors, leur unique ſéjour. François les prit ſous ſa protection; il voulut égaler Léon X, par l'ardeur & la magnificence avec laquelle il encouragea les lettres. Il appella les ſçavans à ſa cour; il converſa familiérement avec eux, il les employa dans les affaires, il les éleva aux dignités & il les honora de ſa confiance. Les gens de lettres ne ſont pas moins flattés d'être traités avec la diſtinction qu'ils croient mériter, que diſpoſés à ſe plaindre lorſqu'on leur refuſe les égards qui leur ſont dus; ils crurent qu'ils ne pouvoient porter trop loin leur reconnoiſſance pour un protecteur ſi généreux, & célébrerent, à l'envi

1547. ses vertus & ses talens. Les écrivains postérieurs adopterent ces éloges, & ajouterent encore. Le titre de pere des lettres, qu'on avoit donné à François, a rendu sa mémoire sacrée chez les historiens; ils semblent avoir regardé comme une sorte d'impiété de relever ses foiblesses & de censurer ses défauts. Ainsi François, avec moins de talens & de succès que Charles, jouit peut-être d'une réputation plus brillante; & les vertus personnelles dont il étoit doué, lui ont mérité plus d'admiration & d'éloges que n'en ont inspiré le vaste génie & les artifices heureux d'un rival plus habile, mais moins aimable.

Effets de la mort de François.

La mort du roi de France produisit un changement considérable dans l'état de l'Europe. L'empereur vieilli dans l'art du gouvernement, n'avoit plus pour rivaux que de jeunes monarques peu dignes d'entrer en lice avec celui qui avoit luté si long-tems & presque toujours heureusement, avec des princes tels qu'Henri VIII

& François I. Cette mort délivra Charles de toute inquiétude, & il se trouva heureux de pouvoir commencer avec succès, contre l'électeur de Saxe, les opérations qu'il avoit été obligé de suspendre jusqu'alors. Il savoit que les talens de Henri II, qui venoit de monter sur le trône de France, étoient bien inférieurs à ceux de son pere; il prévit que ce nouveau monarque seroit pendant quelque tems, trop occupé à renvoyer les anciens ministres, qu'il haïssoit, & à satisfaire les desirs ambitieux de ses propres favoris, pour qu'on eût quelque chose à craindre, soit de ses efforts personnels, soit de quelque confédération formée par ce prince sans expérience.

1547.

Comme il étoit difficile de prévoir combien dureroit cet intervalle de sécurité, Charles se détermina à en profiter sur le champ; dès qu'il eut appris la mort de François, il se mit en marche d'Egra sur les

Charles marche contre l'électeur de Saxe. 13 Avril.

frontieres de Bohême; mais le départ des troupes du pape, joint à la retraite des Flamands, avoit tellement affoibli son armée, qu'il ne put rassembler que seize mille hommes. Ce fut avec des forces si peu considérables, qu'il commença une expédition dont l'événement devoit fixer le degré d'autorité dont il jouiroit dorénavant en Allemagne. Cependant, comme sa petite armée étoit particuliérement composée de vieilles bandes Espagnoles & Italiennes, il pouvoit, sans laisser beaucoup au hazard, se reposer sur leur valeur, & se flatter même de l'espérance du succès. L'électeur, il est vrai, avoit levé une armée fort supérieure en nombre; mais elle ne pouvoit être comparée avec celle de l'empereur, ni pour l'expérience & la discipline des troupes, ni pour les talens des officiers. D'ailleurs ce prince avoit déja fait une faute, qui, en le privant de tout l'avantage que lui donnoit la supériorité du nombre,

1547.

auroit pu seule entraîner sa ruine.
Au lieu de tenir ses forces réunies, 1547.
il en détacha un corps considérable vers les frontieres de la Bohême, afin de faciliter sa jonction avec les mécontens de ce royaume; & il cantonna une grande partie de ce qui restoit, en différentes villes de la Saxe, contre lesquelles il ne doutoit pas que l'empereur ne portât ses premiers efforts. Il eut la foiblesse de croire que ces places ouvertes & munies de petites garnisons, seroient en état de tenir contre un tel ennemi.

Progrès de ses armes.

L'empereur entra en Saxe par la frontiere méridionale, & attaqua Altorf sur l'Elster. On vit bientôt combien la manœuvre de l'électeur étoit insensée; car les troupes qui se trouvoient dans cette ville se rendirent sans résistance, & celles qu'on avoit envoyées dans les autres places entre Altorf & l'Elbe, suivirent cet exemple ou s'enfuirent à l'approche des Impériaux. Charles ne laissa pas aux Saxons le

tems de se remettre de la terreur
1547. panique dont ils paroissoient être frappés, & il marcha en avant sans perdre un seul moment. L'électeur, qui avoit établi son quartier général à Meissen, flottoit dans l'état d'indécision & d'incertitude qui lui étoit naturel; il se montroit même plus indécis à proportion que le danger paroissoit plus urgent & exigeoit des résolutions plus promptes. Quelquefois il sembloit déterminé à défendre les bords de l'Elbe, & à tenter le sort d'une bataille, dès que les détachemens qu'il avoit appellés à lui, seroient à portée de le joindre. D'autres fois regardant ce parti comme téméraire & trop périlleux, il paroissoit adopter les avis plus prudens de ceux qui lui conseilloient de tâcher de traîner la guerre en longueur, en se retirant sous les fortifications de Wittemberg où les Impériaux ne pourroient l'attaquer sans un désavantage sensible, tandis qu'il y attendroit en sûreté les secours qui

devoient lui arriver du Meklenbourg, de la Poméranie & des villes 1547.
proteſtantes de la Baltique. Sans s'arrêter d'une maniere fixe à l'un ou à l'autre de ces deux plans, il rompit le pont de Meiſſein, & marcha le long de la rive orientale de l'Elbe juſqu'à Muhlberg. Là il délibéra de nouveau, & après avoir héſité longtemps, il s'en tint à un de ces partis mitoyens, qui ſont toujours agréables aux ames foibles & incapables de réſolution & de fermeté. Il laiſſa un détachement à Muhlberg pour s'oppoſer aux Impériaux, s'ils tentoient de paſſer la riviere en cet endroit; & s'avançant à quelques milles de là avec ſon armée, il y campa, en attendant l'événement, ſur lequel il ſe propoſoit de régler ſes démarches ultérieures.

Il paſſe l'Elbe.

Cependant Charles qui marchoit toujours ſans s'arrêter, arriva le vingt-trois d'Avril au ſoir, ſur les bords de l'Elbe, vis-à-vis de Muhlberg. La riviere avoit, en cet endroit, trente pas de largeur & plus

de quatre pieds de profondeur; son
1547. courant étoit rapide, & le bord que les Saxons occupoient étoit plus élevé que celui où il se trouvoit. Ces obstacles cependant n'arrêterent point l'empereur; il assembla ses officiers généraux, &, sans demander leur avis, il leur communiqua la résolution où il étoit de tenter, le lendemain au matin, le passage de la riviere, & d'attaquer l'ennemi par-tout où il pourroit le rencontrer. Tous ses généraux ne purent s'empêcher de témoigner l'étonnement que leur inspiroit une résolution si hardie; le duc d'Albe, quoique naturellement audacieux & bouillant, & Maurice de Saxe, quoiqu'impatient d'accabler l'électeur son rival, firent eux-mêmes des représentations très-vives contre ce parti; mais Charles s'en fiant davantage à son propre jugement ou à sa fortune, n'eut point égard à leurs raisons, & donna les ordres nécessaires pour l'exécution de son plan.

Dès le point du jour un corps

d'infanterie Espagnole & Italienne marcha vers la riviere, & commença à faire un feu continuel sur l'ennemi. Les longs & pesans mousquets, dont on se servoit alors, faisoient beaucoup de ravage sur la rive opposée; plusieurs soldats Impériaux emportés par une ardeur guerriere, & voulant s'approcher plus près de l'ennemi, entrerent dans la riviere, & s'y avançant jusqu'à la hauteur de la poitrine, ils tiroient avec une direction plus sûre & avec plus d'effet. Sous la protection de ce feu de mousqueterie, on commença à établir un pont de batteaux pour l'infanterie; un paysan ayant proposé de faire passer la cavalerie par un gué qu'il connoissoit, elle se mit aussi en mouvement; les Saxons, qui étoient postés à Muhlberg, tâcherent de troubler ces opérations par le feu assez vif d'une batterie qu'ils avoient élevée; mais comme les terreins bas des bords de l'Elbe étoient couverts d'un brouillard épais, ils ne pouvoient

1547.

1547. pas diriger leurs coups avec assez de justesse, & ils ne firent pas beaucoup de mal aux Impériaux. Les Saxons, au contraire, fort maltraités par le feu des Espagnols & des Italiens, brûlerent quelques bateaux qui avoient été rassemblés près du village, & se préparerent à faire retraite. Les Impériaux s'étant apperçus de ce dessein, dix soldats Espagnols se dépouillerent sur le champ, & prenant leurs épées entre leurs dents, se jetterent à la nage, traverserent la riviere, mirent en fuite quelques Saxons qui voulurent les arrêter, & sauverent des flammes autant de bateaux qu'il leur en falloit pour achever le pont; cette action si hardie & si heureuse anima le courage de leurs compagnons, & jetta l'épouvante parmi leurs ennemis.

En même-temps, chaque cavalier prenant en croupe un fantassin, tous commencerent à entrer dans la riviere; la cavalerie légere marchoit à la tête, suivie par les gendarmes

que l'empereur conduisoit en personne monté sur un beau cheval, vêtu d'un habit superbe, & tenant une javeline à la main. Ce corps nombreux de cavaliers s'agitant à travers une grande riviere, où, suivant la direction de leur guide, ils étoient obligés de suivre différens détours, marchant quelquefois sur un terrein solide, & quelquefois se mettant à la nage, présentoit à ceux de leurs compagnons qu'ils laissoient sur le rivage, un spectacle également intéressant (*a*) & magnifique. Le courage de cette troupe surmonta à la fin tous les obstacles : personne n'osoit montrer un sentiment de crainte, lorsque l'empereur partageoit tous les dangers avec le dernier de ses soldats. Dès que Charles eut atteint la rive opposée, sans attendre le reste de son infanterie, il marcha aux Saxons à la tête des troupes qui avoient passé la riviere avec lui ; 1547.

(*a*) Avila. 115. A.

1547. celles-ci encouragées encore par le succès de leur entreprise, & méprisant un ennemi qui n'avoit osé les attaquer lorsqu'il pouvoit le faire avec tant d'avantage, ne tinrent aucun compte de la supériorité du nombre, & marcherent au combat comme à une victoire certaine.

Mauvaise conduite de l'électeur.

Pendant toutes ces opérations, qui nécessairement durent consumer beaucoup de temps, l'électeur resta dans son camp, sans faire aucun mouvement; il ne vouloit pas même croire que l'empereur eût passé la riviere & pût être si près de lui (*a*), aveuglement si extraordinaire, que les historiens les mieux instruits l'imputent à la perfidie de ses généraux qui l'avoient trompé par de faux avis. Lorsque les témoignages réunis de plusieurs témoins oculaires l'eurent enfin convaincu de sa fatale méprise, il donna ses ordres

(*a*) Camerar. *ap. Freher. t.* 3, *p.* 693. Struv. *corp. hist. germ.* 1047, 1049.

pour se retirer vers Wittemberg; mais une armée Allemande, embarrassée comme de coutume par ses bagages & son artillerie, ne pouvoit se mettre en mouvement avec beaucoup de célérité. A peine avoit elle commencé sa marche, que les troupes légeres de l'ennemi se firent appercevoir, & l'électeur vit qu'il ne pouvoit éviter une bataille. Comme il avoit autant de bravoure dans l'action que d'indécision dans le conseil, il fit ses dispositions pour le combat avec la plus grande présence d'esprit & beaucoup de prudence; il profita d'une grande forêt pour couvrir ses aîles, de maniere à ne pas craindre d'être enveloppé par la cavalerie ennemie, beaucoup plus nombreuse que la sienne. L'empereur, de son côté, rangeoit ses troupes en bataille à mesure qu'elles avançoient, & parcourant les rangs à cheval, il exhortoit ses soldats, en peu de mots, mais en termes énergiques, à faire leur devoir. Les deux armées étoient

1547.

Bataille de Mulhausen

1547. animées par des ſentimens bien différens. Le ciel qui juſqu'à ce moment avoit été ſombre & couvert de nuages, s'étant éclairci tout à coup, cette circonſtance fit ſur les deux partis oppoſés une impreſſion analogue à la diſpoſition des eſprits. Les Saxons ſurpris & découragés, ſe virent avec peine expoſés aux regards de leurs ennemis; les Impériaux aſſurés que les troupes Proteſtantes ne pouvoient plus leur échapper, ſe réjouirent du retour du ſoleil, comme d'un préſage certain de la victoire. Le combat n'auroit été ni long ni douteux ſi le courage des Saxons n'eût été ranimé & ſoutenu par la bravoure perſonnelle de l'électeur, & par l'activité qu'il déploya, dès le moment que l'approche de l'ennemi lui eut fait regarder un engagement général comme inévitable. Ils repouſſerent d'abord la cavalerie légere Hongroiſe qui commença l'attaque, & reçurent avec beaucoup de vigueur les gendarmes qui s'avancerent enſuite

à la charge; mais, comme ceux-ci étoient la fleur de l'armée impériale, & qu'ils combattoient ſous les yeux de l'empereur, les Saxons furent obligés de plier; les troupes légeres des Impériaux ſe ralliant en même temps, & tombant ſur leurs flancs, la déroute devint bientôt générale. Un petit corps de ſoldats choiſis que l'électeur commandoit en perſonne, continuoit encore de ſe défendre, & tâchoit de ſauver ſon ſouverain en ſe retirant dans la forêt. Mais cette troupe ayant été enveloppée de tous côtés, l'électeur qui étoit bleſſé au viſage & épuiſé de fatigue, & qui voyoit l'inutilité d'une plus longue réſiſtance, ſe rendit priſonnier. Il fut conduit ſur le champ vers l'empereur qui revenant alors de la pourſuite des fuyards, jouiſſoit au milieu du champ de bataille, de la vue de tout ſon ſuccès, & recevoit les complimens de ſes officiers, ſur la victoire complette qu'il venoit de remporter par ſa valeur & ſa prudence. L'élec-

1547.

L'électeur eſt battu & fait priſonnier.

teur, dans la situation malheureuse
1547. & humiliante où il étoit réduit,
montra un maintien également noble & décent : il se présenta à son vainqueur sans prendre un air d'orgueil ou d'humeur qui n'auroit pas convenu à un captif, mais il ne s'abaissa non plus à aucune marque de soumission, indigne du rang élevé qu'il tenoit parmi les princes d'Allemagne. » Le hasard de la » guerre, dit-il, m'a fait votre pri- » sonnier, très-gracieux empereur, » & j'espere d'être traité . . . . . ici, Charles l'interrompit brusquement : » On me reconnoît donc enfin pour » empereur, lui dit-il ? Charles de » Gant étoit le seul titre que vous » m'aviez donné jusqu'ici. Vous se- » rez traité comme vous le méritez «. Après ces mots, il tourna le dos à l'électeur, d'un air très-fier, & le quitta. A ce traitement cruel, le roi des Romains ajouta en son propre nom, des reproches accompagnés d'expressions moins généreuses encore & plus insultantes. L'électeur ne

ne fit point de réponse, & d'un air calme & tranquille, sans montrer ni abattement ni surprise, il suivit les soldats Espagnols désignés pour le garder (*a*).

1547.

Progrès de Charles après la victoire.

Cette victoire décisive ne coûta aux Impériaux que 50 hommes; 1200 Saxons y perdirent la vie, sur-tout dans la déroute, & il y en eut un plus grand nombre encore de prisonniers. Un corps d'environ 400 vint à bout de s'échapper & arriva à Wittemberg avec le prince électoral, qui avoit été blessé aussi dans l'action.

L'empereur resta deux jours sur le champ de bataille, en partie pour rafraîchir son armée, en partie pour recevoir les députés des villes voisines, qui s'empresserent de mériter

(*a*) Sleid. *hist.* 426. Thuan. 136 Hortensius, *de bello german. ap* Scard. *vol.* 2, 498. *descript. pugnæ Mulberg. ibid. p.* 509. P. Heuter. *rer. austr. lib. XII. c.* 13, *p.* 298.

1547. sa protection en se soumettant à ses volontés ; après quoi il marcha à Wittemberg, dans le dessein de terminer tout d'un coup la guerre en s'emparant de cette place. L'infortuné électeur fut emmené comme en triomphe, & exposé partout, dans l'état d'un captif, aux yeux de ses propres sujets. Ce spectacle affligeoit tous ceux qui aimoient & qui honoroient ce prince; mais un si sensible outrage ne put abattre la fierté de son ame, ni même troubler son sang-froid & sa tranquillité ordinaire.

Il investit Wittemberg.

Wittemberg étoit alors la résidence de la branche électorale de la famille de Saxe ; c'étoit une des plus fortes villes de l'Allemagne, très-difficile à prendre, si elle étoit bien défendue. L'empereur y marcha avec la plus grande célérité, espérant que la consternation qu'avoit répandue la nouvelle de sa victoire, pourroit déterminer les habitans à imiter l'exemple de leurs compatriotes, & à se soumettre à

ſes armes dès qu'il ſe préſenteroit devant leurs murs. Mais Sibille de Cleves, femme de l'électeur, qui joignoit beaucoup de talens à une grande vertu, au lieu de s'abandonner aux larmes & aux plaintes ſur le malheur de ſon époux, tâcha par ſon exemple & ſes exhortations d'animer les citoyens; elle ſçut leur inſpirer tant de confiance & de courage, que lorſqu'ils furent ſommés de ſe rendre, ils firent la réponſe la plus fiere & avertirent l'empereur d'avoir pour leur ſouverain tous les égards qui étoient dûs à ſon rang, parce qu'ils étoient déterminés à traiter Albert de Brandebourg, qui étoit toujours priſonnier, comme l'électeur ſeroit traité. La réſolution des habitans & la force de la place paroiſſoient rendre un ſiege en regle indiſpenſable. Après une victoire ſi éclatante, çauroit été une tache pour l'empereur que de ne pas l'entreprendre; mais en même-temps il manquoit de tout ce qui étoit néceſſaire pour cette expédition.

1547.

M 2

1547. Maurice leva toutes ces difficultés en s'engageant à fournir des vivres, de l'artillerie, des munitions, des pionniers, & toutes les autres choses dont on pourroit avoir besoin. Sur la foi de ces promesses, Charles donna ses ordres pour ouvrir la tranchée devant la place; mais Maurice s'étoit laissé séduire par l'impatience qu'il avoit de voir tomber la capitale de ces mêmes Etats, dont la possession devoit le récompenser d'avoir pris les armes contre son parent, & d'avoir abandonné la cause Protestante; on s'apperçut bientôt qu'il avoit promis plus qu'il n'étoit en état d'exécuter. On transporta, à la vérité, sans obstacles, un train d'artillerie par l'Elbe, de Dresde à Wittemberg; mais comme Maurice n'avoit pas assez de troupes pour assurer la communication de ses domaines avec le camp des assiégeans, le comte Mansfeldt, qui commandoit un détachement des troupes Electorales, s'empara d'un convoi de vivres & de muni-

tions de guerre, & dispersa une bande de Pionniers destinés au service des Impériaux. Ce contre-temps arrêta les progrès du siege; l'empereur ne pouvant plus compter sur les promesses de Maurice, sentit qu'il devoit avoir recours à quelque expédient plus prompt & plus efficace, pour se rendre maître de la ville. 1547.

Maniere peu généreuse dont Charles traite l'électeur.

L'infortuné électeur étoit entre ses mains; Charles fut assez cruel & assez peu généreux pour tirer avantage de cette circonstance, & pour essayer s'il ne pourroit pas venir à bout de son dessein en allarmant la tendresse de l'épouse pour son mari, & la piété des enfans envers leur pere. Dans cette vue, il somma une seconde fois Sibille d'ouvrir les portes de la ville, en lui faisant savoir que, si elle refusoit d'obéir, l'électeur payeroit de sa tête son obstination; & pour la convaincre que ce n'étoit pas une menace frivole, il fit faire sur le champ le procès au prisonnier. La

procédure fut aussi irréguliere que
1547. le stratagême étoit barbare. Au lieu de consulter les Etats de l'empire, ou de remettre la cause à quelque tribunal, qui, selon la constitution Germanique, pût légalement prendre connoissance du crime, Charles soumit le plus grand prince de l'Empire à la jurisdiction d'un conseil de guerre, composé d'officiers Espagnols & Italiens, & auquel présidoit l'impitoyable duc d'Albe, instrument toujours prêt à servir à un acte de violence. Cet étrange tribunal fondoit sa charge sur le ban de l'Empire décerné contre le prisonnier, sentence prononcée par la seule autorité de l'empereur, & dénuée de toutes les formalités légales qui pouvoient lui donner de la validité; mais le con-
10 *Mai.* seil de guerre regardant l'électeur comme convaincu par cette sentence, de trahison & de rebellion, le condamna à être décapité. Cet arrêt fut signifié à l'électeur tandis qu'il s'amusoit à jouer aux échecs

avec Ernest de Brunswick qui étoit prisonnier avec lui ; l'électeur garda un moment le silence, mais sans laisser échapper aucun mouvement de trouble ni de terreur ; puis observant l'irrégularité ainsi que l'injustice du procédé de l'empereur. » Il est aisé, dit-il, de deviner son » plan ; il faut que je meure, parce » que Wittemberg ne veut pas se » rendre ; mais je donnerai ma vie » avec plaisir, si par ce sacrifice, je » puis conserver la dignité de ma » maison, & transmettre à mes des» cendans l'héritage qui leur appar» tient. Plaise au ciel que cette sen» tence n'afflige pas ma femme & » mes enfans plus qu'elle ne m'inti» mide, & que dans l'espérance » d'ajouter quelques jours à une vie » déja trop longue, ils ne renoncent » pas aux titres & aux possessions » auxquels leur naissance les a desti» nés (*a*) ! « Se tournant ensuite vers

1547. Grandeur d'ame de l'électeur.

(*a*) Thuan. *t.* 1, *p.* 142.

1547. le prince de Brunswick, l'électeur lui proposa de continuer la partie. Il joua avec le même degré d'attention & d'intérêt, & ayant gagné la partie, il en témoigna toute la satisfaction qu'il eût pu éprouver dans un autre moment. Il se retira ensuite dans son appartement pour y employer ses derniers instans aux exercices de piété qu'exigeoit sa situation (*a*).

Désolation de la famille de l'électeur.

Ce ne fut pas avec la même tranquillité que la nouvelle du danger de l'électeur fut reçue à Wittemberg. Sibille, qui avoit supporté avec une fermeté inébranlable l'infortune de son mari, tant qu'il n'y avoit eu à craindre que la diminution de sa puissance & de ses domaines, sentit s'évanouir tout son courage en apprenant que la vie de ce prince étoit menacée. Déterminée à le sauver, elle n'écouta aucune autre considération,

(*a*) Struvius, *corp.* 1050.

& il n'y eut point de sacrifice qu'elle ne fût prête à faire pour 1547. appaiser un vainqueur irrité. En même-temps le duc de Cleves, l'électeur de Brandebourg & Maurice, auxquels Charles n'avoit point communiqué les véritables motifs de ses rigoureuses résolutions contre l'électeur, intercédoient avec beaucoup de chaleur pour obtenir sa vie ; le premier étoit animé par un pur sentiment de compassion pour sa sœur & son beau-frere ; les deux autres redoutoient le blâme universel dont ils se couvriroient, si, après avoir exalté si souvent la promesse que Charles leur avoit faite d'une entiere sécurité pour ce qui concernoit leur religion, le premier fruit de leur union avec l'empereur, étoit l'exécution publique d'un prince justement révéré comme le plus zélé protecteur de la cause protestante. Maurice, en particulier, prévoyoit qu'il seroit un objet d'horrreur pour les Saxons, & qu'il ne pourroit jamais espérer de les gouverner avec tran-

1547. quillité si on pouvoit le soupçonner d'avoir eu quelque part à la mort de son plus proche parent pour se faire donner ses Etats.

La famille de l'électeur traite avec Charles & lui abandonne l'électorat.

Tandis que ces princes, agités par ces différens motifs, sollicitoient l'empereur, avec la plus vive importunité, de ne point faire exécuter l'arrêt du conseil de guerre, Sibille & ses enfans lui écrivoient & lui envoyoient des députés pour le conjurer de faire cesser les allarmes que leur causoit le danger d'un époux & d'un pere, & de mettre au prix qu'il voudroit le salut & la vie de ce prince infortuné. L'empereur s'applaudissant du succès de l'expédient qu'il avoit imaginé, se relâcha par degrés de sa premiere sévérité, montra des dispositions de clémence, & promit la grace de l'électeur s'il vouloit s'en rendre digne en souscrivant à des conditions raisonnables. Ce prince qui avoit vu sans être ébranlé l'approche d'une mort ignominieuse, fut attendri par les larmes d'une épouse chérie,

& ne put résister aux instances de sa famille : vaincu par leurs sollicitations réitérées, il consentit à un accommodement qu'il auroit, en tout autre moment, rejetté avec dédain. Ce traité étoit, qu'il résigneroit en son nom & au nom de sa postérité, la dignité électorale entre les mains de l'empereur, qui seroit le maître d'en disposer à son gré ; que les villes de Wittemberg & Gotha seroient livrées sur le champ aux troupes de l'empereur ; qu'Albert de Brandebourg seroit mis en liberté sans rançon ; que l'électeur se soumettroit au décret de la chambre Impériale, & acquiesceroit à tous les changemens que l'empereur jugeroit à propos de faire dans la constitution de ce tribunal ; qu'il renonceroit à toute ligue contre l'empereur ou le roi des Romains, & ne formeroit à l'avenir aucune alliance dans laquelle ces deux princes ne seroient pas compris. En échange de ces importantes concessions, l'empereur promettoit non-

1547.
19 Mai.

ſeulement de lui donner la vie,
1547. mais encore de lui céder, pour lui & ſa poſtérité, la ville & le territoire de Gotha avec une penſion annuelle de 50,000 florins, payables ſur les revenus de l'Electorat, & une ſomme d'argent comptant deſtinée à l'acquittement de ſes dettes. Mais ces articles de grace étoient bien empoiſonnés par la condition cruelle, impoſée à l'électeur, de reſter, pendant le reſte de ſa vie, priſonnier de l'empereur (*a*). Charles avoit voulu exiger encore que l'électeur ſe ſoumît aux décrets du pape & du concile ſur les points de religion qui étoient en controverſe; mais ce prince infortuné qui avoit bien pu conſentir à ſacrifier ce que les hommes regardent communément comme ce qu'ils ont de plus cher & de plus précieux, fut inflexible ſur ce dernier article; ni les

(*b*) Sleid. 427. Thuan. 1, 142. Dumont, *Corps diplom.* 4, *p.* 11, 332.

menaces, ni les prieres ne purent lui faire renoncer à ce qui lui paroissoit la vérité, ni le déterminer à faire une démarche contraire aux mouvemens de sa conscience. 1547.

Maurice est mis en possession de l'électorat.

Dès que la garnison Saxonne fut sortie de Wittemberg, l'empereur s'acquitta de ses engagemens envers Maurice, & pour le récompenser d'avoir abandonné la cause Protestante & d'avoir contribué avec tant de succès à la dissolution de la ligue de Smalkalde, il le mit en possession de cette place, ainsi que de toutes les autres villes de l'électorat. Ce n'étoit pas cependant sans répugnance que Charles consentoit à faire un si grand sacrifice; le succès extraordinaire de ses armes avoit commencé, comme il arrive toujours, à élever les vues de son ame ambitieuse, & lui suggéroit déja de nouveaux & vastes projets d'agrandissement, pour l'exécution desquels il lui auroit été fort utile de conserver la Saxe. Mais comme son plan n'avoit pas encore la maturité nécef-

faire pour songer à l'exécuter, il craignit de le laisser entrevoir; d'ailleurs, il n'y auroit eu ni sûreté ni prudence à offenser, dans un tel moment, Maurice, en manquant ouvertement à toutes les promesses qui avoient déterminé ce prince à abandonner ses alliés naturels.

1547.

Négociation avec le landgrave.

Le landgrave, beau-pere de Maurice, étoit toujours en armes, & quoiqu'il restât alors le seul défenseur de la cause Protestante, cet ennemi n'étoit ni foible ni méprisable. Ses domaines étoient fort étendus, & ses sujets étoient animés du plus grand zele pour la réformation. S'il avoit pu en imposer pour quelque temps aux Impériaux, il y avoit beaucoup à espérer d'un parti dont la force n'étoit pas encore divisée, qui pouvoit reprendre son union ainsi que sa vigueur, & qui avoit les raisons les plus fortes de compter sur des secours efficaces de la part du roi de France. Mais le landgrave ne formoit pas

des plans si hardis & si hasardeux ; saisi de la même consternation qui s'étoit emparée de tous les confédérés, son unique but étoit d'obtenir des conditions favorables de l'empereur, qu'il regardoit comme un conquérant à la volonté duquel la nécessité le forçoit de se soumettre. Maurice encourageoit ces dispositions timides & pacifiques, en exaltant d'un côté la puissance de l'empereur, en vantant de l'autre son crédit sur cet allié victorieux, & en faisant valoir les conditions avantageuses qu'il ne pouvoit manquer d'obtenir en faveur d'un ami & d'un beau-pere dont le salut lui étoit cher. En certains momens le landgrave montroit une si grande confiance dans les promesses de Maurice qu'il paroissoit impatient de conclure un traité définitif ; mais lorsqu'il considéroit l'ambition effrénée de l'empereur, qui n'étoit retenu ni par les scrupules de la bienséance, ni par les droits de la justice, & lorsqu'il se rappelloit la maniere cruelle &

1547.

1547. tyrannique dont ce prince avoit traité l'électeur de Saxe, ces idées faisoient une impression si vive sur lui, qu'il rompoit brusquement les négociations qu'il avoit commencées, & paroissoit croire qu'il étoit plus prudent de chercher sa sûreté dans ses propres forces que de se confier à la générosité de Charles. Mais cette résolution hardie, inspirée par le désespoir à un esprit impatient & irrité par les contradictions, n'étoit pas de longue durée. En réfléchissant plus tranquillement sur la puissance de son ennemi & sur sa propre foiblesse, il sentoit renaître ses incertitudes & ses craintes, & avec elles, le dégoût, de la négociation & le desir d'un accommodement.

Conditions prescrites par l'empereur.

Maurice & l'électeur de Brandebourg se porterent pour médiateurs entre l'empereur & le landgrave; mais malgré tout le crédit dont Maurice s'étoit vanté, Charles exigea des conditions très-rigoureuses. Le landgrave fut obligé de renon-

cer à la ligue de Smalkalde, de reconnoître l'autorité de l'empereur, 1547.
& de se soumettre aux décrets de la chambre Impériale. Outre ces conditions qui avoient été imposées également à l'électeur de Saxe, le landgrave devoit livrer sa personne & ses Etats à l'empereur; implorer son pardon à genoux; payer cent cinquante mille couronnes pour dédommagement des frais de la guerre; démolir les fortifications de toutes les villes qui étoient dans ses domaines, excepté une seule; ordonner à la garnison qu'il placeroit dans celle-ci, de prêter serment de fidélité à l'empereur; accorder un libre passage à travers ses Etats aux troupes Impériales, aussi souvent qu'il en seroit requis; livrer à l'empereur toutes ses munitions de guerre & son artillerie; mettre en liberté, sans exiger de rançon, Henri de Brunswick avec les autres prisonniers qu'il avoit faits pendant la guerre; enfin s'engager à ne prendre jamais les armes & à ne per-

1547. mettre à aucun de ses sujets de servir contre l'empereur ou ses alliés (*a*).

Le landgrave se soumet à ces conditions.

Le landgrave ratifia ces articles du traité, mais avec la plus grande répugnance, parce qu'il n'y voyoit aucune stipulation sur la maniere dont il devoit être traité, & qu'il falloit s'abandonner entierement à la clémence de l'empereur. La nécessité le força à donner son consentement. Charles, qui depuis la réduction de la Saxe, avoit pris le ton impérieux & hautain d'un conquérant, insistoit sur une soumission sans réserve, & ne vouloit pas permettre qu'on ajoutât aux conditions qu'il avoit imposées, aucune modification qui pût limiter la plénitude de son pouvoir, & le contraindre sur la maniere dont il jugeroit à propos de traiter un prince qu'il regardoit comme étant entierement à sa disposition. Mais quoiqu'il n'eût pas daigné négocier avec le

(*a*) Sleid. 430. Thuan, *lib.* 4, *p.* 146.

landgrave ſur un ton d'égalité, & permettre qu'on inſérât, dans le traité qu'il avoit dicté, aucune clauſe qui pût être regardée comme une ſtipulation formelle pour la ſûreté & la liberté de ce prince, cependant l'électeur de Brandebourg & Maurice obtinrent de lui ou de ſes miniſtres, en ſon nom, les aſſurances les plus poſitives ſur ce point; de ſorte qu'ils promirent au landgrave qu'il ſeroit traité comme l'avoit été le duc de Wittemberg, & qu'après avoir fait ſa ſoumiſſion à l'empereur, il auroit la liberté de retourner dans ſes Etats. Mais comme le landgrave conſervoit toujours ſa premiere défiance ſur les intentions de l'empereur, & refuſoit de s'en tenir à des déclarations verbales & équivoques ſur un objet auſſi important que l'étoit ſa propre liberté, ils lui envoyerent un acte ſigné de leur main par lequel ils s'engageoient de la maniere la plus ſolennelle, au cas qu'on lui fît quelque violence lors de ſon entrevue avec l'em-

1547.

pereur, de se mettre sur le champ

1547. tous deux entre les mains de ses propres fils pour être traités par eux de la même maniere qu'il le seroit par l'empereur (*a*).

Il se rend à la cour impériale.

Cette promesse, jointe à l'obligation indispensable d'exécuter ce qui étoit contenu dans les articles qu'il avoit déja acceptés, l'emporta enfin sur ses craintes & ses scrupules. Il se rendit au camp Impérial, à Halle en Saxe, où une circonstance inattendue vint réveiller ses soupçons & redoubler ses terreurs. Comme il étoit près d'entrer dans la chambre d'audience, où il devoit faire sa soumission publique à l'empereur, on lui présenta une copie des articles qu'il avoit approuvés, pour les ratifier de nouveau. En les lisant, il s'apperçut que les ministres Impériaux y avoient ajouté deux nouvelles clauses : l'une portoit que

(*a*) Dumont, *Corp. diplom. t.* 4, *p.* 2, *p.* 336.

s'il s'élevoit quelque dispute sur le sens des premiers articles, l'empereur auroit le droit de les interpréter de la maniere qu'il jugeroit la plus raisonnable ; par l'autre clause, le landgrave étoit tenu de se soumettre aveuglément aux décisions du concile de Trente. Cet indigne artifice, qui avoit pour but d'extorquer par surprise au landgrave un consentement à des conditions qu'il étoit bien éloigné d'accepter, en les lui présentant dans un moment où son esprit étoit absorbé & troublé par la cérémonie humiliante qu'il alloit subir, excita dans l'ame de ce prince la plus vive indignation; & il la laissa éclater avec toutes les expressions de fureur que lui suggéra la violence de son caractere. L'électeur de Brandebourg & Maurice obtinrent avec peine des ministres de l'empereur, que le premier article seroit supprimé comme injuste, & que le second seroit expliqué de maniere que le landgrave pourroit y adhérer sans renon-

1547.

cer ouvertement à la religion Protestante.

1547.

Maniere dont il est reçu par l'empereur.

Après avoir levé cet obstacle, le landgrave fut impatient d'achever une cérémonie qui, toute mortifiante qu'elle lui paroissoit, étoit nécessaire pour obtenir son pardon. L'empereur étoit assis sur un trône magnifique, revêtu de toutes les marques de sa dignité, & environné d'un cortège nombreux de princes de l'empire, parmi lesquels étoit Henri de Brunswick, qui se trouvoit, en ce moment, par un étrange & soudain changement de fortune, spectateur de l'humiliation d'un prince dont il étoit quelques jours auparavant le prisonnier. Le landgrave fut introduit dans la salle avec beaucoup d'appareil; il s'avança vers le trône & se mit à genoux. Son chancelier, qui marchoit derriere lui, lut alors, par ordre de son maître, un papier dans lequel ce prince confessoit humblement le crime dont il avoit été coupable, & pour l'expiation duquel il reconnoissoit

avoir mérité la plus sévere punition ; il se remettoit lui & ses Etats à l'entiere disposition de l'empereur ; il imploroit avec soumission sa grace, ne l'espérant que de la clémence de l'empereur ; & il finissoit par une promesse de se comporter à l'avenir comme un sujet dont les principes de fidélité & d'obéissance prendroient une nouvelle force dans les sentimens de reconnoissance qu'il conserveroit au fond de son cœur. Tandis que le chancelier faisoit la lecture de cette humiliante déclaration, les yeux de tous les spectateurs étoient fixés sur l'infortuné landgrave ; en voyant un prince si fier & si puissant abaissé à demander grace dans l'attitude d'un suppliant, il étoit difficile de n'être pas touché de commisération, & de ne pas faire de tristes réflexions sur l'instabilité & le vuide des grandeurs humaines. L'empereur vit tout ce spectacle avec une contenance fiere & sans témoigner la moindre sensibilité ; il garda un profond silen-

1547.

ce, & fit seulement signe à un de
1547. ses secrétaires de lire sa réponse :
elle portoit en substance, que quoiqu'il pût avec justice infliger au landgrave la peine rigoureuse qu'il avoit méritée, cependant cédant à un sentiment de générosité, vaincu par les sollicitations de plusieurs princes en faveur du coupable, & touché de ses aveux & de son repentir, il ne le traiteroit pas selon la rigueur de la justice, & ne l'assujettiroit à aucune peine qui ne fût pas spécifiée dans les articles du traité. A l'instant où le secrétaire acheva sa lecture, Charles se leva brusquement & s'éloigna du malheureux suppliant sans lui donner le moindre signe de pitié ou de réconciliation. Il le laissa même à genoux sans daigner le faire relever. Le landgrave ayant quitté de lui-même cette posture humiliante, s'avança vers l'empereur pour lui baiser la main, se flatant que son crime étant pleinement expié, cette liberté pouvoit lui être permise;

permise ; mais l'électeur de Brandebourg craignant que l'empereur ne fût offensé d'une telle familiarité, arrêta le landgrave, & l'engagea à passer avec lui & Maurice dans l'appartement du duc d'Albe, au château. 1547.

Ce prince fut reçu avec la politesse & les égards dûs à son rang ; mais après le souper, tandis qu'il étoit engagé à une partie de jeu, le duc prit à part l'électeur & Maurice, & leur communiqua les ordres de l'empereur, lesquels portoient que le landgrave resteroit prisonnier dans ce lieu même, sous la garde d'un détachement de soldats Espagnols. Comme ces princes n'avoient eu jusqu'alors aucune défiance sur la sincérité & la droiture des intentions de l'empereur, leur surprise fut extrême ainsi que leur indignation, en voyant combien ils avoient été trompés, & par quelle infâme trahison on les avoit rendus eux-mêmes les instrumens de l'opprobre & de la perte de leur

Il est retenu prisonnier.

ami. Ils eurent recours aux plaintes, 1547. aux raisons, aux prieres pour se dérober à la honte dont ils alloient être couverts, & pour tirer le landgrave de l'abîme où sa confiance en eux l'avoit précipité ; mais le duc d'Albe resta inflexible & allégua la nécessité d'exécuter les ordres de l'empereur. La nuit s'avançoit : le landgrave qui ne sçavoit rien de ce qui s'étoit passé, & qui n'avoit aucun soupçon du piege où il étoit enveloppé, se préparoit à partir lorsqu'on lui signifia l'ordre fatal. L'étonnement lui ôta d'abord l'usage de la parole ; mais après quelques momens de silence, il laissa éclater sa fureur avec les expressions les plus violentes que put lui suggérer son horreur pour un tel excès d'injustice & de fourberie. Il se plaignit, il pria, il s'indigna, tantôt déclamant contre les artifices de l'empereur comme indignes d'un prince puissant & généreux ; tantôt blâmant la crédulité avec laquelle ses amis s'étoient fiés aux promesses

insidieuses de Charles, tantôt les accusant de lâcheté & de prêter leur 1547.
secours à l'exécution d'une si honteuse perfidie; il finit par leur rappeller les engagemens qu'ils avoient pris avec ses enfans, & les somma de les remplir à l'instant. L'électeur & Maurice, après avoir laissé calmer les premiers transports de sa colere, protesterent de la maniere la plus solennelle, de leur innocence & de la pureté de leurs intentions dans toute cette affaire, & encouragerent le landgrave à espérer que dès qu'ils auroient vu l'empereur, ils obtiendroient satisfaction d'une injustice qui intéressoit autant leur honneur que sa liberté. En même-temps, pour tâcher d'adoucir sa fureur & son impatience, Maurice resta avec lui pendant la nuit dans l'appartement où il étoit enfermé (*a*).

(*a*) Sleidan, 433. Thuan, *lib.* 4, *p.* 147. Struv. *Corp. hist. germ. t.* 2, *p.* 1052.

1547. L'électeur de Brandebourg & Maurice demandent en vain sa liberté.

Le lendemain au matin, l'électeur & Maurice s'adresserent conjointement à l'empereur & lui représenterent l'infamie dont ils alloient être couverts dans toute l'Allemagne, si le landgrave étoit retenu prisonnier ; ils ajouterent qu'ils ne lui auroient jamais conseillé une entrevue, & qu'il n'y auroit point consenti lui-même, s'ils avoient pu soupçonner que la perte de sa liberté seroit le fruit de sa soumission ; qu'ils s'étoient obligés à lui procurer son élargissement, puisqu'ils en avoient donné leur parole & qu'ils avoient engagé leurs propres personnes pour servir de garant de la sienne. Charles écouta leurs représentations avec le plus grand sang-froid. Il sentoit qu'il n'avoit plus besoin de leurs services, & ils virent avec douleur que ce prince avoit oublié leur ancien attachement & qu'il avoit peu d'égard à leur intercession. Il leur dit, qu'il ne connoissoit point les engagemens particuliers qu'ils avoient pris avec le land-

grave ; que ce n'étoit pas là ce qui devoit régler sa conduite, qu'il sçavoit ce qu'il avoit promis lui-même, & que ce n'étoit pas l'entiere liberté du landgrave, mais qu'il ne resteroit pas prisonnier pour sa vie (*a*). Après avoir prononcé cette décision d'un ton ferme & absolu, il termina la conférence ; l'électeur & Maurice ne voyant plus alors d'espérance de fléchir l'empereur qui 1547.

(*a*) Selon différens historiens de beaucoup de réputation, l'empereur stipula, dans son traité avec le landgrave, qu'il ne le détiendroit en aucune prison. Mais en transcrivant l'acte, qui fut écrit en langue Allemande, les ministres impériaux substituerent le mot EWIGER à celui de EINIGER ; ainsi au lieu d'une promesse que le landgrave ne seroit détenu en *aucune* prison, il se trouva dans le traité, qu'il ne seroit pas détenu en une prison *perpétuelle*. Mais des auteurs très-versés dans l'histoire & très-bons critiques, ont révoqué en doute la vérité de cette anecdote populaire. Le silence de Sleidan sur ce fait, qui d'ailleurs n'a point été cité

paroissoit avoir pris son parti avec
1547. réflexion & être très-déterminé à le soutenir, furent obligés d'annoncer au malheureux prisonnier le peu de succès de leurs efforts en sa faveur. Cette nouvelle excita en lui de nouveaux transports de rage plus violens encore que les premiers, de sorte que, pour l'empêcher de se porter à quelqu'excès de désespoir, les deux princes promirent de ne point quitter l'empereur jusqu'à ce que leurs importunités pres-

dans les différens mémoires publiés par cet historien sur l'emprisonnement du landgrave, donne beaucoup de poids à cette opinion. Cependant comme plusieurs ouvrages qui contiennent les instructions nécessaires pour discuter ce fait avec exactitude, sont écrits en langue Allemande que je n'entends pas, je ne suis pas en état de traiter ce point de controverse avec la même exactitude que j'ai mise à éclaircir d'autres objets contestés dont il a été question dans le cours de cette histoire *Voy.* Struv. *Corp. hist. germ.* 1052, & Mosheim. *hist. ecclés. vol.* 2.

ſantes & multipliées lui euſſent
arraché ſon conſentement pour mettre le landgrave en liberté. Ils renouvellerent en conſéquence peu de jours après leurs ſollicitations ; mais ils trouverent Charles encore plus fier & plus inflexible ; on les avertit même, que s'ils inſiſtoient davantage ſur un ſujet ſi déſagréable & dont il ne vouloit plus entendre parler, il donneroit ſur le champ des ordres pour faire tranſporter le priſonnier en Eſpagne. Ils craignirent donc de nuire au landgrave par un zele exceſſif ou mal placé, & non-ſeulement ils ſe déſiſtèrent de leur demande, ils prirent encore le parti de quitter la cour ; & comme ils ne voulurent pas s'expoſer aux premiers mouvemens de la fureur qu'éprouveroit le landgrave, en apprenant la cauſe de leur départ, ils l'en informerent par une lettre, dans laquelle ils l'exhortoient à exécuter tout ce qu'il avoit promis à l'empereur, comme le moyen le plus ſûr d'obtenir promptement la liberté.

1547.

1547. Quelque violent que fût le désespoir du landgrave en se voyant ainsi abandonné par ces deux princes, l'impatience qu'il avoit de recouvrer sa liberté, le détermina à suivre leurs avis. Il paya la somme à laquelle il avoit été taxé, donna ses ordres pour faire raser ses fortifications, & renonça à toutes les alliances qui pouvoient donner de l'ombrage. Cette prompte déférence aux volontés du vainqueur ne produisit aucun effet. Il continua d'être gardé avec la même vigilance & la même sévérité ; on le conduisoit, ainsi que le malheureux électeur de Saxe, par-tout où alloit l'empereur ; de sorte que leur opprobre & son triomphe se renouveloient tous les jours. La grandeur d'ame & la fermeté avec laquelle l'électeur supportoit ces outrages réitérés n'étoient pas moins remarquables que la fureur & l'impatience du landgrave ; son caractere impétueux & bouillant avoit peine à se contenir ; lorsqu'il se rappelloit les

honteux artifices par lesquels on l'avoit entraîné dans l'état où il se trouvoit, & l'injustice avec laquelle on le retenoit dans les fers, son indignation s'allumoit & le précipitoit souvent dans les excès de rage les plus extravagans.

1547.

Exactions rigoureuses de l'empereur en Allemagne.

Les habitans des différentes villes, où Charles exposoit ainsi en spectacle ces illustres prisonniers, ressentoient vivement l'insulte que cette cruauté gratuite faisoit au corps Germanique, & murmuroient hautement de voir traiter avec tant d'indécence deux des plus grands princes de l'Empire. Mais ils eurent bientôt d'autres sujets de plainte pour des objets qui les intéressoient encore de plus près. L'empereur, ajoutant l'oppression à l'outrage, s'arrogea tous les droits d'un conquérant, & les exerça avec la derniere rigueur. Il ordonna à ses troupes de saisir l'artillerie & les munitions de guerre qui appartenoient aux membres de la ligue de Smalkalde. Ayant ainsi rassemblé

plus de cinq cens pieces de canons,
1547. ce qui formoit un objet considérable pour ce temps-là, il en envoya une partie dans les Pays-Bas, une partie en Italie, & une autre partie en Espagne, afin de répandre par-tout la renommée de ses succès, & pour faire servir ces trophées de monumens & de preuves qui attestoient son triomphe sur une nation regardée jusqu'alors comme invincible. Il leva ensuite, de sa seule autorité, des sommes considérables, qu'il imposa également sur ceux qui l'avoient servi avec fidélité dans la guerre, & sur ceux qui avoient pris les armes contre lui ; sur les premiers, comme leur contingent pour les frais d'une guerre qui ayant été entreprise, selon lui, pour l'avantage commun de tous les membres de l'Empire, devoit être soutenue aux frais communs de tous ; & sur les derniers, comme une espece d'amende pour expier leur rebellion. Ces exactions produisirent plus d'un million six cens mille

couronnes, somme prodigieuse dans le seizieme siecle. La consternation qu'avoient répandue parmi les Allemands les rapides succès de Charles, & la terreur que leur inspiroient ses troupes victorieuses, étoient si générales, que tous obéirent, sans résistance, à ses ordres; mais en même-temps ces actes nouveaux de pouvoir arbitraire ne pouvoient manquer d'allarmer un peuple jaloux de ses privileges, & accoutumé, depuis plusieurs siecles, à considérer l'autorité Impériale comme une autorité limitée & peu redoutable. Le mécontentement & le ressentiment, quelque soin qu'on prît de les cacher, devinrent bientôt universels, & ces passions, contraintes & renfermées pour le moment, devoient par-là même éclater bientôt avec plus de violence. 1547.

Entreprise de Ferdinand contre la liberté de ses su-

Tandis que Charles donnoit la loi aux Allemands, comme à un peuple vaincu, Ferdinand traitoit ses sujets, en Bohême, avec encore

1547. jets Bohémiens.

plus de rigueur. Ce royaume possédoit des immunités & des privileges aussi étendus qu'aucun des Etats où s'étoit établi le gouvernement féodal. La prérogative des rois y étoit très-limitée, & la couronne même y étoit élective. Lorsque Ferdinand fut appellé au trône, il avoit reconnu & confirmé les droits des Bohémiens, avec toutes les cérémonies fixées par leur extrême sollicitude pour la sécurité d'une constitution de gouvernement à laquelle ils étoient fortement attachés. Il commença cependant bientôt à se lasser d'une autorité si restreinte, & à dédaigner un sceptre qu'il ne pouvoit transmettre à ses enfans. Au mépris de tous ses engagemens, il entreprit de renverser la constitution jusque dans ses fondemens, & de rendre le royaume héréditaire ; mais les Bohémiens ne parurent pas disposés à se laisser tranquillement dépouiller des privileges dont ils avoient joui si long-temps. Dans

le même-temps plusieurs d'entr'eux ayant embrassé la doctrine des réformateurs, dont Jean Hus & Jérôme de Prague avoient répandu les semences dans leur pays, au commencement du siecle précédent, le desir d'acquérir la liberté de conscience se joignoit à leur zele pour le maintien de leur liberté civile; ces deux sentimens analogues se donnant l'un à l'autre plus de chaleur & d'énergie, inspirerent aux Bohémiens des résolutions violentes. Non-seulement ils avoient refusé de servir leur souverain contre les confédérés de Smalkalde; ils avoient encore formé une étroite alliance avec l'électeur de Saxe, & ils s'étoient engagés par une association solennelle à défendre leur ancienne constitution, déterminés à persister dans ce dessein jusqu'à ce qu'ils eussent obtenu de nouvelles concessions, qu'ils jugeoient nécessaires pour rendre la forme de leur gouvernement plus parfaite ou plus solide. Ils choisirent pour leur

1547.

général Gaſpard Phlug, gentil-
1547. homme diſtingué par ſon mérite & ſa naiſſance, & ils formerent une armée de trente mille hommes pour appuyer leurs demandes; mais, ſoit par la foibleſſe de leur chef, ſoit par les diſſenſions qui s'éleverent dans ce corps vaſte & peſant, dont les parties raſſemblées à la hâte, n'étoient pas bien unies, ſoit par quelqu'autre cauſe inconnue, les opérations militaires de ces mécontens ne furent pas proportionnées au zele & à l'ardeur qui animoient leurs premieres réſolutions. Ils ſe laiſſerent amuſer long-temps par des négociations & des propoſitions diverſes; de ſorte qu'avant qu'ils puſſent entrer en Saxe, la bataille de Muhlberg fut perdue, l'électeur fut privé de ſa dignité & de ſes Etats, le landgrave enfermé ſous une étroite garde, & la ligue de Smalkalde entierement diſperſée. La crainte que le pouvoir de l'empereur inſpiroit à toute l'Allemagne pénétra juſqu'à eux. Dès qu'ils

virent approcher leur souverain
avec un corps de troupes Impériales, ils se disperserent sur le champ, ne pensant plus qu'à expier leur crime passé, & à se ménager par une prompte soumission, quelqu'espérance de pardon. Mais Ferdinand, qui entroit dans ses Etats plein de ce ressentiment impitoyable, trop naturel aux princes dont l'autorité a été méprisée, n'étoit pas disposé à se laisser fléchir par le repentir tardif de ses sujets rebelles, & par ce retour involontaire à leur devoir ; il écouta sans être ému les prieres accompagnées de larmes des bourgeois de Prague, qui vinrent se jetter à ses pieds & implorer sa clémence. La sentence qu'il prononça contr'eux fut excessivement rigoureuse : il abolit plusieurs de leurs privileges, en restreignit d'autres & donna une nouvelle forme à leur gouvernement : il punit de mort plusieurs de ceux qui avoient montré le plus de chaleur & d'acti-

1547.

vité à former la derniere association
1547. contre lui ; & un plus grand nombre d'autres furent condamnés à la confiscation de leurs biens, ou à un banissement perpétuel. Il obligea tous ses sujets, de quelque condition qu'ils fussent, à livrer leurs armes pour être déposées dans des forts où il avoit des garnisons ; & après avoir désarmé ce peuple, il le chargea de taxes énormes & nouvelles. Tel fut l'effet de l'entreprise malheureuse & mal concertée des Bohémiens pour étendre leurs priviléges ; non-seulement ils agrandirent la sphere de la prérogative royale qu'ils avoient voulu cirsconscrire ; mais encore ils anéantirent presqu'entierement ces mêmes libertés qu'ils vouloient établir sur une base plus étendue & plus solide.

Diete tenue à Ausbourg.

L'empereur ayant ainsi humilié

(a) Sleid. 408, 415, 434. Thuan. *lib.* 4, *p.* 129, 150. Struv. *Corp. hist. germ.* 2.

& croyant avoir dompté l'esprit indépendant & peu traitable des Allemands, par la terreur de ses armes & par la rigueur des punitions, convoqua une diete à Ausbourg pour terminer définitivement les controverses de religion, qui depuis si long-temps troubloient l'Empire. Il n'osa cependant pas abandonner la décision d'un objet si intéressant aux libres suffrages des Allemands, quelques disposés qu'ils dussent être alors à se soumettre aux volontés de leur souverain. Il entra dans la ville à la tête de ses troupes Espagnoles, à qui il assigna des quartiers; il cantonna le reste de ses soldats dans les villages voisins; de sorte que les membres de la diete, en procédant à leurs délibérations, se voyoient environnés de la même armée qui avoit vaincu leurs compatriotes. Immédiatement après son entrée publique, il donna une preuve de la violence qu'il étoit tout prêt à exercer. Il s'empara, à main armée,

1547.

1547. de la cathédrale & d'une des principales églises de la ville ; ses prêtres les ayant purifiées avec différentes cérémonies, pour effacer les souillures prétendues qu'y avoit laissées, selon eux, le ministere profane des Protestans, ils y rétablirent, avec beaucoup de pompe, les rits du culte Romain (*a*).

L'empereur les exhorte de se soumettre au concile général.

Le concours des membres de cette diete fut prodigieux ; l'importance des objets sur lesquels on devoit délibérer & la crainte d'offenser l'empereur par une absence qui auroit pû être mal interprétée, avoient réuni presque tous les princes, les nobles & les représentans des villes qui avoient droit de suffrage dans cette assemblée. L'empereur ouvrit la séance par un discours dans lequel il invita la diete à donner particulierement son attention à l'objet qu'il alloit lui présenter. Après avoir exposé les suites funes-

(*a*) Sleid. 435, 437.

tes des disputes de religion qui s'étoient élevées en Allemagne, & après avoir rappellé les efforts constans qu'il avoit faits pour faire convoquer un concile général, seul moyen d'apporter du remede à tant de maux, il exhorta les membres de la diete à reconnoître l'autorité de cette assemblée, à laquelle ils en avoient d'abord appellé eux-mêmes, comme au seul juge qui eût le droit de décider sur ces matieres. 1547.

Différentes révolutions arrivées dans le concile.

Mais ce concile, auquel Charles desiroit qu'on renvoyât la décision de toutes les controverses avoit déja subi un changement très-considérable. La crainte & la jalousie qu'avoient inspirées au pape les premiers succès de l'empereur contre les confédérés de Smalkalde, prenoient chaque jour de nouvelles forces. Non content de chercher à retarder le progrès des armes Impériales par le rappel subit de ses troupes, Paul commençoit à regarder l'empereur comme un ennemi

qui lui feroit bientôt sentir le
1547. poids de sa puissance, & contre lequel il ne pouvoit pas prendre trop-tôt des précautions. Il prévit que l'effet immédiat de l'autorité absolue dont l'empereur jouiroit en Allemagne, seroit de le rendre entierement maître de toutes les décisions du concile, s'il continuoit de s'assembler à Trente. Il étoit dangereux de laisser à un monarque si ambitieux la disposition d'un instrument formidable, qu'il pourroit employer à son gré pour limiter, ou renverser peut-être la puissance des papes. Paul jugea que le seul moyen de prévenir cette révolution, étoit de transférer l'assemblée du concile dans quelque ville plus immédiatement soumise à sa jurisdiction, & où l'empereur eût moins d'influence, soit par la terreur de ses armes, soit par ses intrigues & son crédit. Il se présenta heureusement une circonstance qui parut rendre ce changement en quelque sorte nécef-

faire. Un ou deux des peres du concile & quelques uns de leurs domestiques ayant été frappés de mort subite, sans que l'on connût la cause du mal, les médecins, trompés par les symptômes, ou séduits par les légats du pape, assurerent que c'étoit l'effet d'une maladie contagieuse & pestilentielle. Plusieurs prélats, effrayés de ce danger, se retirerent avec précipitation. D'autres se montrerent impatiens de quitter aussi ce séjour; enfin, après une courte consultation, le concile fut transféré à Bologne, ville soumise à la domination du pape.

1547.

11 Mars.

Le concile est transféré de Trente à Bologne.

Tous les évêques du parti Impérial s'opposerent vivement à cette résolution, comme étant prise sans nécessité, & fondée sur des prétextes faux ou frivoles. Tous les prélats Espagnols, & la plupart des Napolitains resterent à Trente par l'ordre exprès de l'empereur; les autres, au nombre de trente-quatre, accompagnerent les légats à Bologne. Ainsi l'on vit se former un schis-

me dans cette même assemblée
1547. convoquée pour guérir les divisions de l'église Chrétienne ; les peres de Bologne déclamerent contre ceux qui resterent à Trente, qu'ils regarderent comme désobéissans & réfractaires à l'autorité du pape ; tandis que ceux-ci accusoient les autres de se laisser intimider par un danger imaginaire, au point de se retirer dans un lieu où leurs consultations ne pouvoient être d'aucune utilité pour le rétablissement de la paix & du bon ordre en Allemagne (*a*).

Signes de mécontentement réciproque entre le pape & l'empereur.

L'empereur employa en même-temps tout son crédit pour faire retourner le concile à Trente ; mais Paul, qui s'applaudissoit hautement de son habileté, en prenant une mesure qui ôtoit à Charles les moyens de se rendre maître de cette assemblée, n'eut aucun égard à une demande dont l'intention

(*a*) Fra-Paolo, 248, &c.

étoit trop manifeste. L'été se consuma en négociations inutiles sur cet objet, l'obstination de l'un augmentant chaque jour en proportion de l'importunité de l'autre. Il arriva, à la fin, un événement qui anima plus que jamais ces deux princes l'un contre l'autre, & qui détermina entierement le pape à n'écouter plus aucune proposition qui vînt de l'empereur. Charles, comme on l'a déja dit, avoit tellement irrité Pierre-Louis Farnese, fils du pape, en lui refusant l'investiture de Parme & de Plaisance, que Farnese cherchoit sans cesse, avec toute la vigilance d'un ressentiment actif, l'occasion de se venger. Il s'étoit efforcé d'engager son pere dans une guerre ouverte contre l'empereur, & il avoit vivement sollicité le roi de France de tenter une invasion en Italie. Sa haine & son ressentiment s'étendoient sur tous ceux que l'empereur favorisoit. Il persécuta Gonzague, gouverneur de Milan, & il avoit encouragé

1547.

Fiesque dans sa conspiration contre
1547. André Doria, parce que Gonzague & Doria avoient l'estime & la confiance de Charles. Cette inimitié & ces intrigues secretes n'étoient pas inconnues à l'empereur ; il n'attendoit que le moment de s'en venger ; & Gonzague & Doria ne desiroient rien tant que d'être les instrumens de sa vengeance. Les mœurs les plus licentieuses & des excès de toute espece, égaux à tous les crimes qu'on reproche aux tyrans qui ont le plus outragé la nature humaine, avoient rendu Farnese si odieux, que toute violence paroissoit légitime contre lui. On trouva bientôt parmi ses propres sujets des hommes qui s'empresserent & regarderent même comme une action méritoire de prêter leurs mains à un assassinat. Animé de cette jalousie qui dévore ordinairement les petits souverains, Farnese avoit eu recours à toutes les ressources de cruauté & de perfidie par lesquelles on cherche à suppléer au défaut de pouvoir,

pouvoir, pour abaisser & exterminer la noblesse soumise à sa domination. Cinq nobles du premier rang, à Plaisance, se lierent pour venger les affronts qu'eux-mêmes personnellement & tout leur corps en général avoient essuyés de la part de ce prince. Ils formerent leur plan, de concert avec Gonzague; mais il est encore incertain si ce fut lui qui le premier leur suggéra ce plan, ou s'il ne fit qu'approuver ce qu'ils avoient proposé. Ils concerterent toutes leurs démarches avec tant de prévoyance, conduisirent leurs intrigues avec un si profond secret, montrerent tant de courage dans l'exécution de leur complot, qu'on peut le regarder comme une des actions de ce genre les plus audacieuses dont il soit fait mention dans l'histoire. Une troupe de conjurés surprirent en plein midi les portes de la citadelle de Plaisance où Farnese résidoit, disperserent ses gardes & le massacrerent; tandis que les autres conjurés se

1547. Assassinat du fils du pape.

10 Sept.

1547. rendirent maîtres de la ville & exciterent leurs concitoyens à prendre les armes pour recouvrer leur liberté. La multitude se précipita vers la citadelle, d'où l'on avoit tiré trois coups de canon, qui étoient le signal concerté avec Gonzague. Avant d'avoir pu connoître la cause ou les auteurs du tumulte, le peuple vit le corps sanglant du tyran suspendu par les pieds à une des croisées de la citadelle; mais il étoit si généralement détesté qu'aucun de ses propres sujets ne parut ni touché d'un si grand revers de fortune, ni indigné de la maniere ignominieuse dont on traitoit leur souverain. Le succès de cette conspiration excita une joie universelle, & l'on applaudit à ceux qui en étoient les auteurs, comme aux libérateurs de la patrie. Le cadavre de Farnese fut jetté dans les fossés qui environnoient la citadelle, & exposé aux insultes de la populace; tous les citoyens reprirent leurs occupations accoutumées, comme

s'il n'étoit rien arrivé d'extraordinaire.

1547.

Les troupes impériales prennent possession de Plaisance.

Dès le même jour, un corps de troupes arrivant des frontieres du Milanès, où ils avoient été postés en attendant l'événement, prirent possession de la ville au nom de l'empereur, & rétablirent les habitans dans la jouissance de leurs anciens privileges. Les Impériaux voulurent aussi s'emparer de Parme par surprise ; mais cette ville fut sauvée par la vigilance & la fidélité des officiers à qui Farnese avoit confié le commandement de la garnison. Paul apprit avec la plus vive douleur la mort d'un fils, qu'il idolâtroit malgré ses vices infâmes ; & la perte d'une ville aussi importante que Plaisance rendit son affliction plus amere encore. Il accusa en plein consistoire Gonzague d'avoir commis un meurtre abominable pour se frayer la voie à une usurpation injuste, & il demanda sur-le-champ à l'empereur de venger ces

1547. deux attentats, en faisant punir Gonzague & en restituant Plaisance à son petit-fils Octave, qui en étoit l'héritier légitime. Mais Charles, plutôt que de se désister d'une acquisition si précieuse, se seroit exposé lui-même à l'imputation d'être complice du crime qui la lui avoit procurée, & à l'infamie de frustrer son propre gendre d'un héritage qui lui appartenoit ; il éluda toutes les sollicitations du pape, & se détermina à rester en possession de Plaisance & de son territoire (*a*).

Le pape sollicicite l'alliance du roi de France & des Vénitiens.

Cette résolution, l'effet d'une ambition insatiable que ne pouvoit modérer aucune considération ni de bienséance ni de justice, fit passer au pape toutes les bornes de sa modération & de sa timidité ordi-

(*a*) Fra-Paolo, 257. Pallavic. 41, 42. Thuan. *l.* 4, *p.* 156. *Mém. de Ribier*, 59, 67. Natalis Comitis, *histor. l.* 3, *p.* 64.

naires ; il étoit prêt à prendre les armes contre l'empereur pour se venger des meurtriers de son fils & pour recouvrer l'héritage dont on vouloit dépouiller sa famille ; sentant bien cependant combien il étoit hors d'état d'entrer en lice avec un si puissant ennemi, il sollicita avec la plus grande vivacité le roi de France & la république de Venise, de se joindre à lui pour former une ligue offensive contre Charles. Mais Henri étoit alors occupé d'autres objets. Ses anciens alliés, les Ecossois, ayant été battus par les Anglois dans une des plus sanglantes batailles que se soient jamais livrées deux nations rivales, il étoit près d'envoyer un corps nombreux de ses vieilles troupes en Ecosse, tant pour empêcher qu'on n'en fît la conquête, que pour enrichir d'un nouveau royaume la monarchie Françoise, en mariant le dauphin, son fils, avec la jeune reine d'Ecosse. Une entre-

1547.

1547. prise qui réunissoit des avantages si sensibles & dont le succès sembloit être certain, devoit l'emporter sur l'espérance éloignée du fruit qu'il auroit pu retirer d'une alliance avec un pape de quatre-vingts ans, d'une santé chancelante & qui n'avoit pour objet que de satisfaire son ressentiment particulier. Au lieu de s'engager imprudemment dans cette alliance, il amusa le pape par des promesses & des protestations vagues, qui suffisoient pour le détourner de la pensée d'un accommodement avec l'empereur ; mais il éludoit, en même-temps, un engagement assez formel pour entraîner une rupture immédiate avec l'empereur, & le jetter dans une guerre à laquelle il n'étoit pas préparé. Quoique les Vénitiens ne pussent pas, sans être allarmés, voir Plaisance dans les mains des Impériaux, ils imiterent la conduite équivoque du roi de France, & se conformerent en cela à l'esprit qui

dirigeoit ordinairement leurs négociations (*a*).

1547.

La diete d'Ausbourg demande que l'assemblée du concile soit renvoyée à Trente.

Quoique Paul se trouvât dépourvu de tous les moyens de rallumer sur le champ les flambeaux de la guerre, il n'oublia point les injures qu'il étoit forcé d'endurer pour le moment; le ressentiment veilloit au fond de son ame, & la difficulté de le satisfaire ne fit qu'en accroître la violence. Ce fut dans ce moment où ses sentimens de haine & de vengeance avoient le plus de force, que la diete d'Ausbourg, se conformant aux ordres de l'empereur, présenta une requête au pape, au nom de tout le corps Germanique, pour le solliciter d'enjoindre aux prélats qui s'étoient retirés à Bologne, de retourner à Trente & d'y reprendre leurs délibérations. Ce ne fut pas

(*a*) *Mém. de Ribier*, *t.* 2, *p.* 63, 71, 78, 81, 95. Paruta, *Ist. di Venez.* 199, 203. Thuan. *l.* 4, *p.* 160.

1547. ſans beaucoup de peine que Charles détermina les membres de la diete à ſe joindre à lui pour cette demande. Il avoit remarqué beaucoup de diverſité dans les opinions des Proteſtans, relativement à la ſoumiſſion qu'il avoit exigée pour les décrets du concile ; les uns étoient abſolument intraitables ſur cet article ; d'autres étoient diſpoſés à reconnoître, moyennant certaines modifications, le droit de juriſdiction du concile. Il employa toute ſon adreſſe pour en gagner une partie & pour diviſer le reſte ; il menaça & intimida l'électeur Palatin, prince foible qui craignoit que l'empereur ne ſe vengeât des ſecours qu'il avoit donnés aux confédérés de Smalkalde. L'eſpérance d'obtenir la liberté du landgrave & la confirmation ſolennelle de la dignité électorale, leverent tous les ſcrupules de Maurice, ou du moins ne lui permirent pas de s'oppoſer à ce qui étoit agréable à l'empereur. L'électeur de Brandebourg, qui de

tous les princes de son siecle, étoit le moins touché des motifs de religion, se laissa aisément persuader d'imiter l'exemple des premiers, en déférant à toutes les volontés de Charles. Il restoit encore à gagner les députés des villes ; ils étoient plus attachés à leurs principes, & quoiqu'on eût employé tout ce qui pouvoit exciter en eux l'espérance ou la crainte, ils ne voulurent jamais s'engager à reconnoître la jurisdiction du concile, à moins qu'on ne prît des mesures efficaces pour assurer aux théologiens de tous les partis un libre accès à la diete avec une entiere liberté de discussion, & que tous les points de controverse ne se décidassent conformément au texte de l'écriture & aux usages de la primitive église. Lorsqu'on présenta à l'empereur le mémoire qui contenoit cette déclaration, il eut recours à un artifice extraordinaire. Sans lire le papier, & sans prendre aucune connoissance des conditions sur

1547.

1547. 29 Octob. lesquelles insistoient les villes Impériales, il feignit de croire qu'elles avoient consenti à ce qu'il leur demandoit, & fit des remercimens aux députés sur leur pleine & entiere soumission aux décrets du concile. Les députés, quelqu'étonnés qu'ils fussent de ce qu'ils venoient d'entendre, ne chercherent point à désabuser l'empereur ; les deux partis aimerent mieux laisser l'affaire dans cet état d'ambiguité que d'en venir à une explication qui auroit occasionné une dispute & peut-être une rupture (*a*).

Le pape élude la demande.

Charles, ayant obtenu cette soumission apparente de la diete à l'autorité du concile, s'en servit comme d'un nouveau motif pour appuyer la demande du rappel du concile à Trente; mais le pape, déterminé par le desir de mortifier l'empereur, autant que par son pro-

(*a*) Fra-Paolo, 259. Sleid. 440. Thuan. *t.* 1, *p.* 155.

pre éloignement pour ce qu'on lui demandoit, prit sans hésiter la résolution de n'y point consentir; cependant comme il ne vouloit pas qu'on pût lui reprocher de se laisser dominer par son ressentiment, il eut l'adresse d'obtenir une opposition formelle des docteurs qui étoient à Bologne. Il renvoya, à leur considération, la demande de la diete, & ces docteurs toujours prêts à confirmer par leur consentement tout ce qui leur étoit inspiré par le légat, déclarerent que le concile ne pouvoit pas, sans manquer à sa dignité, retourner à Trente, à moins que les prélats qui, en y restant, avoient montré un esprit de schisme, ne se rendissent auparavant à Bologne pour s'y réunir avec leurs freres; ils ajouterent que même après cette réunion, le concile ne pourroit pas renouveller ses délibérations avec l'espérance d'être utile à l'église, si les Allemands ne prouvoient pas que leur intention étoit d'obéir aux décrets futurs du concile, en se soumettant dès l'instant

1547.

20 Décem.

1547. même à ceux qu'il avoit déja prononcés (*a*).

Cette réponse fut communiquée à l'empereur par le pape, qui l'exhorta en même-temps à déférer à des demandes qui paroissoient si raisonnables ; mais Charles connoissoit trop bien le caractere artificieux de Paul, pour se laisser tromper par un si grossier artifice ; il sçavoit que les prélats de Bologne n'osoient avoir d'autres avis que ceux qui leur étoient inspirés par ce pontife ; il les regarda donc comme de purs instrumens dans les mains d'un autre, & ne vit dans leur réponse que l'exposé des intentions du pape. Comme il ne pouvoit plus espérer de prendre assez d'ascendant sur le concile pour le faire servir à ses projets, il sentit combien il étoit nécessaire d'empêcher le pape de tourner contre lui l'autorité d'une assem-

L'empereur proteste contre le concile de Bologne.

(*a*) Fra-Paolo, 250. Pallavicini, *l.* 2, *p.* 49.

blée si respectable. Dans cette vue, il envoya à Bologne deux jurisconsultes, qui, en présence des légats, protesterent que la translation du concile dans cette ville, s'étoit faite sans nécessité & sur des prétextes faux ou frivoles ; que tant qu'il continueroit d'y tenir ses séances, il ne devoit être regardé que comme un conventicule illégal & schismatique ; que, par conséquent, toutes ses décision devoient être regardées comme nulles & sans validité ; enfin que le pape, & les ecclésiastiques corrompus qui dépendoient de lui, ayant abandonné le soin de l'église, l'empereur, qui en étoit le protecteur, emploieroit tout le pouvoir que Dieu lui avoit confié, pour la préserver des calamités dont elle étoit menacée. Quelques jours après, l'ambassadeur Impérial, résidant à Rome, demanda une audience au pape, & en présence de tous les cardinaux ainsi que des ministres étrangers, il protesta contre les démarches des prélats de

1548. 16 Janv.

23 Janv.

1548. Bologne, dans les termes les moins mesurés & les moins respectueux (*a*).

L'empereur prépare un système pour servir de regle de foi en Allemagne.

Charles ne tarda pas long-temps à s'occuper des moyens de mettre en exécution ces menaces, qui allarmerent vivement le pape & le concile de Bologne. Il instruisit la diete du peu de succès des efforts qu'il avoit faits pour obtenir une réponse favorable à leur demande; il ajouta que le pape ayant aussi peu d'égard à leurs prieres qu'aux services qu'ils avoient rendus à l'église, avoit refusé de permettre au concile de se rassembler à Trente; que quoiqu'il ne fallût pas encore renoncer à l'espérance de voir cette assemblée se tenir dans un lieu où elle pourroit jouir de la liberté de discuter & de prononcer, cependant cet événement étoit encore

(*a*) Fra-Paolo, 264. Pallavicini, 51. Sleid. 446. Goldast. *Constit. impérial. t.* 1, *p.* 561.

incertain & éloigné ; que dans ce même temps l'Allemagne étoit déchirée par les dissentions religieuses, que la pureté de la foi étoit altérée & l'esprit du peuple étoit troublé par une multitude d'opinions nouvelles & de controverses auparavant inconnues chez les Chrétiens ; que déterminé par ce qu'il devoit à l'empire, comme son souverain, & à l'église, comme son protecteur, il avoit employé quelques théologiens, distingués par leurs talens & leurs lumieres, à préparer un systême de doctrine auquel les peuples seroient tenus de se conformer jusqu'à ce qu'on pût convoquer un concile tel qu'on le desiroit. Ce systême avoit été composé par Pflug, Helding & Agricola ; les deux premiers étoient des dignitaires de l'église Romaine, mais estimés par leur caractere pacifique & conciliateur ; le dernier étoit un théologien Protestant, qu'on a soupçonné avec quelque raison, d'avoir été engagé par des présens & des promesses, à 1548.

trahir ou à égarer ſon parti dans
1548. cette occaſion. Les articles qui
avoient été préſentés à la diete de
Ratisbonne en 1541, dans la vue de
réconcilier les partis oppoſés, ſervi-
rent de modele au nouveau ſyſtême.
Mais comme, depuis cette époque,
la ſituation de l'empereur étoit fort
changée & qu'il ne ſe trouvoit plus
dans la néceſſité de traiter les Proteſ-
tans avec les mêmes ménagemens, il
ne leur faiſoit plus des conceſſions
auſſi étendues & auſſi importantes
que celles qu'il leur avoit offertes
auparavant. Le nouveau traité con-
tenoit un ſyſtême complet de théo-
logie, conforme, preſque dans tous
les points, à la doctrine de l'égliſe
Romaine, mais exprimé, pour la
plus grande partie, en un ſtyle plus
doux, en phraſes tirées de l'écriture,
ou en termes d'une ambiguité con-
certée. On y confirmoit tous les
dogmes, particuliers aux papiſtes,
& l'on y enjoignoit l'obſervation de
tous les rits que les Proteſtans con-
damnoient comme des inventions

humaines introduites dans le culte de Dieu. Il y avoit deux points seulement sur lesquels on se relâchoit de la rigueur des principes & l'on admettoit quelque adoucissement dans la pratique. Il étoit permis à ceux des ecclésiastiques qui s'étoient mariés & qui ne voudroient pas se séparer de leurs femmes, d'exercer toutes les fonctions de leur ministere sacré; & les provinces qui avoient été accoutumées à recevoir le pain & le vin dans le sacrement de l'Eucharistie, pouvoient conserver le privilege de communier ainsi sous les deux especes; mais on déclaroit que ces articles étoient des concessions faites uniquement pour un temps, afin d'avoir la paix, & par égard pour la foiblesse & les préjugés des peuples (*a*). 1548.

Ce systême de doctrine fut con-

(*a*) Fra-Paolo, 270. Pallavicini, *l.* 2, *p.* 6. Sleid. 453, 457. Struv. *Corp.* 1554. Goldast. *Constit. imper. t.* 1, *p.* 518.

1548. Ce système appellé l'*interim*, est présenté à la diete. 15 Mai.

nu dans la suite sous le nom d'*Intérim*, parce qu'il contenoit des réglemens provisoires qui ne devoient avoir de force que jusqu'à ce qu'un libre concile général pût avoir lieu. L'empereur le présenta à la diete; il annonça en même-temps, avec pompe, l'intention sincere où il étoit de rétablir l'ordre & la tranquillité dans l'église, & dit qu'il espéroit que l'acceptation de ces réglemens par la diete, contribueroit beaucoup à obtenir un but si desirable. Lorsqu'il eut achevé la lecture de son discours, l'archevêque de Mayence, président du college électoral, se leva brusquement; & après avoir remercié l'empereur des efforts pieux & constans qu'il faisoit pour rendre la paix à l'église, il déclara au nom de la diete qu'elle approuvoit le nouveau système de doctrine, & qu'elle étoit résolue de s'y conformer en tout point. Toute l'assemblée fut étonnée d'une déclaration si peu conforme aux regles & aux usages,

ainsi que de l'audace avec laquelle l'electeur prétendoit exposer les sentimens de la diete sur un point qui jusque-là n'avoit pas même été mis en délibération & en débat ; mais aucun des membres n'eut le courage de contredire ce que l'électeur avoit avancé : quelques-uns furent retenus par la crainte, d'autres se turent par complaisance. L'empereur reçut la déclaration de l'archevêque comme une ratification entiere & légale de l'*Interim*, & se prépara à en maintenir l'exécution comme d'un décret de l'empire (*a*).

1548.

Approbation forcée de la diete.

Pendant la tenue de cette diete, la femme & les enfans du landgrave, vivement secondés par Maurice de Saxe, tâcherent d'intéresser les membres de l'assemblée en faveur de ce prince malheureux qui languissoit toujours dans la captivité. Mais Charles, craignant de se

Nouvelle & inutile sollicitation pour la liberté du landgrave.

(*a*) Sleid. 460. Fra-Paolo, 373. Pallavicini, 63.

voir dans la néceſſité de rejetter une
1548. demande qui lui viendroit d'un
corps ſi reſpectable, chercha à pré-
venir ces repréſentations : pour
cet effet, il mit ſous les yeux de la
diete un détail de ce qui s'étoit
paſſé avec le landgrave, ainſi que
des motifs qui l'avoient d'abord
engagé à s'aſſurer de la perſonne de
ce prince, & qui ne lui permettoient
pas, diſoit-il, de lui rendre la li-
berté. Il n'étoit pas aiſé, ſans dou-
te, de trouver de bonnes raiſons
pour juſtifier une action ſi injuſte &
ſi révoltante; mais il ſavoit bien qu'il
ſuffiroit d'alléguer les prétextes les
plus frivoles devant une aſſemblée
qui vouloit être trompée, & qui ne
craignoit rien tant que d'avoir l'air
d'enviſager ſes démarches ſous leur
vrai point de vue. L'explication
qu'il donna de ſa conduite fut donc
admiſe comme très-ſatisfaiſante;
& après quelques foibles inſtances
pour l'engager à étendre ſa clémen-
ce ſur le landgrave, il ne fut plus

question de ce prince infortuné (a).

Cependant Charles voulut affoiblir l'impression défavorable que cette inflexible rigueur pourroit laisser dans les esprits ; & pour prouver que sa reconnoissance étoit aussi solide & aussi invariable que son ressentiment, il donna à Maurice l'investiture de la dignité électorale. Cette cérémonie se fit avec toutes les formalités légales & avec une pompe extraordinaire, dans une cour ouverte, si voisine de l'appartement où étoit enfermé l'électeur détrôné, qu'il pouvoit la voir de ses fenêtres. Mais cette insulte n'altéra point sa tranquillité ordinaire ; il fixa ses regards sur ce spectacle, & vit un rival heureux recevoir les marques de dignité dont il avoit été dépouillé, sans laisser échapper un sentiment qui démentît la grandeur d'ame qu'il avoit conservée au

1548.

(a) Sleid. 447.

milieu de tous ses désastres (*a*).

1548. Immédiatement après la dissolution de la diete, l'empereur fit publier l'*Interim* en Allemand & en Latin. Cet écrit eut le sort ordinaire de tous les plans de conciliation, quand ils sont proposés à des hommes échauffés par la dispute. Les deux partis s'éleverent contre ce systême avec une égale violence : les Protestans le condamnerent comme contenant les erreurs les plus grossieres du papisme, déguisées avec si peu d'art, qu'elles ne pouvoient échapper qu'aux hommes les plus ignorans, où qu'à ceux qui voudroient être trompés. Les Papistes le rejetterent comme un ouvrage dans lequel la doctrine de l'église étoit ou scandaleusement abandonnée, ou bassement dissimulée, ou

L'*Interim* est également désapprouvé par les papistes & par les protestans.

(*a*) Thuan. *hist. lib.* 5, *p.* 166. Struv. *Corp.* 1054. *Investitura Mauricii à Mammerano Lucemburgo descripta*, *ap. Scardium. t.* 2, *p.* 508.

énoncée en termes concertés pour égarer les esprits foibles, plutôt que pour éclairer les ignorans ou pour convertir les ennemis de la vérité. 1548.
Tandis que d'un côté les docteurs Luthériens déclamoient avec emportement contre ce systême, le général des Dominiquains, d'un autre côté, l'attaquoit avec non moins de véhémence ; mais lorsque le contenu de l'*Interim* fut connu à Rome, l'indignation des courtisans ainsi que des ecclésiastiques éclata avec emportement : ils se récrierent contre l'audace impie de l'empereur qui usurpoit les fonctions du sacerdoce, en prétendant, avec le seul concours des laïques, définir des articles de foi & régler des formes de culte ; ils comparerent cet acte téméraire à l'attentat d'Ozias qui d'une main profane avoit touché l'arche du Seigneur, ou aux entreprises hardies de ces empereurs qui avoient rendu leur mémoire exécrable en prétendant réformer à leur gré l'église Chrétienne. Ils affecterent même de trouver de la ressem-

blance entre la conduite de Charles
1548. & celle de Henri VIII, & parurent craindre que l'empereur ne suivît l'exemple de ce monarque, en usurpant le titre ainsi que la jurisdiction qui appartenoit au chef de l'église. Tous soutinrent donc unanimement que les fondemens de l'autorité ecclésiastique étant ébranlés, & l'édifice entier étant près d'être renversé par un nouvel ennemi, il falloit recourir à quelque moyen puissant de défense & faire, dès les commencemens, la plus vigoureuse résistance, avant que les progrès de l'attaque fussent assez avancés pour rendre tous leurs efforts inutiles.

Opinion du pape à ce sujet.

Le pape dont le jugement étoit éclairé par une plus longue expérience & par une observation plus générale des affaires humaines, vit cet objet avec plus de sagacité, & trouva un motif de tranquillité dans la circonstance même qui consternoit ses courtisans & ses conseillers. Il fut étonné qu'un prince aussi habile

habile que l'empereur, ſe laiſsât aveugler par une ſeule victoire, au 1548.
point d'imaginer qu'il pourroit donner la loi aux hommes & leur faire recevoir ſes déciſions, même dans les matieres ſur leſquelles ils ſouffrent le plus impatiemment la domination. Il conçut qu'en ſe joignant à l'un des partis diviſés en Allemagne, il avoit été aiſé à Charles d'opprimer l'autre, & que l'ivreſſe du ſuccès lui avoit ſans doute inſpiré la vaine penſée qu'il étoit en état de les ſubjuguer tous les deux; il prédit qu'un ſyſtème que tous les partis attaquoient & qu'aucun ne défendoit, ne pouvoit pas être de longue durée, & que, par conſéquent, il n'auroit pas beſoin d'interpoſer ſes propres forces pour en accélérer la chûte; il vit enfin que l'édifice s'écrouleroit de lui-même pour être à jamais oublié, dès que la main puiſſante qui l'avoit élevé, ceſſeroit de le ſoutenir (*a*).

(*a*) Sleid. 468. Fra-Paolo, 271, 277. Pallavicini *l.* 2, *p.* 64.

1548. L'empereur, amoureux de son plan, voulut maintenir la résolution qu'il avoit prise de le faire rigoureusement exécuter; mais quoique l'électeur Palatin, l'électeur de Brandebourg & Maurice, toujours entraînés par les mêmes considérations, parussent disposés à obéir aveuglement à tout ce qu'il ordonneroit, il ne trouva pas par-tout la même soumission. Jean, Marquis de Brandebourg-Anspach, qui s'étoit engagé avec le plus grand zele dans la guerre contre les confédérés de Smalkalde, refusa cependant de renoncer à des principes qu'il regardoit comme sacrés; & rappellant à l'empereur les promesses réitérées qu'il avoit faites à ses alliés Protestans, de leur accorder le libre exercice de leur religion, il prétendit en conséquence être dispensé de recevoir l'*Interim*. Quelques autres princes hasarderent aussi de montrer les mêmes scrupules & de demander la même indulgence. Mais en cette occasion, comme

L'empereur veut faire exécuter l'*Interim*.

dans toutes celles qui demandoient du courage, la fermeté de l'électeur de Saxe se montra d'une maniere distinguée, & mérita les plus grands éloges. Charles, qui connoissoit combien l'exemple de ce prince auroit d'influence sur tout le parti Protestant, n'épargna rien pour l'engager à approuver l'*Interim*; il chercha tour à tour à le séduire par l'espérance & à l'intimider par la crainte, tantôt en lui promettant de le mettre en liberté, tantôt en le menaçant de le traiter avec plus de sévérité; mais l'électeur fut toujours inflexible. Après avoir déclaré sa ferme croyance dans la doctrine de la réformation : » Je n'irai pas, dit- » il, dans ma vieillesse, abandonner » des principes pour lesquels j'ai » combattu de si bonne heure ; & » dans la vue de me procurer ma li- » berté pendant le peu d'années » que je puis espérer de vivre, je ne » trahirai pas une bonne cause, pour » laquelle j'ai tant souffert & je veux » bien encore souffrir; j'aime mieux 1548.

1548. » jouir, dans cette solitude, de l'estime des hommes vertueux & de l'approbation de ma propre conscience, que de rentrer dans le monde, chargé du crime d'apostasie, qui empoisonneroit & flétriroit le reste de mes jours «. Par cette noble résolution l'électeur présenta à ses compatriotes un modele de conduite bien différent de celui auquel l'empereur s'étoit attendu. Indigné de la résistance de son prisonnier, Charles le traita avec plus de rigueur, le fit resserrer plus étroitement, diminua le nombre de ses domestiques, & renvoya les ecclésiastiques Luthériens que ce prince infortuné avoit eu jusqu'alors près de lui; on lui ôta même les livres de dévotion, qui, pendant une si longue & si ennuyeuse captivité, avoient fait sa plus grande consolation (*a*). Le landgrave de Hesse, son compagnon d'infortune, ne

(*a*) Sleid. 462.

montra pas la même constance. La durée de son emprisonnement avoit épuisé sa patience & son courage : déterminé à acheter sa liberté à quelque prix que ce fût, il écrivit à l'empereur & lui offrit non-seulement d'approuver l'*Interim*, mais encore de se soumettre en tout & sans réserve à ses volontés. Mais Charles sçavoit que, quelle que fût la conduite du landgrave, ni son exemple ni son autorité ne pourroient obliger ses enfans & ses sujets à recevoir l'*Interim* ; & loin d'accepter ses offres, il le tint renfermé aussi rigoureusement qu'auparavant. Ainsi le landgrave subit l'humiliation cruelle de voir sa conduite mise en opposition avec celle de l'électeur, sans tirer le moindre avantage de la démarche avilissante par laquelle il s'étoit justement attiré le mépris public (*a*).

1548.

Ce fut sur-tout de la part des

(*a*) Sleid. 462.

1548.

Les villes libres refusent d'admettre l'*Interim.*

villes Impériales que Charles rencontra la plus violente opposition à l'*Interim*. Ces petites républiques, dont les citoyens étoient accoutumés à la liberté & à l'indépendance, avoient embrassé avec un empressement remarquable la doctrine de la réformation, dès qu'elle s'étoit répandue dans le public; car l'esprit d'innovation est particuliérement propre au génie des gouvernemens libres. C'étoit dans ces villes que les prêcheurs Protestans avoient fait le plus grand nombre de prosélytes, & que les théologiens les plus distingués du parti s'y étoient établis en qualité de pasteurs. Ayant ainsi la direction de toutes les écoles d'instruction, ils avoient formé des disciples aussi versés dans les principes de leur croyance que zélés à la défendre. Ces disciples ne devoient pas être seulement guidés par l'exemple ou subjugués par l'autorité; comme ils avoient appris à examiner & à discuter les matieres de controverse, ils croyoient avoir

le droit & être en état de juger par eux-mêmes. Dès que le contenu de l'*Interim* fut rendu public, ils se réunirent & refuserent unanimement de l'admettre. Strasbourg, Constance, Breme, Magdebourg & plusieurs autres villes moins considérables présenterent à l'empereur des remontrances, dans lesquelles après avoir exposé la maniere irréguliere & illégale dont l'*Interim* avoit passé à la diete, elles le supplioient de ne pas contraindre leur conscience à recevoir une forme de doctrine & de culte qui leur paroissoit opposée aux préceptes positifs de la loi divine. Mais Charles qui avoit fait recevoir son nouveau plan à tant de princes de l'empire, ne fut pas fort touché des représentations de ces villes : elles auroient pu être très-redoutables, si elles n'avoient formé qu'une seule masse ; mais étant fort éloignées l'une de l'autre, elles pouvoient être accablées séparément & sans peine,

1548.

avant qu'il leur fût possible de se réunir.

1548.

Elles sont forcées de se soumettre.

Pour remplir cet objet, l'empereur sentit combien il lui étoit nécessaire d'employer des mesures vigoureuses & de les faire exécuter avec assez de rapidité pour ne pas laisser le tems de concerter un plan commun d'opposition. Ayant pris cette maxime pour regle de sa conduite, sa premiere opération fut dirigée sur la ville d'Ausbourg; quoique la présence des troupes Impériales, dût en imposer aux habitans, Charles savoit qu'ils étoient aussi opposés à l'*Interim* qu'aucun autre peuple de l'empire. Il commanda à un corps de ses troupes de s'emparer des portes, il posta le reste dans les différens quartiers de la ville, & ayant rassemblé tous les bourgeois, il publia, de sa pleine & entiere autorité, un décret par lequel il abolissoit leur forme actuelle de gouvernement, dissolvoit toutes leurs corporations & leurs confréries, & nommoit un petit nombre

de personnes à qui il confioit, pour
l'avenir, le soin de l'administra- 1548.
tion ; chacun de ces nouveaux administrateurs fit serment en même tems de se conformer à l'*Interim*. Un acte d'autorité si arbitraire & si inouï, qui privoit le corps des habitans de toute participation au gouvernement de leur communauté & les subordonnoit à des hommes qui n'avoient d'autre mérite qu'une lâche & servile soumission aux volontés de l'empereur, ne manqua pas de révolter tous les esprits ; mais comme on ne pouvoit oppofer la force à la force, on fut obligé d'obéir & de se soumettre en silence (*a*). Charles-Quint, après avoir laissé une garnison dans Ausbourg, marcha à Hulm ; il en changea le gouvernement avec la même violence, fit prendre & emprisonner ceux des pasteurs qui refusoient de souscrire à l'*Interim*, & à son départ, les em-

(*a*) Sleid. 459.

mena avec lui chargés de chaînes (*a*).
1548. Cette sévérité fit non-seulement recevoir l'*Interim* dans deux des villes les plus puissantes, ce fut aussi pour les autres un présage de ce qui les menaçoit, si elles persistoient dans leur désobéissance. L'effet de l'exemple fut aussi prompt & aussi efficace qu'il pouvoit le désirer, & plusieurs villes, pour se soustraire à la vengeance de ce prince redoutable, se prêterent à tout ce qu'il exigea. Cependant cette obéissance arrachée par les rigueurs de l'autorité, ne produisit aucun changement dans les opinions des Allemands; ils ne firent que se conformer à la lettre de la loi, autant qu'ils le crurent nécessaire pour se mettre à l'abri de la punition. Les prédicateurs Protestans, en exposant les cérémonies dont l'observation étoit prescrite par l'*Interim*, en expliquoient en même tems la tendance & les effets

(*a*) Sleid. 472.

de maniere à confirmer plutôt qu'à dissiper les scrupules de leurs auditeurs. Il s'étoit déja formé une génération d'hommes depuis l'établissement de la religion réformée, & ces hommes accoutumés à cette nouvelle forme de culte, voyoient avec horreur & avec mépris les pompeuses solennités du culte de l'église Romaine ; en plusieurs endroits les ecclésiastiques Catholiques qui retournerent prendre possession de leurs églises, eurent beaucoup de peine à se garantir des insultes de la populace & à exercer sans trouble les fonctions de leur ministere. Ainsi malgré la soumission apparente de tant de villes, les habitans nés avec l'esprit & l'amour de la liberté, ne se plierent qu'avec la plus grande répugnance au joug qu'on leur imposoit ; les dogmes & les rits nouveaux qu'ils étoient forcés de recevoir, révoltoient également leurs opinions & leurs passions. Ils étoient forcés de dissimuler le ressentiment & l'indi- 1548.

1548. gnation dont ils étoient pleins ; mais cette contrainte devoit avoir un terme, après lequel leurs sentimens, pour avoir été retenus, n'en éclateroient qu'avec plus de violence (*a*).

Le pape dissout le concile assemblé à Bologne.

Cependant Charles satisfait d'avoir fait ainsi fléchir sous son autorité le caractere peu traitable des Allemands, partit pour les Pays-Bas, bien déterminé à faire recevoir par force l'*Interim* aux villes qui résistoient encore. Il emmena avec lui ses deux prisonniers, l'électeur de Saxe & le landgrave de Hesse, soit qu'il n'osât les laisser en Allemagne, soit qu'il voulût donner aux Flamands, ses compatriotes, une preuve éclatante du succès de ses armes & de la grandeur de son pouvoir. Avant que Charles fût arrivé à Bruxelles, il apprit que les légats du pape, à Bologne,

(*a*) *Mém de Ribier*, *t.* 2, *p.* 491. Sleid 491.

avoient dissous le concile par une prorogation indéfinie, & que les prélats qui s'étoient assemblés dans cette ville, étoient retournés chacun dans sa patrie. La nécessité avoit forcé le pape à cette extrémité : après la séparation de ceux qui avoient voté contre la translation du concile à Bologne, & le départ de plusieurs autres qui s'étoient lassés de rester dans un lieu où il ne leur étoit pas permis de procéder aux affaires qui étoient l'objet même du concile ; ceux qui resterent étoient en si petit nombre, & pour la plupart si peu importans, qu'on ne pouvoit plus décemment donner à cette assemblée le titre pompeux de concile général. Paul n'eut d'autre parti à prendre que de dissoudre une assemblée qui étoit devenue un objet de mépris & qui offroit à toute la Chrétienté la preuve la plus sensible de l'impuissance du siege de Rome. Mais toute inévitable qu'étoit cette mesure, elle étoit susceptible d'interprétations peu

1548. Le 17 Sept.

favorables; elle sembloit suppri-
1548. mer le reméde, au moment même où ceux pour qui il étoit destiné s'étoient laissés persuader d'en reconnoître la vertu & d'en éprouver les effets. Charles ne manqua pas de présenter sous ce point de vue la conduite du pape, en comparant adroitement les efforts qu'il avoit faits lui-même pour exterminer l'hérésie, avec l'indifférence scandaleuse de Paul sur un objet si essentiel, il tâcha de rendre le pontife odieux à tous les zélés Catholiques. En même-tems il ordonna aux prélats de sa faction de rester à Trente, afin que le concile parût toujours avoir une existence & pût être prêt à reprendre, lorsqu'il en seroit temps, ses délibérations pour le bien de l'église (*a*).

L'empereur reçoit son fils Philippe dans les Pays-Bas.

Charles aimoit à passer d'une partie de ses Etats dans une autre; mais ce goût particulier n'étoit pas

(*a*) Pallavicini, p. 11, 72.

le seul motif de son voyage en Flandre; il vouloit y recevoir son fils unique qui étoit alors dans la vingt & unieme année de son âge, & qu'il y avoit appellé, non-seulement pour le faire connoître par les Etats des Pays-Bas, comme son héritier présomptif, mais encore pour faciliter l'exécution d'un grand projet dont on développera bientôt l'objet & l'issue. 1548.

Philippe ayant laissé le gouvernement d'Espagne entre les mains de Maximilien, fils aîné de Ferdinand, à qui l'empereur avoit fait épouser la princesse Marie sa fille, s'embarqua pour l'Italie suivi d'un nombreux cortege de noblesse Espagnole (*a*). L'escadre qui lui servoit d'escorte étoit commandée par André Doria, qui, malgré son âge avancé, sollicita l'honneur d'exercer pour le fils les mêmes fonctions qu'il avoit souvent exercées pour le pere. Philippe débarqua heureu-

(*a*) Ochoa, Carolea, 362.

sement à Gênes ; de-là il alla à
1548. Milan, & passant ensuite par l'Alle-
25 Novem. magne, il arriva à la cour Impériale à Bruxelles. Les Etats de Brabant, & ensuite ceux des autres provinces, suivant leur rang, reconnurent son droit de succession dans les formes ordinaires, & il fit de son côté le serment accoutumé de maintenir leurs priviléges dans
1549. toute leur intégrité (*a*). Philippe
1 Avril. fut reçu avec une pompe extraordinaire dans toutes les villes des Pays-Bas où il passa ; rien de ce qui pouvoit exprimer le respect du peuple pour sa personne, ou contribuer à son amusement, ne fut négligé ; des fêtes, des tournois, des spectacles publics de toute espece furent exécutés avec cette magnificence extrême que les nations commerçantes aiment à déployer dans toutes les occasions où elles s'écartent de leurs maximes ordinaires d'économie. Mais au milieu des jeux & des

(*a*) Haræus, *annal. Brab.* 652.

fêtes, Philippe laissa voir, d'une maniere remarquable, la sévérité naturelle de son caractere; quoique dans la premiere jeunesse, il n'avoit rien d'agréable; & l'intérêt qu'il avoit de plaire à un peuple dont il venoit briguer les suffrages, ne put lui inspirer des manieres affables & polies; il conserva en toute occasion, un maintien grave & réservé; & la partialité ouverte qu'il témoignoit en faveur des Espagnols qui l'accompagnoient, jointe à la préférence marquée qu'il donnoit aux usages de leur pays, révolta les Flamands & fut la source de cette antipathie, qui, dans la suite, occasionna dans cette partie de ses Etats, une révolution si funeste à la monarchie Espagnole (*a*). 1549.

Charles fut retenu long-temps dans les Pays-Bas par une violente attaque de goutte; les accès de cette

(*a*) *Mém. de Ribier, t. 2, p. 29*, l'Evesqué, *Mém. du card. de Granvelle, t. 1, 21.*

maladie étoient devenus si fréquens
1549. & si douloureux qu'ils avoient sensiblement affoibli la vigueur de son tempérament. Il ne se relâcha cependant pas dans ses efforts pour l'exécution de l'*Interim*. Les habitans de Strasbourg, après une longue résistance sentirent la nécessité d'obéir; ceux de Constance, qui avoient pris les armes pour se défendre, furent contraints par la force, non-seulement d'accepter l'*Interim*, mais encore de renoncer à leurs priviléges comme citoyens de ville libre, de faire hommage à Ferdinand en qualité d'archiduc d'Autriche, & de recevoir, comme vassaux de ce prince, un gouverneur & une garnison Autrichienne (*a*). Magdebourg, Brême, Hambourg & Lubeck furent les seules villes Impériales considérables qui ne se soumirent pas à la volonté de Charles.

(*a*) Sleid. 476, 491.

Fin du IX Livre.



L'HISTOIRE
DU REGNE DE L'EMPEREUR CHARLES-QUINT.



LIVRE X.

CHARLES s'occupoit, avec une constance infatigable, à vaincre l'obstination des Protestans ; mais les effets de sa fermeté, dans l'exécution de ce projet, étoient contre-balancés par ceux de l'animosité du pape, qui devenoit de jour en 1549.

jour plus violente. D'un côté la
1549. ferme résolution que l'empereur sembloit avoir prise de ne point rendre Plaisance ; de l'autre ses entreprises réitérées sur la jurisdiction ecclésiastique, soit par les réglemens que contenoit l'*Interim*, soit par le projet de rassembler un concile à Trente, excitoient au plus haut degré l'indignation de Paul, qui, par une foiblesse commune aux vieillards, devenoit plus attaché à sa famille & plus jaloux de son autorité, à mesure qu'il avançoit en âge. Animé par ces sentimens divers, il fit de nouveaux efforts pour engager le roi de France dans une ligue contre l'empereur (*a*). Mais Henri, malgré la haine dont il avoit hérité pour Charles, & la crainte que lui inspiroit l'accroissement continuel de sa puissance, ne parut pas plus disposé qu'auparavant à entamer sur le champ une

(*a*) *Mém. de Ribier*, *t.* 2, *p.* 230.

guerre; le pape fut donc obligé de restreindre ses vues, & n'étant pas en état de se venger des usurpations passées de l'empereur, il s'occupa du moins à en prévenir de nouvelles. Pour cet effet il prit le parti de révoquer la cession qu'il avoit faite de Parme & de Plaisance, & après avoir déclaré qu'il les réunissoit au saint siége, il dédommagea Octave par un nouvel établissement dans l'Etat ecclésiastique. Il espéroit, par ce moyen, d'obtenir deux points très-importans : le premier étoit la sûreté de Parme; il croyoit que l'empereur pouvoit bien, sans scrupule, s'emparer d'une ville appartenante à la maison de Farnese, mais qu'il n'oseroit pas envahir le patrimoine de l'église; il voyoit en second lieu quelque probabilité de recouvrer Plaisance, parce qu'il pourroit avec décence rendre ses sollicitations à ce sujet plus pressantes, & qu'elles auroient infailliblement plus de poids, lorsqu'il plaideroit la cause de l'église, &

1549.

non celle de sa famille. Tandis que Paul s'applaudissoit de cette idée
1549. comme d'un chef-d'œuvre de politique, Octave, jeune homme plein d'ambition & d'audace, ne pouvant, sans impatience, se voir dépouiller de la moitié de ses domaines par la rapacité de son beau-pere, & priver de l'autre moitié par les artifices de son grand-pere, prit des mesures pour prévenir l'exécution d'un plan si contraire à ses intérêts. Il partit secrétement de Rome, & tenta de s'emparer, par surprise, de Parme; mais cette entreprise ayant échoué par la fidélité du gouverneur à qui le pape avoit confié la défense de la place, Octave fit des ouvertures à l'empereur, & lui proposa de renoncer à toute liaison avec le pape, & de n'attendre plus que de lui son avancement & sa fortune. Paul qui joignoit à un caractere naturellement chagrin toute la morosité de la vieillesse, ne put apprendre sans être transporté de colere, la défection inattendue de

ſon petit fils, & ſa liaiſon avec un prince qu'il déteſtoit. Il n'y a point 1549.
de ſévérité à laquelle ce pontife irrité ne parût prêt à ſe porter contre Octave qu'il traitoit d'apoſtat dénaturé. Heureuſement pour Octave, Mort de
la mort prévint la vengeance de Paul III.
Paul & termina ſa carriere dans la 10 Novem.
ſeizieme année de ſon pontificat & la quatre-vingt-deuxieme de ſon âge (*a*).

(*a*) Parmi les exemples multipliés de la crédulité des hiſtoriens, en attribuant à des cauſes extraordinaires la mort des perſonnages illuſtres, on peut citer celui-ci. Preſque tous les hiſtoriens du ſeizieme ſiécle aſſurent que la mort de Paul III fut l'effet de l'impreſſion violente que fit ſur ſon ame la conduite de ſon petit-fils; qu'ayant appris, tandis qu'il prenoit l'air dans un de ſes jardins près de Rome, la nouvelle de l'entrepriſe d'Octave ſur Parme, & de ſes négociations avec l'empereur, il s'évanouit, reſta pendant quelques heures ſans connoiſſance, fut ſaiſi enſuite d'une groſſe fiévre & mourut au bout de trois jours. Tel eſt le récit qu'on trouve de ſa mort dans l'hiſtoire de M. de Thou, (*lib.* 6,

1549. Comme on s'attendoit depuis long-temps à cette mort, il y eut

---

p. 211.) dans Adriani, (*Istor di suoi tempi lib.* 7, *p.* 480) & dans Fra-Paolo, (*Istor. del concil. Trid. p.* 280.) Le cardinal Pallavicini lui-même, qui a dû être mieux instruit qu'aucun autre écrivain de ce qui se passoit à la cour de Rome, & qui en parle plus exactement lorsqu'il n'est pas égaré par les préjugés ou par l'esprit de systême, s'accorde avec ces historiens dans les principales circonstances de leur récit (V. *Pallav. l.* 2, *p.* 74.) Paruta qui a écrit son histoire par ordre du sénat de Venise, raconte de la même maniere la mort de Paul. (Paruta, *Istor. Ven. vol.* 4, *p.* 211.) Mais il n'y avoit pas de raison de recourir à aucune cause extraordinaire pour expliquer la mort d'un vieillard de quatre-vingt-deux ans. Il nous est resté une relation authentique de cet événement, dans laquelle on ne trouve aucune de ces circonstances merveilleuses dont les historiens sont si amoureux. Le cardinal de Ferrare, qui étoit chargé des affaires de France à la cour de Rome, & M. d'Urfé, qui y résidoit aussi en qualité d'ambassadeur de Henri, écrivirent à ce monarque des détails de l'affaire

un

un concours extraordinaire de cardinaux à Rome; les différens com- 1549.

de Parme & de la mort du pape. Il paroît par leur récit, que la tentative d'Octave pour surprendre Parme se fit le 20 Octobre ; que le lendemain au soir, non tandis qu'il se promenoit dans les jardins de Monte Cavallo, le pape reçut la nouvelle de ce qui s'étoit passé; qu'il fut transporté de la plus violente colere, & poussa des cris qui furent entendus dans plusieurs appartemens de son palais; que le 22, il se trouva cependant assez bien pour donner audience au cardinal de Ferrare & pour expédier différentes affaires; qu'Octave écrivit au pape & non au cardinal Farnese, son frere, une lettre par laquelle il lui déclaroit la résolution où il étoit de se jetter dans les bras de l'empereur; que le pape reçut cette lettre le 22, sans donner aucune nouvelle marque d'émotion, & qu'il y fit réponse ; que le 24 d'Octobre, jour duquel est datée la lettre du cardinal de Ferrare, le pape étoit dans son état ordinaire. *Mém. de Ribier, t.* 2, *p.* 247. Par une lettre de M. d'Urfé, du 5 Novembre, il paroît que le pape étoit en si bonne santé, que le 3 de ce même mois, il avoit célébré avec toutes les cé-

1549. pétiteurs ayant eu le temps de former leurs brigues & de concerter leurs mesures, leur ambition & leurs intrigues prolongerent de beaucoup la durée du conclave. La faction Impériale & celle de France s'efforçoient à l'envi de faire tomber le choix sur une de leurs créatures, & paroissoient avoir tour à tour l'avantage. Mais comme Paul, pen-

---

rémonies accoutumées, l'anniversaire de son couronnement. *Ibid.* 251. Par une autre lettre du même ambassadeur, nous apprenons que le 6 de Novembre, le pape fut attaqué d'une espèce de catharre qui lui tomba sur les poumons, avec des symptôme si dangereux qu'on désespéra aussitôt de sa vie. *Ibid.* 252. Par une troisième lettre du même, on apprend que le pape mourut le 10 Novembre. Dans aucune de ces lettres on n'impute sa mort à aucune cause extraordinaire. Il paroît qu'il s'étoit écoulé plus de vingt jours entre la tentative d'Octave sur Parme & la mort de son grand-pere, & que la maladie dont ce pape mourut, étoit l'effet naturel de la vieillesse, & non la suite d'un violent accès de colere.

dans un long pontificat, avoit créé un grand nombre de cardinaux, distingués, pour la plupart, par leurs grands talens, & entiérement dévoués à sa famille, le cardinal Farnese se trouva à la tête d'un parti puissant & uni, dont l'adresse & la fermeté parvinrent à élever au trône Pontifical le Cardinal del Monte, que Paul avoit employé comme son principal légat au concile de Trente, & à qui il avoit confié ses plus secretes intentions. Il prit le nom de Jules III, & pour témoigner sa reconnoissance envers son bienfaiteur, le premier acte de son administration fut de mettre Octave Farnese en possession de Parme. Lorsqu'on lui parla du tort qu'il faisoit au saint siége, en aliénant un territoire si important, il répondit vivement, qu'il aimeroit mieux être un pape pauvre, avec la réputation d'un gentilhomme, qu'un pape riche avec la honte d'avoir oublié les bienfaits qu'il avoit reçus & les promesses

1550.

Election de Jules III 7 Février.

1550. qu'il avoit faites (1). Mais l'honneur que lui fit ce trait de candeur & de générosité fut bientôt effacé par une action d'une indécence révoltante. Suivant un usage ancien & reçu, chaque pape, à son élection, a le droit d'accorder à qui il lui plaît le chapeau de cardinal qu'il laisse vacant en recevant la thiare. Au grand étonnement du sacré collége, Jules conféra cette marque éclatante de distinction, avec des revenus ecclésiastiques très-considérables & le droit de porter son nom & ses armes, à un jeune homme âgé de seize ans, nommé Innocent, né de parens obscurs, & à qui on avoit donné le nom de *Singe*, parce qu'il avoit été chargé du soin d'un animal de cette espèce, dans la famille du cardinal del Monte. Une semblable prostitution de la première dignité de l'église auroit paru

Son caractere & sa conduite.

(a) *Mém. de Ribier.*

choquante dans ces temps même d'ignorance & de ténébres, où la crédule superstition du peuple enhardissoit les ecclésiastiques à braver ouvertement toutes les loix de la bienséance. Mais dans un siécle éclairé, où les progrès de la raison & de la philosophie faisoient mieux connoître les droits de la décence & de l'honnêteté, où l'aveugle vénération qu'on avoit porté si long-temps au caractere Pontifical s'affoiblissoit par-tout, & où la moitié de la Chrétienté étoit en rebellion ouverte contre le siége de Rome, cette action du nouveau pape ne pouvoit manquer d'être regardée avec horreur. Rome fut inondée sur le champ de libelles & de pasquinades qui imputoient à la passion la plus honteuse, la prédilection extravagante de Jules pour un objet qui en étoit si indigne. Les Protestans se récrierent contre l'absurdité de supposer que l'esprit infaillible de la vérité divine pût habiter dans un cœur si im-

1550.

pur, & ils demanderent avec plus
1550. d'éclat & plus d'apparence de justice que jamais, la prompte & entiere réformation d'une église dont le chef déshonoroit le nom Chrétien (*a*).

Toute la conduite du pape fut d'accord avec ce premier trait de son caractere : dès qu'il se vit élevé au faîte de la grandeur ecclésiastique, il s'empressa de se dédommager, en satisfaisant tous ses goûts, de la dissimulation ou des privations auxquelles il s'étoit condamné par prudence, tant qu'il avoit été dans un état subordonné. Il montra tant d'éloignement pour toutes les affaires sérieuses, qu'il ne pouvoit prendre sur lui d'y donner la moindre attention, excepté dans les cas d'extrême nécessité : livré à la dissipation & aux amusemens de toute espèce, il aima mieux imiter

(*a*) Sleid. 492. Fra-Paolo, 281. Pallavic. *l.* 2, *p.* 76. Thuan. *lib.* 6, *p.* 215.

l'élégance voluptueuse de Léon X, que la vertu sévere d'Adrien; & cette sévérité eût été nécessaire pour lutter avec une secte qui devoit une grande partie de son crédit & de sa force aux mœurs rigides & austères de ceux qui la professoient (a).

1550.

Ses vues & ses démarches relativement au concile général.

Quelque disposé que fût le pape à remplir ses engagemens avec la famille des Farneses, il se mit peu en peine de tenir le serment que chaque cardinal avoit fait en entrant au conclave, & par lequel celui sur qui le choix tomberoit s'étoit engagé à convoquer sur le champ le concile & à lui faire reprendre ses délibérations. Jules sçavoit, par expérience, combien il étoit difficile de retenir un corps d'hommes ainsi composé, dans les bornes étroites que l'église Romaine avoit intérêt de prescrire; il sçavoit avec quelle facilité le zele des uns, la témérité des autres, & les suggestions des princes dont ils dépen-

(a) Fra-Paolo, 281.

doient pour la plupart, pouvoient
1550. porter une assemblée populaire, sans police & sans chef, à des recherches & à des décisions dangereuses. Il chercha donc à éluder l'obligation de son serment; & fit une réponse équivoque aux premieres propositions que l'empereur lui fit faire sur cet objet. Mais Charles, soit par son obstination naturelle à suivre les mesures qu'il avoit une fois adoptées, soit par le pur orgueil d'exécuter ce qui paroissoit presqu'impossible, persista dans la résolution de forcer les Protestans à rentrer dans le sein de l'église. Comme il s'étoit persuadé que les décisions authentiques du concile pourroient être efficacement employées à combattre leurs préjugés, il sollicita, avec la plus grande ardeur, une nouvelle bulle de convocation, & le pape ne put décemment se refuser à ses instances. Jules voyant qu'il ne pouvoit pas se dispenser de convoquer un concile, chercha du moins à se

faire un mérite de cette démarche, qui étoit l'objet d'un vœu si général. 1550.
Une congrégation de cardinaux, à laquelle il renvoya l'examen des mesures qu'il y avoit à prendre pour rendre la paix à l'église, recommanda, suivant ses intentions, une prompte convocation du concile, comme l'expédient le plus propre à remplir cet objet; considérant d'ailleurs que c'étoit en Allemagne que les nouvelles héréfies excitoient le plus de troubles & faisoient les plus grands progrès, la congrégation proposa de choisir la ville de Trente pour y assembler le concile, afin qu'étant plus à portée d'y observer le mal, on pût y appliquer le remede avec plus de prudence & de succès. Le pape approuva hautement ces avis, qu'il avoit dicté lui-même, & envoya des nonces à la cour Impériale & à celle de France pour y déclarer ses intentions (*a*).

(*a*) Fra Paolo, 281. Pallav. *l.* 2, *p.* 77.

1550. Diete tenue à Ausbourg pour confirmer l'*Interim*.

Cependant l'empereur avoit convoqué une nouvelle diete à Ausbourg, dans la vue de donner plus d'activité à l exécution de l'*Interim*, & de faire signer à cette assemblée un acte plus authentique pour reconnoître la jurisdiction du concile avec une promesse positive de se conformer à ses décrets. Il y parut

25 Juin.

en personne, accompagné de son fils le prince d'Espagne. Peu d'électeurs s'y rendirent; mais tous y envoyerent des députés. Malgré le ton despotique avec lequel Charles, depuis deux ans, avoit donné la loi dans l'Empire, il savoit que l'esprit d'indépendance n'étoit pas entiérement éteint parmi les Allemands, & il eut soin d'en imposer à la diete par l'appareil d'un corps considérable de troupes Espagnoles, dont il se fit escorter. Le premier point qu'on soumit à la considération de la diete, fut la nécessité de tenir un concile. Tous les Catholiques Romains convinrent sans difficulté que cette assemblée

devoit être rétablie à Trente, & promirent de se soumettre aveuglément à ses décrets. Les Protestans intimidés & désunis auroient suivi cet exemple, & la résolution de la diete auroit été unanime, si Maurice de Saxe n'avoit pas commencé à montrer de nouvelles intentions & à prendre un rôle très-différent de celui qu'il avoit joué jusqu'alors. 1550.

Desseins de Maurice contre l'empereur.

C'étoit par une dissimulation artificieuse de ses propres sentimens, par le zele apparent qu'il avoit montré à soutenir les projets ambitieux de Charles, & par son assiduité à lui faire sa cour, que Maurice étoit parvenu à la dignité électorale, & qu'en réunissant à ses domaines ceux de la branche aînée de la maison de Saxe, il étoit devenu le plus puissant prince de l'Allemagne. Mais cette longue & étroite union avec l'empereur, lui avoit fourni souvent l'occasion de remarquer tout ce que les projets de ce monarque pouvoient avoir de dangereux dans

leur but. Il ſentit qu'il concouroit
1550. lui-même à forger les fers qu'on deſtinoit à ſon pays; & en conſidérant les progrès rapides & formidables de la puiſſance Impériale, il vit clairement qu'il ne reſtoit plus que quelques pas à faire pour rendre Charles auſſi abſolu dans l'Empire qu'il l'étoit devenu en Eſpagne. Plus le rang auquel il étoit parvenu ſe trouvoit élevé, plus il devoit naturellement être jaloux de conſerver ſes droits & ſes priviléges, & plus il devoit craindre de deſcendre de la condition d'un prince preſqu'indépendant, à celle d'un vaſſal ſoumis à la volonté d'un maître. Il voyoit en même temps que Charles, au lieu d'accorder la liberté de conſcience, qu'il avoit promiſe pour engager pluſieurs princes Proteſtans à ſe joindre à lui contre les confédérés de Smalkalde, paroiſſoit vouloir exiger qu'on ſe conformât exactement aux dogmes & aux rits de l'égliſe Romaine. Malgré tous les ſacrifices qu'il avoit faits, ſoit

par des motifs d'intérêt, soit par un excès de confiance dans l'empereur, Maurice étoit sincérement attaché à la doctrine Luthérienne, & il ne put pas se résoudre à rester paisible spectateur de la destruction d'un systême qu'il croyoit fondé sur la vérité.

1550.

Motifs politiques qui influent sur sa conduite.

Cette résolution, que lui inspiroit l'amour de la liberté ou le zele de la religion, étoit bien fortifiée par des considérations politiques & par son intérêt personnel. Dans la situation brillante où se trouvoit alors ce prince, une nouvelle perspective de grandeur s'offroit à son imagination. Son rang & sa puissance le mettoient en état d'être le chef des Protestans dans l'Empire. Son prédécesseur, l'électeur détrôné, avec moins de talens que lui & des Etats mois étendus, avoit eu la plus grande influence sur toutes les démarches de son parti; & Maurice étoit assez éclairé pour voir tout l'avantage de cette prééminence & assez ambitieux pour desirer

de l'obtenir; mais dans les circonstances où il se trouvoit, la difficulté de l'entreprise étoit égale à l'importance de l'objet. D'un côté, la liaison qu'il avoit formée avec l'empereur étoit si étroite qu'il ne pouvoit prendre aucun parti qui tendît à la rompre, sans alarmer la jalousie de ce prince redoutable, & sans attirer sur lui tout le poids de cette même puissance qui venoit d'écraser la ligue la plus considérable qui se fût jamais formée en Allemagne. D'un autre côté, les calamités où il venoit de précipiter les Protestans, étoient si récentes & si terribles qu'il paroissoit presqu'impossible de regagner leur confiance & de rétablir parmi eux l'union & la vigueur, après avoir été le principal instrument de leur division & de leur ruine. Il falloit toute l'audace de Maurice, pour n'être pas découragé par ces considérations; mais la grandeur & les périls de l'entreprise étoient des appas de plus pour l'y engager. Il prit, sans balancer,

1550.

une résolution si hardie que tout homme d'un génie inférieur n'en auroit pas même conçu l'idée, ou auroit frémi des dangers qui devoient en accompagner l'exécution. 1550.

Les passions de Maurice concouroient avec ses intérêts à le confirmer dans son dessein; le ressentiment d'une injure dont il étoit encore profondément blessé, ajoutoit une nouvelle force aux motifs que lui suggéroit une saine politique pour s'opposer à l'empereur. Maurice avoit, par son crédit, déterminé le landgrave de Hesse à remettre sa personne entre les mains de Charles, & il avoit obtenu, en même temps, des ministres Impériaux, la promesse que le landgrave ne seroit pas retenu prisonnier. Cette promesse avoit été violée, comme on l'a vu, de la maniere la plus outrageante, & l'infortuné landgrave se plaignoit aussi amérement de son gendre que de Charles même. Les princes de Hesse

1550. pressoient vivement Maurice de remplir les engagemens qu'il avoit pris avec leur pere, lequel n'avoit perdu sa liberté que par une suite de sa confiance en lui. Toute l'Allemagne, d'une autre côté, l'accusoit d'avoir trahi un ami qu'il devoit protéger, & de l'avoir livré à un ennemi implacable. Excité par ces sollicitations, par ces reproches, par le sentiment de ce qu'il devoit à son beau-pere, Maurice avoit employé non-seulement les prieres, mais encore les remontrances pour obtenir la liberté du landgrave, & tous ses efforts avoient été inutiles. La honte d'avoir été trompé & de se voir dédaigné par un prince, qu'il avoit servi avec tant de zele & de succès, avoit fait une impression profonde sur l'ame de l'électeur, qui, dès lors, attendoit avec impatience l'occasion de se venger.

Maurice ne pouvoit mettre trop d'adresse & de précaution dans les démarches qui tendoient à ce but; il avoit, d'un côté, à craindre de

donner des alarmes prématurées à l'empereur ; d'un autre côté, il étoit obligé de faire quelqu'action d'éclat pour regagner la confiance du parti Protestant. Il employa tout ce qu'il avoit de finesse & de dissimulation pour concilier ces deux intérêts. Comme il savoit que Charles étoit inflexible sur la soumission qu'il exigeoit à l'*Interim*, Maurice n'hésita pas un seul moment à établir dans ses Etats cette forme de doctrine & de culte ; mais comme il sentoit en même temps combien cette nouveauté étoit odieuse à ses sujets, au lieu de les forcer à la recevoir par la violence de l'autorité, ainsi qu'on l'avoit fait en d'autres parties de l'Allemagne, il tâcha de transformer leur obéissance en un acte volontaire de leur part. Pour cet effet, il avoit assemblé à Leipsick le clergé de ses Etats, & lui avoit remis une copie de l'*Interim* avec les raisons qui prouvoient la nécessité de s'y conformer. Il avoit sé-

1550.

Maurice établit l'*Interim* dans la Saxe.

1550. duit les uns par des promesses, il en avoit imposé à d'autres par des menaces; & tous avoient été effrayés de la rigueur avec laquelle on exigeoit dans les provinces voisines la soumission à cette nouvelle loi. Melancthon, qui, par ses vertus & ses lumieres, méritoit d'avoir le premier rang parmi les théologiens Protestans, se trouvoit alors privé des conseils mâles & vigoureux de Luther, qui élevoient ordinairement son courage & le soutenoient au milieu des dangers & des tempêtes qui menaçoient l'église; la timidité naturelle de son caractere, son amour pour la paix & son excessive complaisance pour des personnes de haut rang, lui arracherent des concessions qu'on ne peut pas justifier. Entraînée par ses raisons & son autorité, & séduite par les artifices de Maurice, l'assemblée déclara que dans les articles purement indifférens, on devoit obéir aux ordres d'un supérieur légitime. En

partant de ce principe aussi incontestable dans la théorie qu'il est dangereux dans la pratique, surtout en matiere de religion, l'assemblée mit ensuite au nombre des choses indifférentes, plusieurs maximes, que Luther avoit attaquées comme des erreurs grossieres & pernicieuses de la doctrine Romaine, ainsi que la plupart des cérémonies qui distinguoient le culte Romain de celui des réformés ; en conséquence le clergé exhorta le peuple à se soumettre, sur ces différens points, aux injonctions de l'empereur (*a*).

1550.

Il fait des protestations de son zele pour la religion Protestante

Cette conduite adroite de Maurice réussit à établir l'*Interim* dans la Saxe, sans y exciter aucune des secousses violentes que cette nouveauté avoit occasionnées en d'autres provinces ; mais quoique les Saxons se fussent soumis, les Lu-

(*a*) Sleid. 481, 485. Jo. Laur. Mosheim. *institut. hist. ecclesf. l.* 4.

thériens les plus zélés se recrierent
1550. contre Melancthon & ses associés, & les regarderent comme de faux freres, qui étoient ou assez corrompus pour renoncer entièrement à la vérité, ou assez artificieux pour la trahir par de subtiles distinctions, ou assez lâches pour la sacrifier, par une complaisance criminelle, à un prince, capable lui-même d'immoler à son intérêt politique ce qu'il y avoit de plus sacré. Maurice qui sentoit combien sa conduite passée donnoit de probabilité à ces accusations, & qui craignoit de perdre sans retour la confiance des Protestans, publia une déclaration pleine de protestations de zele & d'attachement pour la religion réformée, & dans laquelle il promettoit de la défendre contre toutes les erreurs & toutes les usurpations de la cour de Rome (*a*).

(*a*) Sleid. 485.

Après avoir réussi à calmer les craintes & la jalousie des Protestans, il sentit la nécessité d'effacer les impressions que cette déclaration avoit pû faire sur l'empereur. Pour cet effet, non-seulement il lui renouvella les assurances d'un attachement inviolable à l'alliance qui les unissoit; mais comme la ville de Magdebourg persistoit encore à rejetter l'*Interim*, Maurice entreprit de la forcer à l'obéissance, & fit sur le champ lever des troupes qu'il destina à cette expédition. Ce parti extraordinaire déconcerta toutes les espérances que la derniere déclaration de Maurice avoit fait concevoir aux Protestans, & ils furent plus embarrassés que jamais à démêler quelles pouvoient être ses véritables intentions. La défiance & les soupçons que sa conduite passée leur avoit inspirés, se réveillerent avec plus de force, & les théologiens de Magdebourg inonderent toute l'Allemagne d'écrits, dans lesquels ils le représenterent

1550.

Il fait en même tems sa cour à l'empereur.

1550. comme le plus redoutable ennemi de la religion Proteſtante, & comme un traître qui ne prenoit une apparence de zele pour ſes intérêts qu'afin d'exécuter plus sûrement le projet qu'il avoit formé de la détruire.

Il proteſte contre la forme de procéder dans le concile.

Cette accuſation, appuyée ſur des faits récens & publics & ſur la conduite équivoque que tenoit Maurice, fut ſi généralement adoptée qu'il ſe vit obligé de prendre pour ſe juſtifier, une réſolution vigoureuſe. Lorſqu'on propoſa à la diete de raſſembler le concile à Trente, ſes ambaſſadeurs proteſterent que leur maître ne reconnoîtroit l'autorité de ce concile qu'aux conditions ſuivantes : 1°. Que tous les points de controverſe qui avoient déja été décidés, ſeroient ſoumis à un nouvel examen, & que la premiere déciſion ſeroit regardée comme nulle; 2°. Que les théologiens Proteſtans auroient dans le concile pleine liberté de parler & voix déciſive ; 3°. Que le pape re-

nonceroit à la prétention de présider au concile, s'engageroit à se 1550.
soumettre aux décrets de l'assemblée, & releveroit les évêques du serment d'obéissance, afin qu'ils pussent exposer leurs sentimens avec plus de liberté. Ces demandes hardies, que les Réformateurs n'auroient pas osé faire dans le temps même où le zele de leur parti étoit le plus ardent, & où leurs affaires étoient dans la situation la plus favorable, contrebalancerent, en partie, l'effet des préparatifs de Maurice contre Magdebourg, & jetterent les Protestans dans une nouvelle incertitude sur le but de sa conduite. Il eut en même temps l'adresse de faire envisager cette démarche à l'empereur sous un point de vue si favorable, que celui-ci n'en parut point offensé, & que l'union intime qui subsistoit entr'eux n'en fut point troublée. Les historiens contemporains ne nous ont laissé aucunes lumieres sur les prétextes dont Maurice put

1550. ſe ſervir pour donner une apparence innocente à une déclaration auſſi hardie que celle qu'il venoit de faire; mais il eſt certain que ſes raiſons en impoſerent à Charles; car ce monarque continua de ſuivre avec la même ardeur ſon plan, tant pour l'établiſſement de l'*Interim*, que pour la convocation du concile, & de montrer la même confiance en Maurice pour ce qui regardoit l'exécution de ces deux points.

La diete prend la réſolution de faire la guerre à la ville de Magdebourg.

Comme la réſolution du pape ſur le concile, n'étoit pas encore connue à Ausbourg, le principal objet de la diete fut de maintenir l'obſervation de l'*Interim*. Le ſénat de Magdebourg, malgré tous les efforts qu'on avoit faits pour l'intimider ou pour le ſéduire, non-ſeulement s'obſtinoit à rejetter l'*Interim*, mais il commençoit même à augmenter les fortifications de la ville & à lever des troupes pour la défendre. Charles requit la diete de l'aider à réprimer cette audacieuſe rebellion contre un décret de

de l'Empire. Si les membres de la diete avoient eu la liberté de suivre les mouvemens de leur inclination particuliere, ils auroient sans hésiter rejetté cette demande. Tous ceux des Allemands qui favorisoient plus ou moins les nouvelles opinions, & plusieurs autres qui ne pouvoient s'empêcher d'être jaloux de l'accroissement du pouvoir de l'empereur, regardoient la résistance des citoyens de Magdebourg comme un effort généreux en faveur de la liberté de leur patrie ; ceux mêmes qui n'avoient pas eu assez de courage pour montrer la même vigueur, admiroient l'audace de l'entreprise & en desiroient le succès ; mais la présence des troupes Espagnoles & la crainte d'offenser l'empereur en imposerent tellement à tous ceux qui assistoient à la diete, que, sans oser mettre au jour leurs opinions, ils ratifierent par leurs suffrages tout ce qu'il plut à l'empereur de prescrire. Les décrets rigoureux que

1550.

Charles avoit rendus, de sa propre
1550. autorité, contre les habitans de Magdebourg, furent confirmés; on arrêta de lever des troupes pour faire en regle le siege de la place, & l'on nomma des commissaires pour fixer le contingent d'hommes & d'argent qui seroit fourni par chaque Etat. La diete demanda en même-temps que Maurice fût chargé du commandement de cette armée; Charles y donna son consentement avec beaucoup de satisfaction, & en louant hautement la sagesse d'un tel choix (*a*). Comme Maurice se conduisoit dans toutes ses démarches avec un secret impénétrable, il y a lieu de croire qu'il n'avoit pris ouvertement aucune mesure pour obtenir la distinction qu'on venoit de lui déférer. Le choix de ses compatriotes fut donc ou le pur effet du hasard, ou le fruit de l'opinion générale qu'on

(*a*) Sleid. 503, 512.

avoit de ses grands talens. Les conséquences qui résulterent de cette nomination, ne pouvoient ni être prévues par la diete, ni inspirer de la crainte à l'empereur. Maurice accepta, sans hésister, l'honneur qu'on lui faisoit, & il vit d'un coup d'œil tous les avantages qu'il pourroit en retirer. 1550.

Dans ces entrefaites, Jules, en préparant sa bulle pour la convocation du concile, n'oublioit aucune des minutieuses formalités que la cour de Rome sçait employer avec tant d'adresse pour retarder les opérations qui ne sont pas conformes à ses vues. Enfin cette bulle fut publiée & le concile invité de s'assembler à Trente, le premier Mai de l'année suivante. Comme le pape sçavoit qu'une partie des Allemands rejettoit ou contestoit l'autorité & la jurisdiction que le Saint-Siege prétend avoir sur les conciles généraux, il eut soin d'établir en termes très-énergiques, dans le préambule de l'acte, le

Le concile est convoqué de nouveau à Trente.

Décembre.

droit qu'il avoit non-seulement de
1550. convoquer cette assemblée & d'y
présider, mais encore d'en diriger
les opérations; & jamais il ne voulut consentir à changer ni même
à adoucir ses expressions, malgré
les sollicitations réitérées de l'empereur, qui prévoyoit combien on
en seroit blessé & comment on
les interpréteroit. Cet article de
la bulle fut en effet relevé avec
beaucoup d'amertume par plusieurs
1551. membres de la diete; mais malgré
le mécontentement & les soupçons
que cet objet fit naître, l'empereur
s'étoit rendu tellement maître des
13 Février. délibérations de la diete, qu'il fit
faire un récès par lequel l'autorité
du concile fut reconnue & déclarée le seul remede propre à guérir
les maux qui affligeoient l'église;
tous les princes & États de l'empire, tant ceux qui avoient fait quelques innovations dans la religion,
que ceux qui restoient fideles au
systême de leurs ancêtres, furent
requis d'envoyer leurs représentans

au concile ; l'empereur promit d'accorder un ſauf-conduit à ceux qui 1551.
le demanderoient, & de leur aſſurer la liberté de parler & de diſcuter leurs avis dans cette aſſemblée; il s'engagea à fixer ſa réſidence dans quelque ville de l'Empire, voiſine de Trente, afin d'être à portée de protéger, par ſa préſence, les membres du concile, & de veiller à ce que les délibérations fuſſent toujours dirigées conformément à l'écriture & à la doctrine des peres, & puſſent avoir le ſuccès qu'on en attendoit. Dans ce recès, l'obſervation de l'*Interim* étoit plus rigoureuſement ordonnée que jamais, & l'empereur menaçoit tous ceux qui avoient juſque là refuſé ou négligé de s'y ſoumettre, de faire tomber ſur eux les plus terribles effets de ſon reſſentiment, s'ils perſiſtoient dans leur déſobéiſſance (*a*).

(*a*) Sleid. 512. Thuan. *l. 6*, *p.* 233, Goldaſt. *Conſtit. imper. vol.* 2, *p.* 540.

1551. Nouvelle tentative inutile pour procurer la liberté au landgrave.

Pendant la tenue de cette diete, on fit une nouvelle tentative pour procurer la liberté au landgrave. Le temps, loin de calmer l'esprit de ce prince sur sa situation, n'avoit fait qu'augmenter son impatience. Maurice & l'électeur de Brandebourg ne laissoient échapper aucune occasion de solliciter l'empereur en sa faveur, mais le landgrave voyant que leurs instances ne produisoient aucun effet, donna ordre à ses fils de sommer ces deux princes, avec toutes les formalités légales, de remplir l'engagement qu'ils avoient pris, par un acte authentique, de se remettre entre leurs mains pour être traités avec la même rigueur dont l'empereur en useroit avec le landgrave. Cette sommation leur fournit un nouveau prétexte pour renouveller leurs instances auprès de l'empereur, & une nouvelle raison pour y insister plus fortement. Charles avoit pris la ferme résolution de ne point se prêter à leurs demandes;

cependant, comme il desiroit vivement de se débarrasser de leurs importunités, il tâcha d'engager le landgrave à se désister de la promesse que lui avoient faite les deux électeurs. Mais ce prince ayant refusé de renoncer à une garantie qu'il regardoit comme essentielle à sa sûreté, l'empereur coupa le nœud qu'il ne pouvoit pas délier; & par un acte public, il annulla celui que Maurice & l'électeur de Brandebourg avoient signé, & les dispensa de tous les engagemens qu'ils avoient pris avec le landgrave. Un pouvoir aussi pernicieux à la société que celui d'abroger à son gré les loix les plus sacrées de l'honneur & les obligations les plus positives de la foi publique, n'avoit encore été réclamé & exercé que par les pontifes de Rome, lesquels, en vertu de leur prétention à l'infaillibilité, s'arrogeoient le privilege de dispenser de toute espece de devoirs & de préceptes. Toute l'allemagne ne put voir, sans le plus

1551.

grand étonnement, que Charles
1551. s'attribuât la même prérogative. On regarda l'état d'asservissement auquel l'Empire alloit être réduit, comme plus rigoureux & plus intolérable que celui des nations les plus esclaves, si l'empereur, par un décret arbitraire, pouvoit dissoudre ces contrats solennels sur lesquels est fondée la confiance mutuelle qui entretient l'union sociale parmi les hommes.

Le landgrave, ayant perdu à la fin toute espérance de recouvrer la liberté par le consentement de l'empereur, tâcha de se la procurer par son adresse; mais le plan qu'il avoit formé pour tromper ses gardes, fut découvert; on mit à mort tous ceux qui furent convaincus d'avoir voulu favoriser son évasion, & il fut lui-même transféré dans la citadelle de Malines, où il fut renfermé plus étroitement qu'auparavant (*a*).

(*a*) Sleid. 540. Thuan. *lib.* 6, *p.* 234, 235.

La même diete fut occupée d'une affaire qui intéressoit encore de plus près l'empereur, & qui excita également une alarme universelle parmi les princes de l'Empire. Charles, quoique doué de talens qui le rendoient propre à concevoir & à exécuter de grands projets, n'étoit pas en état, comme on l'a déja observé, de soutenir des succès extraordinaires ; il s'en laissoit tellement enivrer qu'il passoit alors toutes les bornes de la modération, & qu'il tournoit toute l'activité de son esprit vers des objets vastes, mais chimériques. Tel avoit été l'effet de sa victoire sur les confédérés de Smalkalde ; il ne put pas long-temps se contenter des grands & solides avantages qu'il recueillit de cet événement ; & les regardant comme des fruits trop peu considérables d'un si grand succès, il ne s'étoit proposé rien moins que d'établir, dans toute l'Allemagne, l'uniformité de religion & de rendre despotique l'autorité Impériale. Ce projet

1551.

Projet de Charles pour faire passer la couronne impériale sur la tête de son fils Philippe.

1551. étoit brillant sans doute, & bien propre à séduire une ame ambitieuse ; mais l'exécution étoit accompagnée de dangers frappans, & le succès ne pouvoit qu'être incertain & précaire ; cependant, comme les démarches qu'il avoit déja faites pour arriver à ce but avoient toutes été heureuses, son imagination échauffée par la grandeur de l'entreprise n'y voyoit plus de difficultés, ou les méprisoit. Ce n'étoit pas assez que de regarder comme infaillible le succès de son plan, il étoit déja inquiet des moyens de perpétuer dans sa famille les acquisitions importantes qu'il alloit faire, en transmettant à la fois à son fils l'Empire d'Allemagne, les royaumes d'Espagne & ses Etats d'Italie & des Pays-Bas. Après avoir long-temps roulé dans son esprit cette idée séduisante, sans la communiquer même aux ministres en qui il avoit le plus de confiance, il avoit fait venir d'Espagne Philippe, espérant que la présence

de son fils lui faciliteroit les moyens de mettre son projet en exécution.

1551.

Obstacles qu'il rencontre.

Il devoit cependant rencontrer de grands obstacles, & tels qu'ils eussent pu arrêter une ambition moins accoutumée que la sienne à vaincre les difficultés. Il avoit eu l'imprudence, en 1530, de travailler lui-même à procurer à son frere Ferdinand, la dignité de roi des Romains; il n'y avoit pas d'apparence que ce prince, qui étoit encore dans la vigueur de l'âge & qui avoit un fils adolescent, renonceroit en faveur d'un neveu, à l'espérance d'occuper un jour le trône Impérial; événement que les infirmités toujours croissantes de Charles pouvoient rendre très-prochain. L'empereur ne craignit cependant pas d'en faire la proposition; Ferdinand, malgré son profond respect pour son frere & sa soumission à ses volontés dans toute autre circonstance, l'ayant rejettée d'un ton très-absolu, Char-

1551. les ne se laissa point décourager par ce refus. Il le fit solliciter par sa sœur, Marie, reine de Hongrie, à qui Ferdinand devoit les couronnes de Hongrie & de Bohême, & qui, par ses grands talens, joints à un caractere insinuant & aimable, avoit pris le plus grand ascendant sur ses deux freres. Elle adopta avec chaleur un projet qui tendoit si visiblement à agrandir la maison d'Autriche; & se flattant que la possession actuelle d'un nouvel établissement pourroit engager Ferdinand à se désister de la succession au trône Impérial, elle lui assura que, pour le dédommager du sacrifice qu'on lui demandoit, l'empereur étoit prêt à lui accorder des Etats considérables, & en particulier, ceux du duc de Wirtemberg, qui pouvoient être confisqués sur différens prétextes. Mais Ferdinand étoit trop ambitieux pour se laisser séduire par l'adresse & les prieres de Marie, jusqu'à approuver un plan, qui, du premier rang entre

les monarques de l'Europe, l'auroit abaissé à celui d'un prince subordonné & dépendant. Il étoit d'ailleurs trop attaché à ses enfans pour les frustrer, par une imprudente concession, des espérances brillantes que leur naissance & leur éducation leur faisoient concevoir.

1551.

Ses efforts pour surmonter ces obstacles.

Malgré la fermeté inébranlable que montra Ferdinand, l'empereur ne put se résoudre à abandonner son projet; il espéroit qu'on pourroit réussir par un autre moyen, & qu'il ne seroit pas impossible d'engager les électeurs à révoquer le premier choix qu'ils avoient fait de Ferdinand, ou du moins à élire Philippe second roi des Romains, & à le désigner pour succéder immédiatement à son oncle. Ce fut dans cette vue qu'il se fit accompagner par Philippe à la diete : il vouloit donner aux Allemands une occasion de connoître le prince en faveur duquel il se proposoit de solliciter leurs suffrages, & il employa toutes les ressources d'adresse & d'insi-

1551. nuation dont il étoit capable, pour gagner les électeurs & pour les préparer à recevoir favorablement la proposition qu'il avoit à leur faire. Mais lorsqu'il prit enfin le parti de leur en faire l'ouverture, ils prévirent tous en frémissant les troubles qui en seroient la suite. Depuis long-temps ils avoient reconnu l'inconvénient de placer à la tête de l'Empire un prince si puissant & possesseur de si grands Etats ; ils prévoyoient qu'en répétant la faute qu'ils avoient faite, & en conservant la couronne Impériale, comme une dignité héréditaire, dans la même famille, ils donneroient au fils les moyens de continuer le systême d'oppression que le pere avoit commencé, & de détruire ce qui restoit encore de sain dans l'antique & respectable édifice de la constitution Germanique.

Le caractere de Philippe déplaît aux Allemands.

Le caractere du prince en faveur de qui l'on faisoit cette proposition extraordinaire, la rendoit encore

moins agréable aux Allemands. Philippe, quoique dévoré d'un desir insatiable de puissance, étoit dépourvu de tout ce qui peut se concilier la bienveillance des hommes. Hautain & sévere, au lieu de se faire de nouveaux amis, il éloignoit de lui les partisans les plus anciens & les plus dévoués de la maison d'Autriche; il dédaignoit de se donner la peine d'apprendre la langue d'un peuple sur lequel il aspiroit de régner, & pendant tout le temps qu'il résida en Allemagne, il n'eut pas même la complaisance de se plier aux mœurs & aux usages du pays. Il souffroit que les électeurs & les princes les plus considérables restassent devant lui la tête découverte, affectant toujours une contenance fiere & réservée que les plus grands empereurs, & Charles lui-même dans sa puissance & dans sa gloire, n'avoient jamais osé prendre (*a*).

1551.

(*a*) Frediman Andreæ Zulich *dissertatio*

1551. Ferdinand, au contraire, avoit cherché, depuis qu'il étoit en Allemagne, à se rendre agréable au peuple, en se conformant à ses mœurs, sans effort & sans affectation; Maximilien son fils, qui étoit né en Allemagne, étoit doué des qualités les plus aimables, qui le rendoient l'idole de ses compatriotes & leur faisoient regarder son élection à l'Empire comme l'événement le plus desirable pour eux. L'estime & l'affection des Allemands pour ce prince fortifioient la résolution que leur suggéroit la saine politique, & les déterminerent à préférer les vertus populaires de Ferdinand & de son fils à la farouche austérité de Philippe, que l'intérêt ne pouvoit adoucir, & que l'ambition même n'avoit pu lui faire dissimuler. Tous les électeurs tant ecclésiastiques que séculiers

Charles est obligé de renoncer à son projet.

politico-historica de navis politicis Caroli V. Lips. 1706, t. 4, p. 21.

montrerent une oppoſition ſi forte & ſi unanime au projet de l'empereur, que ce prince, malgré la répugnance qu'il avoit à ſe déſiſter de ce qu'il avoit une fois entrepris, fut obligé de regarder ſon plan comme impraticable. L'obſtination déplacée qu'il avoit miſe à en pourſuivre l'exécution, non-ſeulement réveilla la jalouſie des Allemands ſur ſes vues ambitieuſes, mais ouvrit encore une ſource de rivalité & de diſcorde dans ſa propre famille; Ferdinand, ſon frere, fut obligé, pour le ſoin de ſa propre défenſe, de chercher à ſe concilier les électeurs, particulierement Maurice de Saxe, & de former avec eux des liaiſons capables d'ôter à Charles toute eſpérance de reprendre un jour ſon projet avec plus de ſuccès. L'empereur en même-temps renvoya Philippe en Eſpagne, pour l'en rappeller lorſqu'un nouveau plan d'ambition rendroit ſa préſence néceſſaire (*a*). 1551.

(*a*) Sleid. 505. Thuan. 180, 238. *Mém.*

1551.
Le pape & l'empereur forment le projet de recouvrer Parme & Plaisance.

Charles se voyant déchu des espérances qu'il avoit formées pour l'agrandissement de sa famille, & qui avoient si long-temps occupé son esprit, crut qu'il étoit temps de tourner toute son attention à l'exécution d'un autre projet qui l'intéressoit aussi beaucoup; c'étoit d'établir l'uniformité de religion dans l'Empire, en forçant les différens partis d'acquiescer aux décisions du concile de Trente. Mais ses domaines étoient si étendus, & cette circonstance l'engageoit dans des liaisons si multipliées, & donnoit lieu à tant d'événemens divers, qu'il ne lui étoit guere possible d'appliquer toute sa force à un seul objet. La machine qu'il avoit à conduire étoit si vaste & si compliquée qu'un embarras ou une irrégularité imprévue dans quelque roue subordonnée dérangeoit souvent le mouvement général, &

---

de Ribier, t. 2, *p.* 219, 281, 314. Adriani *Istor. lib.* 8, *p.* 507, 520.

déconcertoit les résultats les plus importans auxquels il s'étoit attendu. Il survint en effet des circonstances qui firent naître de nouveaux obstacles à l'exécution de son plan sur la religion. Jules III, dans les premiers épanchemens de sa joie & de sa reconnoissance, lors de son élévation au trône Pontifical, avoit confirmé Octave Farnese dans la possession du duché de Parme ; mais il ne tarda pas à se repentir de sa générosité, & à en appercevoir des conséquences qu'il n'avoit pas prévues, où dont il n'avoit pas été touché lorsque le sentiment de ses obligations envers la famille de Farnese étoit encore récent. L'empereur avoit toujours conservé Plaisance, & n'avoit pas renoncé à ses prétentions sur Parme qu'il regardoit comme un fief de l'Empire. Gonzague, gouverneur de Milan, qui avoit été l'un des principaux auteurs du meurtre de Pierre-Louis Farnese, dernier duc de Plaisance, sentant bien qu'un 1551.

tel outrage ne se pardonneroit jamais, avoit juré la ruine d'une maison qui devoit le détester ; il employa tout le crédit que ses grands talens & ses longs services lui donnoient sur l'esprit de l'empereur, à lui persuader de s'emparer de Parme par la force des armes. Charles, entraîné par ses sollicitations & par le desir qu'il avoit lui-même de réunir Parme au Milanès, goûta cette proposition ; & Gonzague, que la plus légere apparence d'approbation encourageoit, commença à rassembler des troupes & à faire d'autres préparatifs pour l'exécution de son projet.

1551.

Octave Farnese sollicite le secours de la France.

Octave, averti du danger qui le menaçoit, vit la nécessité de veiller à sa propre sûreté, en augmentant la garnison de sa capitale & en levant des soldats pour défendre le reste du pays. Mais comme la modicité de ses revenus ne lui permettoit pas de faire des efforts si dispendieux, il exposa sa situa-

tion au pape & implora la protection & l'assistance qu'il avoit droit 1551.
d'attendre en qualité de vassal de l'église. Cependant le ministre Impérial avoit déja prévenu le pape; & en lui exagérant sans cesse le danger d'offenser l'empereur, & l'imprudence de soutenir Octave dans une usurpation si nuisible au Saint-Siege, il étoit venu à bout de détacher entierement Jules de la famille des Farneses. La requête d'Octave fut en conséquence reçue très-froidement, & ce prince ayant perdu l'espérance d'obtenir aucun secours du pape, fut obligé de chercher ailleurs la protection dont il avoit besoin. Henri II étoit le seul prince qui fût assez puissant pour la lui donner, & il se trouvoit heureusement dans des circonstances qui lui permettoient de goûter une pareille proposition. Il venoit de terminer, de la maniere qu'il le desiroit, les affaires qu'il négocioit depuis quelque temps avec les deux royaumes de la gran-

1551. de Bretagne, affaires qui avoient jufqu'alors détourné fon attention de celles du continent; il devoit ce fuccès en partie à la vigueur de fes armes, en partie à fon adreffe à tirer avantage des factions politiques qui déchiroient les deux royaumes, & qui mettoient autant de violence & de précipitation dans les démarches des Ecoffois, que de foibleffe & d'incertitude dans celles des Anglois. Il avoit obtenu des Anglois des conditions de paix favorables aux Ecoffois, fes alliés; il avoit déterminé les nobles d'Ecoffe non-feulement à fiancer leur jeune reine au dauphin, mais encore à la faire paffer en France pour y être élevée fous fes yeux; il avoit enfin recouvré Boulogne & fon territoire, qui avoient été conquis par Henri VIII.

Sa ligue avec Henri II.

Après avoir fait ces arrangemens fi avantageux à fa couronne, & s'être délivré avec honneur du fardeau de la guerre qu'il faifoit à l'Angleterre, & des fecours qu'il

fourniffoit aux Ecoffois, Henri fe trouvoit enfin en pleine liberté 1551.
de pourfuivre les mefures que lui fuggéroit naturellement fa jaloufie héréditaire contre la puiffance de l'empereur. Il reçut donc avec plaifir les premieres ouvertures que lui fit Octave Farnefe ; & faififfant avec avidité l'occafion qu'on lui préfentoit de rentrer en Italie, il conclut fur-le-champ un traité dans lequel il promit de foutenir la caufe d'Octave & de lui fournir tous les fecours dont il auroit befoin. Cette négociation ne put pas être longtemps ignorée du pape, qui prévoyant les calamités que produiroit la guerre fi elle fe rallumoit fi près de l'Etat eccléfiaftique, expédia auffi-tôt des lettres monitoriales par lefquelles il requéroit Octave de renoncer à fa nouvelle alliance. Octave ayant refufé de fe conformer à cette réquifition, Jules prononça, peu de temps après, qu'il avoit perdu tout droit à fon fief, & lui déclara la guerre comme à

1551. un vassal désobéissant & rebelle. Mais comme il ne pouvoit pas espérer de triompher, avec ses forces seules, d'un prince soutenu par un allié aussi puissant que le roi de France, il eut recours à l'empereur, qui de son côté, redoutant l'établissement des François dans Parme, donna ordre à Gonzague de faire marcher toutes ses troupes pour seconder le pape. Ainsi les François prirent les armes comme alliés d'Octave, & les Impériaux comme protecteurs du Saint-Siege; & tandis que les hostilités commençoient entr'eux, Charles & Henri affectoient de publier qu'ils resteroient inviolablement attachés à la paix de Crépy. La guerre de Parme ne fut distinguée par aucun événement mémorable. Il se donna plusieurs petits combats avec des succès divers; les François ravagerent une partie du territoire ecclésiastique; les Impériaux dévasterent le Parmesan: & après avoir commencé de faire en regle le siége

Les hostilités se renouvellent entre Charles & Henri.

fiege de Parme, ils furent obligés d'abandonner honteufement cette entreprife (*a*). 1551.

L'affemblée du concile eft retardée.

Les mouvemens & les allarmes, que les préparatifs & les opérations de cette guerre occafionnoient en Italie, empêcherent la plupart des prélats Italiens de fe rendre à Trente au premier de Mai, jour fixé pour l'affemblée du concile; quoique le légat & les nonces du pape y fuffent arrivés, ils furent obligés de s'ajourner au premier de Septembre, dans l'efpérance qu'il s'y trouveroit alors un nombre fuffifant de prélats & de docteurs pour commencer avec décence les délibérations. Il s'y rendit à cette époque environ foixante prélats, pour la plupart de l'Etat eccléfiaftique ou d'Efpagne, & un petit nom-

(*a*) Adriani, *Iftor. lib.* 8, *p*, 505, 514; 524. Sleid. 513. Paruta. *p.* 220. *Lettere del Caro, fcritte al nome del Card. Farnefe, t.* 2, *p.* 11, *&c.*

bre d'Allemands (*a*). La session s'ouvrit avec les formalités accoutumées & les peres du concile étoient près d'entamer les affaires lorsque l'abbé de Bellosane parut, & présentant des lettres de créance, en qualité d'ambassadeur de Henri, demanda audience. L'ayant obtenue, il protesta, au nom du roi son maître, contre une assemblée convoquée dans des circonstances si peu convenables, & lorsqu'une guerre allumée sans motifs, par le pape, mettoit les députés de l'église Gallicane dans l'impossibilité de se rendre à Trente en sûreté, ou d'y délibérer avec la tranquillité nécessaire sur les articles de foi & de discipline ; il déclara que son maître ne regarderoit pas cette assemblée comme un concile général & écuménique, mais seulement comme un conventicule par-

1551.

Henri proteste contre le concile.

(*a*) Fra-Paolo, 268.

ticulier & partial (*a*). Le légat affecta de méprifer cette protesta- 1551.
tion, & les prélats procéderent, malgré cet incident, à l'examen & à la décision des grands points qui étoient en controverse sur l'eucharistie, la pénitence & l'extrême-onction. Cependant la démarche du roi de France devoit ébranler nécessairement l'autorité du concile; les Allemands ne pouvoient avoir beaucoup d'égards pour une assemblée dont la légitimité étoit attaquée à l'ouverture même de ses séances, par le second monarque de la Chrétienté; & ils n'étoient pas disposés à respecter les décisions d'un petit nombre d'hommes qui s'arrogeoient, sans y être autorisés, tous les droits appartenans aux réprésentans de l'église universelle.

L'empereur, cependant, s'occupa

(*a*) Sleid. 518. Thuan. 262. Fra-Paolo, 301.

1551. Procédé violent de l'empereur contre les Protestans.

à mettre en œuvre toutes les ressources de son autorité, pour établir la réputation & la jurisdiction du concile. Il avoit eu assez de crédit sur les trois électeurs ecclésiastiques, qui étoient, après le pape, les princes de l'église les plus éminens en puissance & en dignité, pour les déterminer à assister en personne au concile; & il avoit obligé plusieurs évêques Allemands, d'un rang inférieur, à se rendre eux-mêmes à Trente, ou à y envoyer leurs représentans. Il accorda un sauf-conduit Impérial aux ambassadeurs nommés par l'électeur de Brandebourg, le duc de Wirtemberg & d'autres princes Protestans pour assister au concile; & il exhorta ces princes à y envoyer aussi leurs théologiens pour proposer, expliquer & défendre leur doctrine. Son zele, en même-temps, anticipa les décrets du concile; & comme si les opinions des Protestans avoient déja été condamnées, il prit ouvertement des mesures pour achever de

les anéantir. Dans cette vue il fit assembler les ministres d'Ausbourg; & après les avoir interrogés sur différens points de controverse, il leur enjoignit de ne rien enseigner sur ces articles, de contraire aux dogmes de l'église Romaine. Ces ministres ayant refusé de se conformer à une réquisition si contraire aux mouvemens de leur conscience, Charles leur ordonna de sortir de la ville en trois jours, sans révéler à personne la cause de leur bannissement; il leur défendit de prêcher à l'avenir dans aucun pays soumis à la jurisdiction Impériale, & leur fit prêter serment d'obéir scrupuleusement à ces ordres. Ils ne furent pas les seules victimes de son zele : le clergé Protestant, dans la plupart des villes du cercle de la Souabe, fut traité avec la même violence; en plusieurs endroits, les magistrats qui s'étoient distingués par leur attachement aux nouvelles opinions, furent destitués brusque- 1551.

ment & sans forme judiciaire ; & l'empereur disposa arbitrairement de leurs places en faveur des plus fanatiques de leurs adversaires. Le culte réformé fut presqu'entierement aboli dans toute l'étendue de cette vaste province. Les privileges anciens des villes libres furent violés. Le peuple fut forcé d'assister au ministere de prêtres, qu'il regardoit avec horreur comme des Idolâtres, & à se soumettre à la jurisdiction de magistrats qu'il détestoit comme des usurpateurs (*a*).

1551.

Ses efforts pour soutenir le concile.

L'empereur ayant, par ces violences, manifesté d'une maniere plus claire qu'il ne l'avoit encore fait, l'intention où il étoit de renverser la constitution Germanique & d'extirper la religion Protestante, partit pour Insprück, dans le Tirol ; il fixa sa résidence dans cette ville, qui par sa situation dans le

(*a*) Sleid. 516, 228. Thuan. 276.

voisinage de Trente & sur les confins de l'Italie, paroissoit une place commode, d'où il seroit à portée d'observer à la fois les opérations du concile & les progrès de la guerre de Parme, sans perdre de vue ce qui pouvoit se passer en Allemagne (*a*). 1551.

Siege de Magdebourg.

Cependant le siege de Magdebourg se continuoit avec des succès alternatifs. Lorsque Charles avoit proscrit les bourgeois de cette ville & les avoit mis au ban de l'Empire, il avoit employé en même-temps auprès des Etats voisins les exhortations & l'autorité pour leur faire prendre les armes contre ces mêmes bourgeois, qu'il traitoit de rebelles & d'ennemis communs de l'Empire. Séduit par ses exhortations & ses promesses, George de Mecklembourg, frere cadet du duc régnant, prince actif & ambitieux, rassembla un nombre considérable des soldats de fortune

(*a*) Sleid. 329.

qui avoient accompagné Henri de
1551. Brunswick dans ses bisarres expéditions ; & quoiqu'il fût lui-même un zélé Luthérien, il envahit les territoires de Magdebourg, espérant mériter par ses services, que l'empereur lui accordât la propriété d'une partie de ces domaines. Les bourgeois, qui n'étoient pas encore accoutumés à supporter patiemment les calamités de la guerre, firent une sortie pour sauver leurs terres du pillage ; ils attaquerent le duc de Mecklembourg avec plus de valeur que de prudence, & furent repoussés après avoir perdu beaucoup de monde. Mais comme ils étoient animés de cet esprit indomptable que donne le zele de la religion joint à l'amour de la liberté, loin de se laisser décourager par ce premier revers, ils se préparerent à la plus vigoureuse défense. Un grand nombre de soldats vétérans, qui avoient servi dans les longues guerres de l'empereur & du roi de France, ayant offert leurs

ſervices aux aſſiégés, ſous la conduite d'officiers braves & expérimentés, les habitans acquirent par degrés les connoiſſances militaires, & joignirent les avantages de la diſcipline à l'activité du courage. Le duc de Mecklembourg, malgré le premier ſuccès qu'il avoit eu ſur les habitans, n'oſa pas inveſtir une ville très-bien fortifiée & défendue par une ſi bonne garniſon; il continua de ravager le plat-pays. 1551.

Maurice prend le commandement de l'armée qui fait le ſiege.

Comme l'eſpérance du butin attiroit au camp des aſſiégeans un grand nombre d'aventuriers, Maurice de Saxe devint jaloux du crédit que pouvoit acquérir un prince qui avoit à ſes ordres un corps de troupes ſi nombreux; il marcha auſſi-tôt vers Magdebourg avec ſes propres troupes, & prit le commandement en chef de toute l'armée; c'étoit un honneur auquel ſon rang & ſes talens, ainſi que la nomination de la diete, lui donnoient un droit inconteſtable. Avec ces

1551. deux corps réunis, il investit la ville & commença le siege en regle. Tandis qu'il se faisoit auprès de Charles, un mérite de cette expédition & de son zele à exécuter le décret Impérial, il s'exposa encore une fois aux censures & aux malédictions du parti, dont il partageoit les sentimens sur la religion. Cependant les approches de la place se faisoient lentement; la garnison troubloit les assiégeans par de fréquentes sorties, dans l'une desquelles le duc de Mecklembourg fut fait prisonnier; elle détruisoit à mesure leurs ouvrages & enlevoit des soldats dans les postes avancés. Les bourgeois de Magdebourg, animés par les discours de leurs pasteurs, & les soldats de la garnison, encouragés par l'exemple de leurs officiers, supportoient sans murmurer toutes les fatigues du siege & se défendoient toujours avec le même zèle qu'ils avoient montré d'abord : d'un autre côté les soldats des assiégeans se relâchoient

au contraire de leur ardeur, & murmuroient de tout ce qu'ils étoient obligés de souffrir dans un service qui leur déplaisoit ; ils se soulevèrent même plusieurs fois en demandant ce qui leur étoit dû de leur solde, qu'on n'avoit pu leur payer depuis quelque temps, parce que les Allemands ne contribuoient qu'avec répugnance aux dépenses de cette guerre (*a*). Maurice avoit d'ailleurs des motifs particuliers & qu'il n'osoit pas encore avouer, pour ne pas pousser le siege avec vigueur ; il aimoit encore mieux rester à la tête d'une armée, exposé à toutes les imputations auxquelles la lenteur de ses opérations donnoit lieu, que de précipiter une conquête qui, en ajoutant quelque chose à sa gloire ; l'auroit mis dans la nécessité de licencier ses troupes. 1551.

Cependant les habitans commen-

(*a*) Thuan. 277. Sleid. 514.

çoient à souffrir les horreurs de
1551. la disette ; Maurice se voyant
La ville se rend à Maurice. dans l'impossibilité de prolonger davantage le siege, sans donner à l'empereur des soupçons qui auroient déconcerté toutes ses mesures, il conclut à la fin un traité de capitulation avec la ville, aux con-
3 Novem. ditions suivantes : Que les habitans imploreroient avec soumission la clémence de l'empereur ; qu'à l'avenir ils ne prendroient point les armes, & n'entreroient dans aucune alliance contre la maison d'Autriche ; qu'ils reconnoîtroient l'autorité de la chambre Impériale ; qu'ils se conformeroient aux décrets de la diete d'Ausbourg sur la religion ; que les nouvelles fortifications, qui avoient été ajoutées à la place, seroient démolies ; qu'ils payeroient une amende de cinquante mille couronnes ; qu'ils livreroient à l'empereur douze pieces d'artillerie ; enfin qu'ils donneroient la liberté sans rançon au duc de Mecklembourg & à tous les autres prison-

niers. Le lendemain la garnison sortit de la ville, & Maurice en prit possession avec toute la pompe militaire. 1551.

Vues de Maurice dans ces circonstances.

Avant que les articles de la capitulation fussent entierement convenus, Maurice avoit eu plusieurs conférences avec Albert, comte de Mansfeldt, qui avoit le principal commandement à Magdebourg, & avec le comte Heideck, officier qui avoit servi avec beaucoup de distinction dans les troupes de la ligue de Smalkalde, que l'empereur avoit proscrit à cause de son zèle pour la cause Protestante, & que Maurice avoit secrettement engagé à son service & admis dans sa confiance la plus intime. Il leur communiqua un plan, qui depuis long-temps occupoit son esprit, & dont le but étoit de procurer la liberté au landgrave, son beaupere, de rétablir les privileges du corps Germanique, & de mettre des bornes aux dangereuses usurpations de la puissance Impériale.

1551. Après les avoir consultés sur les mesures qu'il seroit nécessaire de prendre pour assurer le succès d'une entreprise si périlleuse, il donna à Mansfeldt des assurances secrettes que les fortifications de Magdebourg ne seroient point détruites, & que les habitans ne seroient ni troublés dans l'exercice de leur religion, ni privés d'aucune de leurs anciennes immunités. Afin d'engager plus sûrement Maurice, par son propre intérêt, à remplir ces promesses, le sénat de Magdebourg l'élut pour son Burgrave; dignité qui avoit anciennement appartenu à la maison électorale de Saxe, & qui lui donnoit une jurisdiction très-étendue, tant dans la ville que dans le territoire (*a*).

Ainsi les bourgeois de Magde-

(*a*) Sleid. 528. Thuan. 276. *Obsidionis Magdeburg. descript. per Sebast. Bessel-miorum*, ap. Scard. l. 2, p. 518.

1551. Avantages qu'il retire de ses négociations avec les habitans de Magdebourg.

bourg, après avoir soutenu un siege d'une année entiere, après avoir combattu pour leur liberté & civile & religieuse, avec une intrépidité digne de la cause qu'ils défendoient, furent enfin assez heureux pour conclure un traité qui les laissa dans un meilleur état que ceux de leurs compatriotes, qui, par timidité & par défaut d'esprit patriotique, s'étoient soumis si bassement à l'empereur. Mais tandis qu'une grande partie de l'Allemagne applaudissoit au courage des Magdebourgeois, & se réjouissoit de les voir échappés à la destruction dont ils avoient été menacés, tout le monde admira l'habileté de Maurice dans la conduite de sa négociation avec eux, & l'adresse avec laquelle il avoit sçu tourner chaque événement à son avantage. On voyoit avec étonnement qu'après avoir fait éprouver aux habitans de Magdebourg, pendant plusieurs mois, toutes les horreurs de la guerre, il étoit à la fin, par une

1551. élection volontaire, revêtu de l'autorité suprême dans cette même ville qu'il venoit d'assiéger, & qu'après avoir été si long-temps l'objet de leurs déclamations & de leurs satyres, comme apostat & ennemi de la religion qu'il professoit, ces mêmes habitans paroissoient mettre une confiance sans bornes dans son zèle & dans sa bienveillance (*a*). En même-temps les articles publics du traité de capitulation étoient si exactement conformes à ceux que l'empereur lui-même avoit accordés aux autres villes Protestantes, & Maurice sçut si bien faire valoir le mérite d'avoir réduit une place qui s'étoit défendue avec tant d'opiniâtreté, que Charles, loin de soupçonner ni fraude ni collusion dans les conditions du traité, le ratifia sans hésiter, & releva les Magdebourgeois de la sentence de

(*a*) Arnold. *vita Maurit. ap. Menken. l.* 2, *p.* 1227.

ban qui avoit été prononcée contr'eux.

1551. Expédient dont il se sert pour tenir une armée sur pied.

La seule difficulté qui pouvoit encore embarrasser Maurice, c'étoit de tenir rassemblées les vieilles troupes qui avoient servi sous lui, & celles qui avoient été employées à la défense de la place. Il imagina, pour y réussir, un expédient d'une adresse singuliere. Ses projets contre l'empereur n'étoient pas encore assez mûrs pour qu'il osât les faire connoître & travailler ouvertement à les mettre en exécution. L'hiver qui approchoit ne lui permettoit pas d'entrer sur-le-champ en campagne. Il craignoit de donner une allarme prématurée à l'empereur, en retenant à sa solde un corps si considérable jusqu'à ce que le temps des opérations militaires fût revenu avec le printemps. Dès que Magdebourg lui eut ouvert ses portes, il permit à ses soldats Saxons de retourner chez eux; comme c'étoient ses sujets, il étoit bien sûr de leur faire reprendre

les armes & de les raſſembler quand
1551. il en auroit beſoin ; il paya, en même-temps, une partie de ce qui étoit dû aux troupes mercenaires qui avoient ſuivi ſes étendarts, auſſi-bien qu'aux ſoldats qui avoient ſervi dans la garniſon ; & après les avoir relevés de leur ſerment de fidélité, il les licencia. Mais au moment où il leur donna leur congé, George, duc de Mecklembourg, qui venoit d'être mis en liberté, offrit de reprendre ces mêmes troupes à ſon ſervice, & de ſe rendre caution pour le paiement de ce qui leur étoit encore dû. Ces aventuriers, accoutumés à changer ſouvent de maître, accepterent ſans peine la propoſition ; ainſi les mêmes troupes reſterent unies & prêtes à marcher par-tout où Maurice les appelleroit ; tandis que l'empereur trompé par cet artifice, & imaginant que le duc de Mecklembourg ne les avoit engagées que pour ſoutenir, par la force des armes, ſes prétentions ſur une partie des

1551.

Adresse avec laquel le Maurice cache ses vues à l'empereur.

Etats de son frere, vit tout cet arrangement d'un œil très-indifférent (*a*). Après avoir hasardé des démarches si essentielles pour l'exécution de ses projets, Maurice qui vouloit empêcher l'empereur d'en démêler l'objet, & prévenir les soupçons qu'elles pouvoient lui inspirer, sentit la nécessité d'employer quelque nouvel artifice pour fixer ailleurs l'attention de ce prince & pour le confirmer dans sa sécurité. Il sçavoit que le principal objet qui occupoit l'empereur, c'étoit d'engager les Etats protestans d'Allemagne à reconnoître l'autorité du concile de Trente, & à y envoyer des ambassadeurs en leur propre nom, ainsi que des députés de leurs églises respectives. Maurice sçut mettre à profit ces dispositions de Charles pour l'amu-

(*a*) Thuan. 278. Struv. *corp. hist. germ.* Arnold. *vita Maurit. ap. Menken. l.* 2, *p.* 1227.

ser & le tromper. Il affecta le plus
1551. grand zèle pour satisfaire les desirs de l'empereur à cet égard ; il nomma des ambassadeurs qu'il autorisa à se rendre au concile ; il chargea Melanchton & quelques-uns des théologiens les plus distingués de sa communion, de préparer une confession de foi & de la proposer à cette assemblée. A son exemple & probablement en conséquence de ses sollicitations, le duc de Wirtemberg, la ville de Strasbourg & d'autres Etats protestans nommerent des ambassadeurs & des théologiens pour assister au concile. Ils s'adresserent tous à l'empereur pour avoir son sauf-conduit, qu'ils obtinrent dans la forme la plus authentique : c'en étoit assez pour la sûreté des ambassadeurs, qui se mirent en route sur-le-champ ; mais les théologiens protestans demanderent pour eux un sauf-conduit particulier du concile même. Le destin de Jean Hus & de Jérôme de Prague, que le concile de Constance, dans

le fiecle précédent, avoit condamnés aux flammes, fans égards pour le fauf-conduit Impérial dont ils étoient munis, rendoit cette précaution prudente & même néceffaire. Mais comme le pape étoit auffi occupé à empêcher que les théologiens Proteftans euffent la liberté de parler dans le concile, que Charles avoit été ardent à leur faire folliciter cette même liberté, le légat vint à bout, par des promeffes & par des menaces, d'engager les peres du concile à refufer d'expédier un fauf-conduit dans la même forme que celui qui avoit été accordé par le concile de Bâle aux partifans de Jean Hus. Les Proteftans, de leur côté, infiftoient pour qu'on copiât exactement les termes de cet acte; & les miniftres Impériaux interpoferent leur médiation pour qu'on les fatisfît à cet égard. On propofa des changemens dans la forme; on fuggéra des expédiens; on fit des proteftations & des contreproteftations; le légat & fes affo-

1551.

ciés tâchoient d'arriver à leur but
1551. par l'artifice & la chicane ; les Proteſtans ſoutenoient leurs avis avec fermeté & obſtination. L'empereur recevoit à Inſpruck le détail de tout ce qui ſe paſſoit à Trente : ce prince, entraîné par un excès de zèle, ou de confiance dans ſon habileté, tenta de concilier les partis oppoſés ; mais il ſe trouva engagé dans un labyrinthe de négociations interminables. Toutes ces intrigues favoriſoient cependant les vues de Maurice ; tandis qu'elles abſorboient tous les momens de l'empereur & qu'elles détournoient ſon attention de tout autre objet, l'électeur eut le loiſir de laiſſer mûrir ſon plan, de former ſes brigues & d'achever ſes préparatifs avant de lever le maſque & de frapper le grand coup qu'il méditoit depuis ſi long-temps (*a*).

(*a*) Sleid. 526, 529. Fra-Paolo, 323, 338. Thuan. 286.

Mais avant que d'entrer dans ces détails, il est nécessaire de parler d'une révolution nouvelle qui se fit en Hongrie, & qui ne contribua pas peu aux effets extraordinaires que produisirent les opérations de Maurice. Lorsqu'en 1541, Soliman, par un stratagême plus convenable à la basse & insidieuse politique d'un petit usurpateur, qu'à la magnanimité d'un puissant conquérant, priva le jeune roi de Hongrie des domaines que son pere lui avoit laissés ; il accorda à ce prince infortuné, la Transilvanie, province qui faisoit partie de son héritage paternel ; il lui permit de conserver le titre de roi, quoique ce ne fût plus qu'un vain nom ; & il confia le gouvernement de la Transilvanie, avec le soin d'élever le jeune prince, à la reine & à Martinuzzi, évêque de Waradin ; le feu roi avoit désigné ce prélat pour être tuteur de son fils & régent de ses Etats, dans un temps où ces deux emplois étoient d'une bien

1551. Affaires de Hongrie.

1551. plus grande importance. Ce partage d'autorité excita, dans une petite principauté, les mêmes dissensions qu'il auroit pu faire naître dans un grand royaume; une jeune reine ambitieuse & capable de gouverner, & un prélat fier & non moins ambitieux se disputerent à qui auroit la plus grande influence dans l'administration. Tous deux avoient leur parti dans la noblesse, & les grands talens de Martinuzzi commençoient à lui donner l'ascendant, lorsqu'Isabelle tourna contre lui-même les artifices dont il se servoit, & sollicita la protection des Turcs.

Martinuzzi favorise les prétentions de Ferdinand.

Les pachas voisins, jaloux du pouvoir & du crédit de l'évêque, promirent volontiers à la reine le secours qu'elle demandoit; & ils auroient bientôt obligé Martinuzzi d'abandonner la direction des affaires, si son ambition, fertile en expédiens, ne lui avoit pas suggéré un nouveau moyen qui tendoit non-seulement à conserver, mais encore

encore à étendre son autorité. Il fit un accommodement avec la reine, par la médiation de quelques nobles qui craignoient de voir leur patrie livrée aux calamités d'une guerre civile ; en même-temps, il dépêcha secrétement un de ses confidens à Vienne, & entama une négociation avec Ferdinand. Comme il n'étoit pas difficile de persuader à ce prince que le même homme dont l'inimitié & les intrigues l'avoient chassé d'une partie de ses Etats de Hongrie, pourroit également lui servir à recouvrer ce qu'il avoit perdu ; ce prince reçut avec joie les premieres ouvertures d'un raccommodement. Martinuzzi lui présenta des avantages si considérables & s'engagea avec tant de confiance à faire prendre les armes, en sa faveur, aux nobles les plus puissans de la Hongrie, que Ferdinand, malgré la trève qu'il avoit conclue avec Soliman, promit d'entrer à main armée dans la Transylvanie. Les troupes

1551.

1551. destinées à cette expédition étoient composées de vieux soldats Allemands & Espagnols ; le commandement en fut donné à Castaldo, marquis de Piadena, officier formé par le fameux marquis de Pescaire, à qui il ressembloit singuliérement tant par son génie entreprenant dans les affaires, que par ses grands talens dans l'art de la guerre. Cette armée, moins redoutable par le nombre que par la discipline des soldats & l'habileté du général, fut puissamment secondée par Martinuzzi & par les Hongrois de son parti. Le Sultan étoit alors à la tête de son armée sur les frontieres de la Perse ; les pachas Turcs n'étant pas en état de donner à la reine des secours aussi puissans & aussi efficaces que l'état de ses affaires l'exigeoit, elle sentit bientôt qu'elle ne pourroit pas conserver long-tems l'autorité de régente, & commença même à désespérer de la sûreté de son fils.

Succès de ses mesures

Martinuzzi ne laissa pas échap-

per une occasion si favorable de parvenir à son but : lorsqu'il vit Isabelle dans cet état de découragement, il hasarda de lui faire une proposition qu'en tout autre temps elle auroit rejettée avec mépris. Il lui représenta l'impossibilité où elle étoit de résister aux armes victorieuses de Ferdinand ; il lui fit voir que, quand les Turcs la mettroient en état de s'y opposer avec succès, sa situation n'en seroit pas meilleure, & qu'elle ne pourroit pas les regarder comme les libérateurs, mais comme des maîtres aux ordres desquels elle seroit obligée de se soumettre ; il la conjura, par ce qu'elle devoit à sa dignité, à la sûreté de son fils, & au repos de la Chrétienté, de céder la Transilvanie à Ferdinand, & de lui sacrifier les prétentions de son fils sur la couronne de Hongrie, plutôt que de voir l'une & l'autre la proie des ennemis invétérés de la religion Chrétienne. Il promit, en 1551.

même-temps, au nom de Ferdinand, un dédommagement pour
1551. elle & pour son fils, proportionné à leur rang & à la valeur de ce qu'ils devoient sacrifier. Isabelle, se voyant abandonnée par quelques-uns de ses partisans, se défiant de quelques autres, privée d'amis & environnée des troupes de Castaldo & de Martinuzzi, souscrivit, quoiqu'avec la plus grande répugnance, à des conditions si dures. En conséquence, elle livra les places fortes qui étoient encore en sa disposition; elle remit toutes les marques de la royauté, & particuliérement une couronne d'or, qui, selon une tradition des Hongrois, étoit descendue du ciel, & conféroit à celui qui la portoit un droit incontestable au trône. Comme elle ne put pas se résoudre à rester au rang d'une personne privée, dans un pays où elle avoit auparavant exercé la puissance souveraine, elle partit, sur le champ, avec son fils, pour aller en Silésie,

rendre possession des principautés 'Oppelen & de Ratibor; Ferdinand avoit promis d'accorder au une prince l'investiture de ces eux principautés, & une de ses lles en mariage. 1551.

La résignation du jeune roi étant ıbliée, Martinuzzi, & à son exeme, le reste des nobles de Tranvanie prêterent serment de fidété à Ferdinand, qui, de son ɔté, pour reconnoître le zele & succès avec lequel ce prélat l'avoit ervi, affecta de le distinguer par ous les témoignages possibles de veur & de confiance. Il le nomma ouverneur de Transilvanie avec ne autorité presque illimitée; il rdonna à Castaldo de déférer en out à ses avis & à ses volontés; il outa de nouveaux appointemens ıx revenus considérables dont il uissoit déja; il lui donna l'archeèché de Gran, & obtint du pape u'il seroit fait cardinal. Toute ette ostentation de bienveillance 'étoit cependant rien moins que

Martinuzzi est nommé gouverneur de la partie du royaume de Hongrie qui étoit soumise à Ferdinand.

1551. sincere, & ne servoit qu'à cacher des sentimens entiérement opposés. Ferdinand craignoit les talens de Martinuzzi & se défioit de sa fidélité; il prévoyoit que ce prélat, dont le crédit avoit été assez puissant pour faire échouer toutes les tentatives qu'on avoit faites jusqu'alors pour limiter & pour abolir les priviléges exorbitans de la noblesse Hongroise, préféreroit en toute occasion le rôle de défenseur des libertés de son pays, à celui d'un viceroi dévoué aux volontés de son souverain.

Ferdinand commence à former des desseins contre lui.

Ferdinand chargea, en secret, Castaldo d'observer tous les mouvemens de Martinuzzi, de se défier de ses desseins, & de traverser toutes ses mesures; mais soit que le prélat ne s'apperçût point que Castaldo étoit l'espion de ses démarches, soit qu'il méprisât les artifices insidieux de Ferdinand, il prit la direction de la guerre contre les Turcs avec le ton d'autorité qui lui étoit propre, & la con-

duisit avec beaucoup de noblesse & non moins de succès. Il reprit quelques villes dont les infideles s'étoient emparés, & fit échouer les entreprises qu'ils formerent sur d'autres places; il établit l'autorité de Ferdinand non-seulement dans la Transilvanie, mais encore dans le Bannat de Témeswar & dans plusieurs des pays voisins. Dans la conduite de ces opérations il étoit souvent d'une opinion contraire à celle de Castaldo & de ses officiers; il traitoit les prisonniers Turcs avec un degré d'humanité & même de générosité que Castaldo condamnoit hautement. Cette conduite fut représentée à Vienne comme un artifice de Martinuzzi pour se ménager l'amitié des infideles, dans la vue de s'assurer de leur protection pour se mettre en état dans la suite de se rendre tout-à-fait indépendant du souverain qu'il reconnoissoit alors. Quoique Martinuzzi alléguât, pour justifier sa conduite, qu'il seroit contraire à la bonne politique d'ir- 1551.

riter, par des cruautés inutiles, un
1551. ennemi toujours ardent à se venger, les accusations de Castaldo n'en firent pas moins une forte impression sur l'esprit de Ferdinand, déja prévenu contre le prélat, & d'autant plus jaloux de tout ce qui pouvoit ébranler son autorité en Hongrie, qu'il sçavoit combien elle étoit précaire & mal assurée. Castaldo confirmoit & fortifioit ces soupçons par les avis qu'il faisoit passer continuellement aux confidens du roi à Vienne; il empoisonnoit les démarches innocentes de Martinuzzi, & présentoit celles qui étoient équivoques sous le côté le plus défavorable; il lui imputoit des desseins qu'il n'avoit jamais formés, & l'accusoit de crimes dont il n'étoit point coupable; il parvint enfin par ces manœuvres à convaincre Ferdinand qu'il ne pourroit conserver la couronne de Hongrie, qu'en se débarrassant de cet ambitieux prélat. Mais Ferdinand, convaincu qu'il seroit dangereux de procéder

ſuivant le cours ordinaire de la justice, contre un ſujet aſſez puiſſant pour être en état de défier ſon ſouverain, prit le parti d'employer la violence, pour obtenir la ſatisfaction que la loi ne pouvoit lui procurer. 1551.

Martinuzzi eſt aſſaſſiné par ordre de Ferdinand.

Il ordonna, en conſéquence, à Caſtaldo de le défaire de Martinuzzi, & Caſtaldo ſe chargea volontiers de cet abominable office; il communiqua ſon deſſein à quelques officiers Italiens & Eſpagnols dignes de ſa confiance, & concerta avec eux les moyens de l'exécuter: ils entrerent un jour de grand matin dans l'appartement de Martinuzzi, ſous prétexte de lui préſenter quelques dépêches qu'il étoit important d'expédier ſur le champ à Vienne. Tandis qu'il liſoit avec attention un écrit, un des conjurés le frappa d'un coup de poignard à la gorge. 18 Décem. Le coup n'étoit pas mortel; Martinuzzi ſe retournant avec l'intrépidité qui lui étoit naturelle, ſe jetta ſur l'aſſaſſin & le renverſa à

ſes pieds ; mais les autres conjurés
1551. ſe précipitant ſur lui, ce vieillard ſeul & déſarmé ne put réſiſter long-temps à un combat ſi inégal, & tomba bientôt percé de cent coups de poignards. Les peuples de la Tranſilvanie, contenus par la préſence des troupes étrangeres, n'oſerent prendre les armes pour venger la mort d'un prélat qui avoit été ſi long-temps l'objet de leur vénération & de leur amour. Ils parlerent, cependant, de ce
Effets de cet aſſaſſinat. meurtre avec exécration ; ils ſe récrierent hautement contre Ferdinand, qui, malgré la reconnoiſſance qu'il devoit à des ſervices récens & importans, & le reſpect que méritoit un caractere regardé par les Chrétiens comme inviolable & ſacré, n'avoit pas craint de verſer le ſang d'un homme dont le ſeul crime étoit ſon attachement à ſa patrie. Les nobles, déteſtant la jalouſe & cruelle politique d'une cour qui, ſur des ſoupçons ſans preuves & ſans vraiſemblance, fai-

soit égorger par des assassins un homme aussi considérable par son mérite que par son rang, se retirerent dans leurs terres, ou s'ils resterent dans l'armée Autrichienne, ils ne servirent qu'avec répugnance & avec froideur. Les Turcs encouragés au contraire par la mort d'un ennemi dont ils redoutoient les talens, se préparerent à renouveller les hostilités au commencement du printemps; ainsi au lieu de la sûreté que Ferdinand avoit espérée de se procurer par la mort de Martinuzzi, il vit ses Etats de Hongrie, à la veille d'être attaqués avec plus de vigueur & défendus avec moins de zele qu'auparavant (*a*). 1551.

Maurice sollicite la protection du roi de France.

Cependant, Maurice ayant concerté toutes ses intrigues, & presque achevé tous ses préparatifs, étoit

(*a*) Sleid. 525. Thuan. *lib.* 9, *p.* 309, &c. Istuanhaffi, *hist. regn. hung. lib.* 16, *p.* 169. *Mém. de Ribier*, *t.* 2, *p.* 871. Natalis comitis, *hist. lib.* 4, p. 84, &c.

1551. sur le point de mettre ses projets au grand jour, & de commencer les hostilités contre l'empereur. Son premier soin, après avoir pris cette résolution, fut de rejetter cette étroite & superstitieuse politique qui avoit fait éviter aux confédérés de Smalkalde toute espece de liaison avec les étrangers. Il avoit vu combien cette maxime avoit été funeste à leur cause; instruit par leur faute, il eut autant d'empressement de solliciter la protection de Henri II, que les confédérés en avoient montré à repousser l'interposition de François I. Heureusement pour Maurice, il trouva Henri très-disposé à se prêter aux premieres ouvertures qu'il lui fit, & en état de mettre en mouvement toutes les forces de la monarchie Françoise. Henri, depuis long-temps, observoit avec jalousie le progrès des armes de l'empereur; il brûloit d'essayer ses forces contre cet ennemi de la France, & de se signaler par une rivalité qui avoit

fait la gloire du regne de son pere. Il avoit profité de la premiere occasion qu'il avoit eue de traverser les projets de Charles, en prenant le duc de Parme sous sa protection, & les hostilités étoient déja commencées, non-seulement dans le duché de Parme, mais encore dans le Piémont. Après avoir terminé la guerre avec l'Angleterre, par une paix aussi avantageuse pour lui-même, qu'honorable pour les Ecossois ses alliés, il vit que la noblesse Françoise étoit impatiente de déployer son courage inquiet & entreprenant sur un théâtre plus brillant, celui de Parme ou du Piémont. 1551.

Son traité avec Henri.

Jean de Fienne, évêque de Bayonne, qu'Henri avoit envoyé en Allemagne, sous prétexte d'y lever des troupes destinées à servir en Italie, fut autorisé à conclure un traité en forme avec Maurice & ses associés. Comme un roi de France n'auroit pu décemment s'engager à défendre l'église Protestante, les

objets de controverse, quelque part
1551. qu'ils pussent avoir au traité, ne furent mentionnés dans aucun des articles. Suivant ce traité les intérêts de la religion étoient abandonnés entiérement à la disposition de la divine providence ; les seuls motifs allégués pour former cette confédération contre Charles, étoient de procurer la liberté au landgrave, & de prévenir le renversement de l'ancienne constitution & des loix de l'empire Germanique. Pour remplir ces deux objets, il fut convenu que toutes les parties contractantes déclareroient en même-temps la guerre à l'empereur ; qu'on ne pourroit conclure ni paix ni trève sans le consentement commun de tous le confédérés, & sans que chacun d'eux y fût compris ; qu'afin de prévenir les inconvéniens de l'anarchie & des prétentions au partage du commandement, Maurice seroit déclaré chef de la confédération, avec une autorité absolue dans toutes

les affaires militaires; que Maurice & ses associés mettroient en campagne sept mille hommes de cavalerie avec un nombre proportionné d'infanterie ; que pour fournir à la subsistance de cette armée, pendant les trois premiers mois de la guerre, Henri donneroit deux cens quarante mille couronnes, & ensuite soixante mille couronnes par mois, tant que l'armée seroit en campagne ; qu'Henri attaqueroit l'empereur du côté de la Lorraine, avec une armée puissante ; enfin que si l'on jugeoit à propos d'élire un nouvel empereur, le choix ne pourroit tomber que sur celui qu'agréeroit le roi de France (*a*). Ce traité fut conclu le premier Octobre, quelque temps avant la prise de Magdebourg ; & les négociations préliminaires furent conduites avec un si profond secret, que de tous 1551.

(*a*) *Recueil des traités*, *t.* 2, *p.* 258. Thuan. *l.* 8, *p.* 279.

1551. les princes qui accéderent ensuite; il n'y en eut que deux à qui Maurice en fit confidence; ce furent Jean Albert, duc régnant de Mecklembourg & Guillaume de Hesse, fils aîné du landgrave. La ligue elle-même resta si soigneusement & si heureusement cachée, que l'empereur & ses ministres ne paroissent pas en avoir eu le moindre soupçon.

Il sollicite le secours d'Edouard VI roi d'Angleterre.

Maurice, dont l'activité s'exerçoit à chercher de toutes parts de nouveaux secours, s'adressa à Edouard VI, roi d'Angleterre, & lui demanda un subside de quatre cens mille couronnes pour le soutien d'une confédération formée pour la défense de la religion Protestante, mais les factions qui régnoient à la cour d'Allemagne pendant la minorité de ce prince, & qui ôtoient au conseil & aux armes de la nation leur vigueur accoutumée, ne laissoient aux ministres Anglois ni le tems ni le desir de s'occuper des affaires étrangeres; & Maurice ne

put obtenir le secours qu'il devoit attendre de leur zele pour la réformation (*a*).

1551.

Maurice demande encore une fois la liberté du landgrave.

Maurice, assuré de la protection d'un monarque aussi puissant que Henri II, procéda avec confiance, mais avec une égale circonspection, à l'exécution de son plan. Il jugea qu'il étoit nécessaire de faire encore un effort pour obtenir de l'empereur la liberté du landgrave; & en conséquence il envoya à Inspruck une ambassade solennelle, en son nom & en celui de l'électeur de Brandebourg. Après avoir rappellé en détail tous les faits & toutes ses raisons sur lesquels ils fondoient leur demande, & après avoir représenté, dans les termes les plus énergiques, les engagemens particuliers qu'ils avoient pris avec le landgrave, ils renouvellerent, en faveur de cet

Décembre.

(*a*) Burnet *hist. of the reform. vol.* 2, *append.* 37.

infortuné prisonnier, la requête
1551. qu'ils avoient déja si souvent présentée en vain. L'électeur Palatin, le duc de Wirtemberg, les ducs de Mecklembourg, le duc de Deux-Ponts, le marquis de Brandebourg-Bareith & le marquis de Bade envoyerent aussi des ambassadeurs chargés de faire la même demande. Le roi de Danemark, le duc de Baviere & les ducs de Lunebourg, écrivirent pour le même objet. Le roi des Romains lui-même, se joignit à ces princes pour appuyer leurs instances, soit qu'il fût touché de compassion sur la situation malheureuse du landgrave; soit qu'il fût dominé, peut-être, par une secrete jalousie contre son frere, dont il voyoit avec d'autres yeux le pouvoir & les desseins, depuis la tentative qu'il avoit faite pour changer l'ordre de la succession à l'Empire.

Charles, inébranlable dans la résolution qu'il avoit prise, à l'égard du landgrave, éluda une

demande qui lui étoit faite par de si puissans intercesseurs; ayant déclaré qu'il communiqueroit ses intentions à Maurice, dès que celui-ci seroit arrivé à Inspruck où il étoit attendu de jour en jour, l'empereur ne daigna entrer dans aucune explication plus détaillée (*a*). 1551.
Cette démarche ne fut pas utile au landgrave ; mais Maurice sçut en tirer un grand avantage. Elle servit à justifier les mesures qu'il prit ensuite, & à démontrer la nécessité d'employer la voie des armes pour arracher l'acte de justice, que sa médiation & ses prieres n'avoient pu obtenir; elle servit aussi à confirmer l'empereur dans sa sécurité, parce que la solennité de la demande & l'intérêt que tant de princes paroissoient y prendre, durent lui faire croire que c'étoit de son consentement seul qu'on espéroit d'obtenir l'élargissement du landgrave.

(*a*) Sleid. 531. Thuan. *l.* 8, *p.* 386.

1552. Maurice continue d'amuser l'empereur.

Maurice employa des artifices encore plus déliés pour cacher ses intrigues, amuser l'empereur & gagner du temps. Il affecta d'être plus occupé que jamais à chercher quelque expédient pour lever toutes les difficultés relativement au sauf-conduit que demandoient les théologiens Protestans nommés pour assister au concile. Ses ambassadeurs, à Trente, avoient de fréquentes conférences sur cet objet avec les ambassadeurs Impériaux, à qui ils communiquoient leurs sentimens, du ton d'une confiance sans réserve. Il voulut, à la fin, faire croire que tous les différents sur cet article préliminaire lui paroissoient sur le point d'être terminés; & afin d'accréditer cette opinion, il donna ordre à Melanchton & à ses confreres de se mettre en route pour se rendre à Trente. Il entretenoit, en même temps, une correspondance très-suivie avec la cour Impériale à Insprück, & renouvelloit en toute occasion les protesta-

tions de son attachement & de sa fidélité envers l'empereur. Il parloit sans cesse de l'intention où il étoit d'aller lui-même à Insprück; il y fit même louer une maison pour lui, & donna des ordres pour la faire mettre, le plus promptement qu'il seroit possible, en état de le recevoir (*a*).

1552.

L'empereur commence à soupçonner les intentions de Maurice.

Quelqu'habile que fût Maurice dans tous les artifices de la dissimulation, & quelqu'impénétrable que lui parût le voile sous lequel il cachoit ses desseins, il y avoit cependant dans sa conduite plusieurs choses qui altéroient la sécurité de l'empereur, & qui le tenterent souvent de soupçonner quelque dessein extraordinaire. Mais comme ses soupçons n'étoient fondés que sur des circonstances, peu importantes par elles-mêmes, ou d'une nature incertaine & équivoque, l'effet en

(*a*) Arnold. *vita Maurit. ap. Menken l. 2, p. 1229.*

1552. étoit aisément détruit par l'adresse de Maurice ; l'empereur craignoit d'ailleurs de retirer trop légérement sa confiance d'un homme à qui il l'avoit donnée toute entiere, & qu'il avoit comblé de faveurs. Une seule circonstance lui parut être assez importante pour mériter une explication. Les troupes que George de Mecklembourg avoit prises à sa solde, après la capitulation de Magdebourg, ayant fixé leur quartier dans la Thuringe, vivoient à discrétion sur les terres des riches ecclésiastiques de leur voisinage. Ceux qui éprouvoient ou qui redoutoient leurs exactions, se plaignirent hautement à l'empereur, & lui parlerent de ces troupes comme d'un corps d'hommes qu'on destinoit à quelqu'entreprise désespérée. Maurice tantôt atténuoit les excès qu'on reprochoit à ces troupes, tantôt représentoit l'impossibilité de les licencier ou de les assujettir à une discipline réguliere jusqu'à ce qu'on leur eût payé ce qui leur

:oit dû de leur solde par l'empe-
:ur même; il sçut, par là, calmer 1552.
:s craintes que cet objet avoit fait
aître; ou peut-être Charles n'étant
as en état de satisfaire aux deman-
es de ces soldats, fut obligé de
arder le silence sur ce point (a).

Maurice se prépare à agir.

Cependant le temps d'agir ap-
'ochoit. Maurice avoit envoyé
crétement à Paris, Albert de
randebourg pour y confirmer sa
nfédération avec Henri, & pour
iter la marche de l'armée Fran-
ise. Il avoit pris des mesures pour
re en état de rassembler ses sujets
moment où il en auroit besoin;
avoit pourvu à la sûreté de la
xe, pendant qu'il s'en absente-
it pour commander l'armée, & il
oit les troupes qui étoient dans
Thuringe & sur lesquelles il
nptoit particuliérement, toutes
êtes à marcher au premier signal.
s opérations compliquées se fi-

(a) Sleid. 549. Thuan 339.

1552. rent ſans être découvertes par la cour Impériale ; Charles reſtoit à Inſpruck dans la plus parfaite tranquillité, uniquement occupé à contreminer les intrigues du légat à Trente, & à régler les conditions auxquelles les théologiens Proteſtans pourroient être admis au concile ; il ne ſe doutoit guere qu'il y eût alors des objets beaucoup plus importans près d'attirer ſon attention.

Circonſtances qui contribuerent à tromper l'empereur & ſes miniſtres.

Cette imprudente ſécurité de la part d'un prince dont l'attention à obſerver tout ce qui ſe paſſoit autour de lui, le conduiſit ſouvent à un excès de défiance, peut paroître inexplicable, & elle a été attribuée à un aveuglement extraordinaire. Mais indépendamment de l'adreſſe ſinguliere avec laquelle Maurice ſçut déguiſer ſes intentions, deux circonſtances concoururent à tromper l'empereur : peu de temps après ſon arrivée à Inſpruck, la goutte le prit avec un ſurcroît de violence ; ſon tempérament étoit affoibli par

par de si fréquentes attaques; son esprit avoit perdu sa vigueur naturelle, & il n'étoit plus en état de s'occuper des affaires avec sa vigilance & sa pénétration ordinaire; 1552.
Granvelle, évêque d'Arras, son premier ministre, quoique l'un des politiques les plus déliés de son siécle & peut-être d'aucun siéle, fut en cette occasion la dupe de sa propre finesse. Il avoit une si haute opinion de son habileté, & méprisoit si fort les talens politiques des Allemands, qu'il ne fit aucune attention aux avis qu'on lui donna des intrigues secretes & des projets dangereux de Maurice. La sombre défiance du duc d'Albe, lui ayant fait concevoir quelques soupçons sur la sincérité de l'électeur, il proposa de le faire venir sur le champ à la cour, pour y rendre compte de sa conduite; mais Granvelle répondit avec dédain que ces soupçons étoient sans fondement, & que la tête d'un Allemand ivre étoit trop grossiere pour former

1552. quelque projet qu'il ne lui fût aisé de pénétrer & de faire échouer. Ce n'étoit pas seulement sa confiance dans sa propre sagacité qui lui donnoit un ton si décisif ; il avoit corrompu deux des ministres de Maurice, qui lui envoyoient des avis fréquens & détaillés de tous les mouvemens de leur maître. Mais ce moyen même, par lequel il espéroit de pénétrer tous les desseins, & jusqu'aux pensées de Maurice, servit à le mieux tromper. L'électeur avoit secrétement découvert la correspondance de ses deux ministres avec Granvelle ; au lieu de les punir de leur trahison, il sçut habilement en profiter, & tourna contre Granvelle les artifices mêmes de ce prélat. Il affecta de traiter les deux traîtres avec plus de confiance que jamais ; il les admit à ses délibérations particulieres & parut leur découvrir ses plus secrétes intentions ; mais il avoit soin de ne leur laisser appercevoir que ce qu'il étoit de son intérêt de faire

ɔnnoître; de forte que les avis des eux efpions ne fervoient qu'à con- 1552.
rmer Granvelle dans la perfua-
on où il étoit de la fincérité & des onnes intentions de Maurice (*a*). 'empereur lui-même étoit dans ne fi parfaite fécurité qu'il ne tint ıcun compte d'un mémoire qui ıi fut préfenté au nom des élec-ːurs eccléfiaftiques, & par lequel ı l'avertiffoit d'être en garde con-e Maurice; il n'y répondit que ır des proteftations de fon entiere ɔnfiance dans la fidélité & dans ıttachement de ce prince (*b*).

Maurice entre en campagne contre l'empereur.

Enfin les préparatifs de Maurice trouverent achevés, & il jouit ı plaifir de voir que fes intrigues fes projets étoient encore igno-; mais quoiqu'il fût près de com-ɜncer les hoftilités, il ne voulut s encore jetter le mafque qu'il ɔit gardé jufqu'alors, &, par une

(*a*) Melvil, *mémoires. fol. edit.* p. 12.
(*b*) Sleid. 535.

nouvelle ruse, il fut encore tromper ses ennemis quelques jours de plus. Il annonça qu'il alloit faire le voyage d'Inspruck dont il avoit si souvent parlé, & il prit, pour l'y accompagner, un des deux ministres que Granvelle avoit corrompus. Après avoir fait quelques postes, il feignit d'être fatigué du voyage & dépêcha à Inspruck son perfide ministre, en le chargeant de faire à l'empereur des excuses sur ce délai, & de l'assurer qu'il arriveroit à la cour dans peu de jours. Cet espion ne fut pas plutôt parti que Maurice monta à cheval, vola vers la Thuringe, y joignit son armée composée de vingt mille hommes d'infanterie & de cinq mille de cavalerie, & la mit sur le champ en mouvement (*a*).

1552.

(*a*) Melvil *mémoires p.* 13. Les circonstances qu'on a rapportées concernant les ministres Saxons gagnés & corrompus par Granvelle, ne sont pas mentionnés par les

Il publia en même-temps un manifeste contenant les raisons qu'il voit pour prendre les armes. Il llégua trois motifs : 1°. de défenre la religion Protestante menacée 'une destruction prochaine ; 2°. de maintenir la constitution & les loix e l'empire & de préserver l'Almagne de la domination d'un monarque absolu ; 3°. de délivrer landgrave de Hesse des horreurs 'une longue & injuste captivité. ar le premier motif, Maurice souvoit en sa faveur les partisans trèsombreux de la réformation, que enthousiasme rendoit formidables, que l'oppression excitoit à prenre un parti désespéré. Par le second otif, il s'attachoit tous les amis la liberté, tant Catholiques que

1552.

Il publie un manifeste pour justifier sa conduite

toriens Allemands ; mais comme le evalier James Melvil tenoit ces détails l'Electeur Palatin, & qu'ils sont partement conformes à toute la conduite Maurice, on peut les regarder comme hentiques.

1552. Proteſtans, également intéreſſés à ſe joindre avec lui pour défendre des droits & des privileges communs aux uns & aux autres. Enfin, outre la gloire qu'il s'acquéroit par ſon zele à remplir ſes engagemens envers le landgrave, le troiſieme motif étoit devenu un objet d'intérêt général, non-ſeulement par la pitié qu'inſpiroient les ſouffrances de ce prince infortuné, mais encore par l'indignation qu'avoient excitée la rigueur & l'injuſtice avec laquelle il avoit été traité par l'empereur. Avec le manifeſte de Maurice, il en parut un autre au nom d'Albert, marquis de Brandebourg-Culmbach, qui s'étoit joint à lui avec un corps d'aventuriers qu'il avoit raſſemblés; il y expoſoit les mêmes griefs, mais avec un excès d'amertume & de violence, analogue au caractere du prince ſous le nom duquel cet écrit étoit publié.

Le roi de France publia auſſi un manifeſte en ſon propre nom : après

y avoir rappellé l'ancienne alliance qui subsistoit entre les nations Françoise & Germanique, descendues l'une & l'autre des mêmes ancêtres, & après avoir parlé des ouvertures qu'en conséquence de cette ancienne union, quelques-uns des plus illustres princes d'Allemagne lui avoient faites pour lui demander sa protection, Henri déclaroit qu'il alloit prendre les armes pour rétablir l'ancienne constitution de l'empire, pour délivrer quelques-uns de ses princes de la servitude, & pour assurer les privileges & l'indépendance de tous les membres du corps germanique; il prenoit, dans ce manifeste, le titre de *protecteur des libertés de l'Allemagne & de ses princes captifs*, & il avoit fait graver à la tête un bonnet, l'ancien symbole de la liberté, placé entre deux poignards, pour faire entendre sans doute aux Allemands que la liberté ne pouvoit s'acquérir & se conser-

1552.

Il est puissamment soutenu par le roi de France.

ver que par la force des armes (*a*).

1552. Maurice avoit alors un rôle tout

Opérations de Maurice. nouveau à jouer, mais son génie flexible étoit fait pour se plier à toutes les situations ; dès le moment où il prit les armes, il se montra aussi hardi & aussi entreprenant à la tête de son armée qu'il avoit été circonspect & rusé dans le cabinet. Il s'avança par des marches rapides vers la haute Allemagne. Toutes les villes qui se trouverent sur sa route lui ouvrirent leurs portes. Il rétablit dans leurs offices les magistrats que l'empereur avoit destitués, & remit en possession des églises les ministres Protestans qui en avoient été chassés. Il dirigea sa marche vers Ausbourg ; la garnison impériale qui y étoit, n'étant pas assez forte pour tenter

1 Avril 1552. de se défendre, se retira avec précipitation, & Maurice prit posses-

(*a*) Sleid. 549. Thuan. *lib.* 10, *p.* 339. *Mém. de Ribier*, t. 2, p. 371.

on de cette grande ville, où il fit ɜs mêmes changemens que dans elles où il avoit déja passé.

1552.

Etonnement & embarras de l'empereur.

Il n'y a point de termes pour xprimer l'étonnement & la consernation qui saisirent l'empereur, orsqu'il apprit ces événemens inatendus. Il voyoit un grand nombre de princes d'Allemagne armés ontre lui, & le reste prêt à les oindre ou faisant des vœux pour ur succès; il voyoit un monarque uissant s'unir étroitement à eux, seconder leurs opérations, commandant en personne une armée ormidable : tandis que, par une égligence & une crédulité qui l'exosoit à la fois au mépris public & au lus grand danger, il ne se trouoit en état de prendre aucune mesure efficace, ni pour réprimer s sujets rebelles, ni pour repousr l'invasion d'un ennemi étranger. Une partie de ses troupes Esagnoles avoit été envoyée en Honrie pour combattre les Turcs; le este avoit été rappellé en Italie

V 5

pour la guerre qui se faisoit dans
1552. le duché de Parme. Les bandes des vieilles troupes Allemandes avoient été licenciées, parce qu'il ne pouvoit plus les payer, ou bien elles s'étoient mises à la solde de Maurice après le siege de Magdebourg. Charles restoit donc à Inspruck avec un corps de troupes à peine assez fort pour garder sa personne. Son trésor étoit épuisé ; depuis quelque temps il n'avoit reçu aucune remise du nouveau monde, & il avoit perdu tout son crédit auprès des négocians de Gênes & de Venise, qui, malgré l'offre d'un intérêt exorbitant, refuserent de lui prêter de l'argent. Ainsi ce prince, qui étoit, sans contredit, le plus considérable potentat de la chrétienté, & le plus capable de déployer une grande force, puisque sa puissance, quoique violemment attaquée, n'avoit encore souffert aucune diminution, se trouvoit cependant hors d'etat de faire un effort assez prompt & assez vigou-

eux pour le ſauver du danger imminent dont il étoit menacé. 1552.

Il tâche de gagner du temps en négociant.

Il mit toutes ſes eſpérances dans a négociation, ſeule reſſource de eux qui ſentent leur foibleſſe; nais craignant de compromettre ſa lignité en faiſant les premieres vances à des ſujets rebelles, il évia cet inconvénient en employant a médiation de ſon frere Ferdiand. Maurice, plein de confiance ans ſes talens, & ne doutant pas u'il ne ſçût tirer parti de cette égociation, eſpéra que, par une pparence de facilité à écouter les remieres ouvertures d'accommolement, il pourroit amuſer l'empereur & lui faire rallentir l'activité des préparatifs qu'il commenoit à faire pour ſe mettre en déenſe; il conſentit ſans difficulté une entrevue avec Ferdinand dans a ville de Lentz en Autriche, où l ſe rendit ſur le champ, après voir laiſſé ſon armée continuer ſa narche ſous les ordres du duc de Mecklembourg.

1552. Progrès de l'armée Françoise.

Le roi de France exécuta fidèlement tout ce qu'il avoit promis à ses alliés; il entra de bonne heure en campagne avec une armée nombreuse & bien payée, & marchant droit en Lorraine, Toul & Verdun lui ouvrirent leurs portes sans résistance. Ses troupes se présenterent ensuite devant Metz; le connétable de Montmorency ayant obtenu la permission d'y passer avec un petit détachement pour sa garde, y introduisit autant de troupes qu'il en falloit pour en imposer à la garnison, & par ce frauduleux stratagême, les François se rendirent maîtres de cette ville sans répandre de sang. Henri fit avec beaucoup de pompe son entrée dans toutes ces places; il obligea les habitans de lui prêter serment d'obéissance, & réunit à sa couronne ces acquisitions importantes. Après avoir laissé une forte garnison dans Metz, il s'avança vers l'Alsace pour tenter de nouvelles conquêtes, que les premiers succès de ses armes

embloient lui promettre (*a*).

1552. Les négociations entre l'empereur & Maurice ne produisent aucun effet.

La conférence de Lentz ne proluisit aucun accommodement. Maurice, en consentant à cette entrevue, n'avoit vraisemblablement d'autre objet que de tromper l'empereur; car il fit en faveur de ses confédérés & du roi de France leur allié, les demandes qui ne pouvoient pas être acceptées par un prince trop fier pour se soumettre ainsi sur le champ aux conditions que lui dictoit un ennemi. Mais quoique Maurice, pendant toute la négociation, parût invariablement attaché aux intérêts de ses associés, & quoiqu'il ne perdît jamais de vue les objets qui lui avoient mis les armes à la main, il montra toujours le desir le plus vif de terminer à l'amiable avec l'empereur tous les différents. Encouragé par cette apparente disposition à la paix, Ferdinand proposa une seconde entrevue pour le

(*a*) Thuan. 349.

1552. 26 Mai, & demanda qu'il y eût une trève qui commenceroit à ce même jour & dureroit jusqu'au 10 de Juin, afin de laisser le temps de concilier tous les points contestés.

Maurice s'avance vers Inspruch.

Dans ces entrefaites, Maurice rejoignit, le 9 de Mai, son armée qui s'étoit avancée jusqu'à Gundelfingen. Il mit ses troupes en mouvement le lendemain au matin; & comme il lui restoit encore seize jours pour agir, avant le commencement de la treve, il résolut de tenter, dans cet intervalle, une entreprise dont le succès pourroit être assez décisif pour rendre inutiles les négociations de Passau & pour le mettre en état d'imposer les conditions qu'il jugeroit à propos. Il prévit que l'idée d'une cessation d'armes si prochaine, & l'empressement adroit qu'il avoit montré pour le rétablissement de la paix ne manqueroit pas de donner à l'empereur de fausses espérances, qui, encalmant ses inquiétudes,

le replongeroient en partie dans la même ſécurité qui lui avoit déja été ſi fatale. Plein de confiance dans cette conjecture, Maurice marcha droit à Inſpruck & s'avança avec le mouvement le plus rapide qu'on pût donner à un corps de troupes ſi conſidérable. Il arriva le dix-huit à Fieſſen, poſte très-important à l'entrée du Tirol, où il trouva un corps de huit cens hommes bien retranchés, que l'empereur y avoit placés pour s'oppoſer aux progrès des confédérés. Maurice attaqua ces huit cens hommes avec tant de violence & d'impétuoſité qu'ils abandonnerent leurs lignes avec précipitation, & que ſe repliant ſur un ſecond corps poſté près de Ruten, ils lui communiquerent la terreur panique dont ils étoient ſaiſis, de ſorte que tous enſemble prirent la fuite après une foible réſiſtance.

1552.

Il s'empare du château d'Erhenbergh.

Maurice transporté de ce ſuccès, qui ſurpaſſoit toutes ſes eſpéran-

ces, marcha à Ehrenbergh, château
1552. ſitué ſur un rocher très-haut & eſcarpé qui dominoit le ſeul paſſage qu'il y eût à travers les montagnes. Comme ce fort s'étoit déja rendu aux Proteſtans, au commencement de la guerre de Smalkalde, parce que la garniſon étoit alors trop foible pour le défendre, l'empereur qui en connoiſſoit l'importance, avoit eu ſoin d'y jetter un corps de troupes ſuffiſant pour repouſſer les efforts de la plus grande armée. Mais un berger, pourſuivant une chevre qui s'étoit écartée du troupeau, découvrit un ſentier inconnu par lequel on pouvoit monter au ſommet du rocher. Il vint en donner avis à Maurice; un petit détachement de ſoldats choiſis, ayant à leur tête George de Mecklembourg, furent à l'inſtant commandés pour ſuivre ce guide. Ils ſe mirent en marche le ſoir, & ayant grimpé par un ſentier eſcarpé, avec autant de peine que de danger, ils atteignirent enfin

le sommet sans être apperçus; Maurice ayant commencé l'assaut à l'un des côtés du château, ils parurent tout-à-coup de l'autre côté, au moment & au signal convenu, & se disposerent à escalader les murs, qui étoient foibles en cet endroit, parce qu'on l'avoit cru jusqu'alors inaccessible. La garnison saisie de frayeur en se voyant attaquée par un côté où elle se croyoit à l'abri de tout danger, mit bas les armes sur le champ. Ainsi Maurice, presque sans verser de sang, &, ce qui lui étoit plus important encore, sans perdre de temps, se trouva maître d'une place dont la réduction auroit pu le retarder long-temps, & auroit demandé les plus grands efforts de valeur & d'habileté (*a*).

1552.

Une mutinerie dans ses troupes retarde sa marche.

Maurice n'étoit alors qu'à deux jours de marche d'Inspruck, & sans perdre un seul moment il y fit marcher son infanterie, la cavalerie ne

(*a*) Arnauld. *vita Maurit.* 123.

1552. pouvant être d'aucune utilité dans ce pays montagneux, il la laissa à Fiessen pour garder l'entrée du défilé. Il se proposoit d'avancer avec assez de rapidité pour devancer les nouvelles de la perte d'Ehrenbergh, & pour suprendre l'empereur avec toute sa suite, dans une ville ouverte, & incapable de se défendre. Mais à peine ses troupes commençoient-elles à se mettre en mouvement qu'un bataillon de mercenaires se mutina, déclarant qu'ils ne marcheroient qu'après avoir reçu la gratification qui leur étoit dûe, suivant l'usage de ce temps-là, pour avoir pris une place d'assaut. Ce ne fut qu'avec beaucoup de peine & de dangers, & aux dépens d'un temps précieux, que Maurice vint à bout d'appaiser cette révolte & d'engager ses soldats à le suivre vers une ville où ils trouveroient un riche butin, qui les récompenseroit de tous leurs services.

L'empereur ne dut sa sûreté

qu'au délai occaſionné par cet accident imprévu. Il n'apprit que vers la nuit le danger qui le menaçoit, & voyant que rien ne pouvoit le ſauver que la fuite la plus prompte, il quitta, ſur le champ, Inſpruck; malgré l'obſcurité de la nuit & la violence de la pluie qui tomboit alors, & quoiqu'il fût ſi fort affoibli par les douleurs de la goutte, qu'il ne pouvoit ſouffrir d'autre mouvement que celui d'une litiere, il voyagea à la lumiere des flambeaux, prenant ſa route à travers les Alpes, par des ſentiers preſqu'impraticables. Ses courtiſans & ſes domeſtiques le ſuivoient avec la même précipitation, quelques-uns ſur les chevaux qu'ils avoient pû ſe procurer à la hâte, un grand nombre à pied, & tous dans le plus grand déſordre. Ce fut dans ce miſérable équipage, bien différent de la pompe dont on avoit vu le conquérant de l'Allemagne conſtamment environné pendant les cinq années précédentes, que

1552.
L'empereur s'enfuit en déſordre d'Inſpruck.

1552. Charles arriva, avec sa suite découragée & abattue de fatigue, à Villach dans la Carinthie; & à peine se crut-il en sûreté dans ce lieu inconnu & inaccessible.

Maurice entre dans la ville.

Maurice entra à Inspruck, quelques heures après que l'empereur & les siens en étoient sortis; désespéré de voir échaper sa proie au moment où il étoit près de la saisir, il les poursuivit jusqu'à quelques milles de distance; mais regardant comme impossible d'atteindre des fuyards à qui la crainte donnoit des aîles, il revint dans la ville, & livra au pillage tous les bagages de l'empereur & de ses ministres; il défendit en même temps de toucher à tout ce qui appartenoit au roi des Romains; soit qu'il eût formé quelque liaison d'amitié avec ce prince, soit qu'il voulût le faire croire. Maurice avoit calculé le temps de ses opérations avec tant de justesse, qu'il ne restoit plus alors que trois jours jusqu'au commencement de la trève convenue;

il partit sur le champ pour aller trouver Ferdinand à Passau, au jour qui avoit été fixé. 1552.

Avant de sortir d'Inspruck, Charles mit en liberté l'électeur de Saxe qu'il avoit dépouillé de son Electorat & qu'il traînoit depuis cinq ans à sa suite ; il espéroit peut-être embarrasser Maurice en relâchant un rival qui pourroit lui disputer son titre & ses Etats ; ou peut-être sentoit-il l'indécence de retenir ce prince prisonnier, tandis qu'il couroit lui-même le risque d'être privé de sa liberté. Mais l'électeur ne voyant d'autre moyen de s'échapper que celui que prenoit l'empereur, & frémissant à la seule idée de tomber entre les mains d'un parent qu'il regardoit avec raison comme l'auteur de toutes ses infortunes, il prit le parti d'accompagner Charles dans sa fuite, & d'attendre la décision de son sort de la négociation qui devoit s'entamer.

L'empereur met en liberté l'électeur de Saxe.

Ce ne fut pas le seul effet que

1552. Le concile de Trente se sépare en désordre.

produisirent les opérations de Maurice. On ne fut pas plus informé à Trente qu'il avoit pris les armes, qu'une consternation générale s'empara des peres du concile. Les prélats Allemands retournerent chez eux sur le champ, dans la vue de pourvoir à la sûreté de leurs propres domaines. Les autres avoient une extrême impatience de se retirer aussi; & le légat, qui jusqu'alors avoit résisté à tous les efforts des ambassadeurs Impériaux qui vouloient faire admettre au concile les théologiens Protestans, saisit avec joie cette occasion de dissoudre une assemblée qui lui avoit paru si difficile à gouverner. Une congrégation, qui se tint le vingt-huit Avril, rendit un décret pour proroger le concile pendant deux ans, & pour le convoquer de nouveau à l'expiration de ce terme, si la paix étoit alors rétablie en Europe (*a*). Cette

(*a*) Fra-Paolo, 353.

prorogation s'étendit jufqu'à dix ans ; mais les opérations du concile, lorfqu'il fe raffembla en 1562, n'appartiennent pas au période qu'embraffe cette hiftoire. 1552.

La convocation d'un concile avoit été paffionnément défirée par tous les Etats de la Chrétienté ; on efpéroit de la fageffe & de la piété des prélats qui repréfentoient le corps entier des fideles, qu'il en réfulteroit des efforts charitables & efficaces pour terminer les difputes qui s'étoient malheureufement élevées dans l'églife. Mais les différens papes qui avoient convoqué cette affemblée, avoient d'autres objets en vue ; ils mirent en œuvre tout ce qu'ils avoient de politique & d'autorité pour arriver à leur but. Les talens & l'adreffe de leurs légats, l'ignorance d'un grand nombre de prélats & la baffe foumiffion des évêques indigens d'Italie donnerent à ces papes une fi grande influence dans le concile, qu'ils en dictoient tous les

Effets de fes décrets.

décrets, & qu'en les rédigeant ils
1552. pensoient moins à rétablir l'unité
& la concorde dans l'église, qu'à
affermir leur propre domination, ou
à consolider les principes sur lesquels
ils imaginoient que cette domination
étoit fondée. Des dogmes
qui, jusqu'alors, n'avoient été
reçus que sur la foi de la tradition,
& dans l'interprétation desquels
on admettoit quelque latitude,
furent définis avec une scrupuleuse
exactitude, & confirmés par
la sanction de l'autorité papale.
Des cérémonies qui n'avoient été
observées que par déférence à des usages
qu'on regardoit comme anciens,
furent établis par les décrets de l'église,
& déclarées parties essentielles
de son culte. Au lieu de fermer
la bréche, on l'élargit, & le mal
devint irréparable; au lieu d'essayer
de concilier les partis divisés,
on affecta de tirer une ligne
précise qui fixoit & établissoit la
séparation des deux partis. Ces opérations
servent encore aujourd'hui

à

à les tenir divisés, &, si la providence divine n'y intervient, doivent rendre la séparation éternelle. 1552.

Nous devons à trois auteurs différens la connoissance que nous avons des opérations de cette assemblée. Le pere Paul de Venise écrivit son histoire du concile de Trente, tandis que la mémoire de ce qui s'y étoit passé étoit encore récente, & que plusieurs de ceux qui y avoient assisté vivoient encore. Il a développé les intrigues & les artifices qui y présiderent, avec une liberté & une sévérité qui ont donné une atteinte profonde à l'autorité & à la réputation de ce concile. Il en a écrit les délibérations & expliqué les décrets avec tant de clarté & de profondeur, avec une érudition si variée & une raison si solide, que son livre est justement regardé comme un des meilleurs ouvrages d'histoire qui existent. Environ cinquante ans après, le jésuite Pallavicini publia son histoire

Caractere des historiens du concile.

1552. du concile en oppofition à celle du pere Paul ; il employa toutes les reffources d'un efprit fubtil & délié pour infirmer l'autorité & pour réfuter les raifonnemens de fon antagonifte ; il s'efforce de prouver, en juftifiant adroitement les opérations du concile & en interprétant fes décrets avec fubtilité, que l'impartialité en dirigea les délibérations, & que le jugement ainfi que la candeur en dicta les décifions. Vargas, jurifconfulte Efpagnol, qui fut nommé pour accompagner à Trente les ambaffadeurs Impériaux, envoyoit à l'évêque d'Arras un compte exact de tout ce qui s'y paffoit, & lui expliquoit tous les artifices que le légat employoit pour faire agir à fon gré le concile. On a publié une lettre dans laquelle Vargas déclame contre la cour du pape avec la févérité naturelle à un homme qui, par fa fituation, étoit en état de bien obferver les manœuvres de cette cour, & qui étoit obligé

d'employer tous ses soins & ses talens à les faire échouer. Quel que soit celui de ces trois auteurs qu'on prenne pour guide dans le jugement qu'on se formera de l'esprit qui animoit le concile, on découvrira parmi quelques-uns de ceux qui le composoient, tant d'ambition & d'artifice, & parmi la plupart des autres tant d'ignorance & de corruption; on observera une si forte teinte des passions humaines & si peu de cette simplicité de cœur, de cette pureté de mœurs & de cet amour de la vérité, qui seuls peuvent donner aux hommes le droit de décider quelle doctrine est digne de Dieu & quel culte lui est agréable; qu'il sera bien difficile de croire qu'une influence extraordinaire du Saint-Esprit ait animé cette assemblée & inspiré ses décisions.

1552.

Les François veulent surprendre Strasbourg.

Tandis que Maurice étoit occupé à négocier à Lentz, avec le roi des Romains, ou à faire la guerre à l'empereur dans le Tirol, le roi

1552. de France s'étoit avancé en Alſace juſqu'à Strasbourg. Il demanda au ſénat la permiſſion de traverſer la ville, eſpérant qu'à l'aide d'un même ſtratagême qui lui avoit réuſſi à Metz, il pourroit ſe rendre maître de la place & ſe frayer, par le Rhin, un paſſage dans le cœur de l'Allemagne; mais les Straſbourgeois, inſtruits par la crédulité & le malheur de leurs voiſins, fermerent leurs portes, & ayant raſſemblé une garniſon de cinq mille hommes, ils réparerent leurs fortifications, raſerent les maiſons qui étoient dans leurs fauxbourgs, & parurent déterminés à ſe défendre juſqu'à la derniere extrémité. Ils envoyerent en même-temps au roi, une députation des bourgeois les plus reſpectables, pour le prier de n'exercer aucune hoſtilité contr'eux. Les électeurs de Treves & de Cologne, le duc de Cleves & d'autres princes du voiſinage, ſe joignirent à eux pour conjurer Henri de ne pas oublier le titre qu'il

avoit pris si généreusement, & de ne pas se rendre l'oppresseur de 1552.
l'Allemagne dont il s'étoit annoncé comme le libérateur. Les cantons Suisses les seconderent aussi avec zele, & solliciterent Henri d'épargner une ville, qui depuis longtemps étoit liée avec leur république par l'amitié & par des traités.

Quelque puissante que fût cette intercession réunie, elle n'auroit pu déterminer Henri à renoncer à une conquête si importante, s'il avoit été en état de se l'assurer; mais on connoissoit peu dans ce siecle le moyen de faire subsister de nombreuses armées loin des frontieres de leur pays, & les revenus des princes, ainsi que leur habileté dans l'art de la guerre, étoient fort au-dessous des efforts vigoureux & compliqués qu'exigeoit une telle entreprise. Quoique les François ne fussent pas encore bien éloignés de leurs frontieres, ils commençoient déja à sentir la disette des vivres, & ils n'avoient

pas des magasins suffisans pour leur
1552. fournir des provisions pendant un siege qui, nécessairement auroit été fort long (*a*). En même temps la reine d'Hongrie, gouvernante des Pays-Bas, avoit assemblé un corps de troupes considérable, qui, sous le commandement de Martin de Rossem ravageoit la Champagne & menaçoit les provinces adjacentes. Ces différentes circonstances obligerent le roi, malgré sa répugnance, d'abandonner l'entreprise. Mais il voulut du moins se faire, auprès de ses alliés, un mérite de cette retraite qu'il ne pouvoit éviter, & il témoigna aux Suisses qu'il ne prenoit cette résolution que par déférence pour leurs sollicitations (*b*). Il ordonna ensuite de mener boire dans le Rhin tous les chevaux de son armée, pour prouver qu'il avoit poussé jusques-là ses conquêtes, &

(*a*) Thuan. 351, 352.
(*b*) Sleidan. 557. Brantome, *t.* 7, *p.* 39.

il reprit la route de la Champagne.

1552.

Opérations militaires d'Albert de Brandebourg.

Pendant que le roi de France & la grande armée des confédérés faisoient ces mouvemens, on avoit confié à Albert de Brandebourg le commandement d'un corps séparé de huit mille hommes, composés principalement de mercenaires qui s'étoient rangés sous ses drapeaux, attirés par le desir du pillage plutôt que par l'espérance de recevoir une solde fixe & réglée. Ce prince se voyant à la tête de ce corps d'avanturiers, déterminés à le suivre partout, commença bientôt à dédaigner l'état de subordination dans lequel il avoit été jusques-là, & à former ces projets vastes d'agrandissement, qui se présentent rarement aux esprits les plus ambitieux si ce n'est lorsque les guerres civiles & les factions les excitent à des entreprises hardies, en les flattant de l'espérance d'un succès prochain. Plein de ces grandes prétentions, Albert fit la guerre d'une maniere

très-différente de celle des confédérés : il s'efforça de répandre au loin la terreur de ses armes par la rapidité de ses mouvemens, aussi-bien que par l'étendue & la violences de ses dévastations. Il exigea des contributions de tous les endroits où il passa, dans le dessein d'amasser assez d'argent pour être en état de payer & de conserver son armée. Il chercha à s'emparer de Nuremberg, d'Ulm ou de quelque autre ville libre de la haute Allemagne qui lui servît de capitale, où il pût fixer le siege de son gouvernement. Mais trouvant ces villes sur leurs gardes & en état de lui résister, il tourna toute sa fureur contre les ecclésiastiques papistes, dont il ravagea les terres avec une barbarie impitoyable, qui leur donna des impressions très-défavorables contre l'esprit de cette religion réformée, dont il prétendoit être un zélé défenseur. Les évêques de Bamberg & de Wurtzbourg se trouverent, par leur situation, plus exposés que les

1552.

autres à ses violences. Il obligea le premier de lui abandonner la propriété d'environ la moitié de son vaste diocèse; il força le second de lui payer une somme immense pour racheter son pays de la ruine & de la dévastation. Au milieu de ces excès d'une fureur bisarre, Albert n'eut aucun égard ni aux ordres de Maurice, malgré l'engagement qu'il avoit contracté de lui obéir comme au général en chef de la ligue, ni aux représentations des autres confédérés; il fit voir clairement qu'il n'étoit occupé que de son propre intérêt, sans s'embarrasser de la cause commune, ni du motif général qui avoit fait prendre les armes aux confédérés. 1552.

Négociations pour la paix à Passau.

Cependant Maurice ayant fait revenir son armée en Baviere, & ayant publié un manifeste, où il enjoignoit au clergé Luthérien & aux instituteurs de la jeunesse de reprendre leurs fonctions dans toutes les villes, les écoles & les universités, d'où ils avoient été chas-

1552. sés, il rejoignit Ferdinand à Passau, le vingt-six Mai. Ce congrès, où l'on alloit traiter des affaires de la plus grande importance pour le maintien de la paix & de l'indépendance de l'Empire, attiroit les regards de toute l'Allemagne. Outre Ferdinand & les ambassadeurs de l'empereur, le duc de Baviere, les évêques de Saltzbourg & d'Aichstat, les ministres de tous les électeurs & les députés des princes des villes libres les plus considérables s'étoient rendus à Passau. Maurice, au nom des confédérés, & le roi des Romains, comme représentant l'empereur, ouvrirent la négociation. Les princes qui étoient présens & les députés de ceux qui étoient absens, agirent comme intercesseurs & médiateurs.

Conditions proposées par Maurice.

Maurice, dans un long discours, exposa les motifs de sa conduite, après avoir fait l'énumération de tous les actes de despotisme, contraires à la constitution de l'Empire, auxquels l'empereur s'étoit

porté dans son administration ; il se borna à trois objets, déja énoncés dans le manifeste qu'il avoit publié en prenant les armes : il demanda que le landgrave de Hesse fût mis en liberté sur le champ, qu'on fît droit sur les griefs des confédérés relativement à l'administration civile de l'Empire, & que les Protestans eussent l'exercice public & tranquille de leur religion. Ferdinand & les ambassadeurs de l'empereur montrant de la répugnance à accorder toutes ces conditions, les médiateurs écrivirent en commun une lettre à l'empereur, pour le conjurer de délivrer l'Allemagne des calamités d'une guerre civile, en donnant à Maurice & à son parti toutes les satisfactions qui pouvoient les engager à mettre bas les armes. Ils obtinrent en même-temps de Maurice que la trève seroit prolongée pour un court intervalle, pendant lequel ils s'efforceroient d'obtenir une réponse

1552.

décisive aux demandes des confédérés.

1552.

Elles sont fortement appuyées par les princes de l'Empire.

Cette requête fut présentée à l'empereur, au nom de tous les princes de l'Empire tant Papistes que Protestans, & de ceux qui avoient secondé ses desseins ambitieux, aussi-bien que de ceux qui avoient vu avec crainte & avec jalousie l'accroissement de son pouvoir. Cette unanimité si peu commune & si sincere à appuyer les demandes de Maurice & à recommander la paix, prenoit sa source dans différens motifs. Ceux qui étoient le plus attachés à l'église Romaine ne pouvoient se dissimuler que le parti Protestant étoit soutenu par une armée nombreuse, pendant que l'empereur commençoit à peine à faire les premiers préparatifs pour se défendre. Ils prévoyoient les grands efforts qu'il leur faudroit pour lutter avec un ennemi auquel on avoit laissé prendre des forces si redoutables. L'expérience leur avoit montré que

l'empereur recueilleroit ſeul le fruit de leurs efforts, & que la victoire la plus complette ne feroit qu'appéſantir leurs chaînes & les rendre inſupportables. Ces conſidérations leur faiſoient craindre de contribuer une ſeconde fois, par un zèle indiſcret, à mettre l'empereur en poſſeſſion d'une puiſſance qui deviendroit fatale à la liberté de l'Allemagne; ainſi malgré la violence indomptable de l'eſprit ſuperſtitieux de ce ſiecle, ils aimerent mieux que les Proteſtans obtinſſent la liberté de conſcience qu'ils demandoient, que d'aider Charles à les opprimer & de le mettre en état de bouleverſer la conſtitution de l'Empire, en donnant encore plus d'étendue à la prérogative Impériale. La crainte de voir l'Allemagne en proie de nouveau à toutes les horreurs de la guerre civile, ajoutoit un grand poids à toutes ces conſidérations. Pluſieurs Etats de l'Empire avoient déja éprouvé la fureur deſtructive des armes 1552.

1552. d'Albert ; d'autres la craignoient, & tous desiroient un accommodement entre l'empereur & Maurice, qui les délivreroit de ce terrible fléau.

Motifs qui portoient alors l'empereur à la paix.

Tels étoient les motifs qui portoient tant de princes, malgré la différence de leurs intérêts politiques & de leur religion, à s'unir pour presser l'empereur de faire avec Maurice un accommodement, qui leur paroissoit non-seulement salutaire, mais d'une absolue nécessité. Des raisons presque aussi nombreuses & aussi fortes portoient Charles lui-même à le desirer. Il connoissoit tous les avantages que les confédérés avoient acquis par sa négligence, & il sentoit alors l'insuffisance des ressources qu'il avoit pour s'y opposer. Les Espagnols ses sujets, mécontens de sa longue absence, & fatigués de ces guerres éternelles qui ne pouvoient être d'aucun avantage à leur pays, ne vouloient plus lui fournir aucun subside considérable ni d'hommes

ni d'argent ; & quoiqu'il pût se flatter de tirer d'eux de nouveaux 1552.
secours par adresse ou par importunité, il voyoit bien qu'il ne les obtiendroit pas assez promptement pour pouvoir en profiter dans des circonstances qui demandoient la plus grande célérité. Son trésor étoit épuisé, ses vieilles troupes étoient dispersées ou licenciées, & il ne pouvoit pas compter beaucour sur le courage & la fidélité des nouvelles levées qu'il étoit obligé de faire. Il ne pouvoit raisonnablement espérer d'user encore avec quelques succès des mêmes artifices qu'il avoit employés pour affoiblir & ruiner la ligue des Smalkalde. Le but auquel il tendoit étoit trop bien connu, & l'on n'auroit plus été la dupe des prétextes spécieux sous lesquels il avoit d'abord caché ses ambitieux desseins. Tous les princes d'Allemagne étoient en défiance & sur leurs gardes : il eût tenté inutilement de les aveugler une seconde fois sur leurs intérêts, & de se

servir tour-à-tour d'une partie d'en-
1552. tr'eux pour asservir les autres.
L'expérience lui avoit appris d'ailleurs, qu'une confédération, dont Maurice étoit le chef, seroit autrement dirigée que l'avoit été la ligue de Smalkalde, & qu'elle ne montreroit ni la même irrésolution dans ses projets, ni la même foiblesse dans ses efforts. S'il se déterminoit à continuer la guerre, il devoit compter que les Etats les plus considérables de l'Allemagne prendroient parti contre lui, & il ne pouvoit attendre du reste qu'une neutralité équivoque ; il pouvoit craindre encore que, pendant que toutes ses forces seroient occupées d'un côté, le roi de France ne saisît le moment favorable pour porter la guerre sur une autre partie, avec un succès presque certain. Ce monarque avoit déja fait des conquêtes dans l'Empire, & Charles étoit aussi empressé de les recouvrer qu'impatient de tirer vengeance des secours qu'on avoit donné à ses sujets mé-

contens. Quoique Henri fût alors retiré en de-çà du Rhin, il n'avoit fait que changer le théâtre de la guerre, & il avoit porté toutes ses forces dans les Pays-Bas. Les Turcs, excités par les sollicitations du roi de France, & par leur ressentiment contre Ferdinand qui avoit violé la trève en Hongrie, préparoient une flotte puissante pour ravager les côtes de Naples & de Sicile, qu'il avoit laissées presque sans défense, en tirant de ces Etats la plus grande partie des troupes réglées, pour renforcer l'armée qu'il s'occupoit alors d'assembler. 1552.

Zèle de Ferdinand pour l'accommodement.

Ferdinand, qui s'étoit transporté lui-même à Villach, dans le dessein de mettre sous les yeux de l'empereur le résultat de la conférence de Passau, avoit aussi des motifs particuliers de desirer la paix, & se trouvoit excité par-là à seconder avec la plus grande chaleur les raisons que les princes assemblés au congrès avoient alléguées pour la paix. Il avoit vu avec quel-

que satisfaction le coup fatal porté
1552. au pouvoir despotique que son frere avoit usurpé dans l'Empire. Il étoit fort occupé à empêcher que Charles ne recouvrât ce qu'il avoit perdu, parce qu'il prévoyoit que, si ce prince en venoit à bout, il reprendroit avec une nouvelle ardeur & une plus grande apparence de succès, son projet favori de transmettre le pouvoir à son fils, en excluant son frere de la succession à l'Empire. Il se proposoit donc de concourir de tout son pouvoir à limiter l'autorité Impériale, afin de s'en assurer par-là même la possession. D'ailleurs Soliman aigri par la perte de la Transilvanie, & encore plus par les artifices frauduleux qui la lui avoient fait perdre, avoit mis en campagne une armée de cent mille hommes qui, après avoir défait un corps de troupes de Ferdinand & pris plusieurs places importantes, menaçoit non-seulement d'achever la conquête de cette province, mais même de chasser Ferdinand de cet-

te partie de la Hongrie qui lui étoit encore ſoumiſe. Ce prince étoit dans l'impoſſibilité de réſiſter à un ſi puiſſant ennemi ; ſon frere ne pouvoit lui être d'aucun ſecours tant qu'il ſeroit engagé dans une guerre civile, & il ne devoit pas ſe promettre de tirer des princes d'Allemagne le contingent de troupes & d'argent qu'ils avoient coutume de fournir pour repouſſer les invaſions des Infideles. Maurice, ayant bien remarqué l'embarras de Ferdinand ſur ce dernier article, lui avoit offert, ſi la paix étoit ſolidement rétablie, de marcher lui-même en Hongrie à ſon ſecours à la tête de ſes troupes ; une propoſition ſi avantageuſe pour Ferdinand dans les circonſtances où il ſe trouvoit, fit une ſi grande impreſſion ſur ſon eſprit, que ſe voyant privé d'ailleurs de tout autre ſecours, il devint le défenſeur le plus ardent de la cauſe des confédérés, & qu'il leur auroit accordé les demandes les plus fortes plutôt que de retarder

1552.

1552. une paix qu'il regardoit comme le seul moyen de raffermir sur sa tête la couronne de Hongrie.

Circonstances qui retardent la paix.

Tant de circonstances conspirant à déterminer un accommodement, on devoit naturellement s'attendre à le voir bientôt conclu. Mais le caractere inflexible de l'empereur & la répugnance qu'il avoit à renoncer tout d'un coup à un plan qu'il avoit suivi avec tant de chaleur & de constance, contrebalançoient la force de tous les motifs qui le portoient à la paix, & non-seulement retardoient cet événement, mais sembloient le rendre incertain. Quand les demandes de Maurice & la lettre des médiateurs de Passau lui furent présentées, il refusa nettement de faire droit sur les griefs qui y étoient énoncés, & d'accorder aucune stipulation pour la sûreté actuelle de la religion Protestante. Il proposa de renvoyer la discussion de ces deux points à la diete prochaine. De son côté, il demanda qu'on le dédommageât

sur le champ de toutes les pertes qu'il avoit essuyées dans cette guerre & par la licence des troupes des confédérés & par les exactions de leurs chefs. 1552.

Maurice qui connoissoit tous les artifices de l'empereur, fut persuadé que les propositions de ce prince n'avoient d'autre objet que de lui faire perdre du temps & de le tromper. Sans écouter les prieres de Ferdinand, il quitte Passau brusquement, & rejoignant ses troupes qui étoient campées à Merghentheim, ville de Franconie, appartenant aux chevaliers de l'ordre Teutonique, il se met en mouvement & recommence les hostilités. Comme trois mille hommes à la solde de l'empereur s'étoient jettés dans Francfort sur le Mein & pouvoient delà infester la Hesse qui en étoit voisine, il marcha vers cette ville & en forma le siége. La célérité de cette entreprise & la vigueur avec laquelle Maurice fit ses approches contre la place, alar-

Les opérations vigoureuses de Maurice facilitent l'accommodement.

merent tellement l'empereur, qu'il
1552. écouta plus favorablement les raisons de Ferdinand en faveur de la paix. Malgré sa hauteur & son opiniâtreté naturelle, il sentit la nécessité de plier, & montra des dispositions à faire quelques sacrifices de son côté, si Maurice vouloit diminuer quelque chose de ses demandes. Dès que Ferdinand s'apperçut que l'empereur commençoit à céder, il ne cessa pas un moment de le presser jusqu'à ce qu'il l'eût déterminé à déclarer qu'il accorderoit tout ce qu'on voudroit pour la sûreté des confédérés. Ayant gagné ce point difficile, il dépêcha un courier à Maurice, & en lui faisant part de la derniere résolution de l'empereur, il le conjura de ne pas rendre inutiles tous les efforts qu'il avoit faits pour le rétablissement de la paix, & de ne pas frustrer, par une obstination déplacée, les vœux que toute l'Allemagne faisoit pour cet heureux événement.

Maurice, nonobstant l'heureuse situation de ses affaires, se trouvoit fortement porté à déférer à cet avis. L'empereur quoique pris au dépourvu, avoit déja commencé à assembler des troupes; & quelque foibles que pussent être ses efforts, tant que les impressions de la premiere consternation dureroient, il voyoit bien que Charles agiroit à la fin avec une vigueur proportionnée à l'étendue de son pouvoir & de ses Etats, & conduiroit en Allemagne une armée, formidable par le nombre & plus encore par la terreur de son nom & la renommée de ses victoires passées. Il ne pouvoit guere espérer qu'une confédération composée d'un si grand nombre d'associés continuassent long-temps d'agir avec assez d'union & de persévérance pour résister aux efforts soutenus & bien dirigés d'une armée conduite par un chef absolu, accoutumé à commander & à vaincre. Il sentoit déja, quoiqu'il n'en eût été

1552.

Maurice desire lui-même la paix.

instruit par aucun fâcheux événe-
1552. ment, qu'il n'étoit après tout que le chef d'un corps, formé de membres mal unis. Il voyoit, par l'exemple d'Albert de Brandebourg, que, malgré toute son adresse & tout son crédit, quelqu'un des chefs confédérés pourroit se détacher de l'association, sans qu'il fût possible de le ramener à la subordination. Ces considérations lui faisoient craindre pour la cause commune; une autre non moins puissante l'alarmoit sur ses propres intérêts. En rendant la liberté à l'ancien électeur & en révoquant l'acte qui le privoit de son rang & de ses États, l'empereur pouvoit blesser Maurice par l'endroit le plus sensible. Ce prince malheureux, aimé de ses anciens sujets & respecté de tout le parti Protestant, en cherchant à recouvrer les domaines dont il avoit été injustement dépouillé, ne pouvoit manquer d'exciter en Saxe quelques mouvemens qui mettroient Maurice en danger de per-

dire tout ce qu'il avoit acquis au prix de tant de dissimulation & d'artifice. D'un autre côté il ne dépendoit que de l'empereur de rendre inutiles toutes les sollicitations des confédérés en faveur du landgrave ; il ne falloit qu'ajouter une violence de plus à l'injustice & à la cruauté avec laquelle il avoit traité son prisonnier ; & il avoit déja prévenu les fils de ce prince infortuné que, s'ils persistoient dans leurs entreprises, au lieu de voir leur pere en liberté, ils apprendoient bientôt qu'il avoit reçu la punition que sa révolte avoit méritée (*a*). 1551.

Maurice délibéra sur tous ces points avec ses associés : quoique les conditions offertes par l'empereur fussent moins avantageuses que celles qui avoient été proposées par la confédération ; il jugea qu'il étoit plus sage de les accepter, que de s'exposer de nouveau aux événe-

La paix de religion conclue à Passau.

(*a*) Sleid. *hist.* 571.

mens douteux de la guerre (*a*). Il
1552. retourna à Passau & signa le traité,
2 Août. dont les principaux articles étoient; qu'avant le 12 d'Août, les confédérés quitteroient les armes & licencieroient leurs troupes; qu'à cette époque, ou même auparavant, le landgrave seroit mis en liberté & reconduit en sûreté à son château de Rheinsfels; qu'on tiendroit dans six mois une diete pour délibérer sur les meilleurs moyens de prévenir pour la suite les disputes & les querelles de religion; qu'en attendant, ni l'empereur ni aucun autre prince ne feroient, sous quelque prétexte que ce fût, aucune violence à ceux qui suivoient la confession d'Ausbourg, & qu'on leur accorderoit au contraire le libre & tranquille exercice de leur religion; que les Protestans, de leur côté, ne troubleroient les catholiques ni dans l'exercice de leur jurisdiction ecclésiastique, ni dans l'observation de

(*a*) Sleid. 563, &c. Thuan. *l.* 10, *p.* 359.

leurs cérémonies religieuses ; que la chambre impériale administreroit la justice, avec impartialité, aux sujets de l'empire, de l'une & de l'autre religion, & qu'on prendroit indifféremment les membres de ce tribunal dans les deux partis ; que si la diete prochaine ne venoit pas à bout de terminer les différens de religion, les clauses du traité actuel, favorables aux Protestans, conserveroient pour toujours toute leur force ; qu'aucun des confédérés ne pourroit être recherché pour ce qui étoit arrivé dans le cours de la guerre ; que la discussion des atteintes que Maurice prétendoit avoir été portées à la constitution & à la liberté de l'empire, seroit renvoyée à la diete suivante ; enfin qu'Albert de Brandebourg seroit compris dans le traité, pourvu qu'il voulût y accéder & qu'il licenciât ses troupes avant le douze du mois d'Août (*a*). 1552.

(*a*) *Recueil des traités*, tom. 2, p. 261.

1552.

Réflexions sur ce traité & sur la conduite de Maurice.

Tel fut le célebre traité de Passau qui renversa le grand édifice que Charles s'efforçoit d'élever depuis tant d'années, avec toutes les ressources que lui fournissoient sa puissance & sa politique; qui annulla tous les réglemens que ce prince avoit faits relativement aux affaires de religion, qui fit évanouir toutes les espérances qu'il avoit conçues de rendre l'autorité impériale absolue & héréditaire dans sa famille, & qui établit sur une base plus ferme la religion Protestante, qui n'avoit jusqu'alors subsisté en Allemagne que par tolérance & par des moyens précaires. Maurice eut toute la gloire d'avoir concerté & consommé cette révolution inattendue. C'est une circonstance singuliere que la réformation ait dû son rétablissement & sa solidité en Allemagne, à la même main qui peu de temps auparavant, l'avoit porté jusques sur le penchant de sa ruine; & que l'un & l'autre événement aient été

l'ouvrage des mêmes artifices & de la même dissimulation. Cependant 1551.
il semble qu'on ait fait plus d'attention au but que Maurice eut en vue, dans ces deux différentes conjonctures, qu'aux moyens qu'il employa pour y arriver. Il fut alors aussi universellement célébré pour son zele & son esprit patriotique, qu'on l'avoit rigoureusement condamné auparavant pour son indifférence & pour sa politique intéressée. On ne doit pas non plus omettre d'observer que le roi de France, monarque zélé pour la foi catholique, persécutoit ses propres sujets Protestans avec toute la cruauté de la superstition, tandis qu'il employoit toute sa puissance à favoriser & à soutenir la réformation dans l'Empire, & que la ligue qui devoit porter un coup si fatal à l'église Romaine, fut négociée & signée par un évêque catholique; tant sont merveilleuses les voies par lesquelles la sagesse divine dirige le caprice des passions humai-

nes, & les fait servir à l'accomplissement de ses propres desseins.

1552.

Les intérêts du roi de France négligés dans le traité.

Dans les négociations de Passau on s'occupa fort peu des intérêts du roi de France. Maurice & les confédérés ayant obtenu ce qu'ils demandoient, ne s'embarasserent gueres d'un allié qu'ils regardoient peut-être comme trop payé des services qu'il leur avoit rendus, par les conquêtes qu'il avoit faites en Lorraine. Les confédérés ne parurent reconnoître toutes les obligations qu'ils lui avoient, qu'en insérant dans le traité une clause qui portoit, que ce monarque pourroit exposer ses prétentions particulieres & les sujets de plainte qu'il croyoit avoir, pour être mis, par les confédérés, sous les yeux de l'empereur.

Henri éprouva en cette occasion le traitement auquel doit s'attendre tout prince qui prête son nom & ses secours aux auteurs d'une guerre civile. Dès que la rage des factions commença à se calmer, &

qu'on entrevit la possibilité d'un accommodement, ses services furent oubliés, & ses associés se firent auprès de leur souverain un mérite de leur ingratitude envers leur protecteur. Mais quelqu'indignation qu'inspirâssent à Henri la perfidie de ses alliés & la précipitation avec laquelle ils faisoient, à ses dépens, leur paix avec l'empereur, il sentit qu'il étoit de son intérêt d'être en bonne intelligence avec le corps Germanique; & loin de se venger de quelqu'un de ceux dont il avoit à se plaindre, il renvoya à Maurice & aux confédérés les ôtages qu'il en avoit reçus, & il continua de montrer toujours les mêmes dispositions, & d'affecter le même zèle pour le maintien de l'ancienne constitution & de la liberté de l'Empire. 1552.

Fin du Livre X & du cinquieme Volume.







